



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE GESTION

2024

Mai 2025

Autorités et Présidence	5
Conseil général	7
Conseil communal	12
Parlement des Jeunes	27
Chancellerie	31
Service de la communication	34
Sécurité, sports et santé (DSESS)	37
Sécurité publique	39
Service d'incendie et de secours des montagnes neuchâteloises	47
Organisation de la Protection Civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN)	51
Service des sports	54
Service de santé et promotion de la santé	63
Urbanisme, service technique et bâtiments (DUSTEB)	71
Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement	73
Service technique	88
Service des bâtiments et du logement	100
Instruction publique, culture et intégration (DICI)	109
École obligatoire	111
Service des affaires culturelles	123
Service de l'intégration et de la cohésion sociale	127
Bibliothèques de la Ville	130
Archives de la Ville	138
Services généraux des musées	140
Musée international d'horlogerie	141
Musée des beaux-arts	148
Musée d'histoire	153
MUZOO	159
Économie, finances, action sociale et informatique (DEFASI)	173
Service de l'économie	175
Service des finances	177
Service communal de l'action sociale	189
Affaires juridiques	195
Service à la population	197
Service informatique communal	218
Jeunesse, espaces publics, ressources humaines (DJEPR)	221
Service de la jeunesse	223
Service des espaces publics	228
Service de l'administration des infrastructures	240
Service des ressources humaines	250
Sécurité et santé au travail	255

Autorités et Présidence

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2024, le Conseil général s'est réuni à 11 reprises, soit les 30 janvier, 6 mars, 2 mai, 30 mai, 27 juin (séance constitutive), 24 septembre, 28 octobre, 19 novembre et 17 décembre.

Composition du Conseil général au début de l'année 2024 (législature 20-24)

Les Vert-e-s (10 sièges) : Giamboni Stefano, Guyot Ilinka, Lalive Jean-Emmanuel, Lalive Todeschini Laure, Perret François, Piguet Christian, Rochat Grégory, Thiémond-Clémentz Béatrice, Tissot Nathalie et Tritten Jean-Jacques. Suppléants : Baptista Ginga Matos et Ferlin André.

Parti libéral-radical (9 sièges) : Courvoisier Blaise, Curty Anthony, Curty Sarah, Haldimann Cédric, Iseli Maël, Mbemba Christophe, Moser Claude-André, Vaucher Alain et Vaucher Frédéric. Suppléantes : Jurt Laura et Russi Mélanie.

Parti socialiste (7 sièges) : Borel Pierre-Alain, Brossard Carmen, Bühler Pascal, Djebaili Karim, Maillard Alicia et Spoletini Giovanni. Suppléants : Mathias Gautschi et Andrea Moretti.

Parti ouvrier populaire (7 sièges) : Bieler Gaëtan, Boukhris Karim, Jeandroz Françoise, Perret Julie, Schneeberger Marina, Vollers Sabrina et Zender Lara. Suppléants : Bérout Olivier et Turtschi Nicolas.

Union démocratique du centre (5 sièges) : Angehrn Jennifer, Brechbühler Thierry, Christen Jean-Denis, Pittet Vincent, Räss Lukas. Suppléant : Gerber Ludovic.

Parti Vert'libéraux (2 sièges) : Leitenberg Brigitte et Zaffalon Aliénor. Suppléant : Kaufmann Pascal.

Le centre (1 siège) : Manon Freitag. Suppléant : Jonathan Marty.

Durant le premier semestre 2024 correspondant à la fin de la législature 2020-2024, aucune démission du Conseil général n'a été enregistrée.

Composition du bureau du Conseil général en début de l'année 2024 (législature 20-24)

Depuis le 20 juin 2023, le Conseil général a désigné son bureau comme suit :

Présidente	Guyot Ilinka	Les Vert-e-s
1 ^{er} vice-président	Pittet Vincent	UDC
2 ^{ème} vice-président	Schneeberger Marina	POP
1 ^{ère} secrétaire	Brossard Carmen	PS
2 ^{ème} secrétaire	Iseli Maël	PLR
Scrutateur	Rochat Grégory	Les Vert-e-s
Scrutateur	Vaucher Frédéric	PLR

Changement dans les commissions en début d'année 2024 (législature 20-24)

2 mai Élection de M. Blaise Courvoisier, représentant du PLR, au sein de la Commission de salubrité et de la police du feu, en remplacement de M. Nicolas Vuillemin, démissionnaire.

Élection de Mme Monique Gagnebin, représentante du PS, au sein de la Commission de salubrité et de la police du feu en remplacement de Mme Rose Lièvre Assamoi, démissionnaire.

Élections communales

Lors de la séance constitutive du 27 juin 2024 et suite aux élections communales du 21 avril, le Conseil général se compose de la façon suivante:

Parti socialiste (10 sièges + 2 suppléant-e-s): Bramaud du Boucheron Anne, Brossard Carmen, Bühler Pascal, Chouiter Djebaili Amina, Djebaili Karim, Duding Laurent, Karunakaran Sayenthini, Maillard Alicia, Matthey Marinette et Spoletini Giovanni. Suppléant-e-s: Houlmann Laure et Gagnebin Monique.

Parti libéral-radical (8 sièges + 2 suppléant-e-s): Curty Anthony, Curty Sarah, Halidmann Cédric, Moser Claude-André, Oppliger Christophe, Ummel Christophe, Vaucher Alain, Vaucher Frédéric. Suppléant-e-s : Adrien Steudler et Stéphanie Vogel.

Parti ouvrier populaire (8 sièges + 2 suppléant-e-s): Bieler Gaëtan, Blandine Boillat, Boukhris Karim, Jeandroz Françoise, Perret Julie, Reverchon Hans-Moëvi Mathilde, Vollers Sabrina, Zender Lara. Suppléant-e-s : Crevoisier Mourad, Simonin Eric.

Les Vert-e-s (7 sièges + 2 suppléant-e-s): Lalive Jean-Emmanuel, Lalive Todeschini Laure, Rochat, Grégory, Tissot Nathalie, Tritten Jean-Jacques. Suppléant-e-s : François Perret et Michael Vögtli.

Union démocratique du centre (6 sièges + 2 suppléant-e-s): Angehrn Jennifer, Brechbühler Jean-Pierre, Christen Jean-Denis, Galley Roland, Pittet Vincent, Tanner Lucas. Suppléant-e-s : Gerber Ludovic et Räss Lukas.

Le centre (1 siège + 1 suppléant-e) : Mme Manon Freitag. Suppléant : M. Jonathan Marty.

Parti vert/libéral (1 siège + 1 suppléant-e) : Leitenberg Brigitte. Suppléante : Zaffalon Aliénor.

Les démissions suivantes ont été enregistrées :

Avant la séance constitutive

- Brechbühler Thierry (UDC), Huguenin-Elie Théo (PS), Bregnard Théo (POP), Jeanneret Jean-Daniel (PLR) et Guyot Ilinka (les Vert-e-s) ont démissionné du Conseil général étant donné leur élection au Conseil communal.
- Erard Nathan (POP) qui a été remplacé par Reverchon Hans-Moëvi Mathilde en qualité de membre et Crevoisier Mourad a été proclamé membre suppléant.
- Augsburguer Matthieu (POP) qui a été remplacé par Simonin Eric en qualité de membre suppléant.
- Fatton Marc (les Vert-e-s) qui a été remplacé par Voegtli Michael en qualité de membre suppléant.

Après la séance constitutive

- Lalive Jean-Emmanuel (les Vert-e-s) qui a remplacé par Perret François en qualité de membre et Giamboni Stefano a été proclamé membre suppléant.

Élection du bureau du Conseil général pour l'année 2024-2025

Le 27 juin 2024, le Conseil général a désigné son bureau comme suit:

Présidente	Mme Béatrice Thiémard-Clémentz (Les Vert-e-s)
1er vice-président	M. Frédéric Vaucher (PLR)
2 ^{ème} vice-présidente	Mme Mathilde Reverchon Hans-Moëvi (POP) (a remplacé Karim Boukhris qui a démissionné du Bureau pour incompatibilité le 24 septembre 2024)
1 ^{ère} secrétaire	Mme Anne Bramaud du Boucheron (PS)
2 ^{ème} secrétaire	M. Vincent Pittet (UDC)
Scrutatrice	Mme Alicia Maillard (PS)
Scrutatrice	Mme Julie Perret-Pouchon (POP)

Le Conseil général a élu les commissions pour la législature 2024-2028 au cours de sa séance constitutive du 27 juin 2024. Leur composition figure dans le procès-verbal du Conseil général N° 1.

Commissions

Le Conseil général a élu les commissions pour la législature 2024-2028 au cours de sa séance constitutive du 27 juin 2024. Leur composition figure dans le procès-verbal du Conseil général N° 1. Un changement a été enregistré par la suite.

19 novembre Élection de M. François Perret à la Commission de collaboration intercommunale La Chaux-de-Fonds – Le Locle en remplacement de Monsieur Jean-Emmanuel Lalive, démissionnaire.

Rapports présentés au Conseil général

Budget – comptes – Finances

- 30 mai 24.032 Comptes 2024 (l'arrêté d'approbation des comptes est accepté à l'unanimité)
24.031 Rapport de la commission financière relatif aux comptes 2024 (pris acte à l'unanimité)
24.029 - Rapport relatif à la révision des comptes des exercices 2024, 2025 et 2026 de la Ville de La Chaux-de-Fonds par une fiduciaire (accepté à l'unanimité)
- 17 décembre 24.059 - Rapport du Conseil communal à l'appui du Budget 2025 (arrêté 1 : accepté par 34 oui, 0 non, 5 abstentions / arrêté 2 : accepté par 32 oui, 0 non, 7 abstentions / arrêté 3 : accepté par 32 oui, 1 non, 7 abstentions)
24.060 - Rapport de la commission financière relatif au budget 2025 (pris acte par 38 oui, 0 non, 1 abstention)

Culture et intégration

- 30 janvier 23.069 - Rapport d'information du Conseil communal relatif à la politique d'intégration de la Ville de La Chaux-de-Fonds et à l'élargissement des prérogatives de la Commission des naturalisations et agrégations (l'adaptation du règlement de la commission est acceptée à l'unanimité et le Conseil général prend acte du rapport à l'unanimité)
- 24 septembre 24.041 - Rapport du Conseil communal à des demandes de crédit de CHF 12'985'000.- TTC pour la réalisation du nouveau Centre archives et patrimoine (CAP) et de CHF 755'000.- TTC pour la sécurisation et le déménagement des archives (les deux arrêtés ont été acceptés à l'unanimité)
- 28 octobre 24.050 - Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 2'500'000.- pour une subvention au projet La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse 2027 (arrêté accepté à l'unanimité)

Infrastructures

- 2 mai 24.021 - Rapport du CC relatif à une demande de crédit global de CHF 940'900.00 TTC pour l'achat d'un camion-grue pour la collecte des déchets (Arrêté accepté par 25 OUI, 13 NON, 0 abstention)

Sports

- 6 mars 24.011 - Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 650'000.- TTC pour le remplacement de la pelouse synthétique du terrain de football du Collège des Forges (l'arrêté est accepté à l'unanimité)
- 24 septembre 24.042 - Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 670'000.00 TTC pour le remplacement du fond mobile du bassin de natation du Centre multilatéral de Numa-Droz (arrêté accepté à l'unanimité)

Sécurité

- 30 janvier 24.001 - Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de de CHF 350'000.- TTC pour le renouvellement d'une ambulance (l'arrêté est accepté à l'unanimité)

Urbanisme – Aménagement

- 30 janvier 24.002 - Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 497'390.- TTC pour la transformation du pavillon du Marché, Place du Marché 1 (l'arrêté est accepté par 20 oui, 3 non et 6 abstentions)
- 6 mars 24.012 - Rapport du Conseil communal relatif à l'adoption du plan spécial "Biogaz Derrière les Moulins" (l'arrêté est accepté à l'unanimité)
- 2 mai 24.020 - Rapport du CC relatif à une demande de crédit de CHF 3'800'000.- pour la construction d'une halte ferroviaire La Chaux-de-Fonds - Orée-du-Bois dont CHF 1'837'000.- d'investissement net (l'arrêté a été accepté à l'unanimité)
- 27 août 24.023 - Rapport d'information du Conseil communal relatif au plan stratégique solaire pour les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds (pris acte à l'unanimité)

Bâtiments

- 2 mai 24.022 - Rapport du CC relatif à une demande de crédit de CHF 7'280'000.- pour le projet de relocalisation de l'administration dans les locaux de l'HdV et de CHF 468'000.- pour le réaménagement de la Place

Grandes-Boucherie (Arrêté 1 : accepté par 25 OUI, 7 NON et 7 abstentions, Arrêté 2 : accepté par 33 OUI, 0 NON et 6 abstentions).

Divers

- 30 janvier 23.066 – Rapport du Conseil communal relatif à une demande crédit de CHF 5'270'000.- HT pour la mise en œuvre du schéma directeur informatique entre 2024 et 2028 (l'arrêté est accepté par 33 oui, 5 non et 0 abstention)
- 6 mars 24-009 - Rapport d'information du Conseil communal relatif aux travaux de la commission "démocratie participative" (pris acte par 29 oui, 0 non et 9 abstention – ce rapport abroge le règlement 60.106 de la Commission "démocratie participative")
- 24 septembre 24.040 - Rapport du Conseil communal relatif à l'acceptation d'un legs de CHF 125'000.- à la Ville de La Chaux-de-Fonds affecté à la restauration de la Villa Fallet (l'arrêté a été accepté à l'unanimité).
- 28 octobre 24.048 - Rapport relatif à la recevabilité de l'initiative communale "Piétons, stationnement, mobilité : au peuple de décider !"

Interpellations

- 30 janvier 24.004 – interpellation des Vert-e-s : Locaux vides et initiatives collectives
- 6 mars 24.003 – interpellation interpartis : Turbinage des eaux de la Ronde : le projet s'est-il perdu comme l'eau dans un réseau karstique ?
- 24.006 – interpellation PLR : Comment diminuer la durée des multiples travaux en ville de La Chaux-de-Fonds ?
- 24.010 – interpellation des Vert-e-s : La commune de La Chaux-de-Fonds prend-elle soin de ses aîné-e-s ?
- 2 mai 24.030 - Interpellation urgente interpartis : Quoi de neuf docteur ?
- 30 mai 24.035 - Interpellation interpartis : Secret de commission et secret de fonction : mission impossible en campagne ?
- 24.034 - Interpellation PVL : Métropole horlogère, entre Urbanisme et Savoir-faire où en sommes-nous ?
- 24.033 - Interpellation PVL : Colère paysanne - Comment réagir ?
- 24.028 - Interpellation PS : Plateforme culture, soutenu par la Ville de la Chaux-de-Fonds ?
- 24.027 – interpellation interpartis : Couverture des besoins pré-parascolaires
- 24.026 – Interpellation PS : Ex Cinéma CORSO quel avenir ?
- 24.025 – Interpellation PS : La Chaux-de-Fonds coproductrice d'une série le Miroir des âmes adaptée de Nicolas Feuz ?
- 24.024 – Interpellation PLR : Les droits civiques sont une chance, favorisons la participation
- 24.017 – interpellation PS : Avenir du RHNE
- 24.015 – Interpellation PLR : Quelle équité dans les camps scolaires ?
- 29 septembre 24.037 – interpellation interpartis : Émission de fumée de l'usine Thommen Furler AG à la Combe-des-Moulins
- 28 octobre 24.051 – interpellation urgente interpartis : où en est le dossier de la patinoire ?
- 24.044 – interpellation UDC : Contrôle des deux roues électriques, Neuchâtel peut le faire, et La Chaux-de-Fonds ?
- 19 novembre 24.062 – interpellation Le Centre : Quand les parcmètres poussent comme des champignons
- 24.061 – interpellation PLR : Accueil extra-familial des enfants en horaires irréguliers : pourquoi la commune fait-elle marche arrière ?
- 24.056 – interpellation POP : marché conclu ?
- 24.055 – interpellation des Vert-e-s : À quand l'arrivée des premiers trolleybus à La Chaux-de-Fonds ?
- 24.054 – interpellation PS : Optimisation de la signalisation des itinéraires pédestres au centre-ville (place de la Gare
- 24.053 – interpellation des Vert-e-s : Nouvel horaire CFF et conséquences pour La Chaux-de-Fonds : quelles pistes d'amélioration en vue de Capitale Culturelle Suisse 2027 ?

24.052 : interpellation PS : Travail sur appel et contrat 0 heure à la Commune ?

24.047 : interpellation PLR : Quid de l'utilisation du domaine public lors de manifestations culturelles ou sportives ?

24.45 : interpellation PS : centre d'orthophonie

Questions

6 mars 24.008 – question PS : Incendies et parc immobilier âgé : un cocktail détonnant et des soucis accrus pour le SIS ?

24.007 – question PLR : Le parking de la Ronde est-il toujours auto-finançable ?

24.005 – question POP : quid du projet VADEC ?

29 septembre 24.038 – question POP : piscine

28 octobre 24.043 – question Le Centre : Patrouilleurs et patrouilleuses, la voiture est-elle toujours requise ?

Projet de résolution

6 mars 23.060 – Résolution POP – patrouilleur-euse à pied c'est mieux (acceptée par 24 oui, 14 non et 0 abstention)

27 août 24.014 – Résolution POP : Cyclotourisme, ne nous faisons pas distancer par le peloton de tête (Acceptée par 34 oui / 2 non / 3 abstentions)

24 septembre 24.019 – Résolution des Vert-e-s : Et si on ouvrait une forêt funéraire dans la Commune ? (Accepté par 28 pour / 8 non / 4 absentions)

19 novembre 24.058 – résolution interpartis : Non à la répercussion de la baisse du barème d'impôts sur les communes (accepté par 24 oui, 15 contre et 1 abstention)

24.057 – résolution de la commission financière : Fiscalité dans le canton de Neuchâtel – pour une meilleure reconnaissance des communes et un dialogue accru entre Canton et communes (acceptée à l'unanimité)

Motions

30 janvier 23.054 – motion XXX Taxe sur les spectacles : non à l'abolition, oui à sa répartition ! (refusée par 23 non, 10 oui, 6 abstentions)

2 mai 24.013 – motion PVL : Diriger en binôme la charge de Conseil-lère-s communal-es (refusée par 2 OUI, 37 NON et 0 abstention)

27 août 24.036 – motion PS : une Abeille sur le toit (retirée)

24.016 – motion PLR : Suppression de la taxe sur les spectacles pour les associations et clubs locaux (Refusée par 17 oui / 18 non / 4 abstentions)

28 octobre 24.049 – motion du bureau : réflexion sur les commissions (Acceptée par 39 pour / 0 contre / 1 abstention)

24.039 – motion PS : projet "alvéole" (acceptée tacitement)

Postulats

Aucun postulat n'a été traité en 2024.

Projets d'arrêtés

30 janvier 23.052 – projet d'arrêté PLR : Projet d'arrêté modifiant le règlement sur les taxes et émoluments de la Ville de La Chaux-de-Fonds (suppression de la taxe sur les spectacles pour les actrices et acteurs locaux) (refus d'entrée en matière par 20 non, 16 oui et 3 abstentions)

27 août 24.018 – projet d'arrêté du bureau : toilettage du règlement général (accepté à l'unanimité)

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

La composition du Conseil communal au 1^{er} janvier 2024 était :

Jean-Daniel Jeanneret (PLR), président
Thierry Brechbühler (UDC), vice-président
Théo Huguenin-Elie (PS), membre
Théo Bregnard (POP), membre
Patrick Herrmann (Les Vert-e-s), membre

Depuis le 27 juin et suite aux élections du 21 avril, la composition du Conseil communal est la suivante :

Thierry Brechbühler (UDC), président
Théo Huguenin-Elie (PS), vice-président
Théo Bregnard (POP), membre
Jean-Daniel Jeanneret (PLR), membre
Ilinka Guyot (Les Vert-e-s), membre

La nouvelle répartition des dicastères est :

Thierry Brechbühler, président (suppléant, Théo Huguenin-Elie, vice-président)

Présidence

Chancellerie, service de la communication

Thierry Brechbühler (suppléant Théo Bregnard)

Dicastère de la sécurité, des sports et de la santé (DSESS)

Sécurité publique; service d'incendie et de secours (SISMN); protection civile (OPCMN); service des sports (promotion du sport, manifestations, gestion des installations sportives, piste vita, pistes de ski de fond, piscines, patinoires); service de santé et promotion de la santé (centre de santé sexuelle-planning familial, centre d'orthophonie, centre de santé scolaire).

Principales représentations : ARESA, SIVAMO

Théo Huguenin-Elie (suppléante Ilinka Guyot)

Dicastère de l'urbanisme, du service technique et des bâtiments (DUSTEB)

Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME - planification territoriale, aménagements urbains, mobilité, constructions, salubrité et prévention incendie, marketing urbain, immobilier, foncier, patrimoine, tourisme); service technique (génie civil, géomatique et STEP); service des bâtiments et du logement (architecture, gérance technique, gérance locative, conciergerie); affaires régionales.

Principales représentations : Viteos, TransN, Tourisme neuchâtelois, Jura 3 lacs, CAPMN, Région des Montagnes neuchâteloises, Objectif:ne, CRTMN.

Théo Bregnard (suppléant Jean-Daniel Jeanneret)

Dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI)

École obligatoire; collège musical; affaires culturelles; bibliothèques et archives; institutions muséales et zoologiques; intégration et cohésion sociale, naturalisations; cultes.

Principale représentation : TPR

Jean-Daniel Jeanneret (suppléant Théo Huguenin-Elie)

Dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et de l'informatique (DEFASI)

Service de l'économie; service des finances; service de l'action sociale (secteur de l'aide sociale, guichet social régional, office AVS/AI); service à la population; affaires juridiques; informatique.

Principale(s) représentation(s) : Viteos, Vadec, ARESA, Agglomération urbaine du Doubs.

Ilinka Guyot (suppléante Thierry Brechbühler)

Dicastère de la jeunesse, des espaces publics et des ressources humaines (DJEPR)

Service de la jeunesse (animation socioculturelle, accueil extrafamilial, parlement des jeunes) ; service des espaces publics (voirie, domaine vert, ateliers); administration des infrastructures (centre funéraire, taxes et incivilités, eau, éclairage public, forêts); service des ressources humaines ; santé et sécurité au travail ; relations extérieures.

Principale(s) représentation(s) : SIVAMO, Association des communes neuchâteloises (ACN), Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ), Agglomération urbaine du Doubs (AUD), Centre-Jura, Parc naturel régional du Doubs (PNRD), CPCN.

Principaux dossiers politiques

En 2024, plusieurs dossiers politiques ont été menés par le Conseil communal :

- Le projet *La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle* qui a fait l'objet d'un rapport au Conseil général est régulièrement présenté et discuté avec différents partenaires susceptibles de soutenir la manifestation ainsi qu'entretenir des collaborations dans ce cadre. Le Conseil communal *in corpore* a notamment participé, le 5 mars, à la journée organisée par le Canton de Neuchâtel sur ce thème à l'attention des parlementaires fédéraux.
- Au niveau archivistique et patrimonial, une solution pérenne a été validée par le Conseil général avec la création d'un nouveau centre Archives et Patrimoine (CAP) conçu en collaboration avec l'Etat.
- Sur le plan de la mobilité, le Conseil communal poursuit ses démarches visant à améliorer notamment la desserte en transports publics. Dans ce sens, une demande de crédit a été soumise au Conseil général pour la construction d'une halte ferroviaire dans le quartier de l'Orée-du-Bois et différentes démarches ont été menées auprès du Canton concernant les lignes de bus 310 et 312. Par ailleurs, le Conseil communal s'est engagé en lien avec la politique de stationnement qui a été soumise au vote de la population le 9 juin.
- La politique d'intégration a fait l'objet d'un rapport d'information au Conseil général et l'évolution de la situation liée aux réfugié-e-s ukrainien-ne-s a été attentivement suivie par le Conseil communal.
- Les travaux de refonte du Règlement général sur le personnel administratif (RGPA) ont été suivis attentivement par le Conseil communal. Plusieurs rencontres entre le groupe de pilotage et les syndicats ont notamment eu lieu dans ce cadre.
- La rénovation des infrastructures sportives a fait l'objet de deux rapports au Conseil général (pelouse synthétique du terrain de football du Collège des Forges et fond mobile de la piscine Numa-Droz) et le Conseil communal a mené différentes démarches en lien avec la rénovation de la patinoire des Mélèzes notamment en vue de consolider son montage financier. Ce projet fera l'objet d'un rapport au Conseil général au premier semestre 2025.
- Le Conseil communal suit de manière attentive l'évolution de l'offre hospitalière et rencontre régulièrement différents partenaires dans ce cadre.
- En ce qui concerne les énergies, deux rapports ont été présentés au Conseil général : l'un concernant le projet Biogaz Derrière les Moulins et le second sur le plan stratégique solaire. Par ailleurs, le Conseil communal suit de manière régulière et en collaboration avec Vadec, l'avancée du projet Vadec-évolution.
- Dès le changement de législature, le nouvel exécutif s'est attelé à la préparation de son programme de législature qui fera l'objet d'un rapport au Conseil général début 2025.

Relations extérieures

En 2024, des séances de travail avec les exécutifs de certaines communes partenaires ont été organisées. Elles ont été particulièrement intenses les premiers mois suivant le début de la nouvelle législature, ces rencontres étant l'occasion pour les nouveaux exécutifs de faire connaissance et d'initier des réflexions communes sur différentes thématiques.

Au niveau des séances bilatérales, le Conseil communal a accueilli les conseils communaux de La Grande Béroche, Milvignes et Neuchâtel et s'est rendu au Locle, et à Val-de-Ruz.

Dans le cadre de la replantation des arbres suite à la tempête du 24 juillet 2023, des délégations des conseils exécutifs des Villes de Genève et Winterthur ont été reçues par le Conseil communal *in corpore*. Ces rencontres, suivies de la plantation symbolique des premiers arbres, ont été l'occasion d'aborder de manière large des thématiques communes et collaborations.

Au niveau de la Fondation La Chaux-de-Fonds – Winterthur, la représentation de la Ville a été redéfinie au moment du changement de législature. Elle est constituée de 4 personnes dont trois représentant-e-s des partis politiques ainsi que, pour la première fois, une représentante de l'Administration communale. Cette représentation a pour objectif de renforcer la coordination entre les activités de la Fondation et les services communaux.

En ce qui concerne les groupements intercommunaux, le Conseil communal a accueilli le 6 novembre une rencontre réunissant toutes les communes des Montagnes neuchâteloises. Des contacts réguliers avec ces communes sont de mise au sein des associations régionales *Montagnes neuchâteloises* et *Centre-Jura*.

Des relations régulières sont également entretenues avec d'autres communes partenaires au sein d'associations intercommunales dont :

- Les communes neuchâteloises au sein de l'Association des communes neuchâteloises (ACN) et d'Objectif:ne ;
- Les communes françaises limitrophes au sein de l'Agglomération urbaine du Doubs ;
- Les collectivités urbaines de l'Arc jurassien au sein du Réseau des villes de l'Arc jurassien ;
- Les collectivités liées à la région formée par Berne en qualité de capitale fédérale au sein de Région capitale suisse;
- Les villes suisses au sein de l'Union des Villes Suisses.

L'Agglomération urbaine du Doubs (AUD), présidée en 2024 par la Ville de La Chaux-de-Fonds, conduit des réflexions et projets franco-suisses sur un territoire regroupant les communes du Val de Morteau, du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Ses représentant-e-s ont souhaité amorcer une réflexion pour améliorer le fonctionnement de ce territoire et faire aboutir ou naître des projets concrets franco-suisses. Cette démarche a reçu un appui financier de la Commission européenne à travers le programme Interreg France-Suisse 2021-2027. Dans cette optique, les premières Journées culturelles transfrontalières ont été organisées les 3 & 4 mai afin de renforcer les échanges dans ce domaine. Cet événement a également bénéficié d'un soutien par le biais du fonds petits projets d'Arcjurassien.ch.

L'exécutif de la Ville de La Chaux-de-Fonds s'est rendu à Lausanne afin de participer *in corpore* à la rencontre organisée par l'Union des Villes Suisses (UVS) dont le thème était *Développement vers l'intérieur de qualité et disponibilité de logements dans les villes*.

Le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a également rencontré le Conseil d'Etat du Canton de Neuchâtel *in corpore*.

Enfin, une délégation du Conseil communal a rencontré en date du 6 août la conseillère fédérale, Elisabeth Baume-Schneider dans le but d'évoquer, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la Plage des six pompes, les enjeux liés à Capitale culturelle.

Règlements et arrêtés

Outre des arrêtés de circulation et des arrêtés relatifs à des crédits de la compétence du Conseil communal, ce dernier a adopté les règlements et arrêtés suivants au cours de l'année 2024 :

17 janvier	Arrêté sur l'utilisation du fonds communal de l'énergie Arrêté modifiant l'arrêté sur l'utilisation du fonds communal pour les arbres Arrêté validant le référendum contre la politique de stationnement
31 janvier	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Luis Santos (Viteos) Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Stéphane Perret-Gentil (Viteos) Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Julien Moser (Viteos) Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Yves Hulmann (Viteos) Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Damien Gabus (Viteos) Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Ivan Arsic (Viteos)
20 mars	Arrêté modifiant l'arrêté sur l'utilisation du fonds communal de l'énergie Arrêté relatif à l'intégration d'installations solaires
27 mars	Arrêté de convocation des électrices et électeurs pour la votation communale du 9 juin 2024 concernant la politique de stationnement Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. André Da Mota
17 avril	Règlement concernant le fonds pour les parcs Gallet et Crêtets Règlement concernant le fonds pour la reconstruction de la Ville
8 mai	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Fazli Azemi-Rougement Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Stevan Ferreira-Movan Arrêté de retrait d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Enes Kurtic
8 mai	Arrêté de validation des élections au Conseil communal Arrêté de validation des élections au Conseil général Arrêté de nomination du vident-ensuite Adrien Steudler au Conseil général Arrêté de nomination du vident-ensuite Anne Bramaud-du-Boucheron au Conseil général Arrêté de nomination du vident-ensuite Christophe Oppliger au Conseil général Arrêté de nomination du vident-ensuite Gaëtan Bieler au Conseil général Arrêté de nomination du vident-ensuite Line Vögtli Demarle au Conseil général Arrêté de nomination du vident-ensuite Ludovic Gerber au Conseil général Arrêté de nomination du vident-ensuite Matthieu Augsburguer au Conseil général Arrêté de nomination du vident-ensuite Monique Gagnebin au Conseil général Arrêté de nomination du vident-ensuite Roland Galley au Conseil général
22 mai	Arrêté concernant l'extinction de l'éclairage public nocturne et des enseignes et vitrines des commerces fermés Arrêté de retrait d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Stéphane Perret-Gentil Arrêté de retrait d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Julien Moser
27 mai	Arrêté de validation de l'initiative "Piétons, stationnement, mobilité : au peuple de décider!"
30 mai	Arrêté de nomination de M. Michael Voegtli, conseiller général suppléant en remplacement de M. Marc Fatton, démissionnaire Arrêté de nomination de Mme Mathilde Reverchon Hans-Mövi, conseillère générale et M. Mourad Crevoisier, conseiller général suppléant en remplacement de M. Nathan Erard, démissionnaire
5 juin	Arrêté concernant l'ouverture nocturne des magasins
11 juin	Arrêté d'acquisition de la parcelle BF 1384 du cadastre de La Chaux-de-Fonds

	Arrêté d'acquisition de la parcelle BF 5267 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
	Arrêté d'acquisition de la parcelle BF 1782 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
	Arrêté d'acquisition de la parcelle BF 1402 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
	Arrêté d'acquisition de la parcelle BF 901 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
	Arrêté d'acquisition de la parcelle BF 2643 du cadastre des Eplatures
27 juin	Arrêté de validation des votations communales du 9 juin 2024
	Arrêté d'acquisition du BF 5800 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
3 juillet	Arrêté concernant la division du BF 14717 du cadastre de La Chaux-de-Fonds afin de former le nouveau BF 20723 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
28 août	Arrêté d'acquisition de la parcelle 17905 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
2 octobre	Arrêté modificateur relatif au tarif officiel des taxis concessionnés du 7 juillet 1999
30 octobre	Arrêté de création d'une servitude sur le BF 19076 et 19078 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
	Arrêté d'acquisition de la parcelle BF 6416 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
4 décembre	Arrêté d'acquisition d'une parcelle provenant du BF 13189 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
11 décembre	Arrêté de création d'une servitude sur le BF 14369 du cadastre de La Chaux-de-Fonds

Motions, postulats, questions écrites

À la fin de l'année 2024, aucune question écrite acceptée par le Conseil général n'était en suspens. Les motions et postulats suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal :

Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
17 novembre 2003 P. Bauer	Pour un plan directeur des lumières Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre d'un rapport d'information sur la stratégie de l'éclairage public (2025).
23 février 2005 P. Herrmann	Pour un concept de développement touristique-culturel original La motion originale présentait concrètement l'idée de proposer des projets de réalisation de villas sur des terrains appartenant à la ville à des architectes bénéficiant d'un certain prestige national ou international. L'œuvre de Le Corbusier en ville servirait ainsi d'accroche pour ces architectes et la singularité des nouveaux bâtiments résultant de cette initiative permettrait la création d'une nouvelle attraction touristique-culturelle pour les visiteurs de notre métropole. Cette proposition devra être analysée et retravaillée dans le cadre d'un rapport général pour la mise en valeur du patrimoine architectural, unique, de notre ville et notamment de celui de la fin du XIXe et début du XXe siècle.
27 août 2008 F. Fivaz	Faire de La Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre d'un rapport d'information sur la stratégie de l'éclairage public (2025).
2 juin 2009 C. Pipoz	Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ? En fonction de la baisse démographique et de considérations pédagogiques, des classes en appartement ont été fermées de même que certaines classes situées dans les environs de la Ville. Des économies ont ainsi pu être réalisées. La population augmentant à nouveau, une pression se fait sentir, principalement dans les collèges du secteur Sud. Par ailleurs, les besoins des classes de 1-2 (mise aux normes) et du cycle 3 (éducation numérique, salles spéciales) demandent de nouvelles adaptations de locaux. Une analyse est en cours avec le service des bâtiments et du logement.
2 juin 2009 J. John	Pour une rue du Progrès qui en soit un Le classement sera proposé dans le cadre du rapport portant sur la révision du plan d'aménagement (PAL) qui comprendra en annexe le plan directeur communal des itinéraires cyclables.
2 février 2010 M. Gagnebin	L'heure en ville Le Conseil communal entend mener l'étude suggérée par cette motion en lien avec les questions liées au mobilier urbain et à l'affichage en ville, après la modernisation du concept Bon Pied Bon Œil, guide dont l'édition est prévue pour le printemps 2016. Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre d'un rapport d'information dans lequel cette question sera intégrée.
7 septembre 2011 interpartis (Verts, UDC, POP)	Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre d'un rapport d'information sur la stratégie de l'éclairage public (2025).

4 février 2013 K. Babey	Une manière festive de faire connaissance Depuis la réouverture de la Salle de musique (en 2015), diverses expériences visant à élargir les publics ont vu le jour. En ce sens, une présentation des grands axes de médiation et de recherche de publics a été faite à la Commission de la culture en 2022 et se traduit concrètement dans le programme : <i>"Le TPR cultive les liens avec de nombreux acteurs culturels et partenaires associatifs, soucieux de dynamiser l'offre aux publics et de participer à la cohésion sociale de notre canton."</i> Les événements suivants sont désormais régulièrement programmés ou accueillis par le TPR : - Printemps culturel - Concert annuel d'orgue (tout public) - Fête du Théâtre (portes ouvertes sur les coulisses; représentations "au chapeau") - Mises en Bouche (rencontre avec les artistes avant ou après les spectacles) - Brunchs et torrée du TPR En 2024, un bouquet de spectacles consacré à la diversité, ainsi que diverses collaborations avec les Murs du Son, l'ADN (Association Danse Neuchâtel), le festival Mille Fois le Temps, le Musée des beaux-arts, l'ABC ou encore la Société de musique ont été mis en place. Le Concert des Écoliers, produit par l'Ensemble Symphonique Neuchâtel, a été accueilli en 2024 rassemblant un public très varié. En 2025, un concert tout public sera proposé en collaboration avec le NEC.
3 juin 2013 T. Huguenin-Elie	Création d'une artothèque Suite à la donation en 2020 du matériel professionnel photographique exceptionnel de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), un rapport a été présenté au Conseil général le 23 mars 2021 pour le réaménagement des combles de la Bibliothèque de la ville afin d'y installer un atelier de numérisation et de restauration du Département audiovisuel. Les locaux ont été inaugurés en 2023. L'artothèque est devenue une photothèque et sa mise en place et son inauguration a eu lieu le mercredi 30 octobre 2024. Le Conseil communal proposera donc le classement de la motion.
25 novembre 2014 M. Gagnebin	Propreté de la Ville Le SEP a mené plusieurs campagnes relatives aux déchets en général depuis 2014. Des campagnes sont encore prévues pour 2025. Une campagne relative au littering a été effectuée en 2024 et sera redéployée en 2025. En parallèle, le SEP se réorganise pour améliorer l'efficacité du nettoyage de la zone urbaine (sectorisation de la ville, retour des cantonniers à pied, début de l'activité plus tôt le lendemain des week-ends et jours fériés, etc.). Un rapport sera présenté pour proposer le classement de la motion.
31 mars 2015 Y. Strub	La ville arboretum : plantations et végétalisations Ce domaine a évolué depuis 2015, notamment avec l'engagement d'un architecte paysagiste, mais aussi à la suite de la tempête, qui a conduit à une remise en question complète des procédures. Un rapport sera présenté pour proposer le classement de la motion.
31 octobre 2017 O. Can	Une application smartphone pour notre ville La question de doter la Ville d'une application smartphone s'est posée plusieurs fois ces dernières années, sans jamais être développée, en fonction des questions de coûts de réalisation et de gestion, ainsi que du bassin potentiel d'utilisateurs. Bien que pertinentes il y a plusieurs années, les applications mobiles, sauf exception précise, ne sont plus d'actualité, les sites Internet de nouvelle génération étant parfaitement compatibles avec les téléphones portables. Le développement d'une application mobile serait actuellement redondant avec le site Internet de la Ville, et coûteux, devant être développé en parallèle pour les principaux systèmes d'exploitation (Android, iOS, etc.).
28 juin 2018 H. Chantraine	Incitons les automobilistes à plus de civilité en Ville La philosophie générale du service a été reconsidérée et un accent particulier est désormais mis sur la relation entre agent-e-s et population dont la prévention de certaines infractions et incivilités fait naturellement partie.

28 juin 2018 H. Chantraine	Des passages pour piétons... source de dangers ? L'étude réalisée en 2019 a montré qu'environ 60% des 544 passages pour piétons (PPP) recensés sont jugés insuffisants par rapport à la norme. Les non conformités sont des distances insuffisantes de visibilité (86% des cas), un éclairage insuffisant (17%), la traversée de plus d'une voie de circulation par direction (13%) ou une distance de traversée trop élevée (5%). À noter qu'un PPP peut cumuler plusieurs des non conformités précitées. La mise en conformité des passages insuffisants prendra plusieurs années. Une partie d'entre eux sont compris dans les projets de réaménagements des rues. Un crédit récurrent figurera dans les budgets de ces prochaines années pour le traitement des autres passages pour piétons.
30 octobre 2018 M. Erard / P. Jobin / J. Gressot	Après les mesures hivernales, les mesures estivales ? La motion a été acceptée par le Conseil général le 30 octobre 2018. Une réponse sera donnée ultérieurement. La mise en place de voies réservées à la mobilité douce se développe progressivement. Un rapport sera présenté lorsque le réseau aura été complété de manière globale sur l'ensemble de la ville.
10 avril 2019 M. Frutschi	Utilisons le bois de nos forêts La réponse à cette motion sera préparée conjointement avec la Ville du Locle, à laquelle nous confions la gestion de nos forêts, un rapport suivra. Une réflexion est en toujours en cours pour inclure ce matériau renouvelable aussi bien dans l'édification de bâtiments publics de grande envergure, qu'en vue de l'installation de chauffages à distance et de collaborations avec d'autres communes des Montagnes neuchâteloises. Le chablis provenant des suites de la tempête a été valorisé comme bois de chauffage.
10 avril 2019 J. Gressot / O. Can / S. Erard	Établissement d'un plan Climat Il sera répondu à ce postulat dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local.
10 avril 2019 J. Gressot / O. Can / S. Erard	Guinguette éphémère Le réaménagement du parc des Crêtets va permettre de répondre à cette motion.
26 septembre 2019 Lara Zender	Agissez pour l'économie locale et la surconsommation Le traitement de cette motion se fera dans le cadre du renouvellement de la concession pour l'affichage public.
29 octobre 2019 O. Can	Le central Park de La Chaux-de-Fonds Ce projet sera analysé en lien avec les projets de contournements H18 et H20 et des mesures d'accompagnement afin de définir les objectifs d'aménagement de l'avenue Léopold-Robert pour ces prochaines années. Il sera proposé de classer cette motion lorsque l'avenue Léopold-Robert aura été complètement requalifiée.
1 ^{er} septembre 2020 S. Locatelli / P. Jobin / M. Schneeberger / K. Boukhris	Harcèlement de rue : agissons ! Il sera répondu à cette motion dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration. La philosophie générale du service a été reconsidérée et un accent particulier est désormais mis sur la relation entre agents et population dont la prévention de certaines infractions et incivilités fait naturellement partie.

1 ^{er} septembre 2020 J. Gressot / F. Bärtschi / M. Belo / N. Erard / K. Boukhris / F. Jeandroz / M. Schneeberger	Luttons contre la précarité en soutenant le commerce local La Ville par l'intermédiaire du Service communal de l'action sociale reste en lien constant avec les organisations d'entraide actives dans la commune et leur apporte soutien financier. À ce jour, il est plutôt constaté une baisse du recours à l'aide sociale, cependant la situation fait l'objet d'une analyse constante par le Service cantonal de l'action sociale, qui produit régulièrement un rapport dressant un état détaillé de la situation. D'autre part, le Grand Conseil a adopté différentes mesures afin d'atténuer les effets de l'inflation et l'augmentation des primes de l'assurance maladie. Il est ainsi constaté une forte hausse des bénéficiaires des subsides LAMal. Ces mesures permettent d'apporter une aide aux personnes fragilisées par l'augmentation des prix à la consommation et l'augmentation du chômage. Des contacts sont par ailleurs en cours avec l'office cantonal de la statistique pour voir si une extraction des données propres à La Chaux-de-Fonds est possible afin de répondre dans les meilleurs délais à l'analyse demandée par la motion.
24 septembre 2020 C. Ummel / F. Vaucher / Y. Morel / S. Curty / C. Haldimann / N. Bosshart	Modernisation du cadre légal communal sur les entreprises de taxis La réflexion est en cours et il a d'ores et déjà été procédé à des adaptations. Un groupe de travail intercommunal a été mis en place afin de régulariser les "VTC" (véhicules de transport avec chauffeur) en collaboration avec l'Etat et la Police neuchâteloise.
24 septembre 2020 N. Erard / J. Gressot	Appartements pour le personnel à contrat de durée déterminée de l'Hôpital En juin 2020, la gérance du Services des bâtiments et du logement a proposé au Service de l'hébergement et intendance de HNE, la possibilité de dédier des appartements meublés de la Commune pour les médecins assistants via un partenariat avec HNE. Ces derniers ont répondu qu'ils n'avaient pas de demandes en ce sens de leur personnel soignant et qu'ils n'étaient pas intéressés. La Ville possède et gère des immeubles à proximité de l'Hôpital et reste ouverte à toute collaboration. Parallèlement, une liste des logements vacants concernés avait été envoyée à HNE à la même époque. Il n'y a pas eu de retour de l'institution à ce sujet.
18 février 2021 J. Gressot / F. Jeandroz	Pour le développement d'un outil d'intégration par le biais d'une carte citoyenne La présente motion acceptée par le Conseil général le 18 février 2021 a obtenu en partie réponse dans le cadre du rapport d'information relatif à la politique d'intégration de la Ville de La Chaux-de-Fonds présenté le 30 janvier 2024. La phase-pilote de la carte citoyenne, soutenue financièrement par la Confédération et le Canton, a démarré le 1^{er} mars 2024. En concertation avec une multitude d'acteurs locaux, dont le marketing urbain, les musées, les Bibliothèques, la Ludothèque et les infrastructures sportives, l'outil, sous la forme d'une application, a été développé avec VNV et crée de nombreuses synergies avec l'Abeille. L'université de Neuchâtel rendra un rapport dans le courant du printemps 2025 et un rapport remontera au Conseil général à l'automne pour évaluer la suite à donner à cet outil.
6 mai 2021 P.-A. Borel	Pour un plan de relance en faveur des acteurs locaux : accompagnons la sortie de la crise pandémique ! Les mesures prises par le Canton et la Confédération ont montré leur efficacité. Des mesures en faveur des restaurateurs (terrasses agrandies et non perception de la taxe pour utilisation du domaine public ont été maintenues en 2022). D'autres mesures ponctuelles d'exonération ou diminution de taxe afin de relancer la vie sociale ont encore été accordés. Au vue de la situation actuelle globalement satisfaisante, il est proposé de classer la motion.
6 mai 2021 F. Jeandroz / J. Gressot / M. Schneeberger / C. Guinand / L. Zender	Mettre en valeur l'hiver Chaux-de-Fonnier Un groupe de travail interservices (SUME, SEP, Sports et Jeunesse) a été mis en place courant 2024. Les réflexions sont en cours et s'articulent sur 4 axes principaux: 1. Mise en valeur de l'existant (pistes de luge, de ski, etc.) 2. Organisation d'événements populaires 3. Valorisation de la Place du Marché en hiver Installation d'un minilift sur une des pistes de luge existantes

6 mai 2021 N. Tissot / A. Jacquet-Tissot / I. Guyot / M. Erard / F. Perret / J.-J. Tritten / C. Brossard / P. Bühler / B. Leitenberg / A. Othenin-Girard / G. Gressot	Quand revient la nuit (1965, J. Hallyday) L'extinction de l'éclairage public est déjà de mise sur le territoire communal. Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre d'un rapport d'information sur la stratégie de l'éclairage public (2025).
6 mai 2021 C. Graf	Quid de l'évolution du revenu des habitantes et habitants de la Ville ? Une analyse est en cours, mais les données sont difficilement exploitables (manques de statistiques ou incapacité des logiciels de livrer des données fiables, limitation de l'analyse en regard du secret fiscal et de la protection des données). Cependant, une réflexion sur une politique cohérente de domiciliation est en cours qui fera probablement l'objet d'un rapport d'information en 2025, il sera alors proposé de classer cette motion.
22 septembre 2022 B. Leitenberg A. Zaffalon C. Piguet P-A. Borel M. Freitag	Motion interpartis - Groupe it – HES SO : Nous demandons au conseil communal de mettre en place une collaboration avec « Groupe-it » HES-SO, afin de faciliter la mise en place d'une transition énergétique dans notre commune et d'augmenter la part d'énergie photovoltaïque. Le classement de cette motion sera proposé dans le cadre du plan climat et énergies.
28 octobre 2021 J. Gressot	Pour que La Chaux-de-Fonds dépose un dossier de candidature pour devenir « Ville du Goût » Conformément au programme de législature 2020-2024, des réflexions sont en cours afin de valoriser les métiers de bouche du tissu commercial chaux-de-fonnier. La Ville a participé à la Semaine du Goût en 2024, et participera également aux éditions 2025 et 2026. La Ville va également poser sa candidature pour être Ville du Goût en 2027. Il sera alors proposé de classer cette motion.
28 octobre 2021 L. Zender / S. Locatelli	La Chaux-de-Fonds, une Ville ouverte et active contre toute forme de discrimination Tandis que le service des ressources humaines s'engage à promouvoir un environnement de travail où règne respect et bienveillance, l'école travaille dès le plus jeune âge sur les questions de vivre-ensemble au même titre que le service de la jeunesse qui fait un travail de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes. Suite à l'enquête menée en 2022 auprès des employé-e-s de l'administration afin d'appréhender la diversité au sein du personnel et développer ainsi un environnement de travail accueillant et inclusif, un groupe Diversité s'est constitué en 2023 et a soumis un plan d'actions au Conseil communal. Les premières mesures se déploieront en 2025. Parallèlement, le service de l'intégration est membre de l'ECCAR (plateforme européenne de coalition des villes contre le racisme) et du comité du Forum Tous Différents Tous égaux qui coordonne chaque année la Semaine d'actions contre le racisme (SACR).
28 octobre 2021 A. Houlmann	Dans le cadre de la volonté du Canton de favoriser la domiciliation, la Ville doit donner l'exemple et favoriser en premier lieu celle de ses employés communaux Différentes mesures sont prises : allocation de domicile et carte Abeille, actions de sensibilisation à destination du personnel recruteur, incluant une attention particulière portée à la question de la domiciliation au moment des entretiens. Un rapport d'information formalisera les mesures prises.
1 ^{er} février 2022 J.-J. Tritten J. Gressot B. Leitenberg P. Jobin	Motion interpartis pour évaluer les objectifs de limitation des émissions de CO2 et indirectement de méthane par la Ville Cette évaluation devrait faire partie du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
1 ^{er} février 2022 B. Leitenberg M. Freitag A. Vaucher P.-A. Borel C. Piguet N. Tissot F. Perret J. Gressot J.-P. Brechbühler	Motion interpartis : Pour une amélioration de la gestion des poubelles Des poubelles à tri ont été installées. Une campagne de communication pour lutter contre le littering a été lancée en 2024. Elle sera encore déployée durant 2025 par affichage sur des sites stratégiques. En parallèle, le SEP se réorganise afin d'améliorer la gestion des poubelles disposées en ville. Par exemple, les poubelles du centre-ville sont vidangées dès 5h00 les lundis et le lendemain des jours fériés.

10 mars 2022 S. Giamboni C. Piguet, J.-J. Tritten B. Thiérmard-Clémentz J.-E. Lalive I. Guyot S. Erard G. Rochat K. Boukhris L. Zender	Motion des Vert-e-s et POP "Économie circulaire" - Création du site Internet "latchaux-repare.ch" pour promouvoir la réparation Un site privé semble déjà répondre, du moins partiellement, à cette demande. Une analyse plus fine de son efficacité doit être faite. Il convient également de bien définir les besoins exprimés et les moyens pouvant être alloués. Les questions de la mise à jour régulière et de l'alimentation informative du site doivent être définies L'expérience d'autres collectivités publiques doit également faire l'objet d'une évaluation.
5 avril 2022 P. Jobin P.-A. Borel M. Gagnebin	Motion du groupe PS : Une balançoire pour chaise roulante en ville de La Chaux-de-Fonds Une réflexion a été menée par le SUME et le SEP. Un tourniquet PMR, accessible en chaise roulante, est installé sur la place de jeu de la Place du Bois depuis 1 année. Une balançoire pour les chaises roulantes sera installée à la place de jeux des Lilas en 2025. Une réflexion est également en cours pour une place de jeux inclusive au parc Gallet.
22 septembre 2022 C. Piguet G. Rochat B. Leitenberg P. Kaufmann K. Boukhris S. Locatelli	Motion interpartis : Un-e responsable de la transition énergétique à La Chaux-de-Fonds Une proposition sera vraisemblablement formulée dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
15 novembre 2022 C. Piguet P-A Borel B. Leitenberg J-P Brechbühler M. Freitag	Motion interpartis : Salle du Conseil général : un peu d'air, s'il vous plaît ! Le projet de rénovation du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville est en cours et prendra en considération cette demande.
15 décembre 2022 K. Djebaili	Motion du groupe PS : Médecins de premier recours et pédiatres : une denrée rare, une espèce en voie de disparition De nombreuses réflexions sont en cours afin de favoriser l'installation de médecins et pédiatres dans notre ville. Elles se poursuivront avec l'arrivée du nouveau chef de service du service de santé et promotion de la santé. Les mesures à prendre feront l'objet d'un rapport au Conseil général.
15 décembre 2022 N. Tissot P-A. Borel K. Boukhris	Motion interpartis des groupes des Vert-e-s, PS et POP : Pour une nouvelle rationalité dans la gestion des eaux de pluie Lors de l'élaboration du PGEE, la gestion des eaux pluviales à leur source, soit directement sur le bien-fonds récepteur, a été l'une des mesures clé autorisant le maintien d'un réseau unitaire tout en assurant que la qualité des eaux rejetées à l'exutoire reste conforme aux exigences fédérales et cantonales. Depuis environ une dizaine d'années, elle est d'ores et déjà systématiquement appliquées bien que le PGEE ne soit pas encore finalisé et sanctionné. En moyenne sur cette période, ce sont quelques 15 à 20 permis de construire qui ont été soumis annuellement à cette condition, dont l'effet se remarque maintenant non seulement par des débits de pointe moindres à la STEP lors des épisodes orageux, mais aussi par une diminution progressive des inondations dans le centre-ville. Il sera répondu à la Motion dans le PGEE en cours de finalisation.
9 mars 2023 A. Vaucher	23.004 - Motion intercommunale des groupes PLR du Locle et de La Chaux-de-Fonds : Médecins scolaires - opportunités aux services de la santé de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Les synergies possibles avec la Ville du Locle, plus largement qu'au travers d'un seul service, sont à l'étude. Si certaines d'entre elles pouvaient être rendues possible, le classement de la motion pourra être proposé à cette occasion.
4 avril 2023 C. Piguet N. Tissot J-J. Tritten G. Rochat A. Ferlin L. Todeschini M. Baptista	23.021 - Motion du groupe des Vert-e-s intitulée : Limitons le béton dans nos constructions Le service des bâtiments et du logement est de plus en plus vigilant sur ce point et utilise le moins possible de béton. Si besoin, l'utilisation de béton recyclé est privilégiée.

20 juin 2023 S. Curty L. Zender	23.031 - Motion urgente des groupes PLR et POP : Augmentation du taux de couverture parascolaire – acceptée Le Conseil communal proposera le classement de cette motion lors de la présentation du rapport relatif au développement de l'accueil extrafamilial.
27 août 2024 L. Houlmann K. Djebaili A. Choutier Djebaili M. Matthey C. Brossard A. Maillard M. Gagnebin G. Spoletini A. Bramaud du Boucheron L. Duding S. Karunakaran P. Bühler	24.039 – Motion du groupe PS : Projet alvéole Le classement de cette motion sera proposé dans le cadre du rapport lié à la révision du plan d'aménagement local (PAL) dont une annexe portera sur le plan directeur communal des itinéraires cyclables.
01 octobre 2024 F. Vaucher B. Thiémard-Clémentz M. Reverchon A. Bramaud du Boucheron V. Pittet A. Maillard J. Perret-Pouchon (Présidence – Chancellerie)	24.049 – Motion du Bureau du Conseil général La motion est en cours d'étude par le Conseil communal. Plusieurs analyses ont d'ores et déjà été menées notamment en lien avec la pratique dans les autres communes comparables. La réflexion sera partagée avec Bureau du Conseil général et devra tenir compte du projet de révision de la loi cantonale sur les communes. Un rapport sera soumis au Conseil général avec l'objectif d'une mise en œuvre en milieu de législature (mi-2026).

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
10 décembre 2002 S. Morel	Établissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995 Une étude sur la mobilité et la structure des contribuables est toujours intéressante. Néanmoins, les informations statistiques qui nous sont communiquées ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de la concrétiser et d'établir un rapport précis et circonstancié. Néanmoins, une étude plus globale des mouvements de population affectant la démographie de la ville devrait prochainement être menée. Un mandat de collaboration sur cette question a été donné au service cantonal de la statistique. Nous sommes actuellement dans l'attente des résultats.
27 juin 2006 F. Fivaz	Politique de densification de l'habitat Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport de la révision du plan d'aménagement local.
2 avril 2009 H. Chantraine	Possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre d'un rapport d'information.
29 octobre 2012 K. Babey / C. Ummel / P. Gazareth / M. Erard / H. Chantraine / F. Hainard / M. Hess	Postulat interpartis relatif à la mise en conformité des bâtiments publics pour les rendre accessibles aux personnes handicapées Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier. En 2020, le bâtiment Serre 23 est équipé d'une rampe. En 2022, le collège de la Promenade sera entièrement accessible aux personnes en fauteuil, le Muzoo sera 100% accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Le service des bâtiments et du logement prépare des dossiers de transformation incluant l'accessibilité PMR, par exemple à l'Hôtel-de-Ville.
23 septembre 2013 F. Hainard / C. Ummel / C.-A. Favre / K. Babey / A. Steudler / P.-Y. Blanc	Postulat interpartis demandant au Conseil communal de mettre en œuvre un programme échelonné d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent (mobilité verticale, locaux sanitaires) Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier. En 2020, le bâtiment Serre 23 est équipé d'une rampe. En 2022, le collège de la Promenade sera entièrement accessible aux personnes en fauteuil, le Muzoo sera 100% accessible aux PMR. Le SBL prépare des dossiers de transformation incluant l'accessibilité PMR, par exemple à l'Hôtel-de-Ville.
23 avril 2018 M. Fatton / M. Erard	Postulat des groupes POP et Verts : Pour un éco-quartier sur le site de l'ancienne scierie des Eplatures Dans le projet actuellement à l'étude, les voitures, sauf les véhicules d'intervention, n'auront plus la possibilité de circuler en surface dans le quartier de l'ancienne Scierie des Eplatures. La validation définitive dépendra d'essais routiers à mener en lien avec la livraison de la centrale de chauffe. Dans nos discussions avec le futur porteur de projet, des aspects environnementaux, paysagers et sociaux ont été intégrés au cahier des charges.

28 novembre 2019 N. Erard / J. Gressot	Postulat du POP au rapport relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDPM) lié au projet de contournement Est par la route principale suisse H18 Le classement du postulat se fera partiellement de la manière suivante : • Lors de la finalisation des zones 30 km/h prévues dans le plan directeur communal des mobilités; • Lors de la piétonnisation de la place du marché; • Lors de la réalisation du contournement routier H18 et de la mise en place des mesures d'accompagnements ce qui permettra notamment de supprimer le transit des camions. La réduction de vitesse sur les rues collectrices est analysée au cas par cas lors des réaménagements de ces axes.
23 mars 2021 G. Spoletini	Postulat PS au rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'290'000.- TTC pour la rénovation de la Patinoire des Mélèzes et pour la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat lors de la présentation du rapport relatif à la rénovation des patinoires des Mélèzes.
23 mars 2021 C.-A. Moser / A. Vaucher / C. Graf / C. Mbemba / B. Courvoisier	Postulat PLR relatif à la demande du crédit d'étude pour la Patinoire des Mélèzes Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat lors de la présentation du rapport relatif à la rénovation des patinoires des Mélèzes.
23 mars 2021 M. Erard / M. Fatton / J.- E. Lalive / L. Lalive Todeschini / L. Stehlin / N. Tissot	Postulat Les Vert-e-s "Logement de groupes" au rapport relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'290'000.- pour la rénovation de la Patinoire des Mélèzes Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat lors de la présentation du rapport relatif à la rénovation des patinoires des Mélèzes.
16 décembre 2021 J. Gressot / K. Boukhris / C. Babando / F. Jeandroz / M. Schneeberger / L. Zender	Postulat POP "Pour un examen des conditions de travail du personnel communal" Le Conseil communal a proposé cet examen dans le cadre de la révision du RGPA, réalisé en concertation avec le syndicat des services publics (SSP). Le rapport sera soumis au Conseil général en 2025. Pour la partie de la DECF (classification des fonctions), les travaux pour sa révision commenceront suite à la mise en place du nouveau règlement pour le personnel de l'administration.
21 juin 2022 M. Freitag B. Leitenberg J.-P. Brechbühler K. Boukhris M. Schneeberger A. Vaucher C. Piguet	Postulat interpartis : Recherche de partenariat public-privé concernant le réaménagement de la Place du Marché La commission ad-hoc du Conseil général sur le réaménagement de la place du marché a examiné cette demande et cela ne lui a pas paru adéquat. Un classement de celui-ci sera proposé.
30 août 2022 A. Zaffalon	Postulat du groupe PVL "Aménagements extérieurs" en lien avec le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 10'686'000.-, dont CHF 9'049'000.- d'investissements net, pour la réfection de l'étanchéité, des toitures terrasses et le remplacement des installations de ventilation-climatisation du Musée international d'horlogerie (MIH), la création d'un Café des musées au Musée d'histoire (MH) et l'aménagement d'une liaison souterraine entre le MH et le MIH ainsi que la revalorisation paysagère de l'ensemble du Parc des musées Une attention particulière est actuellement portée aux œuvres artistiques du Parc. La dimension artistique de l'ensemble du projet sera ensuite pensée, avec le projet d'en implanter de nouvelles, une fois les travaux de rénovation achevés.
14 novembre 2023 A. Maillard A. Moretti G. Spoletini M. Gautschi C. Brossard K. Djebaili M. Gagnebin P. Bühler	23.062 - Postulat du groupe PS en lien avec le rapport 23.057 relatif à une demande de crédit de CHF 1'745'000.00 TTC pour la modification de la politique de stationnement et du Règlement concernant le stationnement à usage public : Bilan après une période de mise en œuvre de 2 à 3 ans La nouvelle politique de stationnement ayant été refusée par la population, le classement du postulat sera proposé lors de l'établissement d'un nouveau rapport sur la thématique.

14 novembre 2023 P-A. Borel / C. Piguet L. Zender / A. Maillard A. Moretti / G.Spoletini M.Gautschi / C. Brossard K. Djebaili / M. Gagnebin P. Bühler	23.063 - Postulat des groupes PS, Les Vert-e-s et POP en lien avec le rapport 23.057 relatif à une demande de crédit de CHF 1'745'000.00 TTC pour la modification de la politique de stationnement et du Règlement concernant le stationnement à usage public: Étude afin d'identifier les catégories de personnes les plus péjorées par l'introduction d'un second macaron et à déterminer quelles réponses pourraient être apportées pour ces personnes La nouvelle politique de stationnement ayant été refusée par la population, le classement du postulat sera proposé lors de l'établissement d'un nouveau rapport sur la thématique.
11 décembre 2023 L. Zender / N. Turtschi G. Rochat / P-A. Borel S. Vollers B. Thiémard-Clementz C. Brossard / O. Beroud L. Todeschini / P. Bühler M. Schneeberger I. Guyot / K. Djebaïli F.Jeandroz / M. Gautschi M. Gagnebin / A. Moretti A. Maillard / G. Spoletini	23.067 – Postulat des groupes POP, PS et Les Vert-e-s en lien avec le rapport sur le budget 2024 : Réajustement des subventions culturelles, sportives et sociales Une analyse est en cours afin de soumettre une proposition à la commission financière dans le courant 2025.
22 septembre 2024 Amina Chouiter Djebaili / Alicia Maillard / Monique Gagnebin / Giovanni Spoletini / Karim Djebaili / Anne Bramaud Du Boucheron / Sayenthini Karunakaran / Pascal Buhler / Carmen Brossard Marinette Matthey / Laurent Duding / Laure Houlmann	24.046 – Postulat du parti socialiste, pour des infrastructures sportives valorisées dans notre commune (lié au rapport 24.042) Le développement et la modernisation des infrastructures sportives se poursuit avec de nombreux projets faisant l'objet de rapports soumis au Conseil général. Une feuille de route fixant les objectifs a été rédigée. Un rapport global pourra être soumis prochainement au Conseil général.

PARLEMENT DES JEUNES

Comité 2024

La composition du comité du Parlement des Jeunes en 2024 était la suivante :

- Zoé Thomann (co-présidente et responsable GT communication)
- Margaux Tissot-Daguette (co-présidente et responsable du GT Yolo)
- Aurelia Marchese (trésorière)
- Serena Touré (secrétaire)
- Marin Hensinger (responsable local)
- Manel Djebaïli (responsable GT YOLO)
- Sébastien Baunach (responsable GT politique et débat)
- Bisma Djebaïli
- Zeina Alhaj Kaddour
- Mirko von Kaenel
- Anna Zender
- Philémon Meier
- Robin Domeniconi

L'année 2024 a poursuivi la dynamique positive installée depuis maintenant trois ans au sein du comité, bien que tous les projets envisagés n'aient pas été menés à bien, notamment dans le groupe de travail (GT) communication, où le projet « tchaux-news » n'a pu être finalisé. Cependant, ce GT s'est montré particulièrement productif dans ses autres initiatives.

Du point de vue organisationnel, la structure des groupes de travail n'a pas changé par rapport à l'année précédente. Le comité a réalisé plus d'une vingtaine de projets en 2024, incluant la publication de contenus variés sur Instagram ainsi que l'organisation d'événements destinés à la jeunesse. Ces efforts ont renforcé l'impact et la visibilité du PJ.

Au sein du comité, plusieurs changements ont été notés au cours de l'année 2024, avec trois départs et trois arrivées. Le comité compte ainsi toujours 13 membres, soit le nombre maximal autorisé. Par ailleurs, de nombreuses personnes se sont jointes au PJ à travers les différents GT, apportant un dynamisme et une énergie nouvelle.

La présidence a également évolué, laissant place à une co-présidence. Cette nouvelle organisation a permis une répartition optimale des responsabilités et une coordination renforcée des activités.

En matière de communication, le PJ n'a jamais été aussi productif. De nouveaux contenus ont été créés sur Instagram, rencontrant un franc succès auprès de la communauté. La collaboration avec un studio privé, partenaire en graphisme, continue de se dérouler de manière très satisfaisante, avec notamment la création d'un flyer publicitaire.

Parmi les grands événements de l'année, « Evolutchaux » s'est distingué comme un moment phare, renforçant l'ancrage du PJ au sein de la vie locale.

Parallèlement, le comité a poursuivi son implication dans plusieurs commissions communales, des engagements précieux pour la voix des membres du parlement des jeunes. Ces engagements permettent de représenter activement les intérêts des jeunes, d'établir des liens solides avec les services de la Ville et de valoriser leurs idées dans des discussions stratégiques. À noter qu'une des co-présidente a été intégrée en fin d'année au comité d'organisation de "La Chaux-de-Fonds capitale culturelle", marquant ainsi une reconnaissance du rôle du PJ dans l'organisation socio-culturelle de la ville.

Sur le plan financier, le budget alloué au PJ est resté identique à celui de l'année 2023, à savoir CHF 14'000.-. Les comptes 2024 illustrent une stabilité dans la gestion des dépenses, reflétant la rigueur et l'efficacité du comité.

Projets internes

MERCREDI ET JEUDI DEBATS

En 2024, le PJ a organisé deux débats politiques. Le premier, sous forme de tables rondes, s'est tenu dans le cadre des élections du Conseil communal, tandis que le second a permis des discussions avec des politicien-ne-s sur les sujets des

votations du 9 juin. Ces événements ont offert à la jeunesse une opportunité précieuse de s'informer et de découvrir le monde de la politique de manière accessible. Cependant, la faible affluence soulève des questions sur la stratégie de communication, qui pourrait être optimisée pour attirer davantage de participant-e-s à l'avenir.

BARATHON

La deuxième édition du Barathon a été un immense succès, avec 22 équipes inscrites. Les participant-e-s ont arpenté les bars de La Chaux-de-Fonds, résolvant des énigmes et se défiant à travers des mini-jeux pour accumuler des points. Ce format ludique et convivial a encore une fois conquis les Chauxois-es. Cet événement a de fortes chances d'être organisé à nouveau !

TOURNOI DE PETANQUE

En juin, la troisième édition du tournoi de pétanque a été organisée au terrain du Bois du Couvent par le groupe de travail événementiel. Une dizaine d'équipes se sont affrontées dans une ambiance conviviale et festive tout au long de la journée. Ce rendez-vous estival reste un moment très apprécié, offrant une activité divertissante aux jeunes qui passent leurs vacances à La Chaux-de-Fonds.

EVOLUTCHAUX

L'événement « Evolutchaux » s'est déroulé en deux parties, d'abord au Bar de la Meute, puis à la Maison du peuple. L'idée était de proposer une scène ouverte à divers groupes de musique, attirant plus d'une centaine de personnes. L'ambiance était très chaleureuse et festive, mais la division entre les deux lieux a légèrement fragmenté le public. De plus, un démarrage à 19h à La Meute s'est révélé un peu précocé pour notre public cible. Ces aspects seront à considérer pour de futurs événements.

Pour cet événement, le parlement des jeunes a effectué une recherche de fonds et a été soutenu par la fédération suisse des parlements des jeunes à hauteur de CHF 3'000.-, ce qui a permis de limiter les dépenses liées à cet événement.

VIDEOS INSTAGRAM

Le GT Communication a réalisé une année très productive sur Instagram. La première publication est une vidéo récapitulative du barathon, qui a rencontré un franc succès auprès de notre communauté. Deux épisodes de "Tchaux-News" ont ensuite vu le jour, un concept très apprécié et prometteur pour l'avenir.

Ils ont également documenté le week-end avec tous les membres, offrant une image plus accessible et amusante du PJ, tout en renforçant la cohésion. Le voyage à Mostar avec quatre membres a été l'occasion de partager une vidéo immersive, tout en réalisant quatre vidéos plus politiques, expliquant les élections américaines et les votations de fin d'année. Ce travail varié a permis de toucher un large public et de renforcer notre présence en ligne.

VOYAGE à MOSTAR

Quatre membres du PJ ont eu la chance de partir à Mostar, en Bosnie-Herzégovine, pour suivre une formation sur la communication et les médias. Cette expérience était enrichissante et inspirante, offrant à nos membres de nouvelles compétences et perspectives qu'ils ont pu appliquer au PJ.

AUTRES PROJETS INTERNES

- Organisation d'une plénière hivernale en mars à la tour Espacité.
- Organisation de la Silent party de la Fête de mai.
- Organisation d'une plénière estivale au Parc des Musées.
- Organisation d'un week-end de team-building et de travail en septembre. Ces 3 jours ont permis de mettre en place certains événements et de renforcer la cohésion du comité. Ce week-end a aussi renforcé les liens au sein du comité pour la suite de l'année. Nous avons aussi profité de ce moment pour solliciter la FSPJ qui nous a donné une formation à propos de la communication.
- Participation à la soirée des nouveaux majeurs avec la Ville au mois de novembre.
- Organisation d'une seconde plénière hivernale en décembre à la salle des 4 saisons au camping du Bois du Couvent. Cette plénière a rencontré un franc succès.

Projets externes

En 2024, nous avons encore une fois constaté une forte augmentation des demandes de subventions pour des projets de jeunes : plus d'une quinzaine de sollicitations cette année, ce qui est considérable. Ces subventions sont le symbole d'une jeunesse florissante, dynamique et investie pour faire vivre sa ville. Si cette tendance se maintient, le comité envisage de réfléchir à une augmentation de la part du budget alloué aux subventions, sans que cela se fasse au détriment des autres postes budgétaires. De plus cette année, certaines subventions ont été refusées car les demandeur-se-s ne répondaient pas aux critères d'attribution des subventions.

ART'FACT

« Événement culturel musical et artistique »

Telle est la description du collectif Art'fact pour la demande de subvention. Leur projet vise à donner l'opportunité aux jeunes artistes de se produire et à créer une journée de partage ouvert à toutes et tous. Ils sollicitent un soutien pour l'acquisition d'une table de mixage et le financement des transports.

Soutien financier total : CHF 200.-

Redmoon

« Brièvement, RedMoon est un groupe de musique de la région qui tente d'émerger à plus large échelle. Pour 2024, nous avons un projet d'EP de 5 titres. Nous vous enverrons en annexe notre dossier de présentation contenant toutes les informations à notre sujet. »

Telle est la description du groupe Redmoon pour la demande de subvention. Leur projet consiste à enregistrer et distribuer un EP dans le but de faire avancer leur direction artistique. Le groupe, qui a donné des concerts gratuitement pour le parlement des jeunes, sollicite un soutien pour concrétiser cette initiative.

Soutien financier total : CHF 1200.-

Roundnet

« Tournoi de Roundnet mélangeant professionnels et débutants qui veulent découvrir le sport. »

Telle est la description du projet Roundnet pour la demande de subvention. Leur tournoi a pour objectif de recruter de nouveaux/nouvelles jeunes joueurs/joueuses pour le club et de faire découvrir ce sport unique. L'événement inclura différentes catégories pour attirer une variété de participant-e-s.

Soutien financier total : CHF 300.-

Erzatz

« Festival de musique et d'art vivant, dans la joie et la bonne humeur, à St-Blaise. »

Telle est la description de l'organisation Ersatz pour la demande de subvention. Leur projet permet de rassembler des bénévoles et de promouvoir des activités culturelles dans une ambiance festive.

Soutien financier total : CHF 300.-

Sound System - ETJL (Free Party)

« On est deux jeunes passionnés en train de monter un collectif et un sound system dédié à la musique techno et dub principalement. Le but est d'organiser des soirées dans l'esprit de la free party, mais dans un cadre légal, pour les jeunes de La Chaux-de-Fonds et alentours. La demande de subvention n'est pas pour une soirée, mais pour du matériel afin d'en organiser. »

Telle est la description du collectif Sound System - ETJL pour la demande de subvention. Leur initiative permet de dynamiser la scène musicale locale tout en respectant le cadre légal.

Soutien financier total : CHF 450.-

Événement Légal

« Événement Légal est un festival de rock qui aura lieu le 07 décembre 2024 à La Grange Delux. Quatre groupes de jeunes musicien.ne.s s'y produiront. »

Telle est la description du projet Événement Légal pour la demande de subvention. Cet événement contribue à valoriser les talents locaux et à enrichir l'offre culturelle de la région.

Soutien financier total : CHF 400.-

Crack'Heart

« Nous créons des sticks d'apéro aux goûts et couleurs innovants à base de poudres de fruits et de légumes, avec des saveurs uniques comme framboise-romarin et pesto. En collaboration avec des artisans et artistes locaux, nous valorisons le partage et la convivialité lors des apéros. Notre projet a une durée d'un an et se terminera en été 2025. »

Telle est la description de la mini-entreprise Crack'Heart pour la demande de subvention. Leur mini-entreprise encourage la collaboration avec des artisans locaux.

Soutien financier total : CHF 400.-

6world

« 6world est une marque d'habits qui promeut une mode plus réfléchie et responsable. Concrètement, nous récupérons des habits à La Chaux-de-Fonds. Après les avoir triés, nous valorisons les vêtements invendables en créant des tote bags en collaboration avec des classes secondaires de CDF. Notre activité principale est la vente d'habits sérigraphiés avec Alfaset, organisation que vous connaissez sûrement. »

Telle est la description de la mini-entreprise 6world pour la demande de subvention. Leur projet favorise une mode durable et inclusive tout en sensibilisant les jeunes à des pratiques responsables.

Soutien financier total : CHF 400.-

Special Quest

« Captation audiovisuelle de DJ sets (musique électronique) à l'Ancien Manège à La Chaux-de-Fonds. »

Telle est la description de l'organisation Special Quest pour la demande de subvention. Leur initiative valorise à la fois la culture musicale électronique et le patrimoine local.

Soutien financier total : CHF 300.-

La malédiction du temps

« Un court-métrage de fiction de 15 minutes, tourné au bois du Petit Château. »

Telle est la description du projet La Malédiction du Temps pour la demande de subvention. Leur production met en avant la créativité artistique et les atouts culturels locaux.

Soutien financier total : CHF 600.-

Perspectives 2025

Le PJ poursuit son engagement en faveur de l'éducation civique et politique des jeunes tout en développant une série d'événements festifs et participatifs, qui dynamiseront la jeunesse chaux-de-fonnière. Pour cette année 2025, plusieurs projets ambitieux sont envisagés : l'organisation d'un week-end de ski PJ pour renforcer les liens entre membres, un barathon pour créer un moment convivial et festif ainsi que des tournois de sport destinés à promouvoir la solidarité et la cohésion entre jeunes.

En parallèle, le PJ continuera de maintenir sa présence dans les commissions de la Ville et renforcera ses efforts de communication sur les réseaux sociaux pour accroître la visibilité de ses initiatives et valoriser la participation des jeunes. Ces actions s'inscrivent dans une stratégie visant à rassembler un public encore plus large autour des projets du PJ.

Le comité, renouvelé en décembre 2024, est désormais composé de 13 membres. Bien que marqué par le départ de plusieurs membres clés, le groupe affiche une forte motivation et une belle diversité de profils. Le défi pour 2025 sera d'assurer la continuité et l'efficacité des projets tout en intégrant ces nouveaux talents. La répartition horizontale des responsabilités, mise en place l'an dernier, permettra une meilleure gestion des tâches et un équilibre des charges de travail.

CHANCELLERIE

Principaux faits marquants

La Chancellerie est un service transversal qui a pour mission d'assurer le bon fonctionnement des institutions. Elle représente l'état-major des autorités et accompagne le Conseil général et le Conseil communal dans l'accomplissement de leurs activités. Garante du protocole, elle est en charge de l'organisation des événements officiels ainsi que de la tenue à jour de la réglementation communale.

L'année 2024 a été principalement marquée par le changement de législature ainsi que le traitement d'un référendum et d'une initiative. Les suites de la tempête du 24 juillet 2023 ont également eu un impact sur les activités de la Chancellerie avec l'organisation de plusieurs événements liés à des remerciements ou plantations symboliques d'arbres ainsi que la gestion des soutiens destinés aux personnes faisant face à des coûts non couverts par les assurances.

Équipe de la Chancellerie

En 2024, l'effectif est constitué d'une collaboratrice administrative à 90%, de deux assistantes de direction chacune à 60% et de la chancelière à 90% (3 EPT en tout). Dès le 1^{er} janvier 2025, suite au départ de la collaboratrice administrative, le poste sera occupé par une assistante de direction (mobilité interne). Depuis le mois de janvier 2024, la Chancellerie accueille, en sus, un-e apprenti-e employé-e de commerce (3^{ème} année).

Pour le Conseil général, en plus des tâches accomplies par l'équipe de la Chancellerie, le preneur de son des séances du Conseil général est au bénéfice d'un contrat horaire et les procès-verbaux sont retranscrits par une mandataire.

De plus, une personne rattachée à la Chancellerie et au bénéfice d'un contrat horaire est en charge de la gestion des dossiers de demandes de soutien financier de tiers qui doivent faire face à des coûts non couverts par les assurances suite à la tempête du 24 juillet.

Changement de législature

Le Tourbillon du mois de mars a été consacré aux élections communales. Son élaboration s'est faite en collaboration entre la Chancellerie, le Service à la population et le Service de la communication. Il a permis de présenter l'ensemble des candidat-e-s ainsi que d'inciter la population à se rendre aux urnes en donnant notamment différentes explications utiles.

En prévision de la constitution du Conseil général, un document résumant l'ensemble des instructions de la Chancellerie destinées aux personnes élues au Conseil général a été élaboré et transmis aux personnes concernées. De nombreuses démarches administratives découlent de cette constitution en particulier la mise à jour des adresses électroniques, des listes et des documents.

Le changement de législature implique également le fait de renommer l'ensemble des commissions communales.

Pour le Conseil communal, en plus des démarches administratives et informatiques, le changement de législature a principalement impliqué plusieurs mesures de communication en lien avec la nouvelle composition des dicastères ainsi que l'accompagnement de l'élaboration du programme de législature.

Enfin, un changement de législature génère un travail d'archivage pour la Chancellerie. En collaboration avec les Archives de la Ville et la Bibliothèque, les documents (PV, courriers), liés à la législature écoulée ont été conditionnés, dans le cas des PV reliés, en prévision de leur versement aux Archives.

Activités liées à la tempête du 24 juillet 2023

La Chancellerie gère les demandes de soutiens émanant de tiers (privé-e-s, associations, autres) sollicitant des soutiens financiers suite à la tempête du 24 juillet 2023. Les montants ont été mis à disposition par la Chaîne du Bonheur et la Croix-Rouge et l'ensemble du processus a été élaboré en collaboration avec fondssuisse (Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles). Un Comité de répartition a été mis en place pour le traitement de ces demandes.

Composition du Comité de gestion des soutiens de solidarité :

- M. Didier Berberat, président
- Mme Tabea Wäfler, chargée de programmes en Suisse, la Chaîne du bonheur
- Mme Stéphanie Werder, responsable de l'action sociale en Suisse, la Chaîne du bonheur
- M. Wim Nellestein, responsable de projet, Croix-Rouge suisse
- Mme Alexandra Cropt, Fondssuisse
- Mme Anouk von Allmen, cheffe du Service communal de l'action sociale (SCAS)
- M. Patrick Jobin, chef du Service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME)
- Mme Floriane Mamie, chancelière.

En 2024, le Comité s'est réuni à 5 reprises et a octroyé des soutiens à hauteur totale de CHF 101'251.75 pour 28 bénéficiaires. Certains dossiers sont encore en cours et seront traités en 2025.

Parallèlement, la coordination des différents soutiens financiers a été assurée par des contacts avec les donateurs. La Chancellerie a notamment été chargée de l'organisation et de la mise en œuvre des remerciements sous forme de courriers ou d'autres actions vis-à-vis des donateurs.

Perspectives 2025

En 2025, la Chancellerie accueillera une nouvelle assistante de direction. Sous réserve des élections cantonales, une cérémonie en l'honneur du 1^{er} citoyen cantonal est prévue. La réflexion sur l'organisation des commissions souhaitée par le Conseil général sur proposition du bureau (motion 24.049) occupera également la Chancellerie.

Secrétariat du Conseil communal

En 2024, le Conseil communal a tenu 45 séances dont la séance constitutive de la législature 2024-2028, deux au vert (l'une pour le budget 2025 et l'autre pour le programme de législature) et deux uniquement consacrées aux courriers et aux affaires courantes durant les vacances d'été. La rédaction des procès-verbaux du Conseil communal a été assurée par la chancellerie et, dans un cas, par une assistante de direction de la Chancellerie.

Statistiques de la gestion du courrier du Conseil communal

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Courriers reçus	1'152	1'270	950	967	1'036	1'169	1'005	880	621	662
Courriers envoyés	513	502	270	298	287	338	308	290	203	305

Le nombre de courriers envoyés ne tient pas compte des envois en nombre (publipostage), par exemple, pour les invitations aux événements. Concernant les courriers de remerciements suite aux donations liées à la tempête, seuls les courriers personnalisés sont comptabilisés.

La Chancellerie a, en outre, organisé les rencontres entre le Conseil communal et ses partenaires, et la chancellerie a accompagné l'exécutif lors de ses sorties officielles *in corpore* (voir chapitre "relations extérieures" du Conseil communal).

Secrétariat du Conseil général

La chancellerie a assuré l'accompagnement de la présidence du Conseil général et a assisté aux 11 séances du Conseil général ainsi qu'à 4 séances du bureau. Ce dernier a mené à bien un projet de toilettage du Règlement général concernant le secret de commission, le vote de la présidence et la possibilité, pour le Conseil communal, de prendre des décisions en cas d'urgence par voie de circulation. Le projet d'arrêté a été accepté par le Conseil général lors de sa séance du 27 août.

La nouvelle législature a débuté avec un nouveau matériel pour la prise de son. L'achat de ce matériel a nécessité, au préalable, plusieurs analyses comparatives des systèmes utilisés dans d'autres collectivités publiques ainsi que des tests, principalement menés par le preneur de son. Le nombre plus important de micros ainsi que leur type permet d'obtenir une meilleure qualité de son et facilite ainsi la retranscription du procès-verbal.

Une soirée réunissant les ancien-ne-s président-e-s du Conseil général a eu lieu le 27 septembre.

Protocole et réceptions

Les principales cérémonies régulières suivantes ont été organisées par la Chancellerie en 2024 :

Date	Événement
21 février	Accueil des nouveaux habitants et nouvelles habitantes
28 mars	Rencontre des anciens et anciennes membres du Conseil communal
25 septembre	Personnes ayant atteint l'âge de l'AVS
27 novembre	Naturalisé-e-s
29 novembre	Nouveaux et nouvelles majeur-e-s
05 décembre	Jubilaires de l'administration communale
12 décembre	Nouveaux et nouvelles retraité-e-s de l'administration communale

La formule de la cérémonie pour les jeunes atteignant l'âge de la majorité a notamment été revue en collaboration avec le Service de la jeunesse. Elle se déroule désormais au Temple allemand puis est suivie de la projection d'un film à l'ABC.

Se sont ajoutés les principaux événements suivants :

Date	Événement
25 janvier	Soirée avec le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel en remerciement de leur donation suite à la tempête du 24 juillet 2023
1 ^{er} Mars	Hôte d'honneur lors de la marche du 1 ^{er} Mars
30 mars	Festivités en l'honneur du titre de champion de Swiss league du HCC

15 avril	Plantation symbolique du 1 ^{er} arbre de la Ville de Genève
06 mai	Plantation de l'arbre offert par ForêtNeuchâtel
17 mai	Accueil de la commission financière de la Ville de Genève
22 juin	Torrée pour le personnel ayant œuvré durant la tempête du 24 juillet 2023
06 août	Accueil de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la Plage des six pompes
13 septembre	Plantation symbolique du premier arbre offert par la Ville de Winterthur
06 novembre	Rencontre des 9 exécutifs des Montagnes neuchâteloises
16 décembre	Participation du Conseil communal à l'émission Cœur à Cœur en direct depuis la Place du marché

Le vin d'honneur a été octroyé à 140 reprises.

Droits politiques

Initiatives et référendums

L'initiative : "*piétons, stationnement, mobilité : au peuple de décider !*" lancée en novembre 2023 a recueilli le nombre de signatures nécessaires à son traitement (arrêté du Conseil communal du 24 mai). Un rapport au Conseil général a été préparé en collaboration avec les Affaires juridiques sur la base d'un avis de droit externe. Lors de sa séance du 28 octobre, le Conseil général a déclaré l'initiative irrecevable.

La politique de stationnement acceptée le 14 novembre 2023 a fait l'objet d'un référendum qui a recueilli le nombre de signatures nécessaires (arrêté du Conseil communal du 10 janvier). Une votation communale a ainsi dû être organisée et a eu lieu le 9 juin. La population a refusé les deux arrêtés soumis au vote.

Pétitions

Trois pétitions ont été déposées :

- Le 23 janvier, *installation d'un conteneur à déchets dans la zone est du bassin versant 174*, munie de 23 signatures
- Le 19 septembre, *pour un aménagement du trafic, de la sécurité et de la tranquillité des riverains et voisins du boulevard de la liberté*, munie de 96 signatures
- Le 7 octobre, *pour la modification du trajet TRN quartier est*, munie de 183 signatures

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Effectif

L'effectif du Service de la communication est stable et se compose d'un chef de service à 100 %, d'une webmaster technique à 70 %, d'une graphiste-photographe à 70 %, d'un créateur de contenus numériques à 50 %, d'un rédacteur à 50 %, ainsi que d'un stagiaire médiaticien à 50 %.

Activités du service

En tant que service transversal, les prestations fournies aux autres départements sont vastes : réalisation d'affiches/brochures/flyers, rédaction/relecture/envoi de communiqués de presse, organisation de conférences de presse, mise à jour du site Internet de la Ville, gestion des médias sociaux, réalisation de photographies et vidéos ou encore rédaction et mise en page du journal officiel de la Ville, Le Tourbillon.

À ces tâches promotionnelles s'ajoutent divers mandats, comme la formation continue d'une soixantaine de contributeurs et contributrices du site Internet de la Ville, la gestion des abonnements et du matériel pour la téléphonie (CMN professionnel) ou encore la facturation des photocopies des impressions réalisées par des personnes externes à la Ville.

L'engagement des collaborateurs et collaboratrices du Service de la communication est également au niveau événementiel, par leur intégration au sein de divers comités d'organisation, tels que la Fête de mai, les Family Games, la Fête de l'urbanisme horloger, les Quartiers en fête ou encore la Biennale du Patrimoine Horloger.

Parmi les projets majeurs à signaler en 2024 :

- Conception graphique et coordination de la communication de la Biennale du Patrimoine Horloger (programme officiel, dossier de sponsoring, affiches, affichage numérique dans les gares et aéroports, campagnes de communication en ligne, etc.) ;
- Conception de l'identité visuelle de la Fête de mai (affiches, prospectus, etc.) ainsi que la gestion musicale de la grande scène ;
- Préparation à la refonte du site Internet de la Ville (2025), avec en amont le tri manuel des 3'300 pages du site web, afin d'en réduire le nombre ;
- Mise en place de la campagne "anti-littering" (déchets sauvages), en collaboration avec une agence de communication locale (affichage public, vidéos sur les réseaux sociaux et dépose d'un tas de déchets au pied de la tour Espacité lors d'une conférence de presse) ;
- Lancement d'une newsletter électronique interne (infolettre), biannuelle, destinée à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Ville. Cette demande émane d'un sondage interne, à l'intention des cadres de l'administration, qui avaient notamment proposé ce nouvel outil de communication. Types d'articles publiés : présentation de divers services, annonce d'événements, etc. ;
- Réalisation de la campagne de communication au sujet des mesures hivernales (flyers et affiches). Objectif : expliquer à la population ce que sont ces mesures, leur application, les risques en cas de non-respect (amendes, etc.). Ce mandat a été réalisé en collaboration avec la voirie et la Sécurité publique ;
- Organisation et tenue de la journée d'accueil des élections communales à l'Hôtel de Ville (espace médias, catering, etc.) ;
- Organisation médiatique de la visite de la Conseillère fédérale, dans le cadre de la manifestation de La Plage des Six Pompes (conférence de presse, etc.).

Contacts médias

La collaboration active avec les médias régionaux se poursuit avec, comme objectif principal et continu, la valorisation de leurs contenus et l'instauration d'un cercle vertueux. Dans la pratique, une revue de presse quotidienne se fait sur les pages Facebook et LinkedIn de la Ville, avec un partage d'articles positifs concernant la commune et ses proches environs.

Les médias ont reçu en 2024 une septantaine de communiqués de presse et ont assisté à une vingtaine de conférences de presse.

Il est à noter que les médias régionaux sont soutenus financièrement via le Service de la communication, par l'achat régulier d'annonces dans leur titre respectif.

Médias sociaux

La communication de la Ville sur les réseaux sociaux ne cesse de se renforcer, ces médias restant prioritaires dans le domaine promotionnel et informationnel.

La page Facebook a pour ligne éditoriale le partage d'actualités régionales positives, en provenance des médias, mélangées à celles produites par le Service de la communication ou encore émanant d'autres entités (canton de Neuchâtel, milieux culturels, sportifs et associatifs, etc.). Le nombre de fans est passé de 19'661 fin 2023 à 20'223 fin 2024, soit une progression de 2.9 %. Un chiffre encourageant en vue de la relative perte de notoriété de ce média social.

La page Instagram de la Ville poursuit sa croissance, notamment grâce à des contenus à valeur ajoutée, tels que des vidéos (reels), le partage de photos de tiers, l'organisation de concours ou encore la publication quotidienne de stories. Le nombre d'abonné-e-s est passé de 9'213 fin 2023 à 10'027 fin 2024, soit une croissance de 8.8 %.

La page LinkedIn, principalement dédiée à l'économie régionale, continue sa nette progression, de 5'795 abonné-e-s fin 2023, elle en comptabilise 7'802 fin 2024, soit une amélioration de 34.6 %.

Le Tourbillon, journal officiel de la Ville

Le journal officiel de la Ville, distribué mensuellement (11 éditions de 21'200 exemplaires), ainsi que son pendant numérique *letourbillon.ch*, restent de solides vecteurs de communication pour la commune.

Ce média met en relief les événements phares, explique les politiques mises en œuvre et donne la parole aux acteur-trice-s qui font la ville : associations (sportives, culturelles ou autres), commerçant-e-s, services de la Ville, autorités politiques ou encore citoyen-ne-s.

Fin 2024, le site Internet *letourbillon.ch* comptabilise près de 500 articles, référencés par les moteurs de recherche (Google, etc.), permettant ainsi de faire rayonner la bouillonnante vie locale au-delà de nos frontières communales. À ce chiffre s'ajoute mensuellement une quinzaine de nouveaux articles. Ce sont environ 32'000 vues qui sont comptabilisées chaque année.

Perspectives 2025

Refonte du site Internet de la Ville

Avec plus de 3'000 pages proposées et un référencement optimal sur les moteurs de recherche, le site de la Ville reste un vecteur fort d'information et de communication.

En vue d'une refonte complète de ce portail, vieillissant et ne répondant plus aux critères actuels tant techniques qu'ergonomiques, une "cure d'amaigrissement" du nombre de pages a été entamée en 2024 ; l'objectif étant de réduire d'au moins un tiers le nombre de pages, en supprimant celles non consultées, en déshérence, voire erronées. Une étape indispensable avant de pouvoir passer à une nouvelle version du site Internet.

Un Comité de pilotage sera créé, courant 2025, dans le but de redéfinir les objectifs du site, ses audiences, les contenus souhaités, son ergonomie et design ou encore ses fonctionnalités. Un appel d'offres public sera ensuite lancé.

Site Internet promotionnel

En parallèle de la refonte du site Internet de la Ville, un site promotionnel sera mis en ligne, courant 2025.

Réalisé par une agence web chaux-de-fonnière, sous l'impulsion et la coordination du Service de la communication et en proche collaboration avec les services de la Ville, ce site promotionnel se distingue de celui institutionnel. Avec un objectif clair de domiciliation, ses contenus promotionnels se destinent en priorité aux non-résident-e-s.

Afin de lui faire rencontrer son public cible et ses prospects, des campagnes de communication digitales seront organisées, notamment sur les réseaux sociaux et les moteurs de recherche. Le ciblage se fera notamment auprès d'employé-e-s spécialisé-e-s, de jeunes couples ou encore de jeunes retraité-e-s, sur une zone géographique limitrophe, principalement romande et française.

Sécurité, sports et santé (DSESS)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rétrospective de l'année 2024

Désireuse de maintenir le cap fixé il y a trois ans déjà, à savoir réaliser les missions confiées avec proportionnalité tout en favorisant un rapprochement avec la population, la Sécurité publique a également pu mener à bien, durant l'année écoulée, de nombreux projets qui participent à améliorer la qualité de ses prestations. Un bilan, non exhaustif, peut notamment être dressé dans ce préambule.

En premier lieu, la Sécurité publique a pris note de la volonté populaire de ne pas poursuivre les travaux visant à toiletter la réglementation communale en matière de stationnement à usage public, aujourd'hui en vigueur, à la suite du refus via les urnes par la population. Impliquée dans les nombreuses commissions à ce sujet, la Sécurité publique a pu néanmoins apporter son expertise aux différents groupes de travail concernés par le projet, en œuvrant activement et avec intérêt à la réalisation du rapport.

En second lieu, un effort de rationalisation a été consenti, en dotant les agent-e-s d'outils performants. Ainsi, deux applications ont été mises à disposition des collaborateur-trice-s : "MACS" application permettant de consulter et interfacer plusieurs bases de données métier depuis le téléphone portable ainsi que "ThreemaWork", une messagerie instantanée sécurisée, d'ores et déjà plébiscitée par de nombreux corps de police. Ces outils permettent non seulement un travail plus rapide, tout en garantissant un haut niveau de protection des données lors d'échanges d'informations entre agent-e-s, mais aussi un traitement plus efficace des affaires. Il est également à mentionner la généralisation des amendes d'ordre munies d'un code QR aux communes mandataires, soit La Sagne, Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz, introduite et gérée par la Sécurité publique.

Parallèlement à la modernisation de ses outils, la Sécurité publique a pu mettre sur pied, en collaboration avec son homologue de la ville de Neuchâtel, une formation à la régulation du trafic, principalement dédiée aux aspirant-e-s de la Police neuchâteloise, aux sociétés de sécurité privée et aux auxiliaires de circulation mobilisé-e-s par les corps de Sécurité publique communaux.

Durant l'année écoulée, les habitant-e-s de notre ville ont pu prendre la mesure des nombreux chantiers de réaménagement urbain dont notamment le Grand-Pont ou l'avenue Léopold-Robert. Ces derniers ont régulièrement nécessité l'intervention de la Sécurité publique, qu'il s'agisse de la mise en place d'un dispositif de sécurité ou d'actions plus ponctuelles comme la régulation du trafic en fonction des besoins spécifiques du chantier ou l'arrivée de convois exceptionnels. Le projet de revitalisation de la place du Marché a, quant à lui, particulièrement occupé les collaborateur-trice-s de la Sécurité publique puisqu'il a nécessité le déplacement du marché sur la place de la Carmagnole et ses alentours durant plusieurs mois. Les moyens nécessaires ont été consacrés afin que les marchand-e-s tout comme les client-e-s puissent profiter du marché bihebdomadaire dans les meilleures conditions possibles.

Tout en s'acquittant des tâches d'ordre sécuritaire, la Sécurité publique a également poursuivi le développement du lien social, en allant à la rencontre de la population chaux-de-fonnière et des différent-e-s acteur-trice-s qui la composent. Les agent-e-s ont notamment présenté le service et ses missions à différents publics tels que la clientèle du restaurant social EKIR, les enfants dans le cadre d'une soirée "Smala" organisée par le Service de la jeunesse ou lors d'une soirée avec des membres de la communauté africaine. Non contente d'aller à la rencontre de la population, la Sécurité publique a également accueilli dans ses locaux, des enfants de l'école albanaise (nouvellement fondée cette année) ainsi que trois jeunes adolescentes dans le cadre de la journée "Futur en tous genres". À cela s'ajoute plusieurs points de contact organisés avec les organisateur-trice-s de manifestations publiques ou des commerçant-e-s du centre-ville pour la transmission d'informations ciblées.

Sur le plan des dénonciations pénales et des autres sanctions administratives, les actions orientées, le quadrillage efficient du plan de stationnement ainsi que l'efficacité du personnel uniformé sur le terrain ont permis de dégager un chiffre des plus exceptionnels sur les cinq derniers exercices (30'841 amendes en 2024 / 28'000 amendes en moyenne depuis 2020). Si ce chiffre peut certes laisser quelque peu songeur sur le respect des règles par certain-e-s usager-ère-s, il reflète néanmoins un engagement total des collaborateur-trice-s dans une parfaite proportionnalité dans son application, le nombre de réclamations étant resté, quant à lui, relativement mineur.

Comme à l'accoutumée, la Sécurité publique a participé activement au bon déroulement de nombreuses manifestations. Aux traditionnels rassemblements tels que la Fête de Mai, la Trotteuse-Tissot, le cortège des promotions ou La Plage des Six Pompes - qui était attendue avec impatience après l'annulation malheureuse de l'édition 2023 - on peut notamment mentionner les dispositifs de sécurité mis en place lors de certains matchs de l'EURO 2024 et l'accompagnement administratif fourni aux organisateur-trice-s des Jeudredis bleus.

Finalement, l'année 2024 a vu également la Sécurité publique communiquer davantage sur ses actions. Persuadée du bien fondé d'annoncer les perturbations de trafic et de stationnement, l'accent a également été mis sur la valorisation des rencontres organisées tout au long de l'année. Constatant des effets bénéfiques de cette stratégie de communication, cette dernière sera naturellement poursuivie à l'avenir.

Articulation du service

Effectif du personnel de la Sécurité publique

L'effectif des postes au 31 décembre 2024 est le suivant :

Fonction	EPT	Nb de collaborateur-trice-s
Chef de service	1 EPT (100 %)	1
Adjoint au chef de service	0.8 EPT (80 %)	1
Responsable administratif	1 EPT (100 %)	1
Responsable du secteur des agent-e-s et de la planification	1 EPT (100 %)	1
Gestionnaires des agent-e-s	2 EPT (200 %)	2
Chargée chantiers	0.8 EPT (80 %)	1
Agent-e-s de Sécurité publique	16.5 EPT (1'650 %)	17
Assistant-e-s administratif-ve-s	1.9 EPT (190 %)	2
Réceptionnistes	2.7 EPT (270 %)	3
Apprentie	Aucun-e apprenti-e pour cette année.	
Total	27.7 EPT	29 collaborateur-trice-s

Au 31 décembre 2024, la Sécurité publique totalise un effectif de 27.7 EPT (29 collaborateur-trice-s) contre 30.4 EPT (32 collaborateur-trice-s) au 31 décembre 2023.

Cette différence de -2.7 EPT s'explique par les mouvements suivants :

- Aucun-e apprenti-e n'a été affecté-e pleinement sur l'année 2024 (-1.0 EPT). Un poste est prévu pour 2025 ;
- Un poste d'agent-e de sécurité publique à 100 % est à repourvoir début 2025 (-1.0 EPT) ;
- À la suite du départ de deux titulaires (une collaboratrice à 90 % et une autre à 20 %), un nouveau réceptionniste a été engagé à 100 % (-0.1 EPT) ;
- Engagement d'un adjoint au chef de service au 1^{er} février 2024 à 80 % en lieu et place d'un 100 % (-0.2 EPT) ;
- Jeune maman, une agente de sécurité publique a réduit son taux d'activité de 100 % à 60 %. Dans l'impossibilité d'augmenter un-e autre agent-e de sécurité publique en compensation, pour l'heure, cette réduction n'a pas été compensée dans l'effectif global (-0.4 EPT).

En conclusion, en ne tenant pas compte des deux premiers postes précités qui seront rapidement complétés, il peut être constaté une économie de 0.7 EPT sur l'année 2024 (-0.1 EPT réceptionniste + -0.2 EPT adjoint au chef de service + -0.4 EPT agent-e de sécurité publique).

Le service sera pleinement opérationnel dès que l'effectif sera au complet.

Effectif du personnel, à l'heure

Patrouilleur-euse-s scolaires

Cet effectif est géré par le secteur administratif et se compose de 41 patrouilleur-euse-s scolaires présent-e-s sur 27 postes répartis aux abords des collèges et sur les chemins fréquemment utilisés par les enfants se rendant à l'école.

Auxiliaires de circulation

24 auxiliaires de circulation, mobilisé-e-s à l'heure, font partie intégrante de l'effectif de la Sécurité publique.

En 2024, la mobilisation de ce personnel a généré 180 heures de travail pour des engagements d'envergure sur le territoire communal. Cette faible mobilisation des auxiliaires, par rapport à l'année précédente, s'explique notamment par l'absence de manifestations nécessitant la mise en place d'un important dispositif sécuritaire telle que la Braderie ou le Tour de Romandie.

Formation du personnel et instruction à l'externe

En 2024, deux aspirants de la Sécurité publique ont suivi avec succès, la formation donnée à l'école de police de Savatan.

Par ailleurs, il est également à noter que la Sécurité publique a dispensé près de 34 heures de formation relative à la régulation du trafic aux aspirant-e-s de la Police neuchâteloise. En outre, elle a également donné, en collaboration avec la Sécurité publique de la ville de Neuchâtel, 24 heures de formation dans le même domaine, aux collaborateur-trice-s de sociétés de sécurité privée.

Activités du service

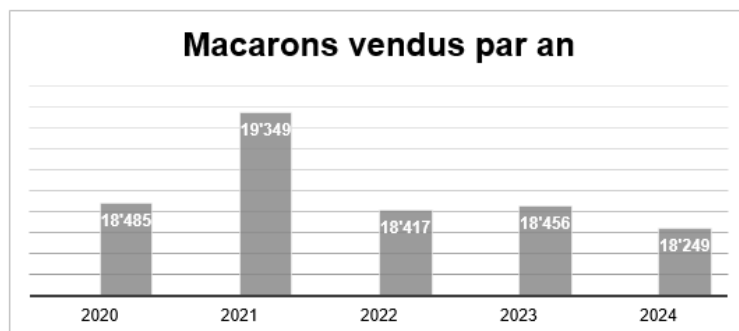
Politique de stationnement

La gestion opérationnelle de la politique de stationnement, entrée en vigueur au 1^{er} novembre 2020, incombe à la Sécurité publique. Elle représente une charge stratégique importante pour le service. En effet, cette tâche comprend l'émission ainsi que le renouvellement des différents types de macarons de stationnement, la gestion des parcomètres (prélèvement monétaire, maintenance, gestion des canaux numériques, etc.) ainsi que le contrôle général du plan de stationnement sur le terrain.

Pour l'heure, cette dernière est amenée à perdurer sous sa forme actuelle. En effet, le 9 juin 2024, la population chaux-de-fonnière a dit deux fois non aux arrêtés du Conseil général concernant une demande de crédit (à 76.51 %) et une refonte du règlement concernant la nouvelle politique de stationnement (à 75.66 %) qui étaient combattus par référendum.

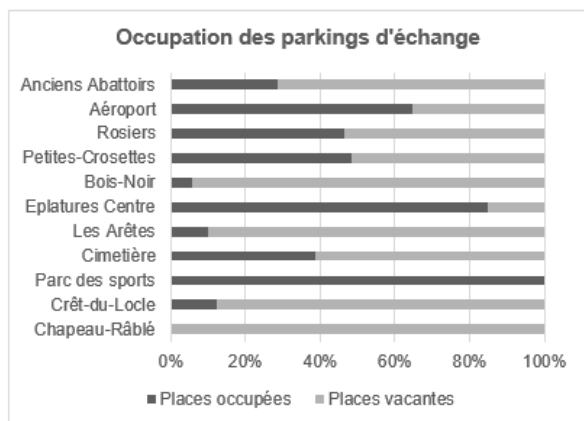
Statistique globale du nombre de macarons vendus en 2020-2024

Cette statistique comprend l'ensemble des macarons vendus sur les cinq dernières années.

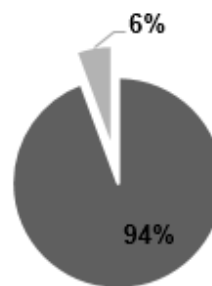


Statistique du nombre de macarons "parking d'échange" vendus en 2024

Les opérations de renouvellement des macarons étant quotidiennement en cours, les chiffres mentionnés ci-dessous évoluent de jour en jour mais représentent néanmoins une tendance des macarons en cours de circulation.



Ratio des ventes en parking d'échange / Parking d'échange Onde Verte



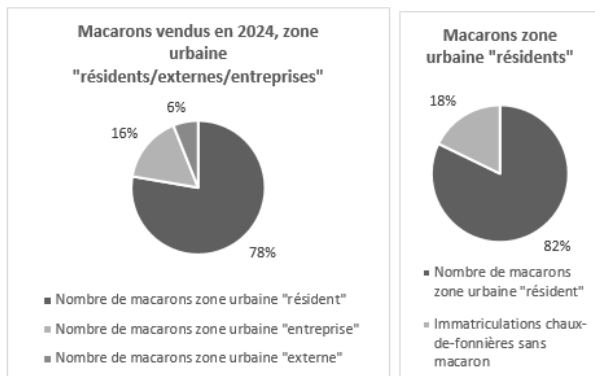
DONNÉES - OCCUPATION DES PARKINGS D'ECHANGE au 31.12.2024			
Libellé	Places occupées	Places vacantes	Total
Chapeau-Râblé	0	15	15
Crêt-du-Loche	2	14	16
Parc des sports	15	0	15
Cimetière	7	11	18
Les Arêtes	2	18	20
Eplatures Centre	17	3	20
Bois-Noir	2	32	34
Petites-Crosettes	16	17	33
Rosiers	26	30	56
Aéroport	42	23	65
Anciens Abattoirs	28	70	98
Gare de l'Est	4	2	6
TOTAUX :	161	235	396

MACARONS PARKING D'ECHANGE VENDUS EN 2024 (annuels et mensuels cumulés)

Libellé	Nombre
Macarons parking d'échange	368
Macarons parking d'échange - Onde Verte	22

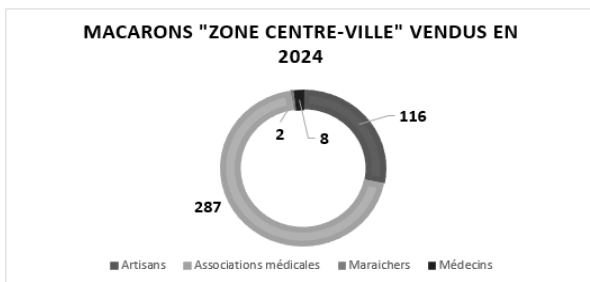
TOTAL : 390

Statistique du nombre de macarons "zone urbaine" et "zone centre-ville" vendus en 2024

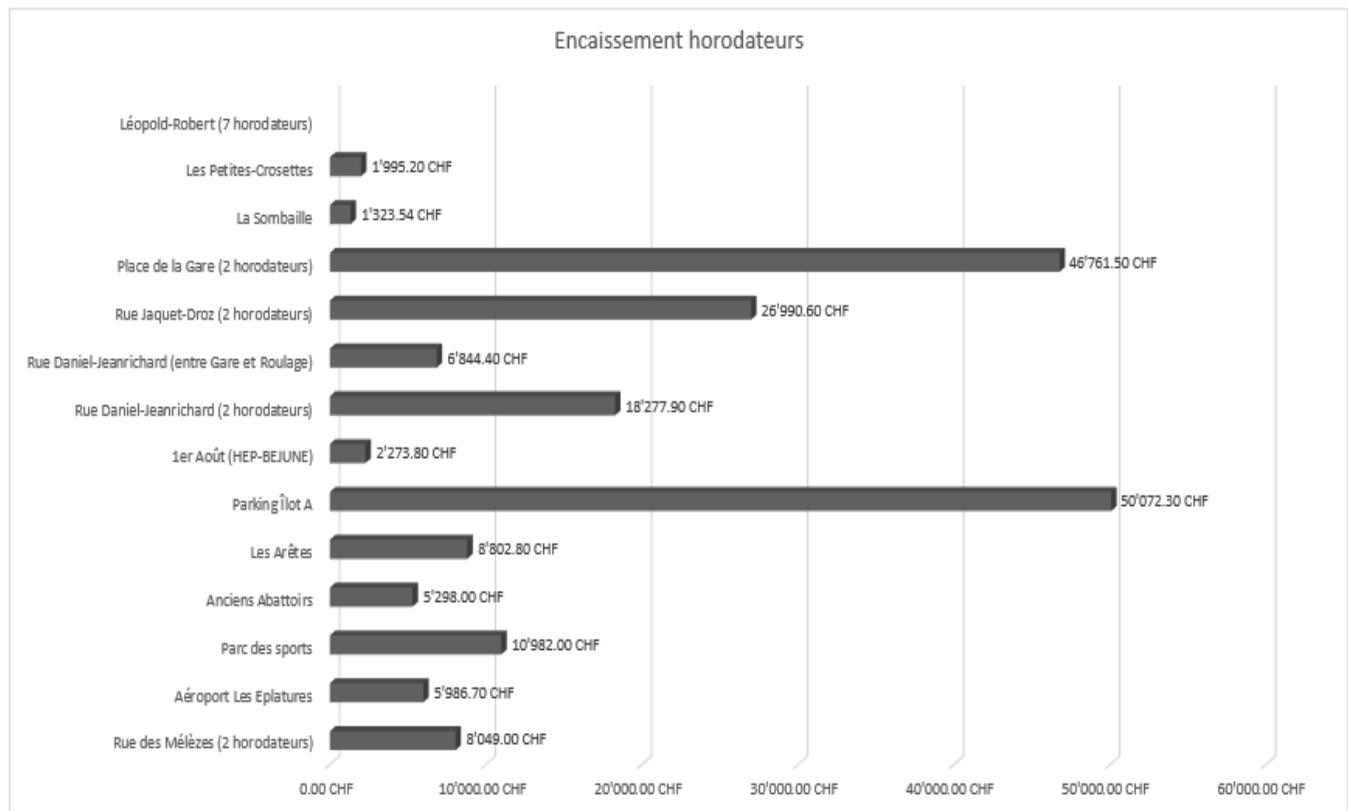


DONNEES - MACARONS "ZONE URBAINE" VENDUS en 2024	
Libellé	Nombre
Nombre d'immatriculations chaux-de-fonnières	19283
Nombre de macarons zone urbaine "résident"	13524
Immatriculations chaux-de-fonnières sans macaron	2929
Nombre de macarons zone urbaine "entreprise"	2830
Nombre de macarons zone urbaine "externe"	1053

*Etat au 31.12.2024



Encaissements des parcomètres



Les sept parcomètres situés sur l'avenue Léopold-Robert figurent dans le présent graphique à titre indicatif, ces derniers allant être mis en fonction au début de l'année 2025.

Dénonciations

En 2024, la Sécurité publique a traité les infractions suivantes :

- 30'841 amendes d'ordre, soit une augmentation de plus de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation importante est due à trois facteurs : des effectifs quasi complets tout au long de l'année avec un quadrillage efficace du plan de stationnement, l'absence de manifestations publiques d'envergure – dégageant de fait des ressources – et la mise en place d'actions répressives ciblées ;
- 102 dénonciations simplifiées ;
- 8 rapports de police/mandats d'investigation. Ce point est très variable et dépend des sollicitations du Service cantonal de la population et de certaines contestations de dénonciations.

Gestion des manifestations publiques

L'année 2024 a été une année riche en événements tant sportifs que culturels de petite et moyenne ampleur. Les besoins en service d'ordre pour les manifestations publiques ont représenté 534 heures, soit une diminution de 50 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse notable s'explique, à l'instar des auxiliaires de circulation, par l'absence de manifestations de grande envergure.

Outre le travail effectué sur le terrain, la gestion des manifestations publiques et la location du domaine public représentent une charge de travail conséquente pour le secteur administratif. Les préavis communaux rédigés à l'attention des services cantonaux compétents et les décisions d'usage accru du domaine public ont représenté 307 dossiers en 2024.

Gestion des restrictions de parage durant l'hiver (mesures hivernales)

Durant la période hivernale, le parage des véhicules sur la voie publique est soumis à des restrictions de stationnement applicables en fonction des conditions climatiques du 1^{er} novembre au 15 avril. Pour garantir le déneigement par les engins du Service des espaces publics (SEP), la Sécurité publique veille au respect de ce régime particulier.

L'hiver 2023-2024 a demandé un engagement important de la Sécurité publique puisqu'il a nécessité neuf sorties pour un total de 308 heures. 3'136 amendes d'ordre ont été émises et quelques mises en fourrière ont été prononcées dans le cadre de cette mission.

Commandements de payer

Depuis fin 2017, la distribution des commandements de payer (CP) a été externalisée à une entreprise privée.

Durant l'année 2024, 17'723 CP ont été transmis à la Sécurité publique par l'Office cantonal des poursuites (15'439/2023, 13'871/2022, 15'064/2021).

Actes judiciaires et retraits de plaques

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur la police (LPol), ces deux activités ont été remises à charge des communes.

Depuis 2017, les actes judiciaires sont délivrés par la même entreprise privée que pour les CP. 729 actes judiciaires ont été transmis au service pour distribution.

Quant aux retraits de plaques ordonnés par le SCAN, ceux-ci sont au nombre de 156.

Mandats de prestations

Depuis 2015, la Sécurité publique est active sur le territoire de La Sagne, des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz pour y assurer des missions de sécurité publique détaillées ci-après pour chaque commune.

Si les redevances des notifications d'actes administratifs et des retraits de plaques ainsi que le produit des amendes d'ordre émises par les agent-e-s de la Sécurité publique sont reversés entièrement aux communes mandataires, il est néanmoins constaté que la rémunération de cette prestation couvre totalement les charges induites par la mobilisation du personnel uniformé.

La Sagne

Ce mandat représente 30 heures annuelles dévolues au contrôle du stationnement, aux notifications d'actes administratifs et à la gestion de manifestations sur le territoire communal. Cependant, pour l'année 2024, 60h30 ont été effectuées ; l'augmentation se justifie par le nombre croissant de commandements de payer à notifier auprès de débiteur-trice-s du village.

Les Ponts-de-Martel

Ce mandat est constitué de contrôles de stationnement (comprenant également les restrictions de parcage durant la période hivernale), de notifications d'actes administratifs et de gestion de manifestations. Aucun quota d'heures n'est signifié formellement dans le mandat. Généralement, environ une centaine d'heures sont effectuées chaque année ; pour l'année 2024, le nombre d'heures effectuées s'élève à 62.

Brot-Plamboz

Ce mandat représente 10 heures annuelles constituées de contrôles de stationnement, de notifications d'actes administratifs et de gestion de manifestations. Cependant, pour l'année 2024, 50 heures ont été effectuées ; l'augmentation se justifie par le nombre croissant de commandements de payer à notifier auprès de débiteur-trice-s du village.

Gestion relevant de la police administrative

La Sécurité publique délivre une quantité importante d'autorisations relevant de la police administrative, de diverses requêtes concernant le domaine public ou étroitement liées à des règlements communaux.

Occupation du domaine public communal

Terrasses : 104 terrasses représentant près de 4'203 m2 alloués

25 autorisations délivrées

Établissements publics : 248 dont 28 préavis par la Sécurité publique pour de nouveaux-elles exploitant-e-s

Permissions tardives

des établissements publics : 156

A ce chiffre s'ajoute les établissements publics qui ont bénéficié de la nuit libre lors de la Saint-Sylvestre, soit une permission tardive générale qui ne nécessite pas de demande particulière auprès de la Sécurité publique.

Panneaux mobiles/étalages : 124

Feu d'artifice autorisé : 1

Banderoles publicitaires: 54 autorisations délivrées
Matches au loto organisés : 8 matchs prévus, dont 1 annulé

Gestion du port de Maison-Monsieur

La Sécurité publique est en charge de l'amarrage et du dépôt de bateaux de plaisance au port de Maison-Monsieur.

Places à disposition : 53
Place vacante : 0
Liste d'attente : 2 demandes en suspens
Résiliations : 4 résiliations

Marché bihebdomadaire

L'organisation et la gestion du marché incombe à la Sécurité publique. Le service définit notamment les attributions des places, encaisse les taxes d'occupation du domaine public et organise les éventuels redimensionnements du marché lorsque des manifestations publiques ou travaux mobilisent la place du Marché.

2024 fût une année bien chargée en ce qui concerne la gestion administrative du marché. Les travaux de réfection de la place du Marché ont en effet nécessité le déplacement de ce dernier sur la place de la Carmagnole, le passage Léopold-Robert et la place de l'Hôtel-de-Ville pendant plusieurs mois.

Durant l'année, 101 marchés ont été organisés et ces derniers ont généré l'encaissement de CHF 36'480.00.

Objets trouvés sur la voie publique

La Sécurité publique est compétente pour gérer toute chose trouvée sur la voie publique ou rapportée à son guichet. En 2024, 756 objets trouvés ont été traités par le service.

Taxis

Chaque compagnie de taxis doit être au bénéfice d'une concession écrite délivrée par le Conseil communal pour exploiter un service de taxis sur le territoire de La Chaux-de-Fonds. Deux types de concessions sont actuellement existants : concession A (avec permis de stationnement sur les places de parc officielles réservées aux taxis) et concession B (sans permis de stationner sur la voie publique).

Au 31 décembre 2024, il est fait état du recensement suivant :

Concessions A : 5

- Nombre de chauffeur-euse-s : 37
- Nombre d'immatriculations : 24

Concessions B : 5

- Nombre de chauffeur-euse-s : 10
- Nombre d'immatriculations : 8

Gestion des chantiers, des échafaudages et de la sanction des biens-fonds privés

Bennes, grue/nacelles, autres	136
Gestion des échafaudages (traitement dossiers ouverts, facturation, etc.)	414 dossiers en cours de traitement (2022, 2023) dont 84 nouvelles demandes pour l'année 2024.
Installations de chantiers :	38
Préavis pour des permis de fouille :	172
Sanctions d'arrêté sur des bien-fonds privés :	4
Sanctions d'arrêté pour de la signalisation temporaire :	28
Sanction d'arrêté pour de la signalisation fixe :	aucune

Conclusion

Comme pressentie, l'année 2024 s'est révélée être plutôt paisible en matière d'occupation d'envergure du domaine public. Cela a permis aux collaborateur-trice-s de la Sécurité publique de se concentrer davantage sur les missions opérationnelles quotidiennes. C'est d'ailleurs un des facteurs imputables à l'augmentation des recettes des amendes d'ordre, dont le montant avoisine les CHF 1.1 million. Ce résultat exceptionnel s'explique également par des effectifs quasi complets parmi les

agent-e-s de la Sécurité publique tout au long de l'année. À ce propos, il est important de relever une fidélisation certaine des collaborateur-trice-s uniformé-e-s puisque la Sécurité publique n'a connu aucun départ d'agent-e-s durant l'exercice 2024.

Pour les mois à venir, la Sécurité publique va poursuivre la réalisation de ses missions, tout en s'investissant dans plusieurs projets d'ampleur tels que :

- Poursuivre le développement, en collaboration avec les services de l'Etat de Neuchâtel, d'une application centralisée de gestion des commandements de payer et plus généralement, continuer le développement d'outils métier performants ;
- Débuter plus concrètement les réflexions entamées autour du projet de réaménagement du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville (affectation des locaux, mutualisation des prestations du guichet et synergies interservices) et lancer les premières mesures préparatoires (dématérialisation des caisses du guichet, mandat d'un convoyeur de fonds et gestion du liquide, accompagnement et formation des collaborateurs-trice-s, notamment) ;
- Accompagner le déplacement du marché lors des travaux annoncés sur la place de la Carmagnole et garantir sa bonne tenue ;
- Affermir le lien social avec la population au travers de rencontres ;
- Poursuivre l'accompagnement des organisateur-trice-s dans la mise en place de manifestations ;
- Lancer les premières mesures organisationnelles de Capacité 2026 et Capitale culturelle 2027 ainsi que mettre en route les préparatifs de la Braderie 2025.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

Le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâtelaises (SISMN) assume les secours dans les domaines du feu, des inondations et des dégâts naturels pour la région du Locle et de La Chaux-de-Fonds, la vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel ainsi qu'aux Planchettes. Il étend ses activités sur l'ensemble du territoire cantonal dans le domaine préhospitalier ainsi que pour les missions dites de secours (secours routier, défense atomique, biologique et chimique (ABC), défense hydrocarbures, GRIMP).

Interventions

Ambulances

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre de missions sanitaires entre 2021 et 2024.

Année	P1	P2	P3	Total P	S1	S2	S3	Total S	DS	Total
2024	1'007	1'659	464	3'130	26	53	52	131	121	3'382
2023	1'023	1'602	397	3'022	30	53	45	128	411	3'561
2022	985	1'823	425	3'233	24	64	76	164	680	4'077
2021	946	1'607	399	2'952	23	56	57	136	493	3'581
Tendances +/-	-16	+57	+67	+108	-4	0	+7	+3	-290	-179
Tendances %	-2 %	+4 %	+17 %	+4 %	-15 %	0 %	+15 %	+2 %	-70 %	-5 %

Par rapport à 2023, une diminution de 179 missions, soit 5 % avec une moyenne de 9,2 missions par jour est constatée. La forte baisse des déplacements stratégiques (DS) s'explique par le fait que les DS effectués au Bas-du-Reymond ont été supprimés pour le service durant l'année 2023. Le positionnement de la caserne de SISPOL, proche des grands axes routiers, a notamment été pris en considération lors de l'analyse menée pour l'ensemble des services d'ambulances du canton. Cette suppression n'a pas d'incidence sur la qualité des prestations fournies.

Feux, inondations, dégâts naturels, missions de secours et communautaires

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre de missions feu entre 2022 et 2024.

Années	Feux, inondations, dégâts naturels	Missions de secours	Communautaires	Total
2024	387	217	125	729
2023	1'410	114	200	1'724
2022	364	100	199	663
Tendances +/- 2023/2024	- 1'023	+ 103	- 75	- 995
Tendances +/- 2022/2024	+ 23	+ 117	- 74	+ 66
Tendances % 2023/2024	-72 %	+90 %	-37 %	-58 %
Tendances % 2022/2024	+6 %	+117 %	-37 %	+10 %

Pour 2024, cela représente environ 2 missions par jour et une augmentation de 10 % par rapport à l'année 2022. L'année 2023 n'est pas une année de référence car la tempête du 24 juillet a induit des centaines de missions à elle seule. Les missions de secours augmentent également car, depuis le 1^{er} juin 2024, les missions de relevage, évacuation sanitaire, aide au portage ne sont plus des missions de type "communautaire".

Au total, le Service a effectué 4'111 missions d'aide et de secours en 2024, ce qui fait une moyenne de 11.23 interventions par jour.

Personnel

Le SISMN compte 318 membres au sein de son personnel, en 2024, répartis entre des professionnel-le-s, des volontaires et des personnels en formation. Les conditions-cadres améliorées et la stratégie mise en place continuent de déployer des effets positifs sur la gestion du personnel. Cependant, le marché du travail dans les métiers concernés reste tendu et le service doit faire face à des difficultés de recrutement.

Effectif

Professionnel-le-s

État-major	6
Personnel administratif et technique	3
Sapeur-euse-s-pompier-ère-s/	
Technicien-ne-s ambulancier-ère-s	28
Ambulancier-ère-s professionnel-le-s	17
Total	54

Médecin conseil (mandat externe)	1	Médecin chef de service au RHNe
Ambulancier-ère-s auxiliaires	17	
Personnel en formation	15	(4 aspirant-e-s sapeur-euse-s-pompier-ère-s, 5 technicien-ne-s ambulancier-ère-s et 6 ambulancier ES)
Total	33	

Volontaires

Sapeur-euse-s-pompier-ère-s	
volontaires RDISMN	149
Volontaires rattaché-e-s au DPMA	70
AIC (spécialistes d'aide à la conduite)	12
Total	231
Effectif total	318

Heures supplémentaires

L'ensemble du personnel a effectué 8'519 heures supplémentaires durant l'année. Celles-ci résultent principalement d'interventions qui se prolongent au-delà de l'horaire de travail prévu et de remplacements pour pallier les absences liées aux maladies de longue durée et aux accidents.

Entretien

Durant l'année, et comme pour les années précédentes, le personnel du poste permanent procède aux travaux d'entretien suivants :

Véhicules et matériel :	Petites réparations / contrôle et entretien de tout le matériel et des agrégats / désinfection des ambulances et de leur matériel / remplissage des bouteilles d'oxygène médical ;
Protection de la respiration :	Tous les appareils pour la protection de la respiration (PAR) de la région de défense incendie RDISMN, soit environ 150, sont entretenus et contrôlés après chaque intervention ou exercice en sus du contrôle périodique ;
Nettoyage des locaux :	Tout le secteur technique de la caserne (garages, atelier, stock, remplissage oxygène, local protection respiratoire).

Durant l'année, le mécanicien du service procède aux travaux d'entretien suivants :

Atelier mécanique :	Service des véhicules hors agrégats spécifiques (échelle par exemple), expertises, dépannage et réparations, modification des aménagements intérieurs pour la RDISMN, travaux de carrosserie sur les ambulances.
---------------------	--

Un certain nombre de marchés publics a également été suivi ou réalisé (certains en lien avec l'ECAP pour les missions de secours par exemple) : véhicule pour le groupe GRIMP, 2 véhicules tracteurs, grands ventilateurs mobiles. L'ambulance commandée en 2021 a enfin pu être réceptionnée. Des projets de renouvellement, avec l'ECAP, concernant les échelles automobiles ont démarré et continueront en 2025.

Technique, télécommunications et Extranet

Le renouvellement des appareils Polycom a continué et se poursuivra encore en 2025.

Formation

Formation sanitaire

Le SISMN poursuit la formation de technicien-ne-s ambulancier-ère-s et d'ambulancier-ère-s ES. Le personnel engagé a suivi également diverses formations afin de maintenir la qualité des services.

Diplômes obtenus en 2024

- Ambulancier-ère ES 1
- Technicien-ne-s ambulancier-ère-s 4

Formation feu

En 2024, de nombreux collaborateur-trice-s ont participé à des cours de formation internes et externes. En parallèle, le service a continué de former plusieurs aspirant-e-s sapeur-euse-s-pompier-ère-s professionnel-le-s.

Diplômes obtenus en 2024

- Sapeur-euse-s-pompier-ère-s professionnel-le-s 5

Qualité

Durant l'année écoulée, plusieurs initiatives clés ont été mises en œuvre pour atteindre les objectifs du domaine qualité :

- **Culture de sécurité :**
 - Redynamisation du CIRS (Critical Incident Reporting System) avec analyses systémiques en fonction des criticités et publication d'une revue des incidents ;
 - Mise en place de « flash info de la qualité » permettant de mettre la stratégie qualité à la portée des équipages de terrain, au plus proche de nos bénéficiaires ;
 - Implémentation par étape des concepts TEAMSTEPPS® visant la performance des équipes et la sécurité des patient-e-s.
- **Interprofessionalité :**
 - Un projet a été mis en place afin de consolider encore les liens avec les partenaires clés et notamment les personnels hospitalier et du SMUR, deux entités avec lesquelles la collaboration est quotidienne dans le cadre des soins fournis aux patient-e-s ;
 - Mise en place d'une session hebdomadaire d'échanges entre les équipages et le médecin responsable, lors desquelles les problématiques interprofessionnelles sont abordées, mais qui comportent également des moments de formation théorique et pratique rapprochant là aussi les compétences médicales du médecin responsable des équipes de terrain.
- **Optimisation de la conduite :**
 - Les séances d'État-major ont été réorganisées, permettant ainsi un meilleur suivi des tâches et des communications en cascade.
- **Maîtrise des processus :**
 - 2024 a permis de faire un état des lieux quant aux processus de l'entreprise et le besoin de revoir ces derniers a été identifié. L'ensemble des processus de soutien et opérationnels sont fonctionnels et efficaces et s'appuient sur des expériences et des compétences indiscutables. En 2024, la révision de certains de ces processus a débuté afin de les rendre plus efficaces et de les optimiser ;
 - Afin de garantir une formalisation « bottom up » des standards internes, le personnel a été formé à la maîtrise des processus, c'est pourquoi l'ensemble des chefs de section et de leurs adjoints a suivi une formation.

Conclusion

En 2025, le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâtelaises (SISMN) poursuivra sa démarche de développement, en mettant l'accent sur la pérennité des services et l'adaptation aux besoins croissants de la population. La formation et le maintien de la qualité des interventions resteront des priorités absolues pour garantir des effectifs qualifiés et compétents.

Ainsi, avec un engagement constant pour répondre aux défis opérationnels et humains, le SISMN est déterminé à poursuivre sa mission essentielle de protection de la population et à garantir des services de secours de haute qualité, tout en se préparant aux évolutions à venir.

ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES (OPCMN)

Généralités

Pour 2024, les faits marquants sont les suivants :

- Obtention du brevet fédéral d'instructeur de la protection civile par le chef de l'instruction ;
- Accueil et intégration d'une nouvelle assistante administrative ;
- Renforcement accru au service de la sécurité civile et militaire, notamment en termes de représentation dans les commissions, l'instruction, la direction de cours et la gestion de projets ;
- Réorganisation des tâches du personnel professionnel suite à la fin de la formation du chef de l'instruction ;
- Participation aux travaux liés à la future législation cantonale ;
- Accent mis sur le recrutement de cadres et de spécialistes dans le but de combler les carences actuelles.

Instruction de l'OPCMN

S'agissant de l'OPC, l'instruction suivante a été réalisée :

- Appui : les cadres ont suivi 2 cours préparatoires, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 2 cours de répétition. Au total, cela représente 45 participants et 113 jours de service ;
- Assistance : les cadres ont suivi 2 cours préparatoires, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 2 cours de répétition. Au total, cela représente 53 participants et 167 jours de service ;
- Aide à la conduite : les cadres ont suivi 1 cours préparatoire, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 2 cours de répétition. Au total, cela représente 16 participants et 47 jours de service ;
- Matériel : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 6 cours de répétition. Au total, cela représente 15 participants et 45 jours de service ;
- Infrastructures : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 5 cours de répétition. Au total, cela représente 14 participants et 42 jours de service ;
- Antichute : le spécialiste antichute a suivi 1 cours de remise à niveau. Au total, cela représente 1 participant et 2 jours de service.

Concernant le groupe d'intervention rapide, l'instruction suivante a été réalisée :

- Commandant de compagnie : le commandant de compagnie a participé à 2 cours préparatoires et 2 cours de répétition. Au total, cela représente 8 jours de service ;
- Appui : les cadres ont suivi 2 cours préparatoires, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 1 cours de répétition. Au total, cela représente 15 participants et 47 jours de service ;
- Assistance : les cadres ont suivi 1 cours préparatoire, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 1 cours de répétition. Au total cela représente 8 participants et 12 jours de service ;
- Aide à la conduite : les cadres ont suivi 2 cours préparatoires, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 1 cours de répétition. Au total, cela représente 9 participants et 26 jours de service ;
- Subsistance : l'ensemble du personnel a suivi 21 jours de cours de répétition divisés en plusieurs séminaires. Au total, cela représente 12 participants et 49 jours de service ;
- Protection des biens culturels : les cadres ont suivi 2 cours préparatoires, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 4 cours de répétition. Au total, cela représente 4 participants et 19 jours de service ;
- VSS-DPMA (véhicule de soutien sanitaire - détachement du poste médical avancé) : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 3 cours de répétition. Au total, cela représente 23 participants et 59 jours de service.

Au niveau de la libération des astreints ayant atteint la limite d'âge, 1 cours a été mis sur pied. Au total, cela représente 24 participants et 24 jours de service.

Au total, l'OPCMN a mis sur pied 33 cours préparatoires et de répétition, ce qui représente 47 jours de cours. Certains séminaires d'instruction ont regroupé plusieurs domaines. 214 participants ont suivi un de ces séminaires, 27 y ont été défaillants et 61 demandes de report de service ont été accordées. Le total des jours de service se monte à 660.

Interventions

- 26 janvier : un incendie à la rue de la Charrière 89 à La Chaux-de-Fonds a mobilisé les domaines du VSS-DPMA, de la subsistance et de l'assistance. 2 professionnels et 10 miliciens ont répondu présents, ce qui représente 12 jours de service ;

- 28 février : un incendie à la rue de la Charrière 13 à La Chaux-de-Fonds a mobilisé 3 professionnels, ce qui représente 3 jours de service ;
- 31 mars : un incendie à la rue du Nord 129 à La Chaux-de-Fonds a mobilisé 1 professionnel, ce qui représente 1 jour de service ;
- 1^{er} mai : un incendie à la rue de la Serre 96-98 à La Chaux-de-Fonds a mobilisé 1 professionnel, ce qui représente 1 jour de service ;
- 26 juin : des inondations à La Chaux-de-Fonds ont mobilisé 2 professionnels ce qui représente 2 jours de service ;
- 1^{er} octobre : un incendie à la rue du Commerce 84 à La Chaux-de-Fonds a mobilisé 3 professionnels, ce qui représente 3 jours de service ;
- Du 4 au 8 novembre : la révision d'un ascenseur au home La Gentilhommière du Locle a mobilisé le domaine de l'assistance. 1 professionnel et 7 astreints ont répondu présents, ce qui représente 25 jours de service.

Au total, l'OPCMN a été mis sur pied à 7 reprises pour des situations d'urgence. 3 professionnels et 15 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 47 jours de service.

Appui aux partenaires

- Tour de Suisse féminin cycliste pour le compte du service du domaine public de la Ville du Locle.

Cours de base, de cadres et de perfectionnement

Le personnel cité ci-dessous a suivi un cours de base et a été incorporé dans l'OPCMN :

- Appui : 4 astreints ;
- Assistance : 8 astreints ;
- Aide à la conduite : 4 astreints.

Personnel astreint ayant suivi un cours de cadres :

- Chef de groupe assistance : 1 astreint ;
- Chef de groupe Aide à la conduite : 2 astreints ;
- Chef de section logistique : 1 astreint.

Personnel astreint ayant suivi un cours de spécialiste :

- Spécialiste Protection des biens culturels : 9 astreints ;
- Spécialiste chauffeur : 1 astreint ;
- Spécialiste antichute : 1 astreint ;
- Spécialiste VSS-DPMA : 5 astreints.

Personnel astreint ayant suivi un service pratique :

- Aide à la conduite : 1 chef de groupe a réussi son service pratique.

Effectif

- Effectif global de l'OPCMN au 31 décembre 2024 : 229 astreints. À noter une stabilisation avec la perte d'un seul astreint depuis l'année passée et la prolongation de servir en tant que volontaire de 4 astreints.

Engagement du personnel professionnel au profit du service cantonal de la sécurité civile et militaire (cours cantonaux, formation continue, renforcement du service)

Implication du commandant :

- En qualité d'instructeur ou de directeur de cours au profit des cours cantonaux : 45 jours ;
- Dans la commission logistique pour divers projets au profit du service cantonal : 4 jours ;
- En qualité d'expert aux examens du brevet fédéral d'instructeur : 6 jours.

Le total des jours d'implication s'élève donc à 55.

Implication du remplaçant du commandant, responsable matériel & constructions :

- En qualité d'instructeur au profit des cours cantonaux : 25 jours ;
- Dans les commissions logistique et construction : 3 jours ;
- En qualité de chef logistique au profit du service cantonal : 7 jours.

Le total des jours d'implication s'élève donc à 35.

Implication du chef de l'instruction :

- En qualité d'instructeur au profit des cours cantonaux : 17 jours ;
- En qualité de membre de la commission instruction : 2.5 jours ;
- En qualité de chef de la protection civile dans le concept du détachement du poste médical avancé : 2 jours.

Le total des jours d'implication s'élève donc à 21.5.

Au total, le personnel professionnel de l'OPCMN a été engagé au profit du service cantonal : 111.5 jours.

Engagement du personnel professionnel en faveur de tiers

Commandant :

- Lors de commissions PCi au profit du service cantonal de la sécurité civile et militaire : 7 jours ;
- Lors de l'élaboration de concepts au profit du service cantonal de la sécurité civile et militaire : 3 jours.

Ouvrages de protection

Les divers contrôles périodiques des constructions, ainsi que les contrôles d'abris selon les conventions de maintenance signées avec les communes, ont été effectués dans le respect de la législation et des normes fédérales en vigueur.

Travaux particuliers réalisés :

- Démarches administratives de remise en état de la porte blindée de l'abri public de Numa-Droz entreprises suite à la détection d'un défaut grave ;
- Analyse suite à la parution de la directive fédérale concernant la diminution du nombre de constructions ;
- Mise en place de la version électronique de la Tourist Card pour les locations.

Matériel et véhicules

Tant le matériel que les véhicules sont entretenus, contrôlés et suivis régulièrement en respect avec les normes fédérales et cantonales en vigueur.

Éléments particuliers :

- Contrôle annuel des génératrices du SISMN (Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises) et de l'OPCMN ;
- Suivi du matériel et des véhicules utilisés lors des cours de répétition ;
- Etablissement de la liste de matériel surnuméraire en vue de son élimination.

Perspectives 2025

- L'axe principal va consister à poursuivre les efforts afin de garder une protection civile qui donne satisfaction aux autorités, aux partenaires, aux personnels professionnels et militaires ainsi qu'à la population dès qu'elle en a besoin ;
- Communiquer en interne et en externe sur le thème de la protection civile ;
- Former le personnel dans le but de le préparer à l'intervention, dans le respect de la législation ;
- Mettre l'accent sur le recrutement des cadres, spécialistes et volontaires, pour pallier aux carences ;
- Collaborer avec les autorités communales, régionales et cantonales notamment pour l'élaboration de concepts, de procédure et de modification de la législation cantonale.

Conclusion

Le nouveau chef de l'instruction, récemment formé aux techniques actuelles, a permis de soulager l'équipe existante. Tout au long de l'année, l'OPCMN a relevé de nombreux défis. L'entier des tâches demandées par les partenaires ont été assumées lors des situations nécessitant une intervention de l'OPCMN, ce qui démontre son efficacité. La collaboration harmonieuse, la motivation et l'implication des personnels professionnels et militaires garantissent ainsi à la population le service qu'elle est en droit d'attendre et chacun poursuivra ses efforts afin de relever les défis à venir.

SERVICE DES SPORTS

Préambule

L'activité 2024 au Service des sports a été dense, riche et variée. Il suffit de songer au nombre important de manifestations sportives qui ont occupé l'équipe en place, au suivi de plusieurs projets de rénovation d'infrastructures sportives réalisés ou initiés, ainsi qu'aux démarches menées pour optimiser l'organisation du service et accroître sa visibilité.

Cette année a aussi été marquée par une phase de stabilisation avec l'arrivée de la nouvelle adjointe et donc une équipe désormais au complet.

Le Service des sports a déployé ses activités habituelles, basées notamment sur les quatre piliers suivants :

- Soutien aux clubs locaux dans leur action de formation ;
- Développement des manifestations sportives locales ;
- Promotion du sport-santé et de l'activité physique pour toutes et tous ;
- Mise à disposition d'installations sportives attractives.

La gestion des infrastructures sportives a pris une place importante en raison de leur forte sollicitation par les clubs, notamment les terrains de football et les grandes halles de sport. Le vieillissement des équipements a également augmenté le nombre d'interventions de réparation.

Les deux grands chantiers de l'année ont été, d'une part, le suivi des travaux de rénovation de la piscine des Mélèzes, qui a rouvert ses portes au public le samedi 31 août 2024, et d'autre part, la rédaction du rapport sur le projet de rénovation des patinoires des Mélèzes, lequel sera soumis par le Conseil communal au pouvoir législatif en mars 2025.

Personnel

En 2024, le Service des sports a accueilli la nouvelle adjointe au chef de service, une assistante administrative au secrétariat et un agent technique à la piscine des Arêtes. Toutes ces intégrations ont permis de palier des postes vacants.

Pour faire face à diverses absences de moyennes ou longues durées pour cause de maladie, le Service des sports a dû procéder, avec l'accord du Conseil communal, à l'engagement de plusieurs collaborateur-trice-s en contrat à durée limitée. Le nombre d'EPT est resté stable durant l'année 2024.

Une stagiaire en fin de formation de master en management du sport a rejoint le service durant quatre mois. Elle a pu découvrir les différentes missions du service, a contribué aux tâches administratives et à l'organisation de la Trotteuse-Tissot, manifestation phare de l'année pour le Service des sports. Elle quittera le service en janvier 2025 après avoir décroché un premier poste de travail au sein d'une fédération internationale.

Commission des sports

La Commission des sports s'est réunie à cinq reprises et a traité les points ci-après :

- 12 février : présentation du rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit pour le remplacement de la pelouse synthétique du terrain de football du collège des Forges ;
- 29 avril : présentation du rapport de gestion et comptes 2023 ;
- 2 septembre : présentation du Service des sports à la nouvelle Commission. Présentation du rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit pour le remplacement du fond mobile du bassin de natation du Centre multilatéral de Numa-Droz ;
- 11 novembre : présentation du budget 2025 (comptes de résultat, remarques au budget, subventions et investissements) et point de situation du projet de rénovation des patinoires des Mélèzes ;
- 16 décembre : présentation du rapport du Conseil communal relatif à l'autorisation d'octroyer un droit de superficie à la Fondation pour la promotion et le développement des sports de glace dans le canton de Neuchâtel permettant la reconstruction des patinoires des Mélèzes et la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site aux commissions des sports et INFRUEN.

Infrastructures sportives

Plusieurs projets liés à des crédits d'investissement ont été déployés. Il s'agit notamment de :

- Centre 521 / La Charrière, terrains, pistes et halles : remplacement du terrain synthétique du collège des Forges, modernisation de l'éclairage du terrain de football de la Pâquerette (passage en mode LED) et finalisation du projet de rénovation des pistes, des gradins et de la tribune d'athlétisme du stade de la Charrière ;

- Centre 524 / Piscine des Arêtes : assainissement du système de désinfection de l'eau suite à une fuite de chlore gazeux ayant nécessité l'intervention des pompier-ère-s et la fermeture du quartier. Le nouveau système de désinfection possède une meilleure sécurité d'exploitation et répond aux critères des normes en vigueur (SIA et OPBD), à savoir un système de dosage d'hypochlorite de calcium en granulos qui est un produit sous forme de granulés solides et peut être ainsi stocké sans problème.

Piscine des Mélèzes

La rénovation complète de la piscine des Mélèzes a débuté en août 2023 et s'est achevée le même mois de l'année suivante. Pour rappel, le Conseil général avait approuvé en octobre 2020 un crédit d'investissement de CHF 11'570'000.00.

La mise en place des bassins en inox et les soudures réalisées sur site se sont révélées bien plus complexes que prévu. Les raisons principales sont la difficulté de coordination entre les différents corps de métier sur un tel chantier à ciel ouvert et les conditions météorologiques particulièrement humides durant plusieurs mois. Malgré les efforts considérables des entreprises et la forte implication des mandataires et du Service des sports, représentant du maître d'ouvrage, le retard accumulé n'a pas pu être rattrapé.

Finalement, la piscine a ouvert ses portes le samedi 31 août 2024 pour une période de trois semaines. Les autorités ont offert la gratuité des entrées aux utilisateurs et utilisatrices en signe de remerciement de leur patience. L'inauguration officielle des nouvelles installations est prévue en 2025.

Patinoire des Mélèzes

Le projet est considéré comme majeur dans le programme de législature 2024-2028 du Conseil communal. Il participe à une vision à long terme d'une ville ambitieuse, résolument tournée vers l'avenir et qui, pour poursuivre son développement, doit rénover et moderniser ses infrastructures afin d'améliorer la qualité de vie de la population et renforcer son rayonnement.

Un crédit d'étude d'un montant de CHF 2'290'000.00 avait été octroyé par le Conseil général en mars 2021 pour la rénovation des patinoires.

Le bureau d'architectes Dolci SA, en collaboration avec les différents mandataires, le Service des sports (représentant du maître d'ouvrage) et le HCC (représentant des utilisateur-trice-s) a finalisé le développement du projet à fin 2023.

Devisé à CHF 69 millions TTC y compris la partie énergétique (centrale de production de froid et de chaleur, transformateur électrique et toit solaire), le projet peut être considéré comme réellement ambitieux.

Eu égard au montant de l'investissement qui est conséquent pour une collectivité publique, la Ville a recherché en 2024 des pistes de financement acceptables et supportables. Afin de limiter l'impact de cet investissement, notamment sur la dette de la Ville, le financement impliquera la création d'une Fondation d'utilité publique. Cette dernière au sein de laquelle la Ville sera représentée de manière majoritaire deviendra propriétaire des patinoires et sera chargée des emprunts sur les marchés financiers, de la conduite des travaux puis de l'entretien pour une durée de 30 ans calée sur le droit de superficie qui lui sera octroyé par la Ville. Au terme de ce laps de temps, l'infrastructure sera reversée à la Ville. Durant la période où la Fondation sera propriétaire des patinoires, la Ville deviendra seule locataire et les sous-louera aux différent-e-s utilisateur-trice-s. Les avantages de ce montage financier sont principalement la maîtrise des charges fixes pour la Ville qui seront définies contractuellement avec la Fondation et la non-aggravation de la dette.

La Fédération neuchâteloise des entrepreneurs (FNE) qui bénéficie d'une expertise importante en la matière sera partenaire de la Fondation et permettra d'assurer un lien avec les entreprises locales de la construction.

Après avoir présenté le projet et son rapport à plusieurs reprises aux commissions politiques (financière, INFRUEN et sports), le Conseil communal a prévu de le soumettre au Conseil général en mars 2025.

Pour mémoire, cette future installation d'envergure régionale doit participer au développement de manière significative des sports de glace et à l'essor de la ville et de toute une région grâce notamment au HCC, club historique qui aspire à rejoindre l'élite suisse du hockey en National League.

Le projet prévoit une refonte complète du site et des patinoires afin de rationaliser son exploitation et augmenter son attractivité ; une fermeture et couverture de la piste extérieure actuelle, permettant une augmentation des heures de glace et son homologation en vue de pouvoir organiser des compétitions officielles ; un plan de rénovation énergétique exemplaire et innovant comprenant la création d'une centrale profitant tant à la patinoire qu'à la piscine; une mise en conformité du point de vue de la sécurité et de l'accessibilité à tout un chacun-e.

Le futur complexe offrira :

- Un concept de restauration interconnecté et composé d'un restaurant accessible à toutes et tous durant l'été et l'hiver, différents espaces d'hospitalité et des buvettes ;
- Une surface administrative à louer au HCC ;
- Un secteur hébergement composé de chambres à quatre lits pouvant accueillir jusqu'à cinquante-huit personnes (sportif-ve-s, groupes, familles et touristes de passage).

Centre sportif de la Charrière

Le centre sportif de la Charrière permet la pratique de divers sports d'intérieur, ainsi que de l'athlétisme, du football, du street-hockey, du tir à l'arc et du dirt jumping. Situé à l'est de la ville, cet espace historique se distingue par son emplacement unique, sa superficie et sa vue dégagée sur la ville et les crêtes du Jura.

À l'exception du pavillon des sports, déjà rénové il y a quelques années, et après la rénovation de la piscine des Mélèzes ainsi que, sous réserve de validation, celle des patinoires, il sera nécessaire d'entreprendre la réfection du stade d'athlétisme et des trois tribunes du site. En effet, la plupart des infrastructures, datant du milieu du 20^{ème} siècle, sont aujourd'hui en très mauvais état.

Le site mérite d'être valorisé en raison de son histoire, de la qualité de son environnement, de son potentiel et de sa contribution essentielle aux nombreuses activités sportives qui s'y déroulent.

Le pavillon des sports, seule halle triple de la ville de La Chaux-de-Fonds, accueille les élèves du CPNE (centre professionnel neuchâtelois de formation), ainsi que les activités des clubs locaux, notamment de handball, d'unihockey et de futsal. La pression sur le planning est très forte, car la demande des clubs ne cesse d'augmenter.

En juillet 2024, la dernière édition du Resisprint s'est déroulée sur les mythiques couloirs d'athlétisme de la Charrière. Cet événement d'envergure internationale a rencontré à nouveau un grand succès, tant par la présence de sportifs et sportives de haut niveau que par les records battus.

À partir du 1^{er} janvier 2025, la piste d'athlétisme, en fin de vie, ne sera plus homologuée par la Fédération suisse, sauf en cas de rénovation complète. L'étude de réfection des installations d'athlétisme a été finalisée et fera l'objet d'un rapport de demande d'investissement au Conseil général en 2025. Les travaux pourraient se dérouler de mars 2026 à juin 2027, permettant ainsi à la SEP-Olympic de relancer le projet Resisprint en juillet 2027.

Installations en plein air

Le Service des sports met à disposition de la population diverses installations sportives en libre-service et en assure l'entretien. Un effort a été consenti à nouveau en 2024 pour le remplacement ou l'ajout de tables de tennis de table et l'entretien du fitness urbain du paddock vieillissant.

Suite à l'acceptation par le Conseil général en mars 2024 d'un crédit de CHF 650'000.00 TTC, le Service des sports a pu réaliser le remplacement de la pelouse synthétique du terrain du collège des Forges durant l'été 2024. Avec un éclairage changé en 2023, le principal club utilisateur des lieux, à savoir le FC Le Parc et ses 16 équipes, dispose d'une infrastructure de qualité.

L'Association C2CREW, avec l'aide et la collaboration du Service des sports, a pu mettre aux normes le parcours VTT de la Recorne. Le permis de construire a été délivré et la signalisation posée. Cette piste fortement appréciée des adeptes de la discipline permet également de canaliser l'activité et ainsi éviter la création de chemins sauvages au-travers de la forêt.

Parcours VITA

Le Service des sports en collaboration avec les équipes du Service des espaces publics a entretenu le parcours Vita et remis en état les postes à la sortie de l'hiver.

Le Service des sports a participé à diverses séances mises sur pied par l'OFROU (office fédéral des routes) au sujet des travaux prévus par la Confédération dans le secteur du Bois-du-Couvent dans le cadre des mesures compensatoires liées au chantier de la future N20.

Ces travaux consistent notamment en la création d'un ilot de bois mort et l'aménagement d'étangs forestiers ce qui implique le déplacement d'une partie du parcours Vita. Prévu initialement en 2024, ils ont pris du retard et devraient démarrer cette fois-ci en mai 2025.

Le Service des sports sera impliqué afin de pouvoir communiquer et organiser la fermeture du parcours pour des raisons de travaux et de sécurité.

Sociétés et clubs sportifs

Le Service des sports a toujours cultivé une relation de proximité soutenue avec les différents clubs, s'impliquant activement pour être à leur écoute et répondre au mieux à leurs préoccupations et besoins. Cette disponibilité reflète un engagement constant en faveur du développement des associations et des clubs sportifs, en mettant au centre de ses actions l'accompagnement et la valorisation de leurs initiatives.

Pour renforcer cette dynamique, le Service des sports s'appuie sur une stratégie de communication efficace, en exploitant son site internet, sa page dédiée et les réseaux sociaux. Ces outils sont utilisés pour partager largement les activités et événements organisés par les clubs, en collaboration avec la Ville, leur offrant ainsi une visibilité accrue et contribuant à fédérer la communauté sportive autour de projets communs.

Manifestations sportives

Mini-Trotteuse

La Fête de mai a repris ses quartiers dans la vieille ville, offrant une ambiance festive et conviviale. Parmi les temps forts, la Mini-Trotteuse, course gratuite dédiée aux enfants de 4 à 17 ans, organisée par le Cross Club en collaboration avec le Service des sports, a battu un record d'affluence avec 441 participant-e-s. Cette édition s'est déroulée sur un tout nouveau parcours de 400 m environ, à parcourir d'une à trois fois selon les catégories, débutant sur la rue du Collège et se terminant sur la rue du Gazomètre.

Family Games

Organisée par le Panathlon des Montagnes neuchâteloises en partenariat avec les Services des sports, de la jeunesse, de la santé et de la communication, la 6^e édition des Family Games a été organisée le 22 septembre au Centre sportif de la Charrière. Cet événement a pulvérisé son record de participation, rassemblant pas moins de 1'966 personnes. Petit-e-s et grand-e-s ont pu s'initier à une multitude d'activités proposées par 33 clubs sportifs locaux. En prime, cette journée mémorable était placée sous le parrainage de Didier Cuche, ancien skieur émérite.

La Verticale d'Espace

La 3^{ème} édition de la course d'escaliers en contre la montre, organisée par le Service des sports, s'est tenue le 21 octobre dans la Tour Espace, véritable symbole de la ville. Les 90 dossards disponibles ont rapidement trouvé preneur-euse-s, témoignant de l'engouement pour cet événement sportif unique. Cette année, une nouvelle formule captivante a fait l'unanimité : un run de qualification suivi d'une finale disputée par les 5 meilleures femmes et les 5 meilleurs hommes. Un moment fort de la soirée a été l'exploit d'un concurrent qui a battu le record masculin datant de la première édition, dès les qualifications. La participation très remarquée du Conseiller d'État, M. Frédéric Mairi, a non seulement enchanté les participant-e-s mais a également assuré une belle couverture médiatique de l'événement. À noter également, la performance impressionnante de trois collaborateurs du SIS, qui ont bravé les marches en tenue de pompier avec appareil respiratoire, tandis qu'un autre a relevé le défi en tenue d'ambulancier avec sac sanitaire.

La Trotteuse-Tissot

La 16^{ème} édition de cette incontournable manifestation de fin d'année, qui s'est tenue le 14 décembre, a marqué les esprits avec plusieurs nouveautés et des chiffres impressionnants. La tente de restauration et de remise des prix podium trônait sur la place de l'Hôtel-de-Ville, tandis que le bureau de course, le BCN Safe et les vestiaires se trouvaient centralisés au collège de Numa-Droz. Le dossard unique, nouveauté proposée par le nouveau chronométrier local Sport Chrono, a été adopté pour toutes les courses.

Tous les départs ont été donnés en un seul lieu emblématique : le Pod, au pied de la Tour Espace. Résultat ? Un record d'affluence avec 2'851 participant-e-s classé-e-s sur 3'304 inscrit-e-s, faisant de cette édition 100 % corrida un succès retentissant.

Les jeunes étaient à l'honneur : grâce au généreux soutien du TCS Neuchâtel, 402 filles et garçons de 4 à 15 ans domicilié-e-s dans le canton de Neuchâtel ont pu participer gratuitement à leur course respective. Les courses Carrousel, dédiées aux enfants, ont vu 529 jeunes franchir la ligne d'arrivée.

Quant à la désormais célèbre course des Pères Noël et inclusive, ouverte à toutes et tous, elle a réuni 840 participant-e-s pour la plupart déguisé-e-s. Les défis collectifs ont également été relevés avec brio : 41 équipes pour le Challenge Entreprises, 17 pour le Challenge Clubs et 11 pour le Challenge Jeunes.

Mérites sportifs

La cérémonie de remise des Mérites sportifs 2023 s'est déroulée dans une ambiance festive le jeudi 7 mars 2024, au MIH, dans la salle Hans Erni. Pas moins de 265 personnes étaient présentes, parmi lesquelles 151 athlètes représentant 17 disciplines variées. Au total, 186 athlètes répondant aux critères pour recevoir un Mérite avaient été invité-e-s. Jeunes ou moins jeunes, personnes à mobilité réduite, toutes et tous ont été récompensé-e-s pour leur titre ou médaille remporté à l'échelle internationale, nationale, régionale ou cantonale.

Les autorités de la Ville, représentées par le Conseiller communal en charge des sports et le chef de service, ont chaleureusement félicité les sportifs et sportives présent-e-s. Ils et elles se sont vu remettre un diplôme, des chocolats et trois entrées aux infrastructures sportives communales.

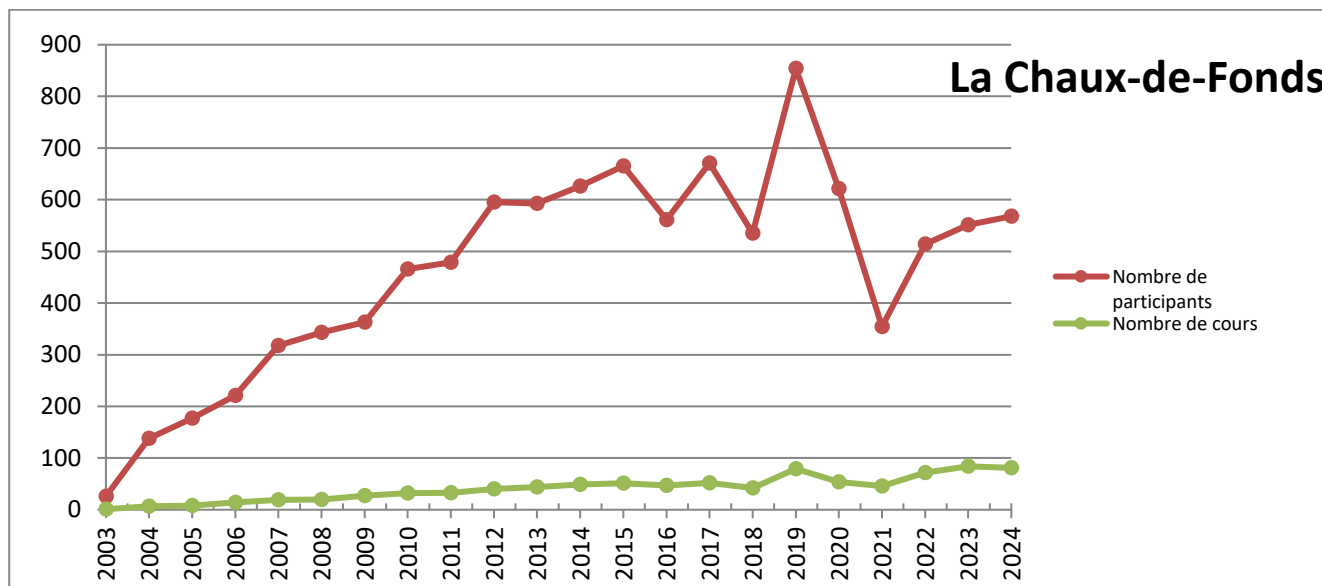
La soirée a également été marquée par l'intervention de Mathis Bourgnon, jeune skipper talentueux, qui a captivé l'audience avec la présentation d'un film retraçant ses exploits en voile. La cérémonie s'est conclue dans une atmosphère conviviale autour d'un apéritif, laissant à chacun-e un souvenir mémorable de cet événement.

Promotion du sport

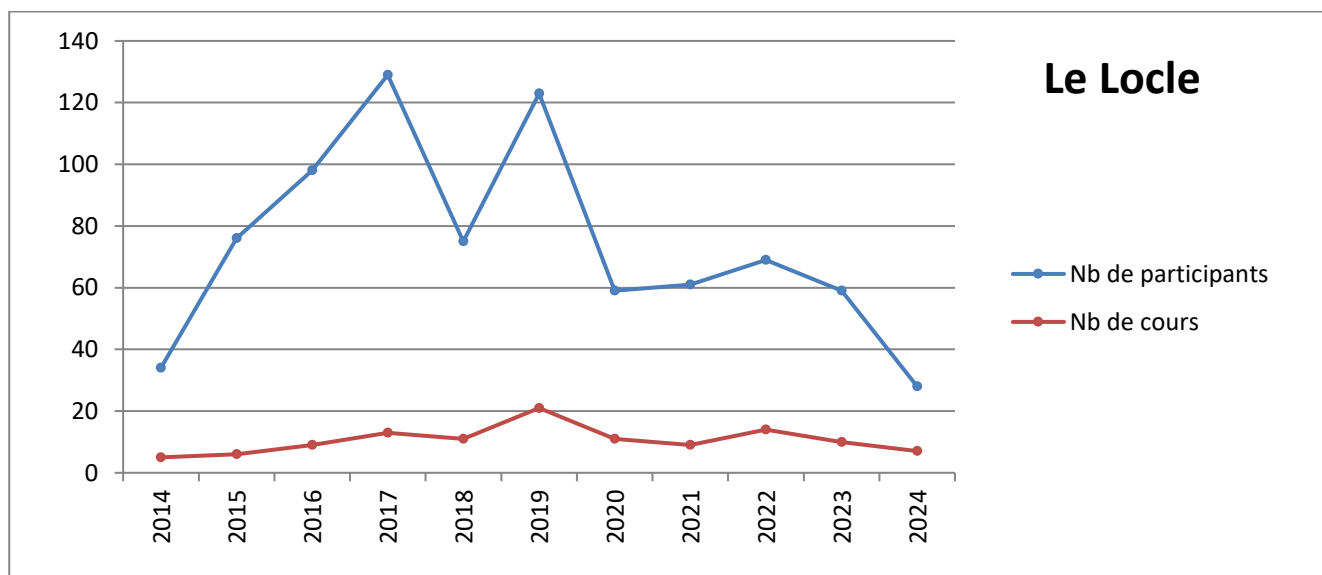
Midi Tonus

Le programme *Midi Tonus* constitue une solution simple et efficace pour promouvoir la pratique d'une activité physique durant la pause de midi ou, pour certains cours, en fin de journée. Son objectif principal est d'encourager le mouvement et d'accroître le nombre de personnes actives. À travers dix leçons, les participant-e-s ont l'opportunité de découvrir une activité physique et sont incité-e-s à poursuivre leur pratique au sein des structures existantes. Le coût d'inscription pour une session est de CHF 70.00.

568 personnes se sont inscrites aux 81 cours organisés sur 2 sessions en 2024 à La Chaux-de-Fonds.



Depuis 2014, l'organisation des cours en ville du Locle est assurée par le Service des sports de la ville de La Chaux-de-Fonds. En 2024, 28 personnes ont participé aux 7 cours répartis sur les 2 sessions organisées au Locle.



Swiss-O-Finder

Les quatre parcours de course d'orientation en ville de La Chaux-de-Fonds gérés par l'ANCO (association neuchâteloise de courses d'orientation), intitulés Swiss-O-Finder, sont toujours accessibles via une application pour smartphone. Ils sont changés chaque année. Depuis juin 2020, un total de 1'200 clics sur l'application ont été comptabilisés, ce qui équivaut à la visite d'environ 2'000 personnes sur 5 ans. La Ville continue de soutenir l'ANCO pour la mise à disposition de cette prestation visant à promouvoir la course d'orientation par un soutien financier aidant à la maintenance du système informatique, à l'entretien des 40 plaquettes et à la mise à jour des parcours.

J'apprends à patiner

Sur inscription de leurs enseignant-e-s, les élèves de 1H et 2H de l'école obligatoire peuvent bénéficier de quatre leçons de patinage de 45 minutes, en complément de leurs cours hebdomadaires d'éducation physique. En 2024, 40 classes sur 44 ont participé à ce programme, soit environ 700 élèves. Deux sessions sont organisées pour les 1H le vendredi matin et deux autres pour les 2H le mercredi matin. Parfois, jusqu'à 40 élèves évoluent simultanément sur la glace.

L'association "J'apprends à patiner", regroupant l'EOCF (école obligatoire de La Chaux-de-Fonds), le Service des sports et la première équipe du HCC, finance le projet afin de couvrir les frais d'un-e entraîneur-euse et d'un-e préparateur-trice de patins pour chaque leçon. Les entraîneur-euse-s sont issu-e-s de la HCC Academy et du Club des Patineurs.

À l'issue de leurs quatre leçons, les élèves reçoivent une attestation ainsi qu'une brochure les encourageant à rejoindre l'un des deux clubs.

Swiss Ice Hockey Day

Le Swiss Ice Hockey Day, manifestation obligatoire pour la promotion du hockey au sein de la HCC Academy, s'est tenu le 3 novembre à la patinoire des Mélèzes. La ville de La Chaux-de-Fonds a mis à disposition ses infrastructures pour l'Academy et le Club des Patineurs. La matinée a été consacrée aux activités des deux clubs. Les enfants souhaitant participer à ces activités et découvrir les joies de la glisse ont pu bénéficier de la gratuité pour l'entrée ainsi que pour la location de patins. 295 entrées ont été comptabilisées et 200 paires de patins ont été prêtées lors de cette journée de promotion.

Communication

Le Service des sports et le Service de la communication ont relayé tout au long de l'année le programme des différentes activités proposées par les associations et clubs sportifs de la ville.

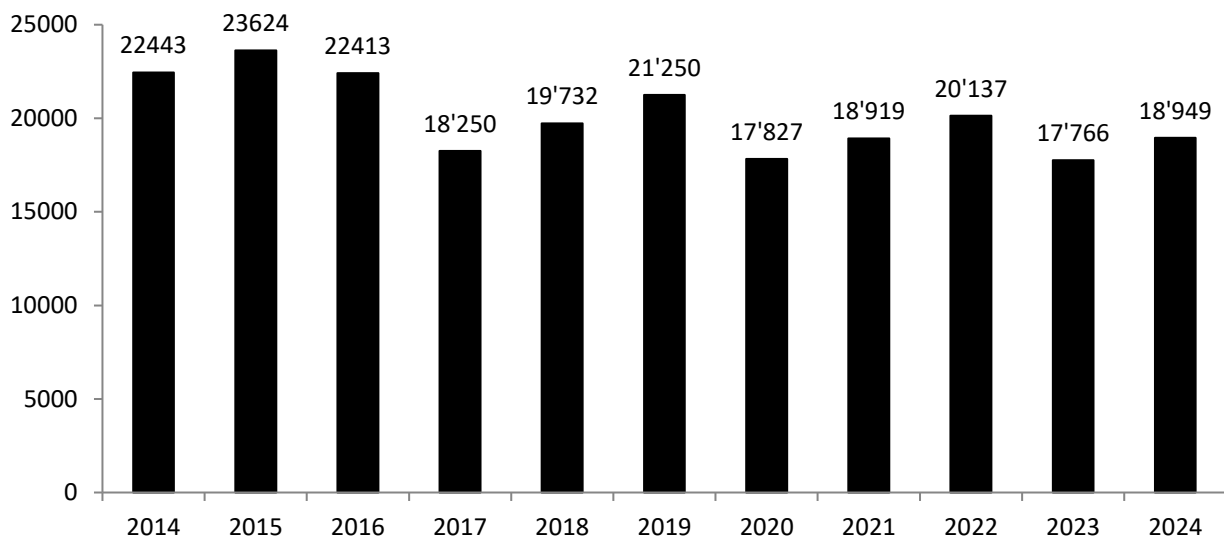
Statistiques

Patinoires des Mélèzes

La patinoire a été ouverte au public 135 jours en 2024, contre 136 en 2023. La période d'ouverture de la piste extérieure a été réduite à nouveau de 3 semaines (fermeture anticipée d'une semaine en mars et ouverture retardée de deux semaines en octobre), ceci en réponse à la nécessité de diminuer la consommation énergétique.

Mois	Nombre de visiteurs	Moyenne par jour
Janvier	4'729	153
Février	3'644	126
Mars	177	59 / 3 j.
Octobre	1'009	92 / 11 j.
Novembre	5'120	171
Décembre	4'270	138
	18'949	140

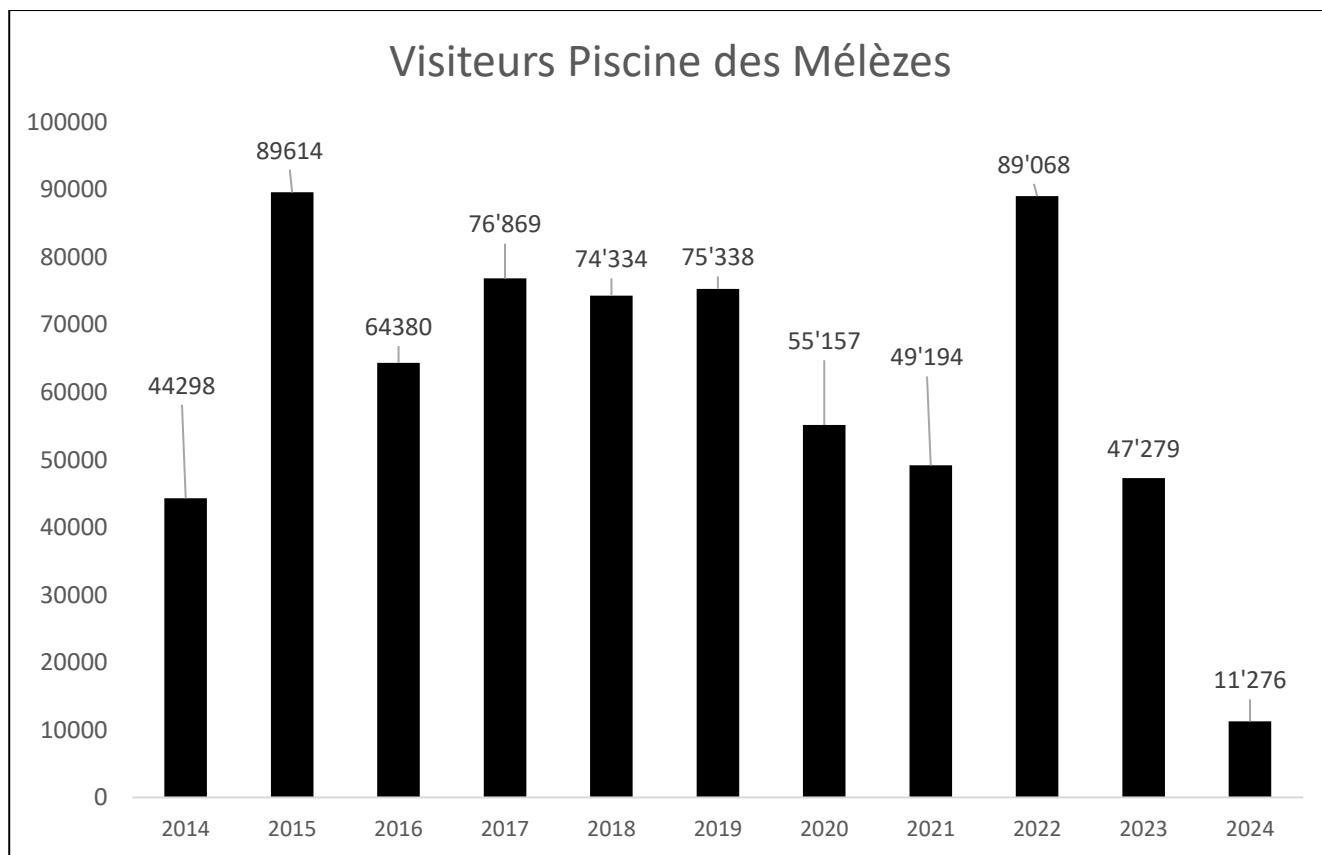
Visiteurs patinoires des Mélèzes



Piscine des Mélèzes

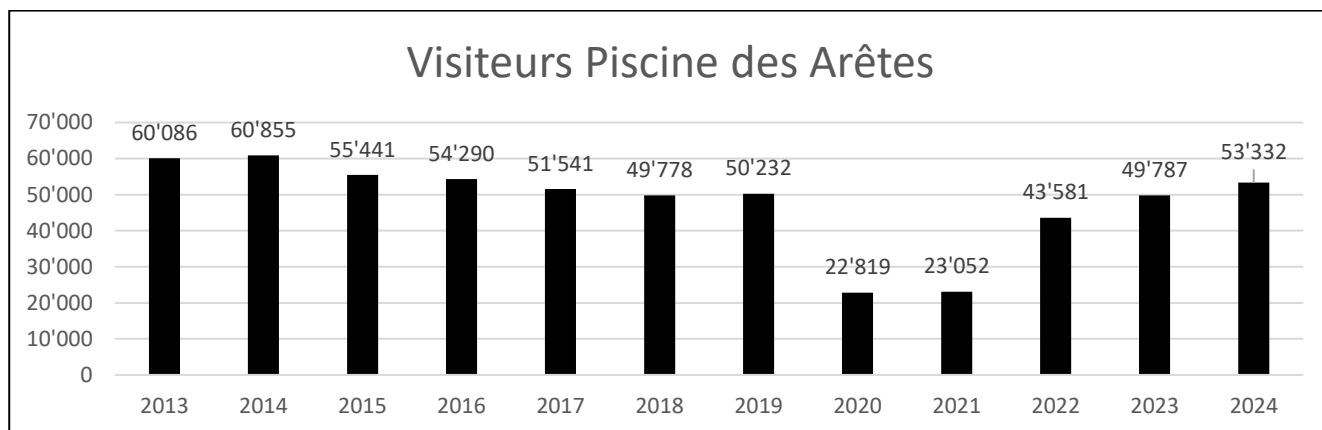
La piscine a ouvert ses portes le samedi 31 août et les a refermées le dimanche 22 septembre. Comme déjà mentionné ci-dessus, le Service des sports a été contraint de reporter l'ouverture de la piscine prévue initialement pour le début du mois de juillet, en raison des conditions météorologiques défavorables depuis plusieurs mois et la complexité de la construction de tous les bassins en inox. Pour remercier la population de sa patience et de sa compréhension durant cette période de fermeture, l'accès à la piscine a été gratuit pour toutes et tous jusqu'à la fin de la saison. De plus, les personnes qui avaient déjà acheté un abonnement bénéficieront d'un mois supplémentaire gratuit lors du renouvellement en 2025.

Mois	Nombre de visiteur-euses	Moyenne par jour
Mai	Fermée	0
Juin	Fermée	0
Juillet	Fermée	0
Août	2'780	2'780 / 1 j
Septembre	8'496	386 / 22 j
	11'276	490



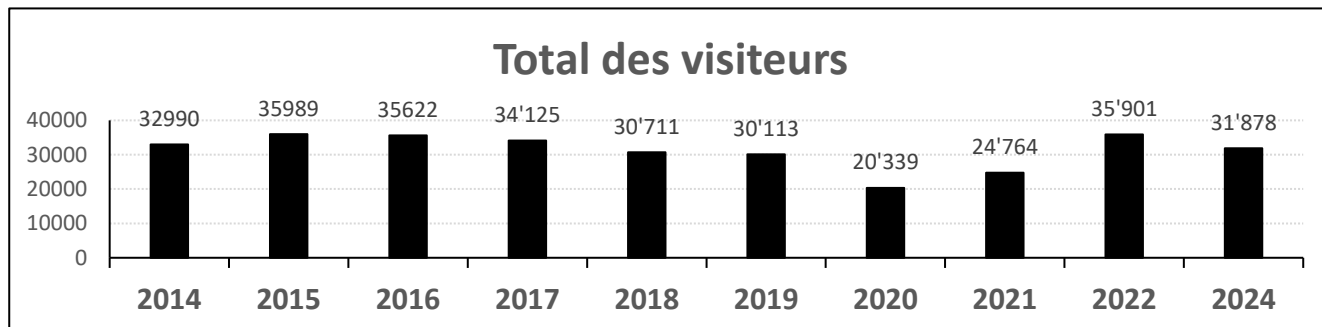
Piscine des Arêtes

La progression de l'affluence est réjouissante et demeure positive, malgré un nombre de lignes d'eau limité à 4 et l'absence d'espaces ludiques.



Bassin Numa-Droz

31'878 entrées ont été comptabilisées en 2024 pour 236 jours d'exploitation, soit 135 entrées en moyenne/jour.

**Mur d'escalade**

1'071 entrées ont été comptabilisées durant l'année 2024.

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nb d'entrées	1'039	881	1'190	1'102	909	1'043	832	419	855	1'071

Pistes de ski de fond

La saison 2023/2024 a été très compliquée pour les centres des Arêtes et Foulets situés à une altitude à peine supérieure aux 1'000 mètres de la ville. Le manque de neige n'a pas permis d'offrir une ouverture qualitative. Le centre de Pouillerel situé sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds et à un peu plus de 1'200 mètres d'altitude, a bénéficié de meilleures conditions et a pu ouvrir 44 jours y compris 6 jours courant avril 2024.

	Jours d'ouverture			
	Arêtes	Foulets	Pouillerel	Moyenne
2011/2012	72	69	95	79
2012/2013	55	70	122	82
2013/2014	22	31	100	51
2014/2015	62	68	91	74
2015/2016	42	41	87	57
2016/2017	20	22	77	40
2017/2018	39	41	131	70
2018/2019	36	50	98	61
2019/2020	0	0	45	15
2020/2021	45	44	98	62
2021/2022	62	62	86	70
2022/2023	30	30	44	35
2023/2024	6	8	44	19
Moyenne	38	41	86	55

SERVICE DE SANTÉ ET PROMOTION DE LA SANTÉ

En préambule

Le Service de santé et promotion de la santé n'a pas augmenté son effectif durant l'année 2024. Le nouveau chef de service a débuté son activité le 15 août 2024 à un taux d'activité de 90 %.

Projets futurs

L'EPFL et les HUG dirigent une étude sur les troubles du sommeil. Le SSPS va coordonner cette étude pour la ville de La Chaux-de-Fonds.

Le SSPS évalue et aide le Service cantonal de la santé publique autour du dossier de la couverture médicale communale.

Centre de santé scolaire

Effectif du personnel

La dotation est restée identique à l'année précédente à l'exception de la réduction à 90 % du poste du chef de service.

Prévention et promotion de la santé

Le Centre de santé scolaire (CSS) met en place un programme de prévention et promotion de la santé à destination des élèves du cercle scolaire de l'école obligatoire de La Chaux-de-Fonds (EOCF). Ce programme est conçu selon la directive cantonale relative à la santé scolaire durant la scolarité obligatoire du 7 février 2024 et la directive du 1^{er} août 2024, les recommandations de l'OFSP, de Promotion Santé Suisse, du Groupe de santé sexuelle du canton de Neuchâtel et selon les standards de l'OMS pour l'éducation sexuelle en Europe et du cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse romande de Santé Sexuelle Suisse.

Programme 2024 – Santé et Promotion de la Santé

Alimentation et hygiène bucco-dentaire

- **Boîtes de 10 heures (1^{ère} année)** : Distribution d'une boîte à goûter rappelant les règles d'une collation saine. Nouveau modèle en canne à sucre.
- **Prophylaxie dentaire (2^e-8^e année)** : Intervention d'une prophylaxiste dentaire pour sensibiliser aux bons gestes d'hygiène dentaire. **131 heures.**
- **Gobelet dentaire (2^e année)** : Distribution d'un gobelet illustrant les trois règles du brossage.
- **Flyer prophylaxie dentaire (3^e-6^e année)** : Création et distribution d'un flyer rappelant les règles de brossage, destiné aux élèves et parents.
- **Dépistage dentaire (3^e-11^e année)** : Examen dentaire en collaboration avec les cabinets dentaires de la Ville. **110 heures.**

Prévention et promotion de la santé

- **Hygiène de vie (3^e année)** : Intervention sur l'alimentation et les cinq sens. Possibilité de compléter par un atelier sur le sommeil, la relaxation ou l'hygiène corporelle. **34 heures.**
- **Dépistage de la vue (5^e année)** : Dépistage ophtalmologique par une infirmière scolaire. **35 heures.**
- **Alimentation et activité physique (6^e année)** : Ateliers interactifs en extérieur sur l'alimentation, l'activité physique et la mémoire sensorielle. **29 heures.**
- **Relaxation (7^e année)** : Séance de yoga pour favoriser la détente. **16 heures.**
- **Sommeil et écrans (8^e année)** : Intervention de la Ligue pulmonaire sur le lien entre sommeil et usage des écrans. **16 heures.**

Éducation sexuelle et prévention des violences

- **Prévention des abus sexuels (2^e année)** : Atelier sur l'estime de soi et les droits des enfants. **22h30.**
- **Fertilité, reproduction et formes de famille (6^e année)** : Sensibilisation adaptée aux questionnements des élèves. **33 heures.**
- **Puberté, sentiments et émotions (7^e année)** : Atelier interactif sur les changements à l'adolescence. **39 heures.**
- **Séduction, consentement et harcèlement (9^e année)** : Échanges autour des relations amoureuses et du respect. **42 heures.**
- **Loi, consentement, contraception et IST (10^e année)** : Atelier d'échange animé par des spécialistes en santé sexuelle. **40 heures.**

- **Programme "Sortir ensemble et se respecter" (10e année)** : Sensibilisation aux relations équilibrées et à la violence psychologique. **81 heures.**

Égalité et prévention des violences

- **Égalité filles-garçons (4e année)** : Atelier ludique sur les stéréotypes et la mixité. **38 heures.**
- **Bientraitance (5e année)** : Jeu-spectacle interactif sur la prévention de la maltraitance. **36 heures.**
- **Discrimination et harcèlement (9e année)** : Atelier collectif sur la lutte contre le harcèlement. **11 heures.**
- **Comportements à risque et addictions (10e année)** : Participation au jeu "Ça fait plaiz!?" sur les addictions et la prévention des risques. **42 heures.**
- **Violences et intimidations scolaires (11e année)** : Spectacle et discussion sur le harcèlement et le rôle des témoins.

Autres interventions spécifiques

- **Événement "Echo Santé" (11e année)** : Parcours informatif sur les ressources en santé et bien-être. **17 heures.**
- **Premiers secours – MiniAnn (11e année)** : Formation pratique au massage cardiaque.

Séances d'information pour le personnel pédagogique

Depuis douze ans, des séances d'information à destination du personnel pédagogique de l'EOCF sont proposées. Elles ont pour but de faire découvrir différents outils ou informations en lien avec la promotion de la santé dans le milieu scolaire.

En 2024, six séances sur les thèmes suivants ont été proposées: résilience et écoanxiété, présentation du service de l'intégration et de la cohésion sociale, relaxation et conscience corporelle, gaspillage alimentaire, autisme, hypersensibilité. Un total de 173 personnes y ont participé.

Vaccination

Grippe saisonnière

En collaboration avec le Service des ressources humaines, la vaccination contre la grippe saisonnière a été proposée aux collaborateurs et collaboratrices de l'administration communale. Le CSS a vacciné 92 personnes.

HPV

Dans le cadre du programme cantonal, la vaccination contre le Papillomavirus humain (HPV) a été proposée à chaque élève de 9^{ème} ainsi qu'aux élèves des classes TE de 10^{ème} et 11^{ème} année de l'EOCF.

Serviettes hygiéniques

En collaboration avec le secteur conciergerie et l'EOCF, la mise à disposition gratuite de serviettes hygiéniques dans les toilettes filles de la 7^{ème} à la 11^{ème} année se poursuit.

Plateforme absentéisme scolaire

Depuis 2018, une "Plateforme absentéisme scolaire" a été mise en place pour faire face à l'absentéisme de certain-e-s élèves. Elle a pour objectif d'échanger autour des situations complexes de ces élèves et de tenter de trouver des pistes pour leur réintégration. Elle est composée d'une douzaine de membres qui exercent leur fonction dans les domaines suivants : CNPea, OPEA, Ecole obligatoire, Service socio-éducatif, Service d'éducation de rue, ESCAPAD, pédiatre, AEMO, SPE de la Croix-Rouge et le Centre de santé scolaire. Le rythme des séances est fixé à une séance tous les deux mois.

Intermède – Structure intermédiaire soins-école

En prolongation de la Plateforme absentéisme scolaire et en collaboration avec l'EOCF et le CNP, un projet de structure a été mis en place pour les élèves décrocheur-euse-s.

Le but est d'offrir un accompagnement pour des jeunes en crise, déscolarisé-e-s depuis peu, afin de les aider à retrouver une stabilité et de favoriser leur retour à l'école. En finalité, le but est qu'il/elle-s soient à nouveau ancré-e-s dans le cursus scolaire. L'accueil dans la structure dure six semaines (non renouvelable).

La structure située au Service de la Jeunesse (Serre 12) se veut être un lieu intermédiaire de prise en charge globale avec des soins prodigués par le CNPea pour élèves en situation de décrochage scolaire. Elle accueille des jeunes âgé-e-s de 12 à 16 ans (7e à 11e) présentant un absentéisme scolaire et pouvant bénéficier d'un accompagnement pédagogique et thérapeutique.

L'intégration à la structure est volontaire. Afin d'établir une adhésion au projet de soins et un engagement de l'élève et de ses parents, une charte est co-signée.

La structure accueille les jeunes par groupe de six maximum, les mardis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 et les jeudis de 13h30 à 17h00. La structure est fermée durant les vacances scolaires.

Les prises en charge sont composées de moments de médiation thérapeutique, d'accompagnement pédagogique, de mouvement à l'extérieur (Croix-Rouge) et d'ateliers découvertes (santé sexuelle, ASAP, Neuchâtel Addiction, etc.).

Collaboration avec le CERAS

Le CSS collabore avec l'école spécialisée du CERAS de La Chaux-de-Fonds depuis plusieurs années, en proposant son programme de prévention et promotion de la santé. Les intervenant-e-s du CSS vont animer des interventions, choisies par le CERAS auprès de leurs élèves, moyennant un accord financier préalable.

Communication du Centre de santé scolaire

Ses pages internet sur le site de la Ville sont régulièrement mises à jour. Des informations autour des actions, campagnes de prévention, outils à disposition du corps enseignant, différentes procédures, etc. sont disponibles. Par ailleurs, le Centre travaille en étroite collaboration avec le service de la communication de la Ville afin d'informer les médias sur ses actions.

Le Centre communique également au travers de la brochure d'information de l'école à l'attention des parents et celle à l'attention des enseignant-e-s.

Un article sur l'éducation sexuelle à l'école, écrit en collaboration entre la spécialiste en santé sexuelle du CSS et un des directeurs de l'EOCF, est paru dans le Tourbillon de septembre.

Élèves nouveaux-velles arrivant-e-s

Les élèves venant, en cours de scolarité, d'un autre canton ou d'un autre pays sont invité-e-s au CSS pour un entretien et un contrôle médical avec le médecin scolaire accompagné d'une infirmière. Un bref bilan médico-vaccinal est proposé. Il s'agit avant tout d'une rencontre pour faire le point sur les besoins en matière de santé de l'enfant ou de l'adolescent-e. Si nécessaire, ces échanges orientent les jeunes vers les lieux-ressources de la ville. Le contenu de chaque entretien dépend de ce que la famille exprime comme problématique ou besoin et les réponses sont par conséquent personnalisées. Le but est d'œuvrer au bien-être des élèves pour favoriser l'intégration et les apprentissages.

Pharmacies d'école, de joutes et de camps de trois jours

Le CSS fournit l'école en pharmacies. Chaque collège possède plusieurs pharmacies réparties dans les bâtiments et dont le contenu varie en fonction des élèves et des activités. Toutes les classes de 12FR possèdent leur propre pharmacie afin d'éviter aux enseignant-e-s de devoir laisser leurs élèves sans surveillance en cas de besoin. Actuellement, 133 pharmacies sont réparties dans les écoles du Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.

Le CSS fournit également des pharmacies pour les joutes scolaires de fin d'année (22 en 2024) et pour les camps de trois jours (25 demandes en 2024) et collabore avec les délégué-e-s aux sports de l'EOCF pour cela.

Formation

Le personnel du CSS se forme de manière régulière et continue sur des sujets en lien avec la pratique du CSS.

Une matinée de formation pour toute l'équipe du SSPS, animée par le nouveau chef de service, a eu lieu en novembre sur le thème "Traumas, abus : conséquences et conduites à tenir".

Projets futurs

Photovoix

Le projet Photovoix a pour but de soutenir la santé mentale et de renforcer l'estime de soi des jeunes, en travaillant sur les compétences psycho-sociales. Quatre classes TE de l'EOCF, sur une base volontaire des enseignant-e-s, vont prendre part à ce projet. La méthode photovoix consiste à utiliser la photographie afin que les élèves s'expriment ou illustrent des réflexions. Ils devront répondre, via des photographies et des courts textes, à trois questions : C'est quoi être moi-même ? Qu'est-ce qui m'empêche d'être moi-même à l'école ? Qu'est-ce qui me permet d'être moi-même à l'école ? Afin que les créations des élèves puissent être montrées au public, une exposition aura lieu au printemps 2025 au MIH.

Nouvelles interventions

De nouvelles interventions en éducation sexuelle pour les élèves de 5^{ème} et autour des émotions pour les élèves de 3^{ème} sont prévues pour l'année scolaire 2025-2026.

Le projet "*Ta santé, Ton choix*", en collaboration avec le CPNE Pôle Arts Appliqués, est prévu pour les élèves de 11^{ème} durant l'année scolaire 2025-2026. Le but de ce projet est la création de vidéos véhiculant un message clair et simple de promotion de la santé, produit par des jeunes, pour des jeunes, avec leurs canaux de communication.

Centre de santé sexuelle – Planning familial

Les activités du Centre de santé sexuelle – Planning familial (CSS-PF) sont toutes liées à la promotion de la santé sexuelle. Elles se répartissent en trois secteurs :

- Au Centre ;
- Au RHNe, services de maternité-gynécologie ;
- Hors-murs.

Personnel - composition

Une spécialiste en santé sexuelle, responsable du Centre à 70 % ; une spécialiste en santé sexuelle et sage-femme à 65 % et une spécialiste en santé sexuelle à 30 %.

Référents médicaux

Référente médicale : gynécologue privée.

Référent des dépistages d'infections sexuellement transmissibles (IST) : médecin chef de service en infectiologie au RHNe, site de Pourtalès.

Activités au Centre de santé sexuelle – Planning familial Statistiques 2024

	2024	2023	2022
Total des consultations	1'229	1'270	1'133
Dont nouveaux dossiers	466	434	378
Vaccinations			
HPV	102	96	69
Variole du singe	0	20	5
Accompagnant-e-s des personnes venant consulter	203	189	156
Total consultant-e-s + accompagnant-e-s	1'432	1'459	1'284
Total des appels téléphoniques	1'438	1'408	1'232

Principaux motifs de consultations au Centre	2024	2023	2022
Consultations gynécologiques (contraception, examen)	277	292	268
Contraceptions d'urgence	264	277	291
Tests de grossesse	131	146	118
Grossesses (suivi psycho-social, ambivalence, entretien pré- et/ou post- interruption)	49	58	60
Nb de personnes venant se faire dépister pour des infections sexuellement transmissibles (IST)	416	334	295
Nb de personnes venant se faire dépister dans le cadre du suivi Prep	4		
Nb de tests Chlamydia + Gonorrhée	362	275	
Nb de tests HIV	310	222	
Nb de tests Syphilis	269	140	
Nb de tests Hépatite B et C	92	64	
Total des tests effectués	1'033*	701	
Nb de tests positifs :	28	23	

*On constate une augmentation significative des consultations et du nombre de tests en vue d'un dépistage.

Age et nationalité (HPV pas compté)	2024	2023	2022
Nb de consultant-e-s de moins de 20 ans	400	501	504
Nb de consultant-e-s de 20 ans et plus	727	673	624
Nationalité suisse	774	806	689
Nationalité étrangère	353	368	439

Activités au RHNe Pourtalès, services de gynéco-obstétrique

Présence d'une spécialiste en santé sexuelle de La Chaux-de-Fonds deux demi-journées par semaine pour effectuer des :

- Entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues ;
- Entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.

Depuis septembre 2023, seul-e-s les femmes/couples qui donnent leur accord sont vus-e-s en entretien.

	2024	2023	2022
Total des consultations à l'hôpital	197	80	315
Accouchées	163	73	267
Interruption de grossesse	34	7	48

Age des femmes ayant fait une interruption de grossesse	2024	2023	2022
20 ans et plus	25	6	43
Moins de 20 ans	9	1	5

Animation de groupes et activités diverses (au Centre ou à l'extérieur)

Diverses actions ont été menées pour informer, éduquer et promouvoir la santé sexuelle auprès de différents publics.

Dans les écoles et lycées, des ateliers ont été animés pour les élèves de 10e et 11e de La Chaux-de-Fonds, du Locle et du Lycée Blaise-Cendrars, ainsi que pour les étudiants en formation d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC). Une collaboration a été initiée pour soutenir les élèves en décrochage scolaire.

Concernant la migration, le service a participé à plusieurs colloques et animé des interventions auprès de jeunes et d'adultes migrants dans divers centres d'accueil et associations.

Pour les travailleur·euse·s du sexe, une collaboration avec le projet Thays a permis d'offrir des consultations et dépistages IST gratuits.

En matière de prévention des mutilations génitales féminines, des formations et interventions spécifiques ont été organisées, notamment en partenariat avec le réseau suisse contre l'excision.

Sur la contraception thermique testiculaire, des actions de sensibilisation et la mise en réseau d'experts ont été initiées pour structurer l'offre cantonale.

Avec le RHNe, des séances d'information ont été données aux nouveaux médecins assistant·e·s en gynécologie-obstétrique et aux sages-femmes pour renforcer la collaboration avec le service de maternité.

L'accompagnement des stagiaires et étudiant·e·s s'est poursuivi, avec l'accueil de stagiaires en formation et la participation à divers travaux de recherche.

Concernant l'interruption de grossesse (IG), des échanges avec les cantons voisins ont permis d'évaluer les pratiques en matière d'IG à domicile et d'harmoniser les protocoles.

Formations et colloques : L'équipe a suivi plusieurs formations sur des thématiques variées (santé sexuelle et handicap, violences sexistes, droit pénal en matière sexuelle, cybersécurité) et participé à des supervisions et groupes de travail en lien avec la santé publique. Une conférence sur la parentalité et la santé sexuelle a également été organisée.

Enfin, des séances de travail ont eu lieu avec les autorités et les responsables du service pour structurer la collaboration et renforcer les actions de santé sexuelle dans le canton.

Centre d'orthophonie

Effectif du personnel

Le service a maintenu son effectif durant l'année 2024.

Gestion interne

Le Centre a toujours une liste d'attente de bilans importante (environ 130 enfants). Le délai d'attente pour un bilan est de six mois. Chaque signalement est strictement analysé. Il est à relever que le délai donné aux parents lors du signalement est respecté. Il s'avère que certains parents ne sont pas partie prenante du signalement à l'orthophonie, il est donc important de vérifier chaque demande et d'éviter ainsi une surcharge de signalements non pertinents. Une réflexion a été menée à ce propos avec l'école et plusieurs pistes vont être testées (avertir l'école lors du premier rendez-vous de bilan manqué, convoquer les parents avec le médecin chef de service lors du deuxième rendez-vous manqué, etc.). La responsable du Centre peut aussi venir aux rendez-vous organisés par l'école en vue d'un signalement à l'orthophonie.

Après le bilan, les enfants, pour lesquels un traitement s'avère nécessaire, sont enregistré-e-s sur la liste d'attente de traitement.

Le Centre dessert les collèges : Promenade (une journée), Gentianes (une matinée), Foulets (une matinée), Ouest (quatre matinées et demie), Cernil-Antoine (une matinée), Endroits (deux matinées) ; aucune demande n'émane de Bellevue actuellement.

En ce qui concerne le projet GED, les travaux devraient commencer en janvier 2025.

S'agissant du projet de déménagement du Centre à Serre 14 ou l'aménagement des locaux actuels, celui-ci est en cours d'élaboration. Les premiers plans ont été établis par le Service des bâtiments et du logement. Le Conseil communal a validé le principe et le dossier suit son cours. Il est prévu de présenter un rapport définitif au Conseil général en 2025.

Une réflexion sur la communalisation du statut des orthophonistes est en cours et ceci en étroite collaboration avec le Service des ressources humaines.

En tant que centre formateur de l'Université et depuis septembre 2024, une nouvelle stagiaire à temps partiel a été accueillie. Une seconde le sera durant une courte période prévue au mois de février 2025.

Collaborations externes

La collaboration et les rencontres avec l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) sont centrales et représentent une partie importante du travail de la responsable. De nombreuses rencontres ont eu lieu et concernent actuellement la révision des diagnostics logopédiques/orthophoniques qui arrive à bout touchant.

Plusieurs colloques des responsables de l'orthophonie ont concerné les mesures BEP, en particulier les moyens informatiques et leur unification au sein de l'école obligatoire. Début 2025, il y aura un nouveau règlement pour le plan des mesures et des moyens auxiliaires. L'office de l'enseignement spécialisé a rencontré toutes les directions d'école obligatoire du canton de Neuchâtel en novembre 2024 pour présenter ces changements.

Les statistiques 2023-2024, très similaires à l'année précédente, indiquent que le 83 % des dossiers en traitement au centre d'orthophonie sont financés par l'OES et entrent dans des mesures renforcées. Le 17 % restant concerne des dossiers à la charge des parents et de la commune et font donc partie des mesures ordinaires.

Population suivie

À titre d'information, quelques chiffres reflétant la situation en août 2024 (les statistiques sont établies par année scolaire)

Dossiers traités en 2023-24

Total :	653
Dossiers OES :	539
Dossiers non OES :	114

Répartition selon l'âge :

15 ans et + :	56
11-14 ans :	201
7-10 ans :	258
6 ans et moins :	138

Répartition selon les troubles

La répartition des troubles suivis reste globalement stable par rapport aux années précédentes. Les troubles du langage oral, incluant notamment les difficultés d'articulation, les troubles développementaux du langage, les problèmes de communication ou encore le bégaiement, concernent 52,5 % des cas. Les troubles du langage écrit, comme la dyslexie et la dysorthographe, représentent 40 %, tandis que les troubles du calcul et la dyscalculie touchent 2,5 % des enfants suivis. Enfin, 5 % des cas concernent divers troubles sans pathologie langagière identifiée.

Toutefois, certaines évolutions sont préoccupantes. Le nombre d'enfants suivis pour des troubles du spectre autistique (TSA) a doublé, atteignant 22 cas en 2024. Par ailleurs, une augmentation des troubles de l'attention avec hyperactivité est également constatée. Ces évolutions soulignent l'importance d'une prise en charge coordonnée avec la pédopsychiatrie afin de garantir un accompagnement adapté à ces enfants.

Concernant les plus jeunes, 249 enfants de 0 à 6 ans bénéficient d'un suivi thérapeutique, dont 67 % ont moins de 5 ans. Si le nombre de signalements n'a pas augmenté, ceux-ci sont effectués de plus en plus précocement par les pédiatres. De nombreux enfants présentent des troubles du langage dans un contexte de trouble développemental plus large, souvent associé au spectre de l'autisme ou à une suspicion de TSA. Ces enfants peuvent également souffrir de troubles cognitifs massifs. La majorité d'entre eux sont adressés par les pédiatres, leurs parents étant parfois peu conscients de la situation ou confrontés à des difficultés psycho-sociales qui les empêchent de s'investir pleinement dans le suivi de leur enfant.

Par ailleurs, le centre reçoit également des enfants souffrant de carences importantes en stimulation. Leurs troubles dépassent souvent le cadre spécifique du langage et nécessitent une prise en charge multidisciplinaire, en particulier sur le plan pédopsychiatrique. Ce constat est source d'inquiétude pour les professionnels, qui évoluent dans un cadre ambulatoire généraliste, ne disposant pas de l'encadrement pluridisciplinaire nécessaire pour répondre aux besoins de ces enfants. Une coordination renforcée avec les partenaires de soins s'impose pour favoriser leur développement et offrir un soutien structurant aux familles.

Face à ces défis, un groupe de professionnel-le-s de la petite enfance s'est constitué au niveau cantonal afin d'interpeller les autorités politiques. Dans cette perspective, une motion populaire sera déposée en janvier 2025 au Grand Conseil pour demander des mesures adaptées à cette problématique grandissante.

Formation, supervision, présentations externes et projets

Les colloques mensuels ont suivi une structure similaire aux années précédentes, alternant présentations internes et externes ainsi que formations. En interne, les échanges ont porté sur le matériel orthophonique, la création de jeux, les troubles du spectre autistique, et les formations suivies par les orthophonistes, notamment sur l'arrêt des soins. En externe, des interventions ont abordé la thérapie myofonctionnelle et les groupes de compétences sociales en orthophonie. L'équipe a également suivi des formations sur la connexion d'équipe et la thérapie systémique brève de Palo Alto.

Par ailleurs, trois groupes de travail ont mené des réflexions sur l'intervision et la supervision de dossiers, le projet d'ateliers de morphologie en 7FR à l'école, ainsi que des échanges avec le CNPea et les psychomotriciennes.

La formation continue est une exigence pour toute l'équipe. Grâce aux formations en ligne, les coûts ont été réduits, permettant un approfondissement dans les domaines du TSA, de l'oralité, du bégaiement et des nouveaux tests. Les collaboratrices administratives ont également suivi des formations en développement personnel.

Le service a été sollicité pour des interventions externes auprès de RECIF et de l'OCOS afin de sensibiliser aux troubles langagiers et au métier d'orthophoniste-logopédiste. La réflexion sur les mesures BEP avec l'école obligatoire se poursuit.

La consultation brève, ouverte mensuellement, reste très demandée, notamment par les pédiatres. Les interventions avec le CNPea ont lieu deux fois par an pour définir les priorités d'intervention auprès des jeunes enfants. Une rencontre en novembre 2024 avec la direction du CNPea a permis d'améliorer la coordination des actions.

Enfin, une présentation conjointe avec une psychiatre et la déléguée à l'intégration a été donnée à la Fédération africaine des montagnes neuchâteloises afin de démystifier la pédopsychiatrie et l'orthophonie pour les familles migrantes. Une matinée de formation sur les traumatismes et abus, animée par le nouveau chef de service, a également été organisée pour l'ensemble de l'équipe.

Projets futurs

Campagne de promotion santé orthophonique "Moins d'écran, un jeu d'enfants" avril-mai 2025

La nouvelle campagne de prévention et sensibilisation au développement du langage et au développement de l'enfant "Qu'est-ce que l'enfant ne fait pas quand il est sur son écran", "Qu'est-ce que les parents ne font pas avec leur enfant quand ils sont sur les écrans" se fera aussi hors murs en allant vers les centres commerciaux principaux sur la commune de La Chaux-de-Fonds.

iPads thérapeutiques pour les enfants et matériel de travail pour les orthophonistes

Un projet de changer le matériel ancien des thérapeutes et des enfants est en cours de réalisation avec 16 iPads contenant des programmes thérapeutiques spécifiques en orthophonie. Ce projet améliorera aussi la gestion et la sécurité des appareils thérapeutiques prêtés par le centre d'orthophonie vu le cadre légal d'usage.

Urbanisme, service technique et bâtiments (DUSTEB)

SERVICE DE L'URBANISME, DES MOBILITÉS ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'organisation du SUME est la suivante :

Le secteur "Planification et aménagements urbains" :

Dirigé par l'Urbaniste communale, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, les mobilités, la planification énergétique, le domaine foncier ainsi que certains projets du secteur environnement.

Le secteur "Permis de construire" :

Dirigé par la Responsable des permis de construire, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers et des procédures, conformité des constructions, etc.), la prévention incendie, l'énergie, l'environnement, la salubrité, la préservation du patrimoine et la gestion du site UNESCO.

Le secteur "commerce, centre-ville et tourisme" :

Dirigé par la Responsable commerce, centre-ville et tourisme, ce secteur est notamment chargé des relations avec les acteurs immobiliers et commerciaux et du "city management". Il entreprend et gère également les différentes mesures en lien avec la promotion de la Ville au niveau touristique.

La valorisation du patrimoine :

La déléguée à la valorisation du patrimoine, poste créé en 2022 suite à la réévaluation du poste de chargée de la valorisation du patrimoine, conduit la politique de valorisation du patrimoine. Elle travaille en étroite collaboration avec l'architecte en charge de la conservation du patrimoine et gestionnaire de site UNESCO, avec le service des bâtiments, le service de la communication et Tourisme neuchâtelois.

Secteur planification et aménagements urbains

Aménagement du territoire

Révision du plan d'aménagement local (PAL)

La révision du plan d'aménagement local s'est poursuivie durant l'année 2024. Le dépôt du dossier complet est projeté pour les vacances d'été 2025 auprès des Services cantonaux en vue de son examen préalable.

La démarche intègre la refonte du règlement d'aménagement communal, du plan d'affectation des zones, le plan directeur des chemins pour piétons, le plan directeur des mobilités cyclables ainsi que le plan de la hiérarchie du réseau routier. Cela comprend également la mise à jour de l'inventaire nature, du plan des alignements, du plan des degrés de sensibilité au bruit ainsi que l'élaboration du plan communal des énergies et du climat.

Projet d'agglomération RUN

L'association Objectif-NE a poursuivi l'élaboration du projet d'agglomération RUN 5^{ème} génération. Ceci implique une importante mobilisation du secteur en termes de suivi et de rédaction des fiches de mesure relatives aux thématiques de l'urbanisation, des mobilités et du paysage. Il est prévu de déposer ce document dans le courant du printemps 2025 auprès de la Confédération.

Plan spécial Le Corbusier

La requalification de la friche ferroviaire de l'ancienne gare aux marchandises a fait l'objet du plan spécial Le Corbusier sanctionné en 2009 et modifié en 2022. Une demande de permis de construire a été déposée en avril 2023 auprès des services cantonaux et communaux pour développer un projet comprenant un hôtel avec restaurant, des appartements, des surfaces commerciales et un parking public sur l'îlot A. Le projet a fait l'objet de demandes de compléments notamment de la part des CFF en lien avec la proximité des voies ferroviaires et d'oppositions qui ont été retirées à la fin de l'année 2024. Le chantier va débuter en 2025.

Les autres îlots appartiennent aux CFF qui vont débuter l'élaboration d'un projet sur l'îlot C en 2025.

Scierie des Eplatures

Après l'octroi par le Conseil général le 1^{er} avril 2014 d'un crédit pour l'achat des terrains de l'ancienne scierie des Eplatures, le mandat d'études parallèles en 2015, les études de détails en 2015-2016, les procédures d'aménagement du territoire en 2018, les années 2019-2022 ont été consacrées à la recherche d'investisseurs pour ce site. En 2023, l'investisseur retenu a développé les bases d'un projet de quartier durable et il prépare actuellement un concours d'architectes-paysagistes de manière à veiller à une requalification optimale de cette friche idéalement située. Le SUME accompagne le requérant dans ses démarches et fera partie du jury dudit concours. En 2024, la démarche de développement de ce secteur a conduit à envisager un plan spécial compte tenu des enjeux en complément au concours des aménagements extérieurs. Le requérant a identifié un bureau d'urbanisme pour l'accompagner dans cette démarche. En parallèle, des bureaux d'architectes-

paysagistes ont été invités à participer au concours des aménagements extérieurs. Le choix du bureau lauréat se fera courant mars 2025.

Plans de quartier et Plans spéciaux

Le SUME est le répondant des promoteurs pour les projets de planification de détail. Actuellement, trois d'entre elles sont en cours d'élaboration ou de modification (PQ Chemin Perdu Nord, PS Gemo et PS Biogaz Derrière-le-Moulin). Le secteur "planification et aménagements urbains" accompagne les requérants dans leur démarche.

Permis de construire

Le secteur appuie le secteur des permis de construire dans l'analyse et la rédaction des préavis pour les thématiques du stationnement et des aménagements extérieurs.

Aménagements urbains

Place du Marché

Suite à la rue du Marché réalisée en 2023, le projet de requalification et de piétonisation de la place du Marché a continué et s'est terminé en 2024.

Le réaménagement de la place du Marché s'est déroulé de Mars à Août sous la supervision du Service technique et a permis de recouvrir l'ensemble de la place avec les mêmes pavés déjà utilisés pour la rue du Marché réalisée l'année précédente. La fontaine a été mise en valeur tout en restant au même endroit, grâce à un plus grand socle.

Les services de la ville ont saisi l'opportunité de mettre en place une fosse de Stockholm dans le secteur en gravier. Ce dispositif imaginé au début des années 2000 permet de créer un milieu propice au développement racinaire des arbres, tout en optimisant les échanges gazeux, avec un substrat bien aéré, et à forte porosité. Simultanément aux travaux de la place, le kiosque de la place du Marché a été rénové et un prolongement de la toiture a pu être réalisé. Les eaux de toitures du kiosque sont directement récoltées dans la fosse, là où les racines cherchent l'eau dans le terrain.

De plus, de nouvelles bornes électriques pour les manifestations ont été installées au centre de la place pour plus de praticité.

Afin de ne plus encombrer l'espace avec un écopoint, le nombre de conteneurs a pu être réduit de moitié et l'ensemble déplacé sur la rue du 1^{er} Mars; laissant ainsi l'espace pour une appropriation multifonctionnelle de la place du Marché.

Finalement, notons que les travaux de la place du Marché ont été coordonnés avec le développement du chauffage à distance par Viteos. Le nœud de la place du Marché permettra à terme d'équiper le secteur proche de l'Hôtel-de-Ville.

Rue du Rocher

La rue du Rocher a continué sa mue avec la plantation d'arbres au droit des impasses situées devant Promenade 1 et 3. D'ici plusieurs années, ces espaces végétalisés marqueront ces impasses, de manière monumentale. Le solde des espaces verts de la rue du Rocher sera terminé en 2025 et de manière coordonnée avec les travaux du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville pour ceux qui se situent tout en bas de la rue.

Places de jeux

Place du Bois

Fin 2023, les travaux de rénovation de la place du Bois ont été initiés. En raison de l'arrivée anticipée d'une météo hivernale suivie par un printemps trop humide, il a fallu attendre le mois de mai pour pouvoir les terminer. La rénovation de la place a permis de centraliser les jeux sur la rue du Puits, tout en offrant aux enfants des jeux en robinier qui n'existaient pas sur ce site.

L'implantation d'un tourniquet accessible aux enfants atteints de handicap moteur est également une première pour une place de jeux publique. Parallèlement à ces aménagements, l'accessibilité globale et la sécurité a été revue en modifiant très légèrement la topographie de la place et en supprimant les grilles et autres regards techniques qui existaient précédemment.

Place des Lilas

En 2024, le réaménagement de la Place des Lilas a fait l'objet d'un mandat d'étude parallèle auquel trois bureaux ont participé. Le bureau retenu a été choisi en décembre 2024. Les travaux de rénovation de la Place des Lilas seront réalisés courant 2025 pour une inauguration en août de la même année.

Réaménagement de l'Avenue Léopold-Robert

Les travaux de réaménagement de l'Avenue Léopold-Robert, commencés en 2023 se sont poursuivis en 2024. Les principes de ce réaménagement sont la redirection du trafic de transit sur la rue Numa-Droz via la rue des Armes-Réunies ainsi que

la désimperméabilisation de la berne centrale, tout en maintenant l'alignement d'érable au centre de la rue. Les trottoirs ont été élargis et des bancs en béton ont été installés à certains endroits.

Tous les travaux ont été dirigés par le service technique en partenariat avec le SUME.

Avenue des Forges

En 2024, en lien avec un projet privé d'ascenseurs extérieurs, les services communaux ont développé un projet de réaménagement de cet axe entre le rond-point du Châtelot et la rue de Morgarten.

Le projet a permis d'améliorer la sécurité des passages piétons, de planter une demi-dizaine d'arbres et de marquer une bande cyclable dans le sens Ouest – Est, tout en maintenant un certain nombre de places de stationnement.

Pour 2025, il reste à terminer le tronçon à l'Ouest de la ruelle des Lundis-bleus, ce qui permettra également de mettre l'arrêt de bus aux normes LHand.

Les travaux ont été dirigés par le service technique en partenariat avec le SUME.

Rue de la Montagne

Suite à des comptages effectués à la demande de riverains estimant que les véhicules roulaient trop vite, il a été décidé de réaménager la rue en créant des décrochements horizontaux, par des espaces végétalisés et des places de stationnement. Ces aménagements ont pour objectif de forcer les automobilistes à rouler moins vite et d'améliorer ainsi la sécurité des passages piétons. L'implantation des places de stationnement permet également d'obliger les véhicules à se garer à des endroits bien définis et ne posant pas de problèmes de sécurité.

Les travaux ont eu lieu sur la seconde partie de l'année 2024 et se poursuivront en 2025 sur les carrefours avec le chemin de Pouillerel, la rue du Signal et la rue de Tête-de-Ran.

Le service technique a dirigé les travaux avec l'aide du SUME et du SEP pour les parties végétalisées.

Rue de la Ronde

En 2024, la deuxième phase des travaux de la rue de la Ronde a été achevée. Une partie de ces travaux concerne les aménagements réalisés devant le bâtiment Serei. Les principaux éléments de cet aménagement sont les suivants :

- Déplacement de la cunette vers le bord des places de stationnement au sud, afin d'inciter les piétons à utiliser l'espace du trottoir sécurisé entre la façade du bâtiment Serei et les places de stationnement.
- Création de 8 places de stationnement à 30 minutes d'une place PMR et d'un espace de livraison, devant le bâtiment Serei.
- Aménagement de bandes végétales délimitant les places de stationnement au Sud de la rue et au Nord implantation de bandes végétales alignées le long des façades comme lors de la première phase du projet en 2023.

Mobilités

Dans ce domaine, les objectifs consistent à contribuer à créer les conditions-cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie. Il s'agit ainsi d'anticiper les mesures du plan directeur partiel des mobilités qui peuvent être réalisées en amont de la réalisation de la route de contournement H18.

En avril 2024, le Conseil général a validé un crédit de 3,8 millions de francs pour la construction d'une nouvelle gare dans le quartier de l'Orée du Bois. Ce financement sera assuré par le Canton à hauteur de 700'000 francs, par la Confédération pour 800'000 francs et, pour le reste, par la Ville avec les soutiens du projet d'agglomération et du fonds des mobilités. Les quartiers du Cerisier et de l'Orée-du-Bois connaissent un développement important et comptent actuellement environ 1'350 habitant-e-s et 500 emplois. De plus, le secteur Sud de la Ville de La Chaux-de-Fonds va subir une profonde mutation ces prochaines années avec la réalisation des infrastructures routières (N20 et H18). Dans ce contexte, la construction d'une nouvelle gare à l'Orée-du-Bois répond à un besoin avéré actuel et doit jouer un rôle stratégique pour les projets en cours et à venir dans le secteur notamment pour le futur site principal de Viteos qui comptera plus de 200 collaborateur-trice-s. La création de cette gare va permettre d'accroître fortement l'attractivité de la ligne R22 La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel en augmentant significativement le nombre d'usager-ère-s potentiel-le-s et son taux de couverture. Cette nouvelle offre, qui sera complémentaire à la ligne de bus 311, va permettre de pérenniser la ligne R22.

En collaboration avec les compagnies de transports publics, les horaires des Noctambus et Noctanrun ont été coordonnés afin d'améliorer les correspondances en Ville de La Chaux-de-Fonds. Les travaux à la gare des Forges ont permis d'améliorer la desserte de cette halte par les trains français et suisses.

En 2024, le SUME a également déposé une demande de permis de construire pour la construction d'une vélostation à la gare principale de La Chaux-de-Fonds sur le bien-fonds de la caisse de pension qui accueille le bâtiment place de la Gare 4. Cette installation sera réalisée en 2025 et ouverte pour l'été.

Plans directeurs des mobilités (Vélos, Piétons, TIM)

En 2024, les plans directeurs suivants ont fait l'objet de réflexions engagées dans le cadre de la révision du PAL. Ils seront finalisés en 2025 et feront partie intégrante du dossier de révision du PAL qui sera déposé à l'examen préalable en juillet 2025.

Plan directeur des chemins pour piétons

Le plan directeur des chemins pour piétons est établi dans le cadre du processus de révision du PAL. Il présente les aménagements piétonniers existants et projetés.

Plan directeur TIM

Trois versions de ce plan sont établies, respectivement avec et sans la H18 puis avec et sans la N20, dans le cadre du processus de révision du PAL. Elles définissent la hiérarchie du réseau routier en tenant compte des impacts de la réalisation ou non des routes de contournement.

Plan directeur vélos

Ce plan directeur identifie les aménagements cyclables existants et projetés.

Nature

Tempête de Juillet 2023

Le 24 juillet 2023, un évènement météorologique extrême a touché le territoire communal en décimant des forêts entières au Nord de la ville ainsi que les parcs de la Gare, des Crêtets et Gallet. De nombreux propriétaires privés ont également été fortement touchés par cette tempête d'ampleur inhabituelle.

Le patrimoine paysager et naturel de la Ville a été très fortement impacté et de nombreuses années seront nécessaires pour y remédier.

Durant l'année 2024, le SUME et le SEP ont poursuivi le travail de manière coordonnée pour réaménager les parcs et les sites les plus impactés et replanter des arbres. Ils sont également à disposition des services communaux (Muzoo notamment) et des propriétaires privés pour les accompagner dans cette démarche, notamment par le biais du Fonds communal des arbres qui soutient financièrement les plantations grâce aux nombreux dons qui ont été versés.

Procédure concernant les abattages et élagages

Un important travail est mené par le SUME avec le SEP pour traiter les demandes d'abattages et d'élagages d'arbres. Pour rappel, tout élagage ou abattage d'arbre dont le tronc mesure plus de 50 cm de diamètre doit faire l'objet d'une demande officielle auprès du SUME et être réalisé dans les règles de l'art par un professionnel. En plus de l'amende en cas d'infraction, une plantation ou une taxe compensatoire, selon les cas, peuvent être exigées.

Plan directeur de la nature et du paysage

En parallèle à la finalisation de cette planification, le Canton par le biais de son Service des forêts, de la faune et de la nature, a reconsidéré ses attentes dans le cadre de l'examen des PAL déjà déposé. Dans ce contexte, ce dossier a été adapté de manière à devenir un inventaire nature. Il comporte un recensement des zones et des objets particuliers à protéger en dehors de la zone à bâtir qui a été finalisé en 2024. Le volet des objets naturels et des valeurs paysagères importantes en zone à bâtir sera établi durant le printemps-été 2025 avec l'appui du secteur-vert du Service des espaces publics.

Énergie

En 2024, le SUME a terminé le plan directeur communal des énergies et du climat qui a été déposé au canton pour examen. Sa version finale sera transmise au Canton dans le cadre du dossier du PAL pour préavis avant les vacances d'été 2025.

Environnement

Radium

Le Plan d'action radium 2015-2023, approuvé par le Conseil fédéral en mai 2015, vise à régler le problème des héritages radiologiques liés à l'application de peinture luminescente au radium dans l'industrie horlogère jusque dans les années 1960. La collaboration entre la ville et l'OFSP initiée en 2014 se poursuit à ce sujet.

Immobilier

La Ville connaît toujours une forte demande pour des maisons individuelles. Cependant, les terrains disponibles sont rares et ceux libres de promoteurs et d'architectes sont presque inexistants, ce qui pousse certaines personnes à chercher du terrain dans d'autres communes. Les derniers terrains qui étaient en mains de la Ville pour la construction de maisons individuelles ont été vendus ou respectivement sont sur le point de l'être.

Le taux de vacance pour le territoire chaux-de-fonnier est à nouveau en baisse en 2024 et représente 3.26 % (3.53% en 2023, 3.91% en 2022 et 4.22% en 2021). Ce taux de vacance reste toutefois au-dessus du seuil de pénurie fixé à 1.5%. Cette diminution s'explique notamment par la croissance démographique observée en 2024 et l'arrivée de réfugiés ukrainiens logés dans notre ville.

Les loyers restent stables, mais l'augmentation du coût des énergies va mécaniquement faire augmenter le niveau des charges et donc les loyers. Depuis la pandémie, les appartements les plus attractifs restent les logements spacieux qui offrent des balcons ou des terrasses et du dégagement.

Le marché de la PPE connaît toujours une demande soutenue en 2024. La plupart des nouveaux immeubles sont vendus sur plan. Ce type de bien permet de fixer des habitants plus durablement sur le territoire communal. Il s'agira de pouvoir offrir de nouveaux terrains pour ce type de construction dans les années à venir. De plus, il serait intéressant que des propriétaires privés transforment des immeubles du plan en damier par exemple en immeuble en propriété par étage afin d'offrir une offre alternative en plein cœur de la ville.

Foncier

La Commune de La Chaux-de-Fonds ne dispose plus de terrains disponibles en propriété communale pour de nouveaux développements d'habitations.

Toutefois, elle est propriétaire de 196 terrains en droit de superficie (droit distinct et permanent – DDP), dont 142 sont situés en zone d'habitation. Afin de permettre aux propriétaires intéressés d'acquérir leur terrain en pleine propriété, une stratégie de vente (déterminant notamment le prix et les conditions de vente) a été mise en place jusqu'en 2027 pour les terrains situés en zone d'habitation à faible densité (terrains-villas). Les demandes d'acquisition concernant des terrains situés en zones plus stratégiques sont, quant à elles, évaluées au cas par cas.

Dans le domaine du patrimoine bâti, la Commune a collaboré avec l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâtelaises (ASPAM) et l'Université de Neuchâtel pour la sauvegarde et la réaffectation du Temple des Eplatures. Ce projet vise à transformer l'édifice en un lieu dédié aux séminaires, à la science et à la culture, avec une partie de logements pour étudiants. L'ASPAM, initiatrice du projet, conduit actuellement les travaux de reconstruction, notamment du clocher détruit lors de la tempête du 24 juillet 2023. Cette initiative a conduit à la conclusion d'un nouveau DDP en faveur de l'ASPAM, le terrain restant propriété communale.

Sur le plan industriel, la Commune a cédé 8'500 m² de terrain à Novo Cristal SA, détachés d'une grande parcelle communale située à la rue de l'Helvétie. Cette vente permet à l'entreprise de lancer la construction de sa nouvelle usine. Deux autres projets industriels actuellement en cours d'élaboration devraient voir le jour à brève échéance sur le même site.

Secteur permis de construire

Permis de construire et autorisations

Permis de construire (sanctions) et autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme

Tout confondu, le service a examiné de manière formelle ou informelle, fait circuler les dossiers dans les services concernés pour préavis et selon, synthétisé les préavis et rédigé des décisions pour les demandes suivantes (entre parenthèses : chiffre 2023) dont certaines n'ont pas encore été finalisées et devraient l'être dans le courant de l'année 2025 :

Examinées	Octroyées	Type de demandes
241 (275)	233 (222)	Sanctions définitives ou sanctions préalables
13 (16)	13 (9)	Modifications de sanction
	30 (22)	Autorisations délivrées par courrier pour des transformations, rénovations, etc.
	71 (29)	Accords ou validations par courrier électronique pour de simples travaux d'entretien, transformation, rénovation, etc.
33 (36)	25 (24)	Autorisations de pose d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
174 (142)	111 (101)	Autorisations pour pose de panneaux solaires (autorisations via GAPE)

4	(5)	0	(3)	Préconsultations formelles
		7	(9)	Autorisations anticipées de débiter les travaux (dont 3 refus)
		5	(7)	Prolongations de sanction (dont 1 refus)
--	--	--	--	Préconsultations informelles (par téléphones, e-mails, etc.) : Quantité difficile à estimer, mais non négligeable

432 (474) 495 (426) Totaux

Les 233 permis de construire ou sanctions préalables délivrés ont traités aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

- 8 (3) Maisons familiale, villas à 1 ou 2 logements
- 1 (4) Maisons à plusieurs logements
- 7 (0) Maisons mixtes, locatif et commercial
- 0 (0) Autres bâtiments avec logements
- 16 (7) Bâtiments au total comportant 113 (32) logements.

Il faut également relever la création de 13 (67) logements dans des bâtiments existants transformés.

Bâtiments ou installations d'utilité publique :

- 19 (17) Constructions, rénovations, transformations

Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux :

- 21 (19) Bâtiment ou surfaces commerciales et administratives, y compris les transformations
- 27 (18) Bâtiments ou surfaces industrielles

Constructions agricoles :

- 4 (9) Constructions, transformations, agrandissements

Divers :

- 0 (0) Reconstructions après incendie
- 80 (92) Transformations des bâtiments existants
- 45 (47) Permis divers (ex. changement d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)
- 11 (8) Antennes pour téléphonie mobile
- 47 (29) Poses de panneaux solaires
- 37 (20) Poses de pompes à chaleur
- 3 (1) Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments.

Procédures de mise à l'enquête publique et dossiers objets d'oppositions et/ou de recours

214 (238) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

18 (29) dossiers ont fait l'objet d'oppositions lors de la mise à l'enquête publique, émanant de 42 (64) opposants ou groupes d'opposants.

Le service a traité 3 (1) recours consécutifs à des levées d'oppositions. Pour mémoire, 20 (17) décisions de levée d'opposition(s) ont été rendues.

1 (2) permis de construire a été refusé par le Conseil communal, dont 0 (1) suite à une décision négative du DDTE.

Demandes de conformité à la LCAT art. 10 (remaniements parcellaires)

9 (19) demandes émanant du Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF) via la plateforme INFOLICA ont été préavisées par le secteur quant à la conformité des divisions parcellaires.

Commissions d'urbanisme

La commission d'urbanisme (CU) a tenu 8 (9) séances pour examiner 49 (49) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal. 15 (16) dossiers ont fait l'objet d'un préavis négatif et 25 (10) ont fait l'objet de réserves générant toujours un travail important mais nécessaire pour le secteur. Les préavis de la CU permettant de convaincre, tant que faire se peut, les requérants d'améliorer les projets qui le nécessitent et ainsi consolider la décision des Autorités lors de l'octroi du permis de construire. En outre, les préavis de la CU permettent aussi d'assurer des lignes cohérentes et un traitement équitable des demandes de permis de construire.

Prêt de plans d'archives (Envoi de plans numérisés)

Seuls les plans numérisés sont dorénavant fournis afin d'éviter de sortir les plans d'archives originaux au risque que ceux-ci se perdent ou se dégradent. Il a été donné suite à environ 150 sollicitations d'architectes, propriétaires, gérants, pour numériser environ 1000 plans.

Archivage informatique des plans d'archives

Comme les années précédentes et malgré ce qui est précisé sous la rubrique "prêt de plans d'archives" ci-dessus et le fait que les plans des nouveaux projets sanctionnés sont systématiquement archivés au fur et à mesure, faute de temps et de ressources, l'archivage des vieux dossiers de plans papier (scannage et enregistrement) souffre toujours d'un cruel retard.

Registre des bâtiments et des logements (RegBL)

La base de données du RegBL est tenue à jour régulièrement et de manière exhaustive lors de la délivrance de nouveaux permis ainsi que lors des différentes étapes de la réalisation des travaux.

Parallèlement, un important travail d'apurement est en cours avec la Mensuration officielle, ce qui génère de nombreuses corrections dans la base de données.

Le secteur est également régulièrement sollicité par le Service à la population afin de régler de nombreux cas de logements non référencés dans le RegBL. Bien souvent, ces logements ont été réalisés sans autorisation préalable et une procédure, même simplifiée, est nécessaire.

Divers

Le service a été consulté pour le choix de matériaux ou autres détails constructifs, pour la mise en couleurs de bâtiments, pour des conseils techniques d'entretien ainsi que pour des questions de faisabilité légale ou de conformité réglementaire en matières de construction, sur un grand nombre de dossiers qu'il nous est difficile de recenser précisément. On peut toutefois estimer que cela a occasionné entre 300 et 400 contacts ou/et réponses.

Patrimoine

Révision du Plan de site et commission

Les travaux de révision du Plan de Site se sont terminés à fin mars. Ceux-ci ont permis de recenser ou réévaluer plus de 3'200 adresses en zone urbaine et 400 en zone agricole pour un total de 3'111 fiches (certains bâtiments possèdent plusieurs adresses). Celles-ci seront sanctionnées dans le cadre de la révision du PAL.

Fondation pour le patrimoine

Le chargé de la préservation du patrimoine, secrétaire de la Fondation, accompagné de l'administratrice du SUME et du service des finances est chargé de:

- renseigner et accompagner les demandeurs (particuliers, gérances et entreprises) quant aux subventions envisageables en regard des exigences patrimoniales du SUME;
- analyser les demandes de subvention et présenter celles-ci au conseil de Fondation qui octroie les subventions;
- suivre les demandes de subvention;
- analyser les factures finales et preuves de paiement afin d'ensuite libérer les subventions promises,
- assurer la recherche de dons.

Le Conseil de Fondation s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2024 et a octroyé 23 (23) subventions pour un montant total de CHF 68'809.- (CHF 61'270.-).

La campagne de dons de fin 2023 ainsi que celle lancée en décembre 2024 ont généré, sur l'année comptable 2024, des recettes à hauteur de CHF 5'850.- (CHF 6'583.-).

Gestion du site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

La commission d'experts pour la mise en valeur du patrimoine urbanisme horloger La Chaux-de-Fonds – Le Locle s'est réunie à 2 reprises durant l'année 2024 afin de traiter différentes thématiques (révision du Plan de gestion, projets d'envergures etc.).

En parallèle, le Plan Stratégique Solaire, a été terminé et publié en date du 20 février 2024. Celui-ci a permis de clarifier et renforcer les pratiques existantes pour les installations envisagées à l'intérieur du périmètre inscrit sur la liste du patrimoine mondial mais également sur les biens recensés comme remarquables ou situés dans un ensemble ou périmètre ayant un objectif de sauvegarde "A" à l'ISOS. Le Plan Stratégique solaire a permis ensuite aux deux villes d'élaborer de nouveaux arrêtés relatifs à l'intégration des installations solaires. Ce Plan stratégique solaire, élaboré en collaboration avec les autorités cantonales et fédérales est le premier pour un site inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, et a par ailleurs été présenté lors d'une conférence Généraction à Neuchâtel au mois de décembre.

Durant cette année, le projet de révision de Plan de Gestion a été transmis aux différentes instances pour remarques. Ces dernières ont été recueillies et seront, toutes ou parties, intégrées dans le nouveau Plan de Gestion final. Les différents acteurs impliqués dans le cadre de ce travail ont par ailleurs participé à plusieurs séances, conférence ou forums afin de pouvoir appréhender les expériences et intégrer les bonnes pratiques d'autres sites et cela se poursuivra sur l'année 2025.

Ces différents travaux ont mobilisé passablement de ressources dans le secteur des permis de construire durant l'année 2024 et plus particulièrement pour le Chargé de la préservation du patrimoine / Gestionnaire de site du patrimoine mondial.

Inspectorat des bâtiments

Préavis de permis de construire

229 (269) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle.

Visites de conformité

Il a été procédé à la visite de conformité de 22 (16) bâtiments au bénéfice d'un permis de construire relatif à tout type de constructions mais plus particulièrement des bâtiments industriels et des bâtiments sensibles recevant du public. Ces visites se font en collaboration avec les secteurs de la prévention incendie et l'Office cantonal des relations et des conditions de travail (ORCT). La majeure partie de ces visites ont révélé des travaux non conformes aux plans et aux permis de construire sanctionnés et ont dès lors nécessité dans plusieurs cas, de réaliser une nouvelle visite après mise en conformité des travaux non conformes et/ou une demande de modification de sanction a posteriori selon l'ampleur des travaux réalisés non conformément à la sanction.

Autorisations d'installation de chantier

8 (7) installations de chantier ont fait l'objet d'une autorisation. La sécurité de ces installations (signalisation, sécurité, accès, etc.) est assurée par la Sécurité publique.

Travaux sans autorisation – dénonciation

Entre 30 et 40 interventions de notre service ont été nécessaires suite à des interpellations, dénonciations ou identifications de chantiers ou installations effectués sans autorisation (travaux illicites). Plusieurs de ces dossiers ont fait l'objet d'une dénonciation au Ministère public et la majeure partie a donné lieu à une procédure de permis de construire ou demande d'autorisation a posteriori. Ces dossiers liés à des travaux illicites, sont chronophages, et leurs suivis souvent laborieux. Afin d'éviter que leur traitement se fasse au détriment des dossiers de requérants agissant en parfaite légalité, il n'a pas toujours été possible de suivre ou de finaliser ce type de dossier.

Interventions concernant la sécurité

Sollicité par des propriétaires ou sur dénonciation, notre inspecteur, délégué BPA (Bureau de prévention des accidents), est intervenu à 10 (8) reprises pour des problèmes concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non conformes ou encore pour des dégâts divers. Il a participé cette année à un cours de perfectionnement BPA.

Contrôle général des bâtiments

Notre inspectorat a contrôlé les bâtiments en cours de construction ou existants lorsqu'il a été sollicité pour ce faire ou lorsqu'il a été jugé nécessaire et plus particulièrement les immeubles en décrépitude et pour lesquels le service tente d'exiger leur entretien. Toutefois, sans risque pour la sécurité publique, il est souvent difficile de convaincre les propriétaires à faire le nécessaire.

Prévention incendie

Préavis de permis de construire

218 (240) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, 64 (74) préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

Installations de chauffage

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés, les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements, par le biais de l'application GAPE.

59 (31) autorisations et notifications pour installations de chauffage, hors procédure de permis de construire et soumis à émoluments ont été octroyées par le Conseil communal hors procédure de permis de construire :

- 2 (2) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 4 (1) chauffages généraux, à gaz
- 8 (11) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches
- 8 (5) pompes à chaleur (en intérieure)
- 37 (12) raccordements au chauffage à distance (CAD)

Installations de cheminées de salon et de poêles

8 (10) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Inspections des bâtiments

Le secteur prévention incendie a traité dans le cadre de visites de bâtiments (locatifs, individuels, industriels, écoles, magasins, hôpitaux, etc.), 666 (675) dossiers.

Ces dossiers ont donné lieu à 132 (112) ordres de police du feu ; 137 (228) visites périodiques de bâtiments (complètes ou partielles); 22 (15) visites de conformité; 18 (9) installations de chauffages; 10 (5) réceptions d'installations d'alarmes et de détections incendie et 184 (177) préavis pour les manifestations occasionnelles.

Campagne de sensibilisation dans les écoles

Notre service n'a pas participé aux cours dispensés dans les classes de 7^{ème} hamos. Vu les départs des collaborateurs (retraite ou départ volontaire) il n'est pour l'heure pas possible de remettre à l'ordre du jour la collaboration à cette campagne.

Établissements publics

Sur demande du SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires), les changements de patente, qui sont appelés aujourd'hui "permis d'exploitation" (pour le propriétaire d'immeuble abritant un établissement public) et "autorisation d'exploiter un établissement public" (pour le tenancier de l'établissement), les réouvertures et les projets d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 23 (24) pour l'année 2024.

Commission de salubrité publique et de la police du feu

La commission de salubrité et de la police du feu s'est réunie le 19 mars 2024.

La réunion annuelle 2024 des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts a eu lieu le 21 mars à Couvet au centre de formation ECAP.

Énergie et ventilations

141 (181) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière. Il est à rappeler que depuis le 1^{er} mai 2021 et comme pour les installations de chauffage, un nouveau système informatisé "GAPE" a été mis en place par le canton et fait suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LCEn), les justificatifs énergétiques ont été remplacés.

Pour information, suite à des échanges entre le SUME et le SENE et la décision du Conseil d'état en date du 3 juillet 2024 depuis le 1^{er} septembre 2024 la ville de La Chaux-de-Fonds (par le SUME) n'a plus de la délégation de compétences pour le volet *Energie dans les bâtiments* en l'occurrence en lien à l'examen des dossiers énergétiques annexés aux demandes de permis de construire par rapport à la norme SIA 380/1, et la Loi cantonale sur l'énergie en vigueur.

EN-NE	Formulaire de base	32	(56)
EN-NE101a	Part maximale d'énergies non renouvelables, solutions standards	7	(33)
EN-NE101b	Part maximale d'énergies non renouvelables, preuve calculée	12	(13)
EN-NE102a	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances ponctuelles	23	(36)
EN-NE102b	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances globales	10	(14)
EN-NE104	Production propre d'électricité, bâtiments à construire et extensions	14	(28)
GAPE/EN-NE3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	59	(31)
EN-105	Installations de ventilation	27	(32)
EN-NE110	Réfrigération / humidification	11	(17)
EN-NE112	Locaux frigorifiques ou de congélation	4	(2)
EN-133	Installation de production d'électricité	0	(0)
EN-132	Halle gonflable	0	(0)
EN-134	Chauffage de plein air	0	(0)
EN-NE135	Chauffage de piscine	3	(1)
GAPE/PAC	Pompe à chaleur	42	(23)
Inst. solaires	Installations de panneaux photovoltaïques	174	(142)
	Surface de panneaux installés 2'007 KW (2'378 kW)	24'892m ²	(29'638)
	Installation capteur solaire thermique	0	(1)
	Surface de capteurs solaires thermiques installée	0m ²	(4 m ²)

Il est à relever que chaque demande d'installation solaire via GAPE est suivie d'un courrier du secteur confirmant qu'aucune procédure n'est nécessaire mais rendant attentifs les propriétaires sur les conditions légales de mise en œuvre afin de garantir autant que faire se peut la qualité d'intégration de telles installations.

Les tâches liées à l'énergie, déléguée à la commune depuis de nombreuses années, ont été reprise d'un commun accord par le SENE au 1^{er} septembre 2024. Dès lors la rubrique "énergie et ventilations" ci-dessus ne sera plus renseignée dès l'année prochaine.

Salubrité

Préavis de permis de construire

Le préavis du secteur salubrité a été sollicité par le secteur permis de construire dans 72 (72) dossiers SATAC 2 avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un bon nombre de préavis ont été donnés de manière informelle dans le cadre de pré consultations.

Changement d'affectation et suppression de logements

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2024.

Traitement de plaintes, inspections et constats

Les interventions du secteur salubrité, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après. À noter que plusieurs interventions se règlent sans l'établissement d'un rapport formel et n'apparaissent, de ce fait, pas dans la statistique.

Pour 2024, le nombre de rapports internes s'élève à 43 (37). Ne figurent pas les interventions bruits, environnements, etc., qui sont désormais en partie de la prérogative de services cantonaux en lien aux changements des diverses réglementations. Toutefois, ces interventions nécessitent fréquemment l'ouverture d'un dossier qui est ensuite transmis aux services cantonaux respectifs.

Durant l'année, sur les 43 cas d'insalubrité de l'habitat, le secteur a dû faire face à 3 (4) nouveaux cas lourds. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'interventions conséquentes par des entreprises de nettoyage, souvent en réseau avec plusieurs entités publiques ou parapubliques. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années, ainsi plusieurs cas lourds (en cours) ont continué à être traités cette année mais étaient ouverts depuis 2023 ou avant, certains cas ont toutefois pu être réglés.

Dans les cas d'inconforts ou de dégradations, notamment par des moisissures et parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont faites plus particulièrement à la demande de l'ASLOCA ou de l'Autorité de conciliation.

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations

Le service est intervenu à 16 (20) reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations. Il est à noter que 6 (4) interventions ont concerné la lutte contre les cafards (intervention uniquement dans les immeubles communaux vu l'abandon de ces tâches pour le public).

Le service a effectué 13 (112) interventions pour éliminer les nids de guêpes. Aucun nid de frelons asiatiques ou européen n'a cependant dû être traité durant l'année. Le nombre d'interventions sont souvent dépendantes de la météorologie (nidification favorable ou non).

Lutte contre les pigeons

La régulation des pigeons ne peut plus être assurée par le secteur car aucun collaborateur n'est au bénéfice d'un permis de chasse. Dès lors, de nouvelles solutions devront être trouvées.

Dans l'intervalle, le secteur informe les propriétaires et les gérances des mesures possibles à mettre en place pour éviter la prolifération des pigeons.

Exhumation et mises en bière

Aucune exhumation n'a été demandée en 2024 et le service a procédé à 11 (8) mises en bière pour le départ de corps à l'étranger ainsi qu'une scellée pour une urne.

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population.

Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâteloises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), aucun collaborateur n'a suivi le cours de recyclage obligatoire (au minimum 1 fois tous les 5 ans).

La saison des champignons débuta très tôt, certaines espèces printanières sont arrivées tôt vers mi-février, telles que les morilles (*Morchella intermedia* ou *hortensis*) et les hygrophores de mars (*Hygrophorus marzuolus*). De nombreuses personnes ont fait contrôler leurs cueillettes de morilles pensant cueillir des gyromitres mortelles (*Gyromitra esculenta* ou *gigas*). Toujours au printemps, de nombreux paniers de tricholomes de la St-Georges (*Calocybe gambosa*) sont contrôlés provenant principalement des jardins et poussant en ronds de sorcières. Depuis fin septembre jusqu'à fin octobre, le nombre de cueillettes a explosé, les conditions météorologiques étant excellentes.

Nous avons contrôlé 442 cueillettes (101 en 2023) et avons éliminés de nombreuses récoltes impropres à la consommation ou toxiques avec les espèces suivantes (*Amanita pantherina* et *muscaria*, *Clitocybe nebularis*, *Clitocybe* sp., *Inocybe geophylla*, *bongardii* et *corydalina*, *Paxillus involutus*, *Agaricus xanthodermus*, *Hypholoma fasciculare*, *Mycena pura*). Le *Clitocybe nebularis*, non comestible depuis 2023, est toujours ramassé par de nombreuses personnes. Plusieurs paniers ont donc été éliminés en rappelant les informations transmises par la Vapko.

Conclusions

Le nombre global de dossiers traités a augmenté cette année 2024. Le secteur a particulièrement été sollicité par de nombreux requérants et le nombre des demandes de permis de construire et autres autorisations le confirme. L'entrée en vigueur de certaines modifications réglementaires à l'exemple de la modification du RELConstr. sur le calcul des besoins en stationnement et laissant augurer une charge supplémentaire au secteur pour informer les requérants s'est confirmée encore cette année.

Vu les difficultés à faire évoluer, par le Canton, le Système Automatisé de Traitement des Autorisations de Construire (SATAC 2), le secteur a mis en place durant cette année une collaboration plus ténue avec ses homologues de la Ville de Neuchâtel et du Locle afin d'optimiser nos outils respectifs de traitement des procédures et échanger sur nos pratiques. Ceci afin de simplifier le traitement des demandes de permis de construire ainsi que le suivi des visites de conformité. Cette collaboration et ces échanges étroits sont souhaités d'être maintenus à l'avenir.

La finalisation du Plan stratégique solaire et la mise en place des nouveaux arrêtés (règles d'intégration et subventions) y relatifs a nécessité une communication et une information appropriées auprès des installateurs et des requérants et cela a généré une charge relativement importante au sein du secteur. De plus, la gestion de l'octroi des subventions incombant aussi au secteur (suivi de l'exécution et réception de l'installation), ces démarches génèrent aussi une nouvelle charge pour le secteur.

Paradoxalement, il est à noter que la libéralisation des règles d'intégration et l'octroi de subventions n'ont pas généré une augmentation marquante des demandes de permis de construire portant sur les installations solaires.

En outre, la suppression de la délégation de compétence liée à l'énergie, depuis le 1^{er} septembre 2024, et le temps ainsi libéré permettra, à l'avenir, d'assurer plus de suivi dans les dossiers litigieux et de favoriser davantage la présence du secteur sur le terrain (suivi de chantier et visite de conformité).

La tempête de juillet 2023, qui a fortement touché le patrimoine bâti, a encore mobilisé le secteur en 2024 afin de répondre aux sollicitations des propriétaires touchés et des professionnels en charge des travaux mais aussi afin de faciliter au mieux les démarches administratives nécessaires à la "reconstruction" et à la préservation de ce patrimoine.

Le rapport étroit et nécessaire du secteur avec le service juridique génère toujours une grande mobilisation des ressources du secteur afin de traiter les nombreuses oppositions aux projets ou dénonciations d'infractions au Ministère public ou encore, afin de régler certains litiges. Les travaux illicites et les nombreuses plaintes relatives à ceux-ci ou à des problèmes de voisinage ainsi que les cas d'insalubrité, mobilisent toujours autant le secteur, ces dossiers étant particulièrement chronophages et ardues et nécessitant très régulièrement l'aide du service juridique.

Malgré la mobilisation du secteur dans ces différents domaines, la priorité intangible reste le traitement des dossiers de "permis de construire" sous tous ses aspects, afin d'assurer au mieux les délais légaux de traitement des dossiers et favoriser l'aide aux requérants dans le développement de leurs projets et permettant de valoriser le développement économique de notre Ville. Cette priorité semble porter ses fruits au vu des nombreux retours positifs quant à la réactivité du secteur dans le traitement des dossiers.

Les futurs départs annoncés en 2025 et plus particulièrement, la retraite de la responsable du secteur et adjointe au chef de service et du responsable de la prévention incendie et salubrité, entraîneront des changements notoires dans l'organisation du SUME et plus particulièrement encore dans le secteur.

Secteur commerce, centre-ville et tourisme

Ce secteur est composée de 3 collaborateur-trice-s : La responsable du secteur, un chargé de projet et une collaboratrice administrative. Le secteur occupe une place transversale au sein de l'administration et a pour but de faire le lien entre les Autorités et les acteur-trice-s de terrain tels que les commerçant-e-s et les prestataires touristiques ou les organisateur-trice-s de manifestation occasionnelle. Il participe également à des groupes de travail, comités de pilotage ou plateformes d'échanges. Il est une "porte d'entrée" de l'administration pour différents acteur-trice-s spécifiques et joue un rôle de facilitateur. Il promeut également une image positive et dynamique de la Ville et de ses services au travers de sa communication et de ses publications dans le journal local "Le Tourbillon" et sur les réseaux sociaux (Facebook groupe "Carte Abeille" ou page "La Chaux-de-Fonds, métropole horlogère" / Instagram : 2300labeille).

Les activités sont très diversifiées mais les principales missions du secteur commerce, centre-ville et tourisme sont de gérer la monnaie locale, d'entretenir des contacts réguliers avec les commerçant-e-s et les associations faitières, de vulgariser les projets de réaménagement de la Ville et d'informer, de répertorier les locaux commerciaux, industriels et entrepôts vacants du territoire communal, d'être en contact avec les acteurs immobiliers et d'apporter son appui au niveau de la connaissance du marché. Le secteur est également en charge de tout ce qui concerne la promotion touristique et la gestion du centre-ville au sens large.

Commerce et centre-ville

L'année 2024 a été marquée par d'importants travaux de réaménagement au cœur de la ville. Après la réalisation de la rue du Marché en 2023, la concrétisation de la place du Marché piétonne a nécessité les compétences en matière de communication des collaborateur-trice-s du secteur. Dans le cadre de cet important chantier de la Ville (et de Viteos pour l'installation du chauffage à distance), les commerçant-e-s et les propriétaires situés dans le périmètre ont été informés en amont et durant les travaux ainsi que sur les différentes étapes du chantier et les nuisances y relatives. Le secteur a également apporté sa contribution au niveau de l'information et de la communication au public lors des travaux de la rue de la Ronde, l'avenue Léopold-Robert et pour ceux du Grand-Pont.

Le secteur a soutenu la mise sur pied des Jeudredis Bleus, concept permettant à chaque commerce ou établissement public situé dans la vieille ville de rester ouvert plus longtemps et de proposer des activités, un jeudi soir par mois. Organisés 6 fois en 2024 et couronnés de succès, l'association des Jeudredis Bleus souhaite poursuivre ses activités en 2025.

Pour la première année, le secteur a participé à la Semaine suisse du Goût et organisé un événement intitulé MIAM! avec pour vocation la mise à l'honneur des métiers de bouches situés sur le territoire communal en les invitant à ouvrir l'arrière-boutique de leur enseigne ou leur laboratoire de fabrication. 11 commerces ont joué le jeu et plus de 330 personnes ont pu découvrir les productions locales, goûter et visiter les commerces de manière différente.

La monnaie locale "L'Abeille" créée en 2019 poursuit son objectif de valoriser les commerces de détails locaux et participe à une économie circulaire bénéfique pour tous. 105 partenaires commerciaux (commerces, établissements publics ou prestataires de service) acceptent les paiements en Abeille. Le site Internet www.carte-abeille.ch répertorie le fonctionnement, la philosophie, les actualités et la liste à jour des partenaires ainsi que les rabais ou avantages octroyés.

En 2024, le nombre de transactions totales (achats-ventes-recharges) est en augmentation par rapport à l'année 2023 et s'élèvent à 43'514 (37'828 en 2023 et 40'893 en 2022). La somme totale chargée en Abeille depuis son lancement en 2019 se monte à plus de CHF 5'300'000.-, ce qui représente environ un million par année. À relever encore le fort soutien des entreprises locales qui sont invitées chaque année à commander des Abeille pour leur cadeau de fin d'année. Le pourcentage de chargement réalisé par les entreprises se monte à quelque 40% des sommes totales chargées en Abeille.

Le Réseau Centre-Ville (RCV) représente un périmètre relativement concis de 900 mètres de long sur 300 mètres de large. Il s'étend du quartier le Corbusier (à proximité de la gare) jusqu'à la place du Marché et de part et d'autre de l'avenue

Léopold-Robert et il faut moins de 15 minutes à pied pour relier ses extrémités. Créé dans le but de mettre en réseau les acteurs, commerces, établissements publics et prestataires de services ayant pignon sur rue, le Réseau compte quelque 240 membres en 2024. Les dispositifs de communication de cet organe sont une gazette numérique diffusée 4 fois par année, une page dédiée sur le site de la Ville, des informations transmises par mail et une soirée annuelle permettant l'échange et la rencontre des membres entre eux et avec les représentant-e-s de l'administration communale.

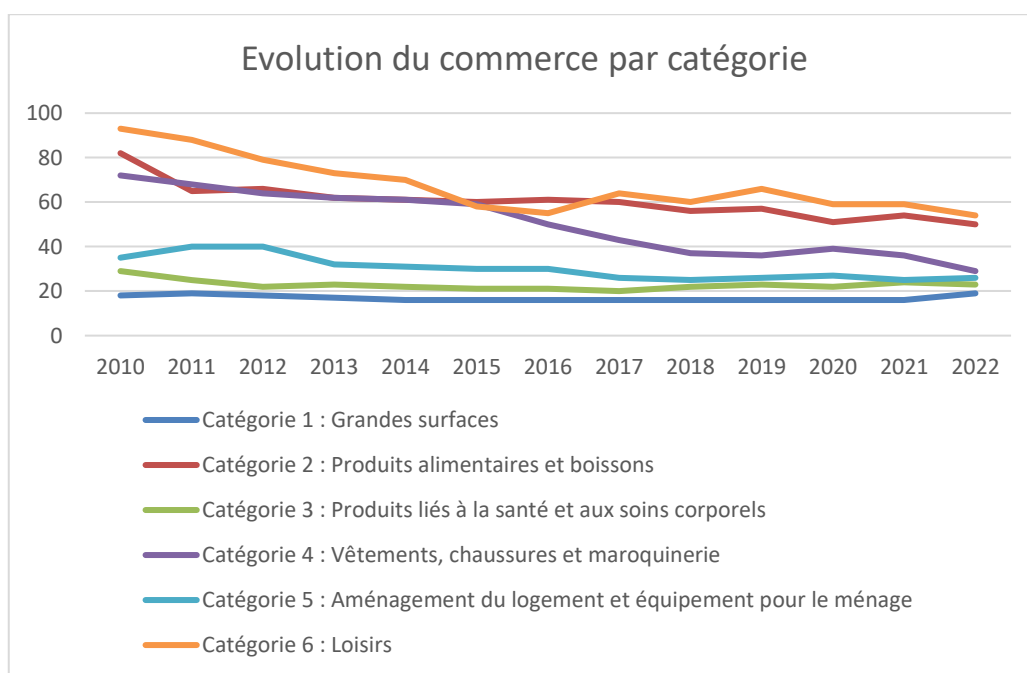
La rubrique "C'est quoi ce commerce" qui paraît dans chaque Tourbillon est gérée par le secteur et offre une visibilité à un acteur commercial situé sur le territoire communal. En 2024, 10 commerces ont bénéficié de cet article (9 commerces en 2023).

Quatre zones commerciales sont dénombrées dans notre ville: le centre-ville (alentours de la Place du Marché jusqu'à la Gare), les Entilles, les Eplatures et une zone à l'est de la Ville avec l'ouverture récente de grandes surfaces (Charrière et Marais). Le pôle principal reste celui du centre-ville qui offre une diversité de commerces de détails ainsi que des centres commerciaux et un marché couvert.

Une baisse globale du nombre de commerce est constatée depuis plusieurs années à La Chaux-de-Fonds comme dans la plupart des villes ou villages. Cette diminution s'explique notamment par les nouvelles habitudes de consommation de notre société, la concurrence du commerce en ligne avec un élargissement de l'offre et des coûts de fonctionnement parfois très élevés pour les commerçant-e-s.

Pour notre commune, une statistique a été tenue depuis 1990 jusqu'à 2022. Basée sur une cinquantaine de divisions puis regroupée en 6 catégories (grandes surfaces, produits alimentaires et boissons, produits liés à la santé, vêtements et chaussures, aménagements, loisirs). Depuis 2023, le canton s'est ajusté à la statistique fédérale qui comporte plus de 350 divisions dans lesquelles le commerce de détail peut se retrouver. Dès lors, la méthode statique doit être revue pour les années à venir afin de comparer les données. De ce fait, une nouvelle pratique d'analyse sera proposée.

Afin d'avoir une idée de l'évolution de nombre de commerce par catégorie, pour les années 2012 à 2022, le graphique ci-dessous démontre, en plus de la diminution générale, une certaine stabilité pour 3 secteurs d'activité (cat. 1 : grandes surfaces, cat. 3 : produits liés à la santé et cat. 5 : aménagement). Une diminution continue est constatée pour les 3 autres secteurs (cat 2 : produits alimentaires et boissons, cat. 4 : vêtement et chaussures et cat. 6 : loisirs). La catégorie des commerces dédiés aux vêtements et chaussures (magasin d'habits, d'article de voyage et de maroquinerie) a connu la plus forte diminution ces 10 dernières années.



Le nombre de locaux vacants a légèrement diminué en 2024, mais les surfaces disponibles ont par contre augmenté (locaux commerciaux, industriels et entrepôts). Comme l'an passé, la catégorie des locaux commerciaux vacants de moins de 100 et 200 m² est la plus importante, même si les mouvements entre les locaux reloués et disponibles sont très nombreux durant toute l'année. Le nombre de locaux vacants, qu'ils soient commerciaux, industriels ou de stockage reste cependant globalement stable avec une très légère diminution par rapport à l'année précédente.

Les locaux à usage d'entrepôts demeurent très rares car on dénombre moins de 700m² disponibles à fin 2024. La liste des locaux disponibles est mise à jour régulièrement et les documents sont téléchargeables depuis le site internet de la ville.

Économie circulaire

Dans le cadre d'un mandat de projet avec Ecoparc (entreprise spécialisée dans le développement durable et l'accompagnement de projets), le SUME a pu bénéficier, du 2 juin au 2 décembre, des compétences d'une personne à 80% au bénéfice d'un brevet fédéral de spécialiste de la nature et de l'environnement. Cela a permis de réaliser un inventaire des organisations et services existants sur le territoire communal et actifs dans le ré-emploi des matériaux et de voir quels outils pourraient être mis en place afin de favoriser l'économie circulaire au sein de l'administration. Une plateforme informatique interne permettant le partage des ressources sera créée en 2025. Celle-ci permettra de déposer des annonces pour des objets ou des matériaux dont un service de l'administration n'aurait plus l'usage mais qui pourraient intéresser un autre service.

Tourisme

En 2024, le secteur a participé à plusieurs groupes de travail ou séances organisées par les organes touristiques existants : Jura Trois-Lacs, Tourisme neuchâtelois, Parc naturel régional du Doubs, Groupe de coordination de la Vue des Alpes, Agglomération urbaine du Doubs (AUD). Il représente la Ville au sein du comité élargi du Parc naturel régional du Doubs et de la Commission d'animation pour les Montagnes neuchâteloises (CAPMN).

Des contacts réguliers avec l'Office du tourisme ont également lieu afin de discuter de l'évolution des chiffres, de la fréquentation des visites et des statistiques. Le site internet de Jura & Trois-Lacs comptabilise près de 3 millions de visites en 2024. Bien que l'année soit qualifiée de positive, on constate une légère diminution de la fréquentation de la région Jura & Trois-Lacs.

Sur le plan national, les nuitées hôtelières enregistrées en 2024 représentent un total de 42'830'588 nuitées, en hausse par rapport aux années passées. (41'759'083 en 2023 et 38'241'145 en 2022). Si pour le canton de Neuchâtel, une légère diminution de 1,2% est constatée par rapport à 2023 et représente 273'212 nuitées (277'577 en 2023 et 273'941 en 2022), La Chaux-de-Fonds comptabilise quant à elle 31'897 nuitées, représentant une hausse de 9.16% par rapport à l'année dernière (29'221 en 2023). Ceci s'explique notamment par des nuitées plus élevées que d'habitude durant le printemps (dus à plusieurs congrès) comme le démontre ce graphique.

ÉVOLUTION MENSUELLE DES NUITÉES

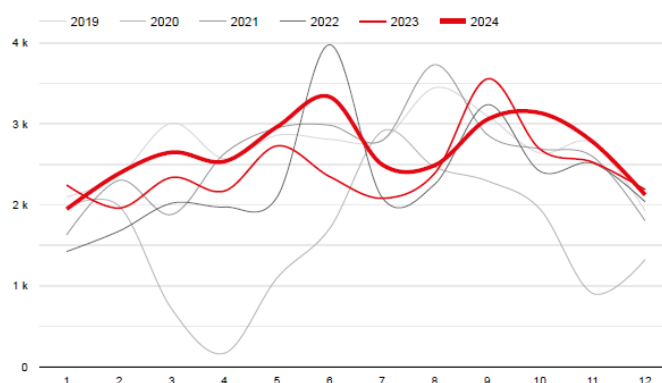


Tableau J3L-TN / Statistiques nuitées 2024 La Chaux-de-Fonds

Notre ville, tout comme celles de Neuchâtel, Bienne et Delémont ont été promues au travers de campagnes Suisse Tourisme menées en collaboration avec Jura & Trois-Lacs. La thématique 2024, liée au Food Tour (un parcours urbain et gourmand pour découvrir la cité horlogère), a été principalement diffusée sur les supports numériques. Ces campagnes, comprenant la production de 12 images chacune, ont pour but de positionner les villes de la région de Jura & Trois-Lacs comme "destination" auprès du marché suisse. Une action spécifique a également été menée auprès du marché allemand et mettait à l'honneur l'horlogerie. Cette campagne a été diffusée sur un support papier.

En 2025, Jura & Trois-Lacs mettra l'accent sur deux projets innovants : le digital avec la création d'un nouveau site internet ainsi que l'observatoire du tourisme qui donne des indicateurs clés sur l'activité touristique de la région. Pour la communication, 5 campagnes sont prévues durant l'année pour la région et traiteront des thèmes suivants : sentiers des sommets, au fil de l'eau, sports et aventures, familles, pavés et papilles.

Valorisation du patrimoine

Activités générales

La déléguée à la valorisation du patrimoine est notamment responsable de la gestion des projets liés à la valorisation du patrimoine bâti et artistique de la ville. En 2024, elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Art nouveau : réalisation de la valorisation des vitraux de Style sapin de Jules Courvoisier, collections du Musée des beaux-arts, par leur installation dans la chapelle au Nord du Crématoire ; réalisation de panneaux informatifs.
- Villa Fallet : présence au sein du comité de l'Association Villa Fallet, collaboration étroite avec les différents partenaires chargés de l'exploitation et de la future restauration de la maison ;
- Parc des Crêtets et cimetière : participation aux groupes chargés de penser le réaménagement de ces espaces. Recherches en lien avec leur valeur patrimoniale ;
- Espace de l'urbanisme horloger : Conception et réalisation du réaménagement, en collaboration avec le SBL ;
- Feu & Lieu : conception et réalisation de la refonte du parcours créé il y a 30 ans ;
- Atelier oublié : poursuite du projet de valorisation et d'ouverture au public ;
- Création et animations des Lunchs du patrimoine. Ces visites sur le temps de midi ont accueilli plus de 50 personnes à chaque fois. D'autres visites sont données durant l'année pour des groupes spécifiques.

Art en espace public

La déléguée à la valorisation du patrimoine est en charge depuis septembre 2023 de la gestion de l'inventaire, de la documentation et de la valorisation des œuvres d'art en espace public (CDD trois ans). La Ville possède plus de 150 œuvres et fontaines. Ce travail est mené en collaboration avec le Service des bâtiments et du logement qui gère l'aspect technique des œuvres, propriété de la ville. Les tâches principales ont été :

Commissions et fondations

La déléguée à la valorisation du patrimoine participe régulièrement à différentes commissions et un conseil de fondation :

- Fondation en faveur de la mise en valeur du site inscrit ;
- Commission de toponymie ;
- Commission des experts UNESCO ;
- Commission du Vin de la Ville ;
- Commission d'art en espace public.

Réseaux

La déléguée à la valorisation du patrimoine représente la Ville dans plusieurs réseaux nationaux ou internationaux.

- Réseau Art nouveau Network : Membre du Conseil d'administration, trésorier, membre du groupe de médiation ;
- Association des sites Le Corbusier : Membre du COPIL ;
- Groupe de suivi des sites Le Corbusier en Suisse ;
- Groupe de suivi des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Documentation – recherche

La valorisation du patrimoine est un secteur ressource qui vient en appui à d'autres services lors de la rédaction de rapports à connotation patrimoniale ou pour des demandes spécifiques.

La déléguée à la valorisation du patrimoine apporte également un soutien scientifique aux étudiant-e-s, aux chercheurs-euses, aux professionnels-les, aux artistes, au public et à d'autres services communaux.

Médias

Plusieurs médias ont réalisé des articles, reportages et émissions en lien avec le patrimoine. La déléguée à la valorisation du patrimoine a été invitée par la Ville de Nancy, membre du réseau Art Nouveau, à présenter la Villa Fallet et son projet de restauration lors d'une conférence publique. Elle a rédigé des articles pour Le Tourbillon, Passé Simple et Le Souffleur.

SERVICE TECHNIQUE

Personnel

FONCTIONS	EFFECTIFS (EPT)	
	31.12.2023	31.12.2024
Ingénieur communal	1	1
Secrétaire 2	0.8	0.8
Secteur génie civil et signalisation (Gcs)	6.3	6.3
Responsable du secteur génie civil et signalisation	1	1
Chef de projets	1	1
Technicien / technicienne génie civil	2.6	2.6
Technicienne signalisation	0.7	0.7
Dessinateur	1	1
Secteur géomatique (Géo)	1.8	1.8
Responsable Géo (ingénieur géomatique)	1	1
Géo-informaticienne	0.8	0.8
Secteur station d'épuration (Step)	5.8	5.8
Responsable Step	-	-
Responsable technique Step	1	1
Responsable administratif Step	0.8	0.8
Laborantin responsable	1	1
Technicien de maintenance	1 (vacant)	1
Technicien d'exploitation	1	1
Chargé des installations électriques	1	1
TOTAL SERVICE TECHNIQUE (EPT)	15.7	15.7

Secteur Station d'épuration

Le poste de technicien de maintenance, vacant depuis le décès de son titulaire en 2020, a été repourvu en septembre 2024.

Commission interservices pour les aménagements urbains (CISAMUR)

En 2024, les services concernés se sont réunis à 5 reprises pour coordonner la planification et la réalisation des projets d'aménagement.

Secteur Génie civil

Études générales

Cadastre souterrain

Investigations et mise à jour du réseau d'évacuation des eaux dans divers secteurs de la ville.

Intégration des données des inspections et des chantiers des années précédentes.

Mise en conformité Lhand d'arrêt de bus

Mise en place de bordures TransN et adaptation du trottoir pour les arrêts de bus suivants :

- Boulevard de la Liberté, arrêts Notre-Dame, 2 arrêts

- Avenue Léopold-Robert, arrêts Grand-Pont, 2 arrêts
- Rue de l'Helvétie, arrêt Helvétie direction gare, 1 arrêt
- Rue Abraham-Robert, arrêt Bougillons direction Foulets, 1 arrêt
- Rue du Marais, arrêt Forains, direction gare, 1 arrêt
- Rue des 22-Cantons, arrêt 22 Cantons, direction gare, 1 arrêt

Entretien et extension des réseaux

Voies publiques de circulation

Entretien

Les crédits pour l'entretien du réseau routier communal ont été utilisés pour les éléments patrimoniaux suivants :

- Rue des Musées 51-53 : pose de la couche de roulement définitive
- Léopold-Robert Nord et Sud: réaménagement de l'avenue et de ses trottoirs et assainissement des enrobés de chaussée entre la rue de l'Avenir et le Grand-Pont.
- Place du Marché, la rue sans nom et la rue du 1^{er}-Mars jusqu'à l'entrée sud de la place des Lilas : mise en place de pavés à la place de l'enrobé coloré existant et plantation d'arbres.
- Participation à l'aménagement du Grand Pont
- Rue du Rocher : Réalisation de fosses et plantations d'arbres
- Rue de la Ronde : Mise à niveau de la rue, assainissement des enrobés, création d'une terrasse et des noues végétalisés (Suite des travaux entamés en 2023)
- Poses de revêtement (couche de roulement) sur les routes suivantes :
 - Rue de la Bruyère
 - Rue de l'Etang
 - Rue du Temple-Allemand (entre les rues du Cours-Supérieur et du Stand)
 - Rue de Sempach (entre la rues des Arpenteurs et du Sempach n°2)
 - Boucle de Cydalise
 - Rue Sophie-Mairet
 - Rue Arthur-Münger
 - Rue des Ormes
 - Rue du Simplon
 - Président-Wilson (entre les rues Numa-Droz et du Maire-Sandoz)
 - Rue des Gentianes du n°11 au n°19
 - Rue des Recrètes (entre la rue du Succès et le Verger-de-l'Espéranto)
 - La Sombaille
- Pose d'un nouveau revêtement sur les routes des environs "Le Valanvron" et "Les Reprises"
- Réfection de trottoirs publics:
 - Rue du Succès (au nord des bien-fonds 5537 et 5538)
 - Temple-Allemand (entre les rues du Cours-Supérieur et du Stand)
 - Rue du Collège (interventions d'assainissement sur plusieurs sections du côté nord du trottoir)
 - Rue du Nord 185 et 185A
 - Rue du Grenier (entre l'entrée du tennis et le Boulevard de la Liberté)
- Assainissement d'une partie du dallage d'Espace

Ouvrage d'art

- Mur rue du Nord 76: Étude de la statique du mur
- Assainissement mur bien-fonds 16685

Trottoirs privés

Octroi de 3 subventions pour un montant de CHF 18'016.30. Compte tenu de subventions en suspens d'années précédentes, un montant total de CHF 59'375.10 a été imputé en 2024.

Des bordures pour trottoirs privés (art. 59 al. 5 du règlement communal sur les voies de circulation) ont été fournies en 2024 pour un total de CHF 569.65.

Évacuation des eaux

Inspections

- Curages et inspections télévisées de divers tronçons en lien avec les chantiers 2024 ainsi que pour la mise à jour du réseau.

Assainissement de tronçons

Les crédits pour l'entretien du réseau d'évacuation des eaux ont été utilisés pour les collecteurs suivants :

- Rue des Ormes
- Rue de Sempach
- Boucle de Cydalise
- Rue des Chevreuils
- Rue du Progrès
- Hôtel-de-Ville (Petites-Crosettes)
- Rue de la Ronde
- Boulevard de La Liberté
- Avenue Léopold-Robert
- Place du Marché
- Rue des Bassets
- Rue du Docteur-Kern
- Chemin de la Fusion
- Rue Moïse-Perret-Gentil
- Rue de la Place-d'Armes
- Rue sans nom au Nord de la place du Marché Nos 2-4
- Rue du Stand

Études spécifiques

Voies de circulation

Suivi technique de la promenade du nouveau Grand-Pont.

Avant-projet de l'aménagement du carrefour Grenier – Régionaux - David-Pierre-Bourquin

Suivi des travaux des aménagements extérieur ouest des anciens abattoirs

Mise en soumission et suivi des travaux de réaménagement du carrefour Hôtel-de-Ville / Gibraltar Sud

Avant-projet de l'aménagement de l'avenue Léopold-Robert (entre la Grande-Fontaine et la rue du Grenier)

Analyse de la conformité aux normes des accès planifiés ou modifiés par les demandes de permis de construction.

Relevé de l'état des routes communales (zone urbaine)

Signalisation et marquages

Nouvelles zones 30

Travaux de génie civil (portes d'entrée, élargissement des trottoirs au droit des chemins pour piétons, création de trottoirs traversant) et signalisation.

Secteur Ronde : Délimité par les rues du Collège, du Marais, Fritz-Courvoisier.

Politique de stationnement

Mise en place de sept horodateurs sur l'avenue Léopold-Robert Nord et Sud entre la rue de l'Abeille et le giratoire Nord du Grand-Pond

Suivi des modifications du fonctionnement, de la signalisation et des marquages des parkings d'échange.

Études spécifiques

Mise à jour partielle de l'inventaire des places de stationnement.

Études ponctuelles de la mise aux normes de conformité des passages pour piétons.

Participation à l'élaboration d'un outil métier pour l'inventaire de la signalisation verticale.

Mise à jour des restrictions de parage durant les mesures hivernales.

Analyse et traitement de 295 demandes spécifiques de citoyens, entreprises et services internes et externes.

Rédaction des arrêtés de circulation routière et élaboration des plans y relatifs.

Travaux spécifiques

Mise en conformité de passages pour piétons.

Marquage de nouvelles pistes cyclables.

Réparations d'une borne rétractable.

Réparations des feux lumineux.

Planification et suivi des réparations effectuées par le Service des espaces publics et/ou les entreprises externes de dégâts tiers sur signalisation.

Marquages tactilo-visuels pour personnes aveugles et malvoyantes sur trottoirs traversants.

Gestion des urgences en lien avec la signalisation lumineuse.

Gestion des dégâts spécifiques sur signalisation verticale liés à la tempête du 24 juillet 2023.

Entretien courant

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics et des entreprises externes pour le marquage notamment de passages pour piétons, bandes cyclables, arrêts de bus, kits école, marques tactilo-visuelles et places de stationnement.

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics pour l'entretien des panneaux routiers.

Suivi de l'entretien des bornes.

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics pour la pose de plaques de rues.

Statistiques

Données	Unité	2024
Entretien des routes de la zone urbaine		
• revêtement bitumineux, couche de roulement	m ²	31'697
• revêtement bitumineux, couche de liaison	m ²	11'411
• revêtement bitumineux, couche de base	m ²	16'035
• pavage	m ²	7'427
Entretien de trottoir public	m ²	13'031
Assainissement de mur de soutènement	m ²	95
Inspections télévisuelles de canalisations	m	3'133
Nouvelles canalisations		
• eaux claires	m	271
• eaux usées	m	25
• eaux mixtes	m	140
Assainissement de canalisations		
• eaux claires	m	-
• eaux usées	m	41
• eaux mixtes	m	1'698

Secteur géomatique

Prestations

Le Secteur géomatique, en tant que gestionnaire de l'infrastructure communale de données géographiques (ICDG), vient en appui des autres services communaux pour gérer leurs géoregistres (registres géoréférencés, bases de données géographiques, géodonnées) et leurs données topographiques. Les géoregistres sont exploités comme outils de centralisation et de partage d'informations, de coordination, de gestion, d'analyse et de planification. Il en résulte les genres suivants de prestations :

- Coordination, mutualisation, centralisation et partage des géodonnées communales.
- Modélisation et structuration des données, développements informatiques.
- Encadrement, soutien et formation des services communaux pour leur développement et usage des géoregistres.

- Acquisition sur le terrain (topographie détaillée, recensement d'objets), importation, saisie, mise à jour.
- Analyse géographique, quantification, contrôle qualité.
- Diffusion : géoportail (guichet cartographique), exportation de données numériques, édition de plans.
- Gestion, suivi, exploration, déploiement des outils technologiques.

En 2024, les activités du Secteur géomatique se sont réparties, en fonction du temps consacré, de la manière suivante:

Thèmes d'activités	Proportion de temps [%]
Gestion et suivi des outils informatiques et technologiques, formation des bénéficiaires	16
Stationnement	11
Service technique (Stech), Secteur génie civil et signalisation	10
Service des Espaces publics (déchets, déneigement, infrastructures diverses)	9
Travaux topographiques	9
Mobilité (restructuration géoregistre, appui aux plans directeurs)	8
Communication, promotion et formation au bon usage des géodonnées	8
Service des Espaces publics (SEP), Secteur vert	7
Conventions	6
Manifestations (sport, écoles, culture, etc.)	4
Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME)	4
Adresses	3
Diffusion des géodonnées communales sur le géoportail cantonal	2
Analyses géographiques diverses	2
École obligatoire, parascolaire, jeunesse	1

Stationnement

- Mise à jour continue à partir des informations communiquées par les services communaux et d'observations réalisées in situ.
- Actualisation et diffusion des mesures hivernales de restriction de stationnement.
- Quantification de nombre de places de stationnement, analyses spécifiques à la demande.

Mobilité

Les géodonnées liées à la mobilité sont les outils quotidiens du Secteur génie civil et signalisation du Service technique (Stech) et du Secteur planification et aménagements urbains du Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME). Le Secteur géomatique intervient sous les formes suivantes :

- Gestion, actualisation et diffusion des géodonnées (notamment les voies cyclables et passages pour piétons).
- Restructuration du géoregistre (zones 30 km/h, optimisation et mise en relation des parcours de mobilité).
- Accompagnement à l'échange de données pour les plans directeurs.

Service technique

- Gestion des routes et conduites souterraines : gestion de géodonnées, saisie, appuis à l'analyse géospatiale.
- Cadastre souterrain du réseau d'évacuation des eaux : support technique pour gestion du géoregistre, accueil d'une rencontre nationale des développeurs et utilisateurs du logiciel de gestion du géoregistre.
- Signalisation : gestion et suivi du développement du géoregistre.

Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement

- Marketing urbain : diverses formes de géolocalisations de commerces, monnaie locale.
- Œuvres d'art en plein air : accompagnement à la définition des besoins en matière de géodonnées.

- Recensement architectural (plan de site) et valorisation du patrimoine : diverses analyses spatiales.
- Toponymie : appui en matière de géodonnées.
- Divers appuis à la structuration de géodonnées, support logiciel et échanges de géodonnées.

Service des Espaces publics

- Déneigement : parcours des véhicules et prestations des équipes.
- Gestion des déchets : gestion interne et plans pour MEMODéchets.
- Hydrocureuse : accompagnement à la définition des besoins et développement d'un outil de suivi et d'optimisation des tâches.

Arbres et surfaces vertes

Suite à la mise en service en 2023 du géoregistre des arbres et surfaces vertes à destination du Secteur vert du Service des Espaces publics, le Secteur géomatique a réalisé les tâches suivantes en 2024 :

- Formation des bénéficiaires à l'actualisation des géodonnées.
- Optimisation de l'interface utilisateur.

Chancellerie

- Cartes des collectivités publiques donatrices suite à la tempête du 24 juillet 2023.

Conventions

La Ville de La Chaux-de-Fonds s'engage au travers de multiples formes de conventions, dans des domaines très variés, à respecter des accords tant envers d'autres collectivités publiques que des sociétés privées ou des citoyens. Ces accords faisant fréquemment référence à des objets du territoire, un géoregistre permet d'en cartographier l'emprise géographique. En 2024, le Secteur géomatique a réalisé les tâches suivantes :

- Formation des bénéficiaires à l'actualisation des géodonnées dans trois services communaux.
- Promotion du géoregistre auprès des services communaux.
- Suivi technique et amélioration continue du géoregistre.

Travaux topographiques

Le Secteur géomatique réalise des relevés géométriques (topographiques) de diverses infrastructures communales en vue de leur réaménagement ou de leur réfection par d'autres services communaux, notamment le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME) et le Secteur génie civil et signalisation du Service technique, auxquels s'ajoute occasionnellement le Secteur vert du Service des Espaces publics ou le Service des bâtiments et du logement (SBL).

Le Secteur géomatique bénéficie des compétences en photogrammétrie (mesures géométriques à partir d'images) de son ingénieur, qui a développé la technologie ARRPA (Auscultation de Revêtements Routiers par Photogrammétrie Automatisée) exploitée régulièrement sur les voies de circulation de la Ville.

Les travaux topographiques principaux réalisés en 2024 sont :

- Relevés topographiques conventionnels : escalier Chemin des Kikajons, Rue de la Montagne.
- ARRPA : Passage de l'Alambic, Parking des Petites-Crosettes.
- Définition et suivi de mandats externes : Parc des Musées, Rue et parc des Crêtets et Parc Gallet.

Manifestations

Les géodonnées liées aux manifestations publiques sont traitées en réponse aux demandes des divers services communaux (notamment sports, jeunesse, écoles, culture, sécurité publique). Il s'agit de cartographier non seulement les stands et animations, mais aussi les éléments liés à la sécurité et à la gestion de la circulation.

- La Fête de mai.
- La Braderie (édition 2025).
- La Trotteuse-Tissot.

Ecole obligatoire, parascolaire, jeunesse

- Cartographie de la domiciliation des élèves nécessaire à leur répartition dans les collèges.

- Géoregistre et cartes des infrastructures scolaires et parascolaires.
- Cartes pour les joutes et le cortège des promotions.

Orthophonie

- Campagne de communication "Moins d'écrans, un jeu d'enfant !" : coordination.

Adresses

Le Secteur géomatique est l'organe communal de référence pour l'attribution des numéros d'adresses et leur communication auprès du géoregistre cantonal (et fédéral) officiel.

Communication, promotion et formation au bon usage des géodonnées

Pour s'assurer une bonne mise en réseau des géoregistres communaux afin qu'ils remplissent leur fonction d'outil de communication et de coordination, le Secteur géomatique a poursuivi sa campagne d'information et de formation des services communaux sous les formes suivantes :

- Poursuite des présentations auprès des services communaux.
- Actualisation permanente du catalogue des géodonnées communales (responsable, documentation, modèle de données, accès informatiques) et de la page intranet dédiée à l'Infrastructure communale de données géographiques (ICDG).
- Rédaction d'un article pour l'infolettre interne aux services communaux.
- Rédaction d'un article pour Le Tourbillon, journal officiel de la Ville.

Diffusion des géodonnées communales sur le géoportail cantonal

Le Secteur géomatique est en charge de la configuration des géodonnées communales diffusées sur le géoportail cantonal administré par le Système d'Information du Territoire Neuchâtelois (SITN). En plus de quelques données rendues publiques, plusieurs dizaines de données diffusées à l'interne de l'administration communales servent d'outil de coordination entre les services.

Gestion et suivi des outils informatiques et technologiques

La géomatique est un domaine d'activité situé au carrefour de l'exploitation de nombreuses technologies pour définir, acquérir, gérer et diffuser des données géométriques et géographiques. Le Secteur géomatique, en tant que centre de compétences dans ce domaine et gestionnaire de l'infrastructure communale de données géographiques, profite de ses capacités internes pour adapter ses propres outils aux nouveaux développements du marché ainsi que d'appuyer les services communaux dans leurs démarches de suivi technologique. De manière générale, cela s'exprime par une attention, de la recherche, de la formation, des échanges avec d'autres professionnels et une adaptation continue aux évolutions et changements technologiques. En 2024, les activités suivantes en ont résulté :

- Recherche et développement continu sur le moteur de base de données géographiques libre (OpenSource) PostgreSQL-PostGIS, en étroite collaboration avec le Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN).
- Rédaction d'un manuel d'utilisation du logiciel libre QGIS (OpenSource).
- Échanges et partages d'expériences avec des administrations communales et cantonales neuchâteloises.
- Accueil et participation à des conférences et colloques avec d'autres professionnels de la géomatique en Suisse.

Secteur Station d'épuration

Volume d'eaux usées

En 2024, la STEP a traité en moyenne 16 596 m³ par jour, avec un minimum de 7 436 m³ le 26 juillet et un maximum de 37 279 m³ le 30 mai.

Les volumes journaliers d'eaux traversant la STEP sont représentés sur la figure 1.

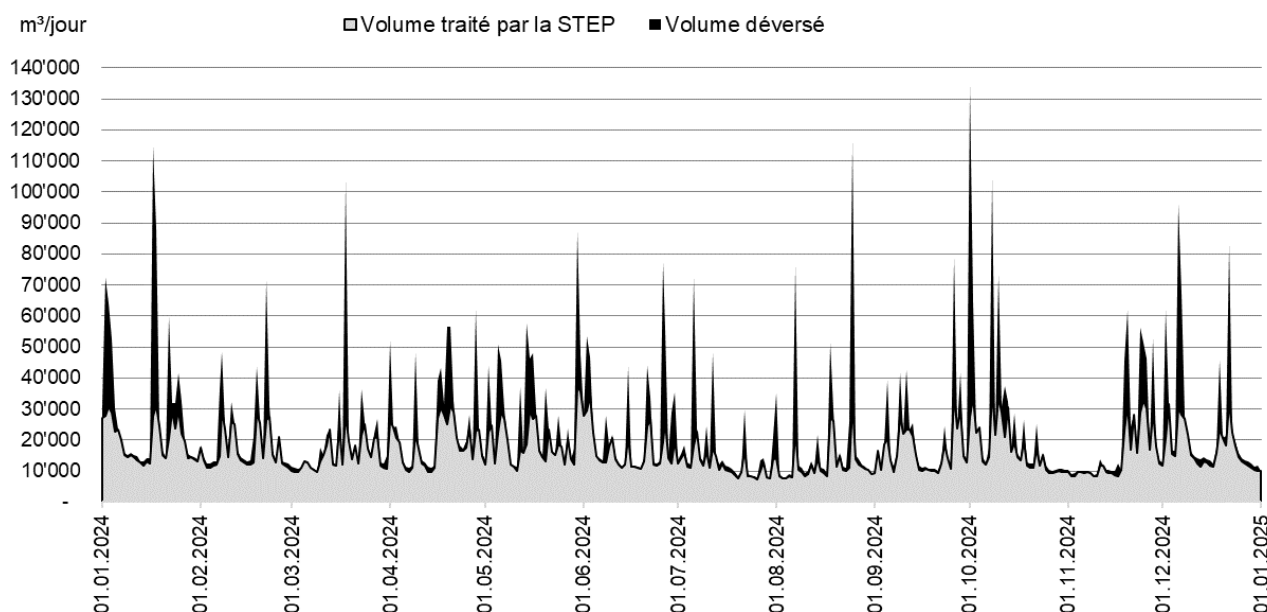


Figure 1 : Volumes journaliers d'eaux usées traités et déversés

En 2024, **8'607'154 m³** d'eaux usées et pluviales sont arrivés à la STEP par le canal de la Ronde, une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années, en raison de conditions météorologiques souvent pluvieuses.

6'074'253 m³ ont été totalement épurés (voir figure 2). Le solde, **2'532'901 m³**, a pour l'essentiel transité par le bassin des eaux pluviales (dégrillage et décantation) (2 383 253 m³, soit 27,7 % du total). Dix épisodes pluvieux ont généré des débits supérieurs à 8 m³/s, occasionnant un volume d'eau de 149 648 m³ (soit 1,7 % du total), qui s'est écoulé directement dans le canal de contournement sans aucun traitement.

L'orage du 1er août fut l'événement majeur de l'année, générant une pointe de débit de 22,5 m³/s.

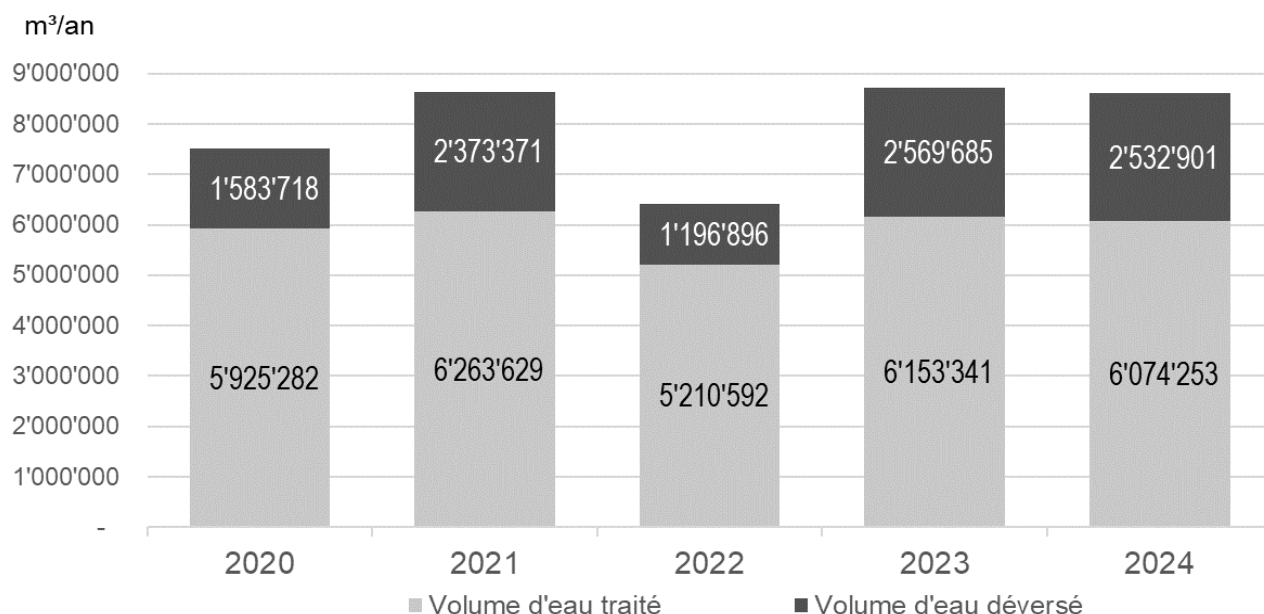


Figure 2 : Volumes annuels d'eaux usées traitées et déversées par la STEP

Analyses des eaux épurées

Les exigences de rejet des eaux polluées communales provenant des STEP sont réglementées par l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux (OEaux), qui fixe, pour différents paramètres :

- les concentrations maximales en sortie (mg/l),
- les rendements d'abattement à atteindre (%),
- la limite supérieure du nombre d'analyses hors normes en fonction du nombre d'analyses effectuées.

Pour 2024, les résultats des principaux paramètres figurent dans le tableau 1.

Paramètres	Norme Oeaux		Moyenne	Nombre d'analyses	Nombre dépassements		norme respectée
					admissibles	effectifs	
Demande chimique en oxygène (DCO)	≤	45 mg/l	15.73 mg/l	202	15	1	oui
	≥	85%	94.3%	197	15	5	oui
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	≤	10 mg/l	10.13 mg/l	175	14	61	non
	≥	90%	95.5%	167	13	16	non
Carbone organique total et dissous (COT-COD)	≤	10 mg/l	6.1 mg/l	40	4	2	oui
	≥	85%	89.1%	40	4	5	non
Phosphore total (Ptot)	≤	0.8 mg/l	0.44 mg/l	200	15	13	oui
	≥	80%	89.0%	200	15	18	non
Ammonium (NH4-N)	≤	2 mg/l	3.3 mg/l	203	15	81	non
	≥	90%	91.1%	200	15	46	non
Nitrites (NO2-N)	≤	0.3 mg/l	0.28 mg/l	45	5	14	non
Matières en suspension (MES)	≤	10 mg/l	5.1 mg/l	86	8	3	oui

Tableau 1: Analyse des eaux épurées

En moyenne, pour les paramètres normés, l'ensemble des concentrations et des rendements d'épuration est conforme aux législations cantonale et fédérale, à l'exception de l'ammonium et, dans une moindre mesure, de la DBO5.

Le traitement de l'azote repose sur une oxydation biologique de l'ammonium en nitrites, puis en nitrates, lorsque la température de l'eau est supérieure à 10 °C. Comme les deux années précédentes, le nombre de dépassements pour l'ammonium et les nitrites est supérieur aux valeurs admissibles, la STEP subissant régulièrement d'importants rejets d'azote de l'entreprise voisine en charge du traitement et de l'élimination des déchets industriels et spéciaux.

Il convient toutefois de souligner que les mesures en sortie ont encore été prises avant le traitement des micropolluants et que la qualité des eaux en sortie de STEP est systématiquement meilleure que les valeurs indiquées ci-dessus.

Concernant l'abattement des micropolluants, en service durant 10 mois complets en 2024, les résultats sont quasi tous conformes aux exigences fédérales, avec une réduction d'au moins 80 % d'une sélection de micropolluants définis.

Déchets produits

Type	unités	2020	2021	2022	2023	2024
Déchets des grilles	tonnes	174.1	168.1	143.0	141.3	125.5
Déchets des grilles d'orage	tonnes				8.2	6.1
Sable	tonnes	39.9	45.9	23.5	25.7	33.1
Gravier	tonnes	21.1	25.2	42.8	29.6	34.9
Déchets de chantier	tonnes	4.8	0.0	2.6	0.0	0.0
Ferraille	tonnes	0.8	0.0	1.5	0.0	0.0
Huiles usagées	tonnes	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0
Déchets de laboratoire	kg	69.0	229.0	69.0	0.0	71.0

Tableau 2: Déchets évacués

Le tonnage des déchets extraits des eaux brutes lors des dégrillages est inférieur à la moyenne des cinq dernières années.

En 2024, les nouvelles grilles d'orage, mises en service en décembre 2022, ont permis de récupérer 6.1 tonnes de déchets qui étaient autrefois en grande partie rejetés dans la Ronde.

Traitement des boues

Au cours du processus d'épuration des eaux usées, des boues sont :

- extraites par décantation (boues primaires),
- produites à partir de la pollution soluble consommée par les micro-organismes (boues biologiques),
- générées par le lavage des filtres du nouveau procédé de traitement des micropolluants.

Elles suivent une chaîne de traitements (épaississement, digestion anaérobie, déshydratation) avant leur incinération chez Vadec SA.

La digestion des boues permet non seulement de produire du biogaz, un agent énergétique valorisé sur le site, mais aussi de réduire leur quantité d'environ 50 % à l'issue du processus.

En 2024, 2'130 tonnes de boues ont été évacuées avec une siccité moyenne de 33,3 %, soit 709 tonnes de matières sèches, une valeur en progression de 12 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est liée au fonctionnement du traitement des micropolluants.

Cependant, les meilleures performances de la centrifugeuse ont permis un gain de 1,6 % de siccité des boues déshydratées, entraînant une diminution de 5 % du volume des boues évacuées vers Vadec SA.

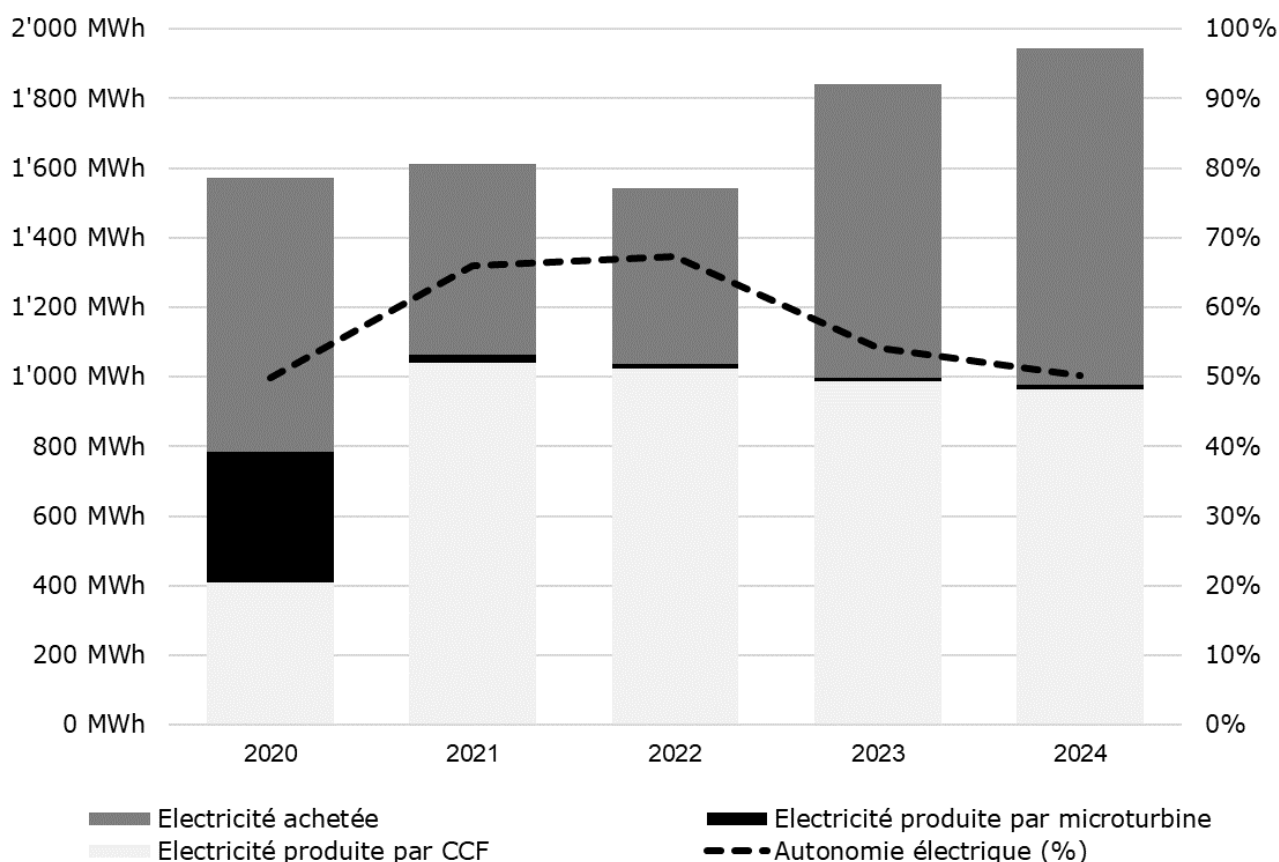
Valorisation énergétique

BIOGAZ			2020	2021	2022	2023	2024
Production	Total	m ³	513'429	547'914	530'287	514'951	514'102
Valorisation	CCF	m ³	277'638	523'719	512'161	507'667	495'700
	Microturbine	m ³	233'474	14'218	10'176	5'622	9'037
	Chaudière	m ³	367	9'377	5'100	12	7'715
	Total	m ³	511'479	547'314	527'437	513'301	512'452
		%	99.6%	99.9%	99.5%	99.7%	99.7%
Non valorisé	Torchère	m ³	1'950	600	2'850	1'650	1'650

Tableau 3: Valorisation du biogaz

La quasi-totalité du biogaz produit est valorisée (99,7 %). Depuis 2021, le nouveau couplage chaleur-force (CCF) de 200 kW (puissance électrique) permet d'optimiser la valorisation du biogaz en privilégiant une machine à haut rendement, capable de produire environ 2 kWh par m³ de biogaz.

Une "microturbine" de 60 kW a été conservée comme équipement de secours en cas de panne ou de révision du CCF.

Bilan énergétique électrique**Figure 3: Bilan électrique**

La consommation totale d'électricité est conforme aux prévisions depuis la mise en service du procédé de traitement des micropolluants en 2023. La progression s'explique par le fait que ce procédé a fonctionné 10 mois en 2024, contre 3 mois en 2023. L'autonomie énergétique, de l'ordre de 50 %, est également conforme aux projections.

ELECTRICITE			2020	2021	2022	2023	2024
Fourniture							
Production	CCF	kWh	409'531	1'041'157	1'022'457	988'493	962'550
	Microturbine	kWh	373'559	22'749	16'274	8'992	14'476
	Sous-total	kWh	783'090	1'063'906	1'038'731	997'485	977'026
Achat		kWh	794'476	620'322	542'417	853'319	982'990
Total		kWh	1'577'566	1'684'228	1'581'148	1'850'804	1'960'016
Couverture des besoins		%	50 %	63 %	66 %	54 %	50 %
Utilisation							
Autoconsommation		kWh	1'570'695	1'611'373	1'542'976	1'841'456	1'945'519
Injection dans le réseau		kWh	6'871	72'855	38'172	9'348	14'497

Tableau 4: Bilan électrique

Travaux principaux réalisés en 2024

- Révision complète des équipements des décanteurs primaires
- Poursuite des travaux de changement du système de supervision.
- Suite et fin des travaux de changement et de sécurisation des tableaux généraux de basse tension (TGBT)
- Remplacement du groupe de secours.

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DU LOGEMENT

Organisation

Le service est divisé en quatre secteurs : "Gérance administrative", "Conciergerie", "Étude et planification" et "Technique et entretien". L'ensemble des collaborateurs représente un effectif total de 108 personnes.

En plus des tâches habituelles de chacun, une grande partie de cette année a été consacrée à la réparation des dégâts causés par la tempête du 24 juillet 2023.

Grâce aux contrats en CDmax accordés en soutien au SBL ainsi qu'au travail rigoureux des collaborateurs, le surplus de travail a pu être en grande partie absorbé.

Notre chargé de missions – administrateur apporte un soutien opérationnel au service et assure la coordination administrative et financière pour en garantir le bon fonctionnement.

"Concernant les mouvements au sein de l'équipe, une nouvelle apprentie dessinatrice, option architecture, a rejoint le secteur 'Étude et Planification' en août. Dans le cadre du tournus des apprentis employés de commerce effectuant leur dernière année au SBL, c'est un apprenti qui a intégré la "Gérance administrative".

Personnel

Sous la responsabilité de la cheffe de service, de son adjointe et des 3 responsables de secteur, au total 30 collaborateurs composent un effectif fort de 24.25 EPT. Les concierges, patrimoine administratif et patrimoine financier réunis représentent 78 personnes pour 45.1 EPT.

Effectif du SBL mis à jour le 31.12.2023			
Secteur	EPT	Répartition / EPT	Nombre personnes
Chef de service	1	1	1
Chargé mission - Administrateur	0.9	0.9	1
Gérance Administrative	3.8	0.9 + 0.9 + 0.9 + 0.6 + 0.5 + (1 apprenti)	5 (+1)
Étude et planification	3.7	1 + 1 + 0.9 + 0.8 + (1 apprenti)	4 (+1)
Technique et entretien	7.9	1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 0.6 + 0.3	9
Gestionnaire du Vin	0.2	0.2	1
Conciergerie (BC8)	6.75	1 + 1 + 1 + 1 + 0.75 + 0.75 + 0.75 + 0.5 + (1 apprenti)	9
Total	24.25 EPT		30 personnes
Concierges Patrimoine administratif	34.25	Sans effectif Équipe polyvalente (BC8)	41
Concierges Patrimoine financier (PF)	10.85		37

Administration générale

Par la cheffe de service :

- Organisation des secteurs du service en fonction des missions et budgets d'investissement
- Organisation et suivi de plusieurs mandats externes soit pour étude, soit pour réalisation :
 - Rénovation et transformation du TPR, Beau-Site 30
 - Rénovation de l'enveloppe du bâtiment SISPOL, Bonne-Fontaine 36-38
 - Parc des Musées / MIH / MH, rénovation – transformation
 - Transformation de l'Hôtel-de-Ville
 - Construction du nouveau bâtiment du site du Châtelot (Châtelot 3)

- Agrandissement du parking RHNE
- Travail continu avec l'Administrateur des Infrastructures SBL – SEP, à savoir : contrôle des engagements, préparation des budgets, consolidation des comptes
- Établissement des demandes de crédits d'engagements et leurs compensations si nécessaire.
- Collaboration suivies avec d'autres services pour la coordination et la planification de projets futurs (CAP – Bibliothèque, Musées, Parascolaire – Service de la jeunesse).
- Gestion des PPE de SISPOL et de la halle Volta et gestion du compte d'entretien commun Ville / État.
- Représentante de la Ville dans la PPE Doubs 32 « salon bleu »
- Membre de la Commission d'Urbanisme
- Membre de la Commission d'experts pour la mise en valeur du patrimoine urbain horloger
- Membre de la Commission interne d'art urbain
- Membre de la Commission de la Villa Fallet

Assistée de son adjointe :

- Suivi de la fin du chantier du parking de La Ronde
- Rénovation de l'immeuble sis Rue du Commerce 107-109
- Séances internes pour le suivi opérationnel et organisationnel des quatre secteurs
- Visites et analyses des bâtiments que la Ville pourrait potentiellement acheter

Assistée du chargé de mission – administrateur :

- Préparation des budgets et bouclage des comptes annuels
- Rapport de gestion
- Contrôle financier des divers projets
- Rédaction des procédures et mise en place de ces dernières
- Suivi des demandes de subventions
- Coordination des projets informatiques liés spécifiquement au service

Secteur Gérance administrative

La responsable de ce secteur est assistée par trois collaboratrices administratives, une collaboratrice au poste de gestionnaire des vins, une collaboratrice responsable des jardins communautaires, un apprenti "employé de commerce" et un collaborateur du secteur conciergerie, soit le concierge intendant des salles communales. L'équipe a été renforcée par l'engagement d'une collaboratrice administrative à 50% en CDmax de 6 mois en support pour résorber la charge de travail supplémentaire découlant des sinistres liés à la tempête. Cette équipe assure les tâches suivantes :

- Gestion administrative du domaine foncier financier bâti ou non-bâti (immeubles locatifs, parkings, terrains, foncier rural, jardins potagers communautaires).
- Mandat de Gérance d'une partie du parc immobilier de la CPCN.
- Travail administratif et secrétariat pour tout le service. Formation et encadrement apprenti.
- Réception au guichet, au téléphone, par mail des clients, visiteurs, concierges et entreprises.
- Coordination avec le secteur technique (gestion des EDL, des bons de commande, des clefs, etc.)
- Gestion des locations des quatre salles communales (deux à la Maison du Peuple, deux aux Anciens abattoirs) et développement locatif du site des Anciens abattoirs.
- Représentation de la Ville dans diverses PPE et Coopératives pour la Ville et CPCN.
- Représentation de la Ville et de CPCN en chambre de conciliation en matière de bail à loyer et en procédure d'expulsion.
- Gestion, marketing et vente du vin de la Ville.

Dans la continuité de la modernisation des outils métiers tels que l'implémentation d'Abaimmo et Tayo, une nouvelle interface de l'outil Tayo est devenue opérationnelle en 2024 pour la gestion du parc immobilier financier du SBL. Ce système permet la création de bons de travail et leur envoi directement aux fournisseurs, ainsi que le suivi des offres et des commandes y relatives jusqu'à la facturation des travaux. À terme, Tayo sera aussi une plateforme accessible aux

locataires qui pourront y déposer leurs demandes techniques. Le développement de ces nouveaux outils performants implique mise en place, formations, réflexions et discussions interservices pour un fonctionnement optimal avec les bases de données existantes et comptables.

Suivant la tendance initiée les années précédentes, le parc immobilier appartenant à la Ville continue de connaître un taux de logements vacants exceptionnellement bas et encore en baisse par rapport à 2023 pour être de **1.3%** en 2024, soit bien en dessous de la moyenne en Ville qui se situe à 3.26% en juin 2024. À titre de comparaison, le taux de vacance moyen du Littoral en 2022 était de 1.25% et la pénurie de logement se situe à 1.5%. Le taux de vacance des appartements propriété de la Ville démontre qu'un bon entretien de son parc financier et un programme de rénovation de ses immeubles et appartements vétustes constituent une stratégie qui fonctionne non seulement en terme économique, mais qui permet aussi, d'offrir des logements plébiscités par les habitants de la Ville.

Si le taux de vacance est très bas, le tournus des locataires, bien qu'en légère baisse, demeure conséquent. En effet, nous avons dû faire face encore cette année à **308** états des lieux de sorties et d'entrées alors que l'ensemble du parc de gestion totalise **1359** appartements. Cette situation implique pour le SBL des travaux et des démarches administratives à chaque changement de locataire. Par ailleurs, plus le pourcentage de roulement est élevé, plus le coût des travaux de réfection et de rénovation des appartements est important, de même que la charge de travail qui en découle.

Les deux salles de la Maison du Peuple sont toujours très appréciées et leurs locations sont constantes, à l'exception des lotos du dimanche qui sont en perte de vitesse pour des raisons externes, telles générationnelles ou de mode. Le succès de la location des salles des Anciens abattoirs augmente d'année en année. Les salles ont presque été louées tous les week-ends de l'année hors vacances scolaires et indisponibilité pour cause de travaux. Le planning des réservations quasi complet pour 2025 et en phase de l'être pour 2026, soit deux ans en avance, démontre encore la satisfaction, l'intérêt et le besoin des entreprises, des associations, des entités publiques, de l'événementiel et du privé pour ce site et ses possibilités.

En 2024, un marc vieillit en fût de chêne pendant 10 ans a rejoint la gamme proposée par les Vins de la Ville. Un nouveau restaurant et un commerçant supplémentaire vendent le Vin de la Ville qui arbore cette année une étiquette représentant le détail de l'escalier de l'Ancien Manège, très récemment acquis par la Ville. Le Vin de la Ville a pleinement tenu son rôle d'ambassadeur en étant servi exclusivement lors de l'édition 2024 de La Plage des Six Pompes. Pour améliorer encore son image et sa dégustation, des verres de qualité estampillés ont été distribués dans les différents services de la Ville et les musées.

Patrimoine locatif de la Ville géré par le SBL au 31 décembre 2024

Centre/Chapitres	Immeubles	Appartements	Garages et places de parc	Domaines, terrains, divers
211/ Bâtiments locatifs	90	651	100	32
212/ Parkings	7	--	922	--
201/ Bâtiments d'utilité mixte	10	7	26	29
240/ Domaines	12	10	6	73
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Total	121	686	1'054	134

Biens locatifs propriété de la CPCN sous mandat de gérance : Au 31.12.24 = 673 logements

Secteur conciergerie

Le bilan de l'année 2024 en matière de remplacement du personnel est redevenu gérable pour notre secteur. Cette amélioration de situation nous a permis d'élargir nos activités en complément de notre mission principale (nettoyage vitres-tags, transports, réparations de notre parc de machines). Il nous a également permis de mieux répondre aux besoins des Services de la Ville, qui ont pu compter sur notre secteur pour divers transports et réaménagements. Le soutien technique aux concierges a aussi été renforcé. Le nombre d'EPT est resté stable, malgré l'ouverture de nouveaux postes, notamment pour les accueils parascolaires et les écoles.

La gestion des concierges de la Gérance (patrimoine financier) nous prend toujours plus de temps. Cela s'explique, d'une part, par l'instabilité de ces postes, liés à des appartements de service avec de petits pourcentages, et d'autre part, par les comportements et incivilités de certains locataires face aux règles de vie dans leurs immeubles.

Les absences et mutations du personnel administratif ont nécessité une réorganisation du service, ce qui a également affecté le traitement des commandes, des factures et des livraisons. Par ailleurs, le projet de déménagement du Secteur conciergerie et du Service santé et sécurité sur le site des abattoirs nous a particulièrement occupés cette année. Nos collègues du SBL ont également fait appel à nous à plusieurs reprises pour les nettoyages de fin de chantier.

La sécurité et la santé de nos collaborateurs nous préoccupent toujours et font l'objet d'un suivi régulier. Des formations sont organisées en conséquence.

Activités

- Entretien et nettoyage, désinfection par les concierges sur sites de nos :
 - 23 bâtiments administratifs ou publics
 - 28 collèges EOCF, 11 sites d'accueil Parascolaire, 8 sites isolés en Ville (Harmos 1-2)
 - 130 parties communes d'immeubles locatifs (cages d'escalier, buanderies, corridors, abords extérieurs).
- Organisation et remplacement de conciergerie en cas d'absence (maladie, accident, vacances).
- Gestion du personnel, entretiens d'engagement, entretiens individuels, dédites et mutations, demandes de contrat, engagement de surnuméraire.
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation, établissement des cahiers des charges.
- Dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondances, contrats, certificats de travail, feuilles d'heures étudiants, gestion des vacances, heures et absences).
- Proposition et gestion des budgets de notre secteur.
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes placés par le Tribunal pénal, Tigistes sanctionnés à des peines allant de ½ journée à 10 jours.
- Traitement des "TAGS" et "affichage sauvage" sur les bâtiments communaux : dépôt de plainte, puis nettoyage des inscriptions ou enlèvement des affiches.
- Gestion des achats, offres, commandes, réceptions, préparations, livraisons, factures, env. 35 tonnes de marchandises, gestion du stock et du parc des machines (prêts et réparations).
- Suivi sur site des concierges du P.A et du P.F: résolution de problèmes, contrôle de la bonne tenue des locaux et du matériel de conciergerie.
- Suivi sur site des espaces verts des immeubles du P.F, ainsi que le débarras des locaux communs.
- Sécurité au travail dans les bâtiments : consignes de travail du personnel, utilisation du matériel et des produits.
- Organisation et exécution de transports, aménagements, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, vin de la Ville, etc.), travaux d'entretien, pour différents services de la Ville.
- Nettoyage des vitres de certains bâtiments communaux (travaux en hauteur).
- Entretien et suivi de location des salles communales. (Abattoirs, Maison du Peuple, Doubs 32, Promenade 8).
- Nettoyage et entretien des ascenseurs et escaliers de la gare, des WC et des fontaines publiques.
- Déménagement et nettoyage après travaux de rénovation.

Activités et sollicitations particulières

- Transports d'archives et de fonds (dons) "entre et pour" les Bibliothèques et les Musées.
- Transports d'objets et petits déménagements.

Remplacement du personnel de conciergerie

Motif	Sem en 2023	Sem en 2024
Incapacité de travail à 100 %	76	50
Périodes de vacances et aides collègues à 100 %	78	73
Service militaire, protection civile, pompier à 100 %	1	0
Délais de postulation à 100 %	21	13
Total des semaines remplacées à 100 %	176	136

Correspondant à environ 2.8 postes de travail à 100%

Personnel

Effectif au Patrimoine Administratif (PA) et Financier (PF)	2023	2024
Nombre de postes à 100 % Sect. conciergerie PA au 31 déc. 2024	41	41
Nombre d'employés Sect. conciergerie PA au 31 déc. 2024	49	50

Nombre de postes à 100% Sect. conciergerie PF au 31 déc. 2024	10.3	10.85
Nombre d'employés Sect. conciergerie PF au 31 déc. 2024	37	37
Apprenti	1	1
Contrats ISP – ORP – Stagiaires	2	3
Engagements de surnuméraires représentant 17 semaines de travail soit env. 0.37 poste, y compris les aides dans les collèges pour les vacances.	9	8
Départs	5	1
Départs à la retraite	2	4
Départs à l'assurance invalidité	0	0
Engagements	5	4
Mutations	3	4

Secteur étude et planification

Comme les années précédentes, le Secteur études et planification a pleinement rempli sa mission. Son activité a été marquée par une grande diversité de tâches : études, demandes de permis, appels d'offres, exécution des travaux, gestion de projets, ainsi que de nombreux autres services.

De plus, le secteur étude et planification, comme mentionné dans le chapitre "organisation" a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle apprentie dessinatrice. Grâce à son dynamisme et à sa motivation, elle s'est rapidement intégrée à l'équipe et contribue activement aux différents projets en cours.

Formation professionnelle

- Un technicien-architecte est en formation pour la préparation à l'examen du REG B
- Une technicienne-architecte a suivi la formation de "maître d'apprentissage"

Demandes de permis de construire

- Pavillon à la Place du Marché
- Collège des Forges – Pavillon des Sciences – Rénovation de l'aula
- Commerce 120 (Anciens Abattoirs) – Locaux secteur conciergerie (variantes de projet)
- Crêtets 129 – Maissonnette du Paddock – Installation d'un four à pizzas extérieur
- Stade de la Charrière – Démolition des cabanons et déplacement d'une clôture
- Numa-Droz 89 – Changement d'affectation

Études, appels d'offres et travaux

Études :

- Bibliothèque de la Ville – Toilettes
- Collège de Bellevue – Assainissement de l'enveloppe
- Abribus – Lycée Blaise-Cendrars détails d'exécutions

Travaux :

- Bibliothèque de la Ville – salle des traitements et corridors au 2ème et 3ème étage
- Centre Funéraire – réaménagement des salles mortuaires
- Collège des Forges – bonne fontaine – Baies vitrées et cages d'escaliers
- Collège des Foulets – sécurisation de la terrasse
- Pavillon à la Place du Marché - rénovation
- Châtelot 5-7 – vestiaires crèche
- Commerce 120 (Anciens Abattoirs) : locaux secteur conciergerie

- Commerce 121 (Anciens Abattoirs) : toiture et façades
- Commerce 121 (Anciens Abattoirs) : sous-sol et cage d'escalier
- Commerce 123 (anciens Abattoirs) : concept de protection incendie
- Commerce 123 (Anciens Abattoirs) : assainissement du sous-sol
- Commerce 124 (Anciens Abattoirs) : assainissement du sol, des murs et du plafond
- Commerce 126 (Anciens Abattoirs) : travaux de rénovation du skatepark
- Jacquet-Droz 23 (Espace de l'Urbanisme Horloger) : rénovation de l'intérieur et mise aux normes des sanitaires
- SEP – Secteur des espaces verts : bureau du secteur des espaces verts

Collaboration avec le Secteur Technique et Entretien

- Anciens Abattoirs – travaux d'entretien
- Collèges de l'Ouest, des Crêtets, des Forges et de Bellevue – Planification de divers travaux et contacts avec les Autorités

Divers

- MUZOO – bâtiment de la volière et bâtiments voisins : schémas de chauffage
- Commerce 107-109 : accompagnement du maître de l'ouvrage (AMO)
- Projet européen CALECHE
- Projet AMOK

Fourniture des plans (contrôle et mise à jour)

- Ferme Gallet
- Bibliothèque de la Ville
- Collège Numa-Droz
- Collège des Endroits
- Collège des Forges
- Centre sportif Numa-Droz (sous-sol)
- Centre sportif Numa-Droz (piscine)
- Anciens Abattoirs
- Musée des Beaux-Arts
- Musées 24
- Manège 19

Support administratif

- Signalétique (divers bâtiments)

Secteur technique et entretien

Activités

L'ensemble des activités du secteur sont décrites dans le chapitre "Travaux" développé dans les tableaux ci-dessous.

Le travail de rénovation du parc de logements (tant Communal que sous mandat de CPCN) se poursuit à un rythme régulier dans le respect du budget et des ressources humaines engagées.

À ce programme, déjà généreux, se sont ajoutés les travaux liés à la tempête qui ont requis un effort considérable de la part de tous les collaborateurs.

Travaux

Les chantiers menés durant l'année par le SBL sont d'importance diverse. La somme totale des contrats attribués aux entreprises se monte à CHF 9'697'000.- répartie entre les patrimoines administratif et financier, à laquelle s'ajoutent les

travaux des réparations liées à la tempête, soit CHF 4'500'000.- pour le patrimoine administratif, le patrimoine financier ainsi que le parc immobilier de CPCN géré par le SBL.

Le montant total des chantiers gérés cette année par le service s'élève à **CHF 14'197'000.-**.

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine administratif (PA)	Coût final des travaux (CHF)
Œuvres d'art en ville - Fontaine du tricentenaire - Fontaine de Léon Perrin, Place de la Gare	25'000.-
WC publics de la Place du Bois Rénovation totale	50'000.-
Bikini-test mise aux normes de la détection incendie	60'000.-
Local Viteos et WC, Charrière 34, étude géologique	7'000.-
Espacité 1, rénovation de la toiture de la coursive	65'000.-
Maison du Peuple, rénovation 5 ^{ème} étage	50'000.-
Pavillon Dumittan, rénovation WC publics	30'000.-
Pavillon du Marché, rénovation édicule	472'000.-
Anciens Abattoirs : - Commerce 121, suite de la rénovation de l'enveloppe extérieure - Chauffage et sécurité de la Rue Centrale - Salle polyvalente "Les Frigos" - Installation du CAD dans les locaux de La Comète - Mise en conformité du "skatepark" - Aménagements extérieurs et conduites du réseau du CAD - Salle polyvalente "les petits animaux"	360'000.- 16'000.- 27'000.- 33'000.- 233'000.- 919'000.- 326'000.-
Bibliothèque de la Ville - Remplacement du plan de fermeture - Rénovation WC et revêtement de sol	70'000.- 20'000.-
Bibliothèque des jeunes, Ronde 9 Installation du CAD	50'000.-
EOCF - Collège de Numa-Droz, des Forges et Bellevue, Création de salles informatique - Aula des Forges, rénovation totale - Doubs 34, étude pour la consolidation du mur ouest - Doubs 34, réfection du mur de soutènement ouest	140'000.- 400'000.- 15'000.- 130'000.-
SDS - Rénovation des portes des locaux de rangement du matériel de sport, des armoires et des sèche-cheveux - Remplacement de l'éclairage des salles de sport - Remplacement du rail inférieur de la porte de l'abri PC	155'000.- 65'000.- 30'000.-
Centre funéraire - Remplacement du plan de fermeture - Chambres funéraires	54'000.- 152'000.-
SISPOL Rénovation façades	127'000.-
TOTAL	4'081'000.-

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine financier (PF)	Coût final des travaux (CHF)
Charles-Naine 38-40-42 : Pose de 3 ascenseurs	182'000.-
Appartements: Propriété de la Ville • 21 rénovations d'appartements vétustes.	1'555'000.-
Appartements vétustes: Mandat CPCN • 51 chantiers d'appartements vétustes ou rénovation	2'150'000.-
TOTAL	3'887'000.-

Coûts des travaux liés à la tempête de juillet 2023 :

Situation et libellé des chantiers – Patrimoine administratif (PA)	Coût estimatif des travaux (CHF)
Montant des travaux facturés et payés en 2024	1'500'000.-
Patrimoine financier (PF)	
Montant des travaux facturés et payés en 2024	1'700'000.-
Parc immobilier de CPCN géré par le SBL	
Montant des travaux facturés et payés en 2024	1'300'000.-
TOTAL	4'500'000.-

Parallèlement à ces dossiers, les coûts des travaux exécutés pour l'entretien des immeubles du PA et PF sont :

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Travaux d'entretien dans les écoles (450)	580'500.-
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics (201)	383'500.-
Travaux d'entretien dans les immeubles locatifs (211)	765'000.-
TOTAL	1'729'000.-

Le SBL gère également les budgets et les travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes (environ CHF 540'000. – par an) :

- 501- 502 Bibliothèques de la Ville et des jeunes
- 511 MUZOO (Musée d'Histoire naturelle + BPC + Vivarium)
- 512 Musée d'Histoire
- 514 Musée des Beaux-Arts
- 521 Service des sports (CMND 5)
- 552 Accueil préscolaire (crèche du Châtelot)
- 560 Cultes
- 710 Centre entretien des Travaux publics (SEP)
- 720 STEP
- 727 Déchetterie intercommunale (bâtiments)
- 730 Centre horticole (SEP)
- 740 Centre funéraire (SEP)

Conclusion

Pour mémoire, 50 % des bâtiments administratifs de la Ville ont été lourdement impactés par la tempête du 24 juillet 2023. Les établissements scolaires ont été particulièrement touchés ce qui a représenté un défi majeur à moins d'un mois de la rentrée, défi que le SBL a réussi à relever. Par ailleurs 70 % des bâtiments du parc financier ont subi des dommages ainsi que 60 % du parc de la CPCN, géré par le SBL, ce qui a continué d'impacter les activités du service en 2024.

Malgré la charge de travail accrue, les travaux d'entretien et de rénovation du patrimoine communal ont été menés avec efficacité.

Tous patrimoines confondus, le montant des travaux a enregistré une progression notable, passant de CHF 10'557'459.- en 2023 à CHF 14'197'000.- en 2024, soit une augmentation de 34.5 %.

À cela s'ajoutent les nombreux projets et études menés au cours de l'année. L'implication et l'engagement de l'ensemble des collaborateurs du SBL, à travers le travail exceptionnel fourni méritent d'être soulignés et salués.

FCV – 03.03.2025.

Illustration: Pavillon du Marché



Instruction publique, culture et intégration (DICI)

ÉCOLE OBLIGATOIRE

Introduction

« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. » Nelson Mandela

Ces mots résonnent particulièrement en cette période où le contexte familial et social peut peser sur la motivation et la capacité de certain-e-s élèves à s'investir pleinement dans leurs apprentissages. Pourtant, c'est ensemble, en conjuguant nos efforts et en restant solidaires, que nous parviendrons à surmonter les obstacles.

Malgré les difficultés rencontrées par certaines familles, notre école demeure un lieu où l'espoir et l'optimisme prévalent. Les projets que nous avons réalisés cette année témoignent de notre détermination à construire un avenir meilleur. Qu'il s'agisse des initiatives pédagogiques, des activités culturelles ou des moments de vie collective, chacun de ces projets a été porteur de sens.

Le verre à moitié plein : c'est ainsi que nous choisissons de voir l'évolution actuelle de l'école. Ensemble, nous faisons grandir cette école, et avec elle, les esprits et les cœurs de nos jeunes. Ensemble, continuons à croire en l'avenir et à donner le meilleur de nous-mêmes pour que chaque élève trouve sa place, ses repères et ses rêves au sein de notre établissement.

Alors que nous tournons une nouvelle page, la direction tient à adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble du personnel pour son engagement et sa persévérance. Cette année a été marquée par des défis multiples, mais aussi par de belles réussites et des moments de partage qui illustrent la richesse de notre communauté scolaire.

L'EOCF en chiffres

4'450 élèves, de 4 à 16 ans

535 enseignant-e-s, et 100 personnes pour le soutien, l'administration, la conciergerie, les bus, les devoirs...

248 classes / groupes dans 30 lieux

5 communes : La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, La Sagne, Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz

3 secteurs : Nord, Ouest et Sud

3 cycles : 1^{re} à 4^e, 5^e à 8^e, 9^e à 11^e

Plus de 64 millions de budget

Législature 2021-2024

Il y a quatre ans, les objectifs suivants avaient été présentés au Conseil d'établissement scolaire :

- valorisation des mesures intégratives de l'EOCF et prise en compte d'un indice social ;
- liens école-famille du point de vue de l'intégration ;
- collaboration avec les autres services (sports, culture, jeunesse) dans le cadre de la réflexion en vue de la mise en place de la journée continue, MAÉ, et La Chaux-de-Fonds capitale culturelle ;
- consolidation de la collaboration avec l'AI et le SCAS en lien avec les classes TE+ et les acteurs économiques ;
- renforcement du concept Sport-Arts-Études (SAE) ;
- consolidation du projet École-Musée ;
- rénovation du C3, évaluation et nouvel arrêté menaçant les classes TE.

Outre la gestion des crises COVID, l'accueil des élèves fuyant la guerre en Ukraine et la tempête de juillet 2023, notre école a mis en place de nouveaux projets et développé des synergies avec les services communaux et des partenaires externes.

Si les projets en lien avec le concept de journée continue ont été abandonnés pour diverses raisons notamment financières, les collaborations avec les services de l'intégration, de la santé, de la jeunesse, des sports et de la culture ont permis d'amorcer une action commune favorisant l'intégration des élèves dans les activités extrascolaires de la région.

Au niveau politique, la direction a été très active au sein de l'Association neuchâteloise des directions d'établissement scolaire (ANEDES) afin de défendre les ressources mises au bénéfice des élèves en grande difficulté. Une collaboration renforcée avec la Conférence des directions de l'instruction publique (CDC-IP) et avec le Service de l'enseignement obligatoire (SEO) a permis de trouver des accords afin de mieux prendre en compte les besoins du terrain. Le projet d'arrêté menaçant les classes spéciales a été abandonné et un projet proposé par les directions permet aujourd'hui de créer des "espaces ressources" multifformes prenant en charge ces élèves sans mettre davantage en difficulté le personnel et le groupe classe. Par ailleurs, des propositions visant à alléger la pression de l'organisation du cycle 3 sur les élèves et de mieux prendre en compte l'hétérogénéité des classes ont été soumises au Canton ainsi qu'aux syndicats et sont en cours d'étude. L'évolution de l'évaluation dans le sens d'EDASCOL (évaluation positive des apprentissages des élèves dans la scolarité obligatoire) est à souligner également.

Enfin, en terme de prévention de la marginalisation des jeunes, les classes PRO (anciennement TE+) ont été dédoublées et bénéficient d'une reconnaissance au niveau cantonal ; une classe PRO s'est d'ailleurs ouverte au Val-de-Ruz.

Rentrée scolaire : des nouveautés à l'École obligatoire

Notre école cherche constamment à améliorer son soutien aux élèves et intensifier ses liens avec les parents. Cinq nouveautés sont à relever en ce début d'année scolaire.

Une OASIS pour les élèves en difficulté

Il existait des classes OASIS (outils d'adaptation scolaire et d'insertion sociale). Dès cette année, l'École regroupe dans une équipe OASIS un éventail d'interventions allant de la prévention aux bilans individuels en passant par le suivi en classe et des passages en "espaces ressources". Pour reprendre des forces et trouver sa juste place dans l'École.

Les mesures OASIS sont décrites dans la brochure du personnel et dans les grandes lignes sur notre site internet.

La justification des absences passe par PRONOTE

Depuis cette rentrée, les parents des élèves de 7^e à 11^e doivent justifier les absences de leurs enfants via PRONOTE. Cette plateforme permet depuis plusieurs années une communication directe entre l'École et les familles. La justification des absences pour les élèves dès la 7^e année vient compléter les services déjà disponibles sur PRONOTE, en particulier les horaires des élèves et les informations de l'École.

Engagement d'un éducateur social à 90% au collège des Endroits pour l'année scolaire 2024-2025

Ce poste fait l'objet d'un contrat à durée maximale d'un an, dont le renouvellement sera soumis à décision de l'État et des autorités communales : il est financé par le Canton dans le cadre d'un contrat de prestation visant à "mettre en œuvre un projet-pilote de soutien spécifique à l'intégration, au collège des Endroits (et dans son quartier), dans lequel les classes comptent un effectif important d'élèves au bénéfice du statut de protection S, dans l'intérêt des élèves, de leurs parents et du personnel scolaire". Ce poste dépend administrativement du Service de l'intégration et de la cohésion sociale, et il est géré par la direction de l'EOCF.

En collaboration étroite avec le SSE et la direction, ses tâches principales sont les suivantes :

- Réaliser du travail social, éducatif et d'accompagnement en favorisant le dialogue, la médiation et la prévention ;
- Créer des activités et des événements pour fédérer les élèves et la population du quartier ;
- Identifier les élèves avec un besoin spécifique d'accompagnement et faire le lien avec les familles ainsi que les services ou interlocuteur-trice-s pertinent-e-s ;
- Développer et entretenir une collaboration avec les acteur-trice-s locaux de l'éducation (sociale).

Il s'agit ici de prendre en compte le contexte spécifique de ce collège regroupant plus de 20 élèves originaires d'Ukraine et accueillant des élèves issus à plus de 50% de familles allophones.

La direction est particulièrement intéressée à observer la mise en œuvre et les résultats de ce projet-pilote afin d'évaluer la manière dont des ressources éducatives pourraient être mobilisées dans notre École, notamment lorsque la multiculturalité et la gestion de codes sociaux divers impactent le climat de collège et les contextes d'apprentissage et du vivre ensemble.

Intermède - Structure intermédiaire Soins-Ecole : deux sessions en 24-25

Développée conjointement par le CNPea, l'EOCF et le Centre de santé scolaire, en collaboration avec la Croix-Rouge, cette structure accueille des jeunes âgé-e-s de 12 à 16 ans (7^e à 11^e) présentant un absentéisme scolaire et pouvant bénéficier d'un accompagnement pédagogique et thérapeutique. La structure intermédiaire est située à la rue de la Serre 12, dans les locaux du Service de la Jeunesse.

Une enseignante spécialisée en charge du suivi scolaire des enfants malades, est responsable de la part scolaire du dispositif.

Villa YoYo

Dans ses locaux de Cap Martin, l'École abrite désormais ce lieu de proximité, de jeu et d'aide aux devoirs. Il est ouvert tous les après-midis après l'école aux enfants de 5-11 ans. Gratuit, sans inscription, la Villa YoYo fonctionne comme une place de jeu où les enfants vont et repartent selon leur envie. Site de l'association : www.villayoyone.ch

Une école participative

Conseil d'établissement scolaire

Le Conseil d'établissement scolaire (CES) est un organe consultatif et constitue une plateforme d'échanges entre les différent-e-s partenaires de l'école et les autorités scolaires du cercle scolaire. La compétence décisionnelle de l'école revient au Conseil communal qui s'appuie sur le CES pour nourrir ses réflexions.

Durant l'année 2023-2024, le CES s'est réuni à trois reprises. En plus des objets récurrents tels que l'évolution des effectifs d'élèves et des classes et le budget et les comptes de l'école, les thèmes suivants ont été notamment traités :

- Le co-enseignement
- Cartographie des activités préscolaires et extrascolaires
- Association Villa Yoyo
- Projet Arbres
- Camps scolaires
- Refonte du concept OASIS

- Remplacement du médecin scolaire
- Projet Intermède
- Assises de l'Ecole neuchâteloise
- Rénovation de l'aula des Forges
- Besoins en classes dans les collèges

En juin, lors de la dernière séance, un bilan de la législature a été effectué.

Conseil de l'École

Le Conseil de l'école est composé des répondant-e-s de collèges et des membres de la direction. Il est présidé par le président de la direction générale et s'est réuni à deux reprises au cours de l'année scolaire. Deux thèmes soit un par séance à discuter en amont lors des séances de collèges, ont été retenus pour chacune de ces séances afin de pouvoir en débattre et connaître les avis du corps enseignant et non plus l'avis plus particulier du répondant ou de la répondante. Cela a permis de redynamiser les rencontres.

Les débats et groupes de travail du Conseil de l'École ont notamment traité des sujets suivants : gestion des appareils numériques, budgets de classes, cortège des Promotions, mandat des répondant-e-s.

Délégué-e-s des parents

La direction générale a rencontré à une reprise les représentant-e-s des parents d'élèves au Conseil d'établissement scolaire pour évoquer la vie de l'École. Ceux-ci sont désignés par l'Association des parents d'élèves des Montagnes neuchâteloises.

Demi-journée pédagogique

La demi-journée pédagogique sur le thème « L'évaluation comme salaire (de la peur) : faut-il souffrir pour apprendre ? » a eu lieu pour la deuxième fois à la Salle de musique avec plus de 500 enseignant-e-s et personnel de l'école.

Jean-Luc Tournier en était le conférencier et il a envisagé l'évaluation sous l'angle de l'évalué et de l'évaluateur.

Il s'agissait de nous dégager des modalités techniques courantes pour nous intéresser à l'expérience interne que peut vivre un élève en situation d'évaluation. Ce faisant, il a présenté des apports simples qui permettent une amélioration des performances. Quant à l'évaluateur, il a envisagé des glissements possibles à l'évaluation qui, involontairement le plus souvent, dévoient la finalité initiale et soumettent un élève à un stress surnuméraire.

Il a souligné, in fine, l'intérêt réel d'une évaluation qui place un élève face à lui-même et face à une réalité inaliénable.

Effectifs des élèves et nombre de classes

	2023-24			2022-23			Variations		
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
1 ^{ère} année	327			339			-12		
2 ^e année	352			384			-32		
Total 1^{ère} et 2^e années	679	39.0	17.41	723	41.0	17.63	-44	-2.0	-0.22
3 ^e année	366	20.5	17.85	361	19.5	18.51	+5	+1.0	-0.66
4 ^e année	372	19.5	19.08	383	20.5	18.68	-11	-1.0	+0.39
Total cycle 1	1'417	79.0	17.94	1'467	81.0	18.11	-50	-2.0	-0.17
5 ^e année	370	19.0	19.47	344	18.0	19.11	+26	+1.0	+0.36
6 ^e année	353	18.0	19.61	342	18.0	19.00	+11	-	+0.61
7 ^e année	343	18.0	19.06	330	18.0	18.33	+13	-	+0.72
8 ^e année	343	18.0	19.06	374	19.0	19.68	-31	-1.0	-0.63
Total cycle 2	1'409	73.0	19.30	1'390	73.0	19.04	+19	-	+0.26
9 ^e année	367	18.0	20.39	327	17.0	19.24	+40	+1.0	+1.15
10 ^e année	314	17.0	18.47	334	16.0	20.88	-20	+1.0	-2.40
11 ^e année	335	16.0	20.94	303	15.0	20.20	+32	+1.0	+0.74
Total cycle 3	1'016	51.0	19.92	964	48.0	20.08	+52	+3.0	-0.16
Total classes régulières ville	3'842	203.0	19	3'821	202	19	+21	+1.0	+0.01
Classes d'accueil	40	2.0	20.00	36	2.0	18.00	+4	-	+2.00
Classes de formation spéciale	54	6.0	9.00	61	6.0	10.17	-7	-	-1.17
Classes terminales	153	15.0	10.20	140	15.0	9.33	+13	-	+0.87
Total classes spéciales ville	247	23	11	237	23	10	+10	-	+0.43
Classes Crêt-du-Loche	32	2.0	16.00	28	2.0	14.00	+4	-	+2.00
Classes régulières communes	322	19.0	16.95	321	19.0	16.89	+1	-	+0.05
Classe spéciale Ponts-de-Martel	7	1.0	7.00	5	1.0	5.00	+2	-	+2.00
Total communes *	329	20.0	16.45	326	20.0	16.30	+3	-	+0.15
TOTAL GENERAL	4'450	248.0	17.94	4'412	247.0	17.86	+38	+1.0	+0.08

L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

Mesures	Années concernées	Élèves ou Classes suivi-e-s
Service socio-éducatif (SSE)	1 ^{re} à 11 ^e	Plus de 1500 élèves suivi-e-s*
Bien-être à l'école (BEE) – harcèlement et climat d'école	5 ^e à 11 ^e	23 interventions
Appui pédagogique (AP)	1 ^{re} à 4 ^e	48 élèves
Soutien langagier (SL) hors Espaces ressources	1 ^{re} à 8 ^e	108 élèves
Soutien pédagogique (SP)	3 ^e à 11 ^e	Interventions multiformes
Soutien par le mouvement (SMvT)	1 ^{re} à 7 ^e	65 élèves
OASIS Prévention	1 ^{re} à 6 ^e	49 situations indiv./coll.
OASIS Flash 3-6	3 ^e à 8 ^e	20 situations indiv./coll.
Espace Oasis Junior	2 ^e à 6 ^e	12 élèves
OASIS Flash 7-11	7 ^e à 11 ^e	39 élèves
Espace OASIS Ados	7 ^e à 11 ^e	28 élèves
Suivi scolaire des enfants malades > OASIS Santé	1 ^{re} à 11 ^e	19 élèves
OASIS Pro	10 ^e à 11 ^e	153 élèves

*Plus de la moitié des élèves ont un dossier ouvert au SSE (2300) : cela peut aller d'une simple demande de bilan orthophonique à un suivi hebdomadaire complexe.

Le détail des mesures peut être consulté sur le site www.eocf.ch, rubrique "service socio-éducatif et mesures d'aides".

L'EOCF gère trois Foyers d'accueil, un par secteur, lieux d'appui aux devoirs pour les 8^e à 11^e. Cette mesure correspond à une forte demande (près de 100 élèves inscrit-e-s chaque année).

Les activités transversales

Formation continue du corps enseignant

Dans le but de réunir les enseignant-e-s autour d'un projet commun et de valoriser la formation continue facultative à laquelle chacun-e s'astreint, une commission de la formation interne (CoFi), composée d'enseignant-e-s et de membres de la direction, du service socio-éducatif et de l'unité de promotion éducative, a pour tâche de définir le cadre dans lequel la formation continue est organisée et mise en valeur au sein de notre école. Elle s'occupe également de mettre sur pied des conférences pour les enseignant-e-s.

Ainsi, chaque enseignant-e doit cumuler trois actes de formation continue par année, exception faite des formations exigées par le Canton. L'une d'entre elles est organisée par la CoFi et rendue obligatoire. Pour les autres actes de formation, les enseignant-e-s sont libres de puiser dans l'offre de la CoFi ou d'autres organismes telle que la HEP-BEJUNE principalement.

La cinquième journée pédagogique a pris la forme d'une conférence EDASCOL (évaluation positive des apprentissages des élèves dans la scolarité obligatoire) et s'est tenue le lundi 4 septembre 2023.

Les formations avaient comme thèmes :

- "Cours d'introduction à la modélisation 3D" par Mélanie Thomas, manager du Fablab de La Chaux-de-Fonds
- Ateliers par cycle "gestion de classe" par Nathalie Roth, intervenante scolaire UPE
- "Motivation et plaisir dans l'enseignement" par Emilie Guinand, coach mental
- "Du trouble anxieux chez l'adolescent et de ses manifestations en classe" par Michal Epstein-Lavi, psychologue et psychothérapeute FSP
- "Planifier et préparer son programme annuel d'EPH en 5-6^e année" par Philippe Lüthi, enseignant
- "Parents et enseignant-e-s : de l'affrontement à la collaboration" par Bernard André, professeur HEP Vaud
- "Planifier et préparer son programme annuel d'EPH en 3-4^e année" par Philippe Lüthi, enseignant
- "Le yoga pour enfants : pourquoi ? pour qui ? comment ?" par José Villalobos
- "Usage des vidéos et des images en classe" par Seidar Ali, enseignant
- "Cultiver l'attention à soi" par Eurasia Learning Institute (suite de la Journée pédagogique 2022)
- "L'enfant et les écrans, vers un accompagnement des parents" par Ophélie Maire, éducatrice et conseillère socio-éducative
- "La méditation avec les enfants : pourquoi, pour qui, comment ?" par José Villalobos
- "Reconnaître ses émotions, les accepter et les gérer plus sereinement et cultiver des émotions positives" par Eurasia Learning Institute (suite de la Journée pédagogique 2022)
- "Cours d'introduction à la découpeuse vinyle Caméo" par Mélanie Thomas, manager du Fablab de La Chaux-de-Fonds

- "Corps et voix" par Irène Hausammann, professeure de rythmique, intervenante Musique Ecole au CMNE, compositrice/directrice de chœurs
- "Formation de premier secours – BLS-AED SRC compact" par Alexandra Pisenti, enseignante, diététicienne HES, maître-nageuse et instructrice SRC
- "Explorer les niveaux d'écoute et développer une communication bienveillante" par Eurasia Learning Institute (suite de la Journée pédagogique 2022)
- "Activités au Musée" par Seidar Ali, enseignant
- "Illettrisme : rencontre et partage du vécu d'une personne concernée" par Noémie Grandjean
- "Pickers : QCM avec statistiques anonymes instantanées" par Mickaël Emery, enseignant
- "Création de capsules vidéos pour classe inversée" par Mickaël Emery, enseignant

Activités extrascolaires

Les activités complémentaires facultatives (ACF)

Notre école poursuit sa mission éducative et propose toujours, à titre facultatif, diverses activités dans les domaines variés. L'école cherche chaque année à ouvrir de nouveaux cours et tient compte des demandes rapportées par les conseils des élèves du cycle 3. Organisées les mercredis après-midi, elles permettent aux élèves de s'inscrire à de nombreuses activités gratuites. Gérés par des enseignant-e-s ou des personnes externes reconnues, les cours, à l'exception des ACF spectacle, sont prévus sur deux cycles de quatre à huit semaines. Les élèves de 9^e à 11^e et de la classe d'accueil ont pu s'y inscrire.

Statistiques de participation :

1 ^{ère} session – 1 ^{er} semestre			2 ^e session - 2 ^e semestre		
9 ^e	119	51%	9 ^e	74	54%
10 ^e	68	29%	10 ^e	44	32%
11 ^e	47	20%	11 ^e	19	13%
Accueil - FSTE	3	1%	Accueil	2	1%
Total	237	100%	Total	139	100%

"Dans cet endroit où les rêves sont rois, les lustres scintillent et les étoffes sont de soie... Vivez avec nous les aventures du personnel et des clients!" La trentaine d'élèves des ACF spectacle ont présenté **"Panique au Palace !"** pendant le mois de juin lors de représentations scolaires et publiques au Théâtre des Abeilles.

Les chorales

- Plusieurs collèges proposent à leurs élèves de participer à la Chorale qui donne un concert au cours de l'année :

- Chorales	- Dates	- Lieu
- Chorale de l'Ouest (cycle 2)	- 19 mars	- Salle de Musique
- Chorale de l'Ouest (cycle 1)	- 14 mai	- Aula des Forges
- Chorale de la Citadelle	- 23 mai	- Aula des Forges
- Chorale de Bellevue-Crêtets des Ponts-de-Martel	- 4 juin	- Temple des Ponts-de-Martel
- Chorale des Forges	- 11 juin	- Aula des Forges
- Chorale Numa-Droz	- 25 juin	- Salle de Musique

Label "Swiss Olympic Partner School" de notre structure Sport-Art-Etude (SAE)

Swiss Olympic s'engage en faveur de la conciliation de l'école et du sport. C'est pourquoi depuis 2005, l'association faitière du sport suisse octroie les labels de qualité «SwissOlympic Sport School» et «SwissOlympic Partner School» à des établissements de formation qui se distinguent par une philosophie favorable au sport de performance et par un modèle d'enseignement flexible.

Pour la 2^e fois, l'EOCF a reçu ce fameux label qui lui permet d'être reconnu tant au niveau national et cantonal et d'accueillir des élèves qui proviennent d'autres cantons et d'autres cercles scolaires du canton de Neuchâtel.

Ainsi, notre école bénéficie d'une reconnaissance comme centre régional de performance pour le ski nordique, le hockey sur glace, le patinage artistique et les arts vivants. Les élèves de notre cercle scolaire qui sont talentueux dans d'autres sports et arts bénéficient également d'aménagements et allègements scolaires.

Pour 2023-2024, ce sont plus de 130 élèves qui fréquentent notre structure sports-arts-formations (SAE).

Les centres régionaux de performance (CRP)

Un centre régional de performance est une structure mise en place en collaboration avec une association sportive avec l'accord du Service de l'enseignement obligatoire et du Service cantonal des sports. Le but est de réunir dans un même collège les meilleurs talents d'une discipline sportive qui remplissent des critères spécifiques. La collaboration étroite entre l'école et l'association sportive permet de concilier au mieux les aspects scolaires et sportifs. L'implication des enseignant-e-s dans la compréhension, l'anticipation et la gestion des absences et du rattrapage sont essentielles au bon fonctionnement de la structure.

Depuis l'année scolaire 2016-2017, le collège des Crêtets accueille le CRP ski nordique mis en place avec le Giron jurassien des clubs de sports de neige.

En 2023-2024, ce sont 5 élèves skieurs-skieuses nordiques qui ont évolué dans ce CRP.

Depuis l'année scolaire 2018-2019, deux nouveaux CRP ont été mis en place en hockey sur glace en collaboration avec le HCC et en patinage artistique avec le Club des patineurs local. Ainsi, des élèves de différents cercles scolaires, d'autres cantons ou pays sont scolarisé-e-s au collège des Crêtets (cycle 3) et dans les collèges des Gentianes ou de la Promenade (cycle 2).

En 2023-2024, ce sont 12 élèves hockeyeurs et 4 élèves patineuses qui ont évolué au sein du CRP hockey sur glace.

Un projet de CRP Arts vivants (musique, chant, danse, cirque, comédie musicale) a réuni les différents acteurs concernés de la Ville pour créer une association qui est l'interlocuteur de la direction de l'école.

En 2023-2024, il y a eu 5 élèves répartis dans les disciplines suivantes :

- 1 élève en arts du cirque
- 4 élèves en danse

Activités sportives

Camps polysportifs de 7^e année de 5 jours dans la région

Secteurs	Lieux	Dates	Classes
SUD	Le Louverain	28 août au 1 ^{er} septembre	7FR391 – 7FR322
	La Rouvraie		7FR371 – 7FR372
	Vaumarcus (Le Camp)		7FR373 – 7FR321
OUEST	Le Louverain	4 au 8 septembre	7FR211 – 7FR212
	La Rouvraie		7FR251 – 7FR252
	Vaumarcus (Le Camp)		7FR241 – 7FR242
NORD	Le Louverain	11 au 15 septembre	7FR115 – 7FR116
	La Rouvraie		7FR111 – 7FR113
	Vaumarcus (Le Camp)		7FR112 – 7FR114

Camps de ski de 8^e année

Secteurs	Lieux	Dates	Classes
SUD	Villars	29 janvier au 2 février	8FR321 – 8FR391
	Les Diablerets		8FR322 – 8FR373
	Thyon		8FR371 – 8FR372
OUEST	Leysin	5 au 9 février	8FR211 – 8FR212
	La Lenk		8FR251 – 8FR252
	Thyon		8FR241 – 8FR242

NORD	Villars	12 au 16 février	8FR112 – 8FR115
	Leysin		8FR113 – 8FR114
	Zinal		8FR111 – 8FR116

Camps du cycle 3 – Secteur Sud

Dates		Classes
11 au 15 mars	Chandolin	9FR311 – 9FR312 – 9FR313 – 9-10TE311
	Les Collons	MAT10R1 – MAT10R2 – MAT10S1 – MAT10S2
	Zinal Navizence	FRA9R1 – FRA9S1 – 9TE321 – 10TE321 – 11TE321
	Zinal Les Bondes	ALL11O1 – ALL11O2 – ALL11P2
	Ténéro	MAT11L1 – MAT11L2 – MAT11M1 – MAT11M2 – 11TE311
	Espace Mont D'or	FRA10L1 – FRA10L2 – FRA10M2 – FRA9R2

Joutes de fin d'année scolaire

Cette manifestation augurant la fin de l'année scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions du 26 juin au 4 juillet avec une météo arrangeante.

Les élèves du cycle 1 ont eu des parcours en salle de sport sur des demi-journées gérées la plupart du temps par des élèves de 11^e année. De plus les classes ont eu des activités de découvertes organisées en collaboration avec les clubs, sociétés et associations de la Ville.

Pour les élèves de 5^e et 6^e années, athlétisme, flashmob, jeux d'équipes, trottinette, natation, orientation étaient au programme. Le cross a été revisité pour la deuxième année de suite et il s'est déroulé dans l'enceinte du stade de la Charrière. La danse a clôturé magnifiquement ces jours d'activité avec un public nombreux.

Les élèves de 7^e et 8^e années, quant à eux, ont pris part aux activités suivantes : rugby, tchoukball, orientation, natation, athlétisme. Les relais et la course "courir pour une bonne cause" ont pu se dérouler sans problème au stade d'athlétisme.

Les élèves de 9^e et 10^e années ont pris part à des tournois de sports collectifs avec 3 catégories (A-B-C), un polyathlon, des interclasses et des activités à choix (tennis de table, boxe éducative, escalade, jeux de balles et football américain). Le vendredi 28 juin presque 1200 élèves se sont retrouvés pour les relais et la course "courir pour une bonne cause".

Activité skating 7^e

Toutes les classes de 7^e ont participé à une demi-journée d'initiation skating au Gros-Crêt. Encadré-e-s par des moniteur-trice-s expérimenté-e-s et avec des pistes préparées spécialement pour les élèves, ils/elles ont eu énormément de plaisir.

Soutien natation

Ces cours donnés au bassin de Numa-Droz tous les vendredis sont dispensés par deux spécialistes pour les élèves rencontrant des difficultés en technique de natation ou simplement pas à l'aise avec le milieu aquatique. Ces cours ont toujours une belle fréquentation et les résultats des élèves sont transmis aux parents et aux enseignant-e-s d'éducation physique.

Cours SSF (sport scolaire facultatif) enfants en surpoids

L'école offre un cours pour les enfants en surpoids dans les salles de sports de Numa-Droz. Il s'agit ici d'offrir à ces jeunes une pratique sportive supplémentaire dans leur quotidien. Deux spécialistes accueillent ces élèves motivé-e-s pour pratiquer des activités variées.

Patinoire

D'octobre à avril, les élèves des degrés 1 à 11 ont la possibilité de se rendre à la patinoire. Une planification est réalisée afin de répartir les classes durant cette période. La plupart du temps, les classes se rendent trois semaines de suite à la patinoire lors des heures d'éducation physique.

Natation

Tout au long de l'année scolaire, les élèves avec leur enseignant-e et un spécialiste fréquentent le bassin de natation de Numa-Droz selon cette répartition :

Les classes de 1^{ère} et 2^e années bénéficient de 2 périodes ;

Les classes de 3^e, 4^e années, FS et AC bénéficient de 6 périodes ;

Les classes de 5^e, 6^e, 7^e années bénéficient de 4 périodes ;

Les classes de 8^e années bénéficient de 8 à 12 périodes.

Journée Suisse du Sport Scolaire (JSSS)

Cette année, une délégation chaux-de-fonnière de 31 élèves du cycle 3 ainsi que 7 enseignant-e-s d'éducation physique de notre ville a pris le train en direction de Ténéro en compagnie d'une centaine d'autres élèves neuchâtelois. Toutes les compétitions se sont déroulées le vendredi 24 mai sur les sites de Ténéro et Bellinzzone en fonction des disciplines.

L'EOCF était représentée dans les disciplines suivantes : unihockey garçons, basketball garçons, natation garçons, agrès mixte et athlétisme filles. L'EOCF s'est d'ailleurs mise en évidence sur le plan national avec une médaille d'or en natation garçons ainsi qu'une médaille de bronze au tournoi de basketball garçons.

Activités diverses

Grâce à des collaborations avec plusieurs associations et clubs sportifs, des animations ont pu être organisées pour le plus grand plaisir de nos élèves. Il s'agit de : J'apprends à patiner (1^{ère} et 2^e), Circobello (3^e et 4^e), Danse urbaine en collaboration avec l'école de Ton sur Ton (5^e) et Initiation Escrime (6^e).

- Les classes terminales ont pu s'inscrire à une initiation escalade. Ces cours étaient dispensés par un moniteur professionnel sur la période février-avril.

Spectacles et animations

Programmation de spectacles pour les années 1 à 6

Les élèves des années 1 à 6 ont pu bénéficier d'un ou plusieurs spectacles par année. Les spectacles sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR), du Centre de culture ABC et du Théâtre des Abeilles. La programmation de spectacles dans des aulas par des troupes invitées complète cette offre.

La commission culturelle pour les degrés 1 à 6 est composée de cinq membres plus le président et s'est réunie à 3 reprises le 28 mars, le 5 septembre ainsi que le 28 novembre 2024. Le travail de la commission a consisté en la programmation des spectacles pour les années 1 à 6, leur évaluation ainsi que la recherche de spectacles pour la saison 2023-2024.

Les membres de la commission assistent régulièrement à des spectacles afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les propositions au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposées aux classes.

Suite à la faillite prononcée du cirque Starlight, 9 classes de 4^e années, 2 classes multidegrés et une classe FS ont rejoint la programmation prévue pour les 3^e, à savoir Cheeseboy au Théâtre des Abeilles.

6 spectacles ont été programmés pour les classes de 1^{re} à 6^e selon l'organisation ci-dessous :

Centre de Culture ABC	1 spectacle dans le théâtre 1 spectacle au cinéma
Théâtre populaire romand	1 spectacle à Beau-Site 1 spectacle à l'Heure bleue
Théâtre des Abeilles	1 spectacle
Atelier Théâtre de Marionnettes	1 spectacle

Pour les spectacles issus de sa programmation jeune public, le TPR a offert une intervention de médiation culturelle en classe. Cette offre est bienvenue et permet à de nombreuses classes de préparer le spectacle avec des professionnel-le-s.

1re-2e année

Les jardins enchantés, ciné-concert par Flacca Boonse & Alexis Moutzouris, au cinéma ABC.

Robot par la compagnie Chamarbellclochette, à l'Atelier Théâtre de Marionnettes

3e année + une partie des 4e

Cheeseboy par la compagnie De Facto, au Théâtre des Abeilles.

4e année

En route par la compagnie Zeitsprung, au théâtre du Centre de culture ABC.

5e année

L'appel sauvage par le Théâtre des Marionnettes de Genève, au TPR.

6e année

Seule dans ma peau d'âne par la compagnie Face Public, au théâtre de l'Heure bleue.

Spectacles et projections proposés aux classes des années 7 à 11

Les élèves des années 7 à 11 peuvent bénéficier d'un spectacle (voire deux suivant les prix, par exemple les contes pour tous les élèves du degré 8) par année. Ceux-ci sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR), du Centre de culture ABC et du Théâtre des Abeilles, qui restent nos partenaires privilégiés. La programmation de spectacles dans des aulas (ou dans d'autres salles de la ville que l'on peut louer) par des troupes invitées complète cette offre. Les propositions de spectacles facultatifs ouverts à tous les enseignants du cycle 3 complètent également notre programme.

La commission (composée de huit commissaires dont un membre de la direction générale et le président de cette commission) ne s'est réunie qu'à trois reprises pour l'année scolaire 2023/2024 (au lieu des quatre rencontres habituelles) : le 25 septembre et le 7 décembre 2023, ainsi que le 2 mai 2024. Les membres de la commission assistent régulièrement à des spectacles afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les propositions au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposées aux classes. Le TPR et l'ABC ont offert des interventions de médiation culturelle en classe. Cette offre est bienvenue et permet à de nombreuses classes de préparer le spectacle avec des professionnel-le-s.

Le travail a consisté à élaborer la programmation des spectacles (et des films) pour l'année scolaire 2023/2024 ainsi que la préparation du programme de l'année 2024-2025. Normalement, un spectacle par année scolaire est présenté aux élèves.

Programme pour l'année scolaire 2023-2024:

7e année

L'Arbre qui danse, Théâtre de l'ABC en octobre 2023. Grand succès !

8e années

À l'affût au Théâtre de Beau-Site (TPR) en avril 2024.

NB: Comme chaque année, les élèves de 8e année ont pu profiter d'un spectacle supplémentaire articulé autour de la lecture de contes : Les Animaux mythologiques en mai 2024.

9e année

L'Epopée de la musique POP, au Bikini Test le vendredi 8 mars 2024.

10e année

Roxane et Cyrano, c'est la classe !, au Théâtre de l'ABC et dans les salles de classe, en mars et mai 2024

11e année

Projection du film Olga au cinéma ABC en mai 2024.

Les élèves de 11e ont en outre la possibilité d'assister aux concerts à la Salle de Musique ainsi qu'à des pièces de théâtre au TPR, à l'ABC ou au Théâtre des Abeilles ainsi que des films projetés au cinéma ABC, proposés à titre facultatif, et selon l'intérêt d'un de leurs enseignant-e-s du cycle 3 ou de leur maître-esse de classe ou titulaire de groupe, à des prix très favorables et jouissant de « vraies » conditions de spectacle. Cet exercice, qui correspond à un besoin, rencontre toujours un grand succès.

Cortège des Promotions

La Chaux-de-Fonds

Le rendez-vous a été donné à la population le samedi 29 juin.

La recette est bien rôdée mais chaque année, il faut remettre l'ouvrage sur le métier ! Bravo aux enseignant-e-s et élèves pour ce beau cortège sur le thème des dessins animés !

En effet, les classes de 1^{re} à 6^e années ont animé le Pod de fort belle manière : leurs créations festives et colorées, accompagnées par divers groupes musicaux ne sont pas passées inaperçues. Plus de 2'500 participant-e-s ont défilé devant plus de 10'000 spectatrices et spectateurs.

Les Ponts-de-Martel

Malgré un certain risque, la pluie a épargné le défilé du samedi 6 juillet et le soleil a même montré le bout de son nez ! Elèves et enseignantes, fanfare et autorités ont parcouru les rues du village avant de se retrouver pour écouter les chants et les discours dans la salle du Bugnon. Le thème de l'environnement avait été choisi : une belle réussite tant au niveau des costumes et accessoires que des chants présentés au nombreux public.

Actions caritatives

Ventes

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants :

Action	Années concernées	Description	Chiffres
Pro Junior	4 ^e à 7 ^e et 10 ^e -11 ^e	La vente permet de financer des actions pour les jeunes de La Chaux-de-Fonds et La Sagne. Ces aides peuvent être : Directes : dépenses essentielles (vêtements, lunettes, soins dentaires, soutien scolaire, etc.) pour les familles en difficulté. Indirectes : subventions à des associations qui accompagnent les jeunes. Scolaires : contribution aux caisses de classes grâce à un retour sur la vente de certains articles.	Montant des ventes: CHF 26'686 dont CHF 2'668.60 redistribués aux classes.
Boîtes de chocolats (Secours suisse d'hiver)	3 ^e à 8 ^e	Cette action permet de venir en aide à des personnes suisses ou étrangères de La Chaux-de-Fonds qui traversent des situations difficiles (chômage, embarras financier, maladie, résiliation de bail, frais de chauffage, frais de dentiste, d'opticien, alcoolisme, divorce, séparation, etc.).	Montant des ventes: CHF 17'330.- dont CHF 1'733.- redistribués aux classes
Mimosa du bonheur (Croix-Rouge suisse)	4 ^e à 8 ^e	Cette vente vient en aide aux enfants de familles défavorisées du Canton et les soutiens dans les activités extra-scolaires. 146 élèves (à titre individuel) de 4 ^e à 8 ^e année se sont joints à la vente et ont prêté main-forte aux bénévoles.	Montant des ventes: CHF 10'058.-
Savons	8 ^e et 9 ^e	Des paniers de marchandises préparés grâce à l'argent récolté par la vente des savons artisanaux (anciennement vente des œillets) sont apportés par les élèves aux bénéficiaires signalés par le Service communal de l'action sociale.	Montant des ventes: CHF 14'508.- Bénéfice après confection des paniers CHF 48.-

Sapin Solidarité

L'action Sapin Solidarité a soutenu les familles de quelque 219 élèves (33% des élèves concerné-e-s par les activités sportives et les camps), en majorité de 8^e année et du cycle 3, en leur apportant une aide financière. Cette action a permis de soutenir, à hauteur de CHF 17'020.00 des élèves issu-e-s de familles défavorisées. La prise en charge d'une partie du renouvellement du matériel de sport (skis alpins et skis de fond, chaussures, bâtons, patins, casques, ...) pour un montant de près de CHF 10'000.- est également très appréciée.

Informations financières

Prix coûtant net par élève – Base comptes 2023

	2023	2022
Cycle 1 (années 1-4)	CHF 7'893.00	CHF 7'924.00
Cycle 2 (années 5-8)	CHF 8'952.00	CHF 9'027.00
Cycle 3 (années 9-11)	CHF 11'927.00	CHF 11'513.00

Extraits des comptes de l'année civile 2024

Ecole obligatoire	Comptes 2024
Charges de personnel	54'064'125.52
<i>Trait. personnel enseignant</i>	38'712'117.40
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	3'435'780.90
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	1'770'904.65
<i>Trait. devoirs surveillés</i>	106'753.50
<i>Charges sociales</i>	9'947'159.10
<i>Autres charges de personnel</i>	91'409.97
Bâtiments scolaires	3'600'458.73
Meubles, équipements	149'407.59
Matériel pour l'enseignement	456'119.76
Camps et excursions	493'031.88
Autres activités parascolaires	347'307.10
Amortissement du patrimoine administratif	4'399'957.71
Autres charges	746'074.85
Total charges	64'256'483.14
Participations des parents aux prestations	-554'345.70
Locations de bâtiments	-172'934.60
Contributions des communes (écolages)	-3'644'818.00
Subventions cantonales	-20'188'638.05
Prélèvement sur les réserves	-2'360'332.00
Autres revenus	-286'634.33
Total revenus	-27'207'702.68
Excédent de charges	37'048'780.46

NB : dans les comptes de la Ville, ces montants correspondent aux totaux des centres financiers 430 à 455.

Extraction faite le 21.02.2025.

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

Le service des affaires culturelles conduit la politique culturelle communale selon la ligne du Conseil communal. L'objectif du service est d'œuvrer pour que La Chaux-de-Fonds se profile comme une ville à l'attractivité culturelle riche et originale. Les missions principales du service sont les suivantes :

- appui au Conseil communal pour l'élaboration d'une politique culturelle cohérente ;
- suivi des subventions octroyées aux acteur-trice-s culturel-le-s ;
- conseil aux acteur-trice-s culturel-le-s subventionné-e-s ;
- développement des réseaux culturels ;
- promotion des acteur-trice-s culturel-le-s et de leurs œuvres ;
- rédaction des rapports de politique culturelle à l'intention des autorités ;
- suivi des politiques culturelles conjointes avec les Communes, l'État, les villes suisses et la Confédération ;
- représentation de la Ville dans divers organes locaux, cantonaux, régionaux et nationaux ;
- accompagnement des pratiques artistiques amateurs ;
- conseil à l'administration communale pour les sujets relatifs à la culture et au spectacle vivant ;
- gestion de la Billetterie de la Ville (108%).

L'année a été marquée par des avancées culturelles significatives. Parmi elles, l'inauguration du projet Villa Numa le 7 mars 2024, témoignant de la volonté de renforcer l'offre culturelle locale. Sur le plan institutionnel, l'adoption du Message du Conseil fédéral sur l'encouragement de la culture 2025-2028, le 1er mars 2024, a constitué une étape clé. Dans ce contexte, la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a apporté son soutien à la candidature de la ville au projet de Capitale culturelle suisse lors de la cérémonie d'ouverture de La Plage des Six Pompes, le 6 août 2024. Ce projet a fait l'objet d'un rapport assorti d'une demande de crédit d'engagement de CHF 2'500'000.-, adopté à l'unanimité le 28 octobre 2024. Sur le plan législatif, la Loi sur l'Encouragement des Activités Culturelles et Artistiques du Canton de Neuchâtel (LEAC) a été promulguée le 3 septembre 2024. Elle établit une nouvelle doctrine de politique culturelle, fondée sur la concertation et la pérennisation des actions en faveur du dynamisme artistique cantonal.

L'année 2024 a également été jalonnée d'événements culturels d'envergure, témoignant de la vitalité artistique et de la diversité de l'offre culturelle locale. En février, le festival littéraire Mille fois le temps, accueilli à l'Heure bleue en partenariat avec les équipes du TPR, a marqué les esprits avec la présence exceptionnelle du comédien français Mathieu Amalric, suscitant un vif intérêt médiatique. Quelques jours plus tard, à la Salle de Musique, la Société de Musique offrait au public le dernier opus du compagnonnage historique entre Renaud Capuçon et Kit Armstrong. En mai, le Concert des Écoliers, organisé par l'Ensemble Symphonique Neuchâtel (ESN), a mobilisé 2'400 écolier-ère-s et attiré 6'000 spectateur-trice-s dans de nombreuses salles à travers tout le canton dont la Salle de Musique. Cette initiative a contribué à renforcer les synergies entre l'éducation et la culture, affirmant l'importance de la musique dans le développement des jeunes générations. Sur le plan théâtral, le spectacle *Cadeau* de la Compagnie Surprise-Lumière, porté par les artistes chaux-de-fonniers Paul Courlet, Maky Grochain et Juliette Vernerey, et soutenu par le Centre de Culture ABC, a été retenu pour la Sélection Suisse en Avignon (été 2024). Cette distinction a permis d'assurer la reconnaissance et la visibilité de la scène artistique locale à l'échelle internationale. Par ailleurs, en octobre à l'Heure bleue lors du Festival 1000 Jazz, la performance du guitariste américain Kurt Rosenwinkel est restée dans les mémoires. Sa présence a offert au public une expérience musicale d'exception, contribuant au rayonnement du festival et consolidant son positionnement sur la scène jazzistique suisse. En septembre, Philippe Olza, directeur de l'Association Danse Neuchâtel, a été honoré du Prix suisse des arts de la scène par l'Office fédéral de la culture. Cette distinction reconnaît son parcours exceptionnel et sa contribution significative à la promotion de la danse contemporaine. Enfin, en novembre, la dernière création d'Anne Bisang, sur un texte de Magalie Mougel, *Ça commence par le feu*, attirait l'attention des Journées du Théâtre Suisse pour la Shortlist de l'édition 2025 du célèbre festival qui, depuis 2014, met en avant les meilleures productions théâtrales suisses. Ces événements illustrent la dynamique culturelle portée par les institutions et les artistes de la région, affirmant ainsi leur rôle central dans le développement et la diffusion des arts à l'échelle locale et internationale. Il convient de souligner que l'année 2024 a également marqué le retour de La Plage, faisant suite à son annulation en raison de la tempête du 24 juillet 2023.

Toutefois, aux côtés de ces avancées, des défis demeurent. La salle de concert Bikini Test a fait face à une situation préoccupante, mettant en lumière la nécessité de préserver et soutenir les infrastructures culturelles existantes afin de garantir leur pérennité.

L'ensemble de ces éléments souligne l'engagement continu en faveur du développement et du rayonnement culturel, ainsi que la vigilance requise face aux défis structurels.

Organisation 2024

L'effectif des postes du service au 31 décembre 2024 est le suivant :

- Chef de service : 80%
- Assistante administrative : 10%

Activités réalisées en 2024

Service des Affaires culturelles

En 2024, le service des Affaires culturelles s'est consacré aux objets suivants :

- participation, soutien et rédaction d'un rapport relatif à "Capitale culturelle suisse" (CCS);
- gestion et suivi des demandes de subvention pour des institutions, des créations et des manifestations culturelles (110 dossiers);
- organisation de deux séances de la Commission des Affaires culturelles (en collaboration avec son président);
- suivi des demandes de subvention pour des publications thématiques (15 dossiers en collaboration avec la Chancellerie);
- suivi des forfaits de location pour la Salle de musique et l'Heure bleue (14 demandes);
- gestion de l'affichage culturel (72 campagnes);
- participation et coordination du projet "Villa Numa" (Numa-Droz 175 ; résidence d'artistes ; collaboration SBL et MBA);
- soutien à l' "Appartement Velan" (Promenade 10 ; résidences et hébergements d'artistes);
- suivi des nouvelles manifestations créées via les accords de positionnements stratégiques (APS) (collaboration Objectif.ne et AMN) :
 - *Mille fois le temps* en février 2024 (festival littéraire)
 - *À la Fresh* en juin 2024 (festival de théâtre)
 - *1000 Jazz* en octobre 2024 (festival de jazz)
- suivi du projet "Culturoscopie" (agenda culturel intercantonal ; collaboration SCom);
- organisation du Prix des musiques actuelles (en collaboration avec l'association Zorrock);
- réflexion quant à l'implantation des chapiteaux en ville (collaboration multi-services);
- réflexion quant à l'avenir du Grand Temple (collaboration multiservices);
- conseil pour l'ajustement du modèle d'exploitation du Théâtre Populaire Romand (collaboration TPR);

Billetterie

La Billetterie de la Ville a assuré la vente de 19'544 billets (14'917 en 2023) pour 96 représentations (76 en 2023) de 65 spectacles différents (55 en 2023) pour les clients suivants : Théâtre Populaire Romand, Société de Musique, Perspectives Musiques, 1001 Harmonies, Théâtre du Passage, Ecole Obligatoire de La Chaux-de-Fonds (Chorale de l'Ouest et Chorale Numa-Droz), Association Pro-crédation (La Revue Neuchâteloise), Jokers Comedy (Nathanaël Rochat), Productions F (Cougar qui peut ; ABBA Fever), Mamours Productions (Hommage Cuche et Barbezat), PROCAP (concert de soutien), B2Bitcoin (colloque Le Paradigme BitCoin) et Collège Musical (100^e anniversaire).

Subventions aux acteur-trice-s culturel-le-s

Le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2024 est présenté en annexe aux comptes. Ce décompte n'inclut pas les dossiers ayant reçu une réponse négative.

Commission des Affaires culturelles

Le service s'appuie sur la commission des Affaires culturelles (organe consultatif) dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses stratégies. Ses membres sont des représentant-e-s des partis politiques et des milieux culturels.

La commission des Affaires culturelles s'est réunie à deux reprises en 2024 :

- le 13.02.2024 : Présentation de l'Atelier Grand Cargo ; État des lieux du projet Capitale culturelle suisse et du projet de réforme de la nouvelle Loi sur l'Encouragement des Activités Culturelles et Artistiques qui sera promulguée le 3 septembre 2024 ; Bilan de la dernière commission de législature 2020-2024 et renouvellement de la commission.
- le 25.09.2024 : organisée en commun avec la Commission de la Culture ; Présentation du rapport relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 2'500'000.- pour une subvention au projet Capitale culturelle suisse 2027.

Représentations

Le délégué aux affaires culturelles représente la Ville dans les organes suivants :

- Assemblée générale de la Conférence des villes en matière culturelle (CVC) ;
- Comité de pilotage de la Capitale culturelle suisse (COPIL CCS) ;
- Comité de l'Association Capitale culturelle suisse – La Chaux-de-Fonds (CCS – CdF) ;
- Assemblée générale de la Commission romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS) ;
- Groupe de travail du SCNE sur la coordination des politiques culturelles des Villes et du Canton de Neuchâtel ;
- Comité de l'Association Villa Numa pour le projet "Numa Droz 175" (voix consultative) ;
- Conseil de fondation de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel (voix consultative) ;

- Assemblée générale Agglomération Urbaine du Doubs (suppléant du Conseil communal).

Au sein de l'administration communale, en 2024, le délégué aux affaires culturelles faisait partie des organes suivants :

- Comité de pilotage des Manifestations ;
- Commission Art Urbain (voix consultative) ;
- Comité de direction des Musées (voix consultative) ;
- Comité d'évaluation des offres pour l'affichage public (voix consultative) ;
- Groupe de travail pour le soutien aux publications (voix consultative).

État de situation et perspectives

Acteur-trice-s culturel-le-s, publics, engagement bénévole et mécénat

L'année 2024 confirme les constats révélés en 2023 : si les taux de fréquentation dépassent leurs niveaux des années 2021 et 2022, la précarité des acteur-trice-s culturel-le-s professionnel-le-s continue d'être préoccupante. Le renouvellement, la diversification et le rajeunissement des publics demeure une question centrale alors que les organisateur-trice-s de manifestations font toujours face à des difficultés de recrutement de bénévoles.

À ce titre, le projet Villa Numa, officiellement inaugurée le 7 mars 2024, fait office de véritable pilote répondant à un double objectif : renforcer le lien social par l'émulation culturelle au cœur des quartiers ouest de la ville et fournir aux milieux artistiques chaux-de-fonniers des espaces d'hébergements, des ateliers et des lieux de résidences.

Coordination de politique culturelle à l'échelle régionale

En 2022, les travaux de la Commission romande de diffusion des spectacles (Corodis) et le projet de loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) insistaient sur la nécessité de politiques volontaristes de collaboration villes-canton pour contrer la précarisation et le manque de protection sociale des professionnel-le-s de la culture.

En 2024, dans la continuité des premières réalisations concrètes constatées dès 2023 avec la constitution du guichet d'information et d'orientation (Bureau culturel), la consolidation de la plateforme de promotion intercantonale (CulturoSCOPE) et l'animation du groupe de travail des délégué-e-s culturel-le-s des Villes et de la cheffe du Service de la culture du Canton (SCNE), le service confirme les progrès réalisés en matière de coordination des politiques culturelles régionales par les services cantonaux. Il a été fortement sollicité pour la mise en œuvre des mesures liées aux accords de positionnements stratégiques (APS) et aux programmes d'impulsion cantonale en particulier avec le projet de Capitale culturelle suisse (CCS) qui a fait l'objet d'un rapport relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 2'500'000.- pour une subvention, adopté à l'unanimité le 28 octobre 2024.

Cependant, certaines inquiétudes demeurent quant au manque de moyens envisagés pour la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur l'Encouragement des Activités Culturelles et Artistiques (LEAC) promulguée le 3 septembre 2024 ainsi que les risques de reports de charges, identifiés par les directeurs communaux CDC – Culture, Sport et loisirs à l'occasion de la consultation menée en 2023. En effet, si le budget du SCNE a connu une augmentation de près de CHF 1,2 millions, l'initiative « 1% pour la culture », déposée le 30 juillet 2021, n'a toujours pas fait l'objet d'une réponse définitive de la part du Conseil d'État. De même, si la concertation annoncée doit permettre aux différentes instances d'être complémentaires et coordonnées, force est de constater que les Villes ne sont encore souvent qu'informées a posteriori des décisions cantonales.

Première grande source de financement des projets culturels de notre région, la Loterie romande réfléchit toujours à faire évoluer le cadre de son intervention à moyen ou long terme car celle-ci pose, encore aujourd'hui, comme principal critère d'attribution de soutien, celui de la simple ouverture du projet au public ; sans assumer une responsabilité sociale quant aux conditions de travail des professionnel-le-s de la culture. En 2024, le service a constaté une baisse significative des soutiens de la Loterie Romande dans les milieux culturels chaux-de-fonniers.

Ces questions sont aujourd'hui partagées au plus haut niveau, celui-ci comporte six champs d'action dont "la culture comme environnement professionnel, l'actualisation de l'encouragement de la culture et la culture comme dimension de la durabilité." L'Office fédéral de la culture (OFC) précise d'ailleurs ses préoccupations dans son communiqué de presse : "Pour chacun de ces champs d'action, des points forts ont été définis. La Confédération entend par exemple garantir une rémunération équitable des acteur-trice-s culturel-le-s, améliorer leurs conditions de travail et l'égalité des chances. Les soutiens seront accordés en considérant l'ensemble du processus de création de valeur."

Reconnaissance nationale et projet Capitale culturelle suisse

Dans ce contexte, le projet Capitale culturelle suisse a été inscrit dans le Message culture en appui à l'art 9a de la Loi sur l'encouragement de la culture (LEC) relatif à la participation culturelle : "La « Capitale culturelle suisse » (...) contribuera à renforcer la cohésion nationale, à valoriser la diversité culturelle en Suisse et à favoriser les échanges culturels entre les régions linguistiques. Le projet « Capitale culturelle suisse » mise sur l'inclusion et s'adresse à un large public. Il souligne en outre l'influence de la culture sur l'identité et l'attractivité d'une région."

L'inscription du projet Capitale culturelle suisse dans le Message culture est le fruit d'un grand travail de lobbying mis en œuvre depuis 2022 en coopération étroite avec l'Association Capitale culturelle suisse – Kulturhauptstadt Schweiz, l'État de Neuchâtel et la députation neuchâteloise à Berne, en soutien à la candidature de La Chaux-de-Fonds à la première édition

de ce projet en 2027. La session d'automne 2024 a confirmé le soutien de l'OFC, suite à l'approbation des plafonds de dépenses et les crédits d'engagement du Message Culture.

Le travail de mobilisation des acteur-trice-s politiques régionaux ainsi que des soutiens financiers issu des milieux économiques a également fait l'objet d'un travail considérable de la part des équipes opérationnelles et des membres du Comité de pilotage. Courant septembre et octobre 2024, des rapports relatifs à une demande de crédit d'engagement de CHF 2'500'000.- pour une subvention, ont été présentés au Conseil général de La Chaux-de-Fonds et au Grand Conseil neuchâtelois. Le rapport a été soumis précédemment aux deux commissions en charge de la culture. Ils ont tous deux été adoptés à l'unanimité.

La politique culturelle de la Ville

À l'échelle de la ville, le service avait constaté combien le projet de Capitale culturelle suisse jouait un rôle moteur dans la dynamisation de la culture ainsi que dans la clarification des rôles entre les trois piliers du financement culturel (Ville ; Canton ; Loterie romande) et l'établissements de nouveaux équilibres dans les pratiques culturelles (professionnel/amateur ; création/diffusion ; fonctionnement/projet). Avec la reconnaissance nationale de la participation culturelle comme l'une des pistes à suivre pour répondre aux préoccupations sociales spécifiques aux milieux artistiques et l'identification du projet Capitale culturelle suisse comme l'un des outils les plus innovant en la matière, La Chaux-de-Fonds se place à la pointe des politiques culturelles de la période 2025-2028.

Toutefois, près de 50% de l'activité culturelle est toujours portée par des engagements bénévoles ou semi-professionnels. Instaurer une meilleure protection sociale des acteur-trice-s culturel-le-s reste donc une priorité, ce qui suppose de profondes transformations. Le service souhaite continuer d'accompagner ces changements en intensifiant les échanges avec les milieux culturels et en apportant son soutien aux projets fédérateurs et innovants avec comme exemples paradigmatiques la Capitale culturelle suisse et Villa Numa.

Compte tenu des moyens disponibles, il apparaît également important de recentrer les activités du service sur ses missions essentielles, notamment quant au suivi des dossiers de demande de subventions ainsi que la promotion des œuvres et des acteur-trice-s culturel-le-s de la ville auprès des habitant-e-s et dans les réseaux culturels professionnels, l'information et le conseil des autorités, des services de l'administration communale et des acteur-trice-s culturel-les. Le mandat du service s'inscrit ainsi dans l'effort commun pour améliorer l'attractivité de la ville.

SERVICE DE L'INTÉGRATION ET DE LA COHÉSION SOCIALE

En 2024, le service s'est attelé à la mise en œuvre des 5 axes de la politique d'intégration (vivre-ensemble, pleine participation, exemplarité de l'administration, accueil et communication) par le biais d'actions et de mesures développées de manière transversale avec un réseau de partenaires qui s'est étoffé et consolidé, que ce soit au niveau associatif, institutionnel ou encore à l'interne de l'administration. Les principales activités du service se sont concentrées sur les domaines décrits ci-dessous.

LOCAL

Les activités du LOCAL (Lieu d'Orientation, de Conseil et d'Accueil Local) se sont confirmées et intensifiées. La permanence poursuit plusieurs objectifs afin de renforcer le sentiment d'appartenance et développer la compréhension du lieu de vie (au niveau local, voire micro-local) en favorisant la participation, l'information, l'accueil, l'accompagnement, l'ouverture et l'accessibilité. Il s'agit donc à la fois de développer des prestations en faveur des bénéficiaires en les orientant vers la riche vie associative, culturelle, sportive et citoyenne de la ville tout en travaillant avec un large réseau de partenaires amené à œuvrer à l'accueil de publics diversifiés.

Pour y parvenir, la chargée de projet Citoyenneté et la déléguée travaillent sur différents axes complémentaires: l'accueil individuel et collectif, la recherche de solutions (notamment financières), la remise de facilités d'accès aux infrastructures culturelles et sportives, l'accompagnement individuel et collectif, le partenariat avec les services et les structures.

Le LOCAL, comme la carte citoyenne, se sont développés sur la base de partenariats consolidés avec de nombreux acteurs sportifs et culturels (le LOCAL comme la carte citoyenne en sont des vitrines) mais aussi de manière transversale et accrue avec les services des administrations cantonales et communales.

À fin 2024, on comptait plus de 1'400 bénéficiaires (toute prestation confondue) présentant une diversité d'âge, de statut, de permis, de nationalités, d'origine, de besoins et de compétences.

Carte citoyenne

Depuis le 1^{er} mars 2024, les bénéficiaires du LOCAL ainsi que toutes les personnes intéressées ont pu expérimenter la carte citoyenne chaux-de-fonnière. Ce nouvel outil, développé en collaboration avec l'entreprise VNV et en concertation avec le service de l'urbanisme par son secteur marketing urbain, permet notamment d'accéder à certaines prestations grâce aux données personnelles fournies par la carte (Bibliothèque, Ludothèque), de profiter d'un système de notifications sur les grands événements en Ville et de bénéficier de réductions voire de gratuités auprès d'institutions culturelles et sportives de la Métropole (musées, patinoire, piscines). Déclinée sous la forme d'une application, la carte citoyenne s'ajoute à L'Abeille et devient ainsi une "Super application" qui se décline en deux volets :

- 1) La partie "carte citoyenne" qui offre les fonctionnalités décrites ci-dessus et accessible uniquement aux citoyennes et citoyens chaux-de-fonnières, dès l'âge de 16 ans.
- 2) La partie "Monnaie locale", accessible à toutes et tous indépendamment du lieu de résidence et qui permet de payer tout ou partie de ses achats en Abeille auprès d'une centaine de commerçant-e-s locaux.

L'ensemble de l'application est également traduisible dans 15 langues.

Outre le sentiment d'appartenance, la carte permet aussi de favoriser la mixité dans certains lieux et la participation de nouveaux publics peu habitués à fréquenter certains lieux qui bénéficient, de fait, d'une visibilité et d'un nouveau canal d'information via la carte citoyenne.

175 personnes ont participé à cette phase-test.

Participation culturelle et sportive

De manière complémentaire à la carte citoyenne, divers projets ont été développés pour favoriser l'accès à l'offre culturelle, donner l'occasion de franchir le seuil de la porte. Le travail de médiation et de rencontre s'est poursuivi au sein du service, en collaboration avec les acteur-trice-s culturel-le-s de la ville et les lieux d'accueil des migrant-e-s. Les partenaires (TPR, Société de musique, CircoBello, MIH, La Turlutaine, Club 44, L'ABC, entre autres) proposent des événements aux apprenant-e-s (de RECIF, Caritas, EPER, Mosaïque ou encore ESPACE) qui y voient une opportunité de sortir des salles de classe et d'avoir une offre locale pour apprendre le français et connaître leur lieu de vie autrement.

Un partenariat a été développé avec l'association Double Sens pour accompagner des groupes dans des lieux ressources tels que les bibliothèques et la ludothèque (un concept est à l'étude pour l'accompagnement dans les musées). De son côté, Caritas a collaboré avec le service pour accompagner individuellement des bénéficiaires jusque dans les clubs sportifs selon les activités souhaitées et annoncées au LOCAL. Pour accompagner ce dispositif, une cartographie de tous les clubs sportifs a été réalisée en collaboration avec le Service des sports. La HE-Arc a également reçu un mandat de plusieurs services de la Ville, dont l'Intégration, pour cartographier toutes les activités associatives et citoyennes accessibles aux enfants et à leurs parents. L'outil devrait à terme être diffusé largement et disponible en ligne, de manière interactive, grâce à une collaboration avec la géomatique.

Patrimoine et nature

Depuis janvier 2024, le service a repris l'organisation des visites de la ville (précédemment organisées par la Chancellerie) qu'il propose aux bénéficiaires du LOCAL mais également à toutes les personnes nouvellement arrivées à La Chaux-de-Fonds (dont 80% viennent de l'étranger). Il collabore ainsi avec la déléguée à la valorisation du patrimoine qui assure les visites en français facile lire et à comprendre (FALC) tout en veillant à la mixité des publics. 5 visites ont eu lieu en 2024. Les bénéficiaires du LOCAL ont par ailleurs pu prendre part aux "Randocroquis", des balades accompagnées en ville où la guide permet aux participant-e-s de découvrir des détails architecturaux typiques de la ville et d'en faire un croquis. Une exposition de l'ensemble des croquis réalisés devrait être organisée en 2026 au cœur de la Bibliothèque de la Ville afin de valoriser les compétences et renforcer le sentiment d'appartenance.

Par ailleurs, une des spécificités de La Chaux-de-Fonds est son écrin de nature qu'il s'agit aussi de connaître et de valoriser. Suite à de nombreuses demandes, des collaborations ont été développées avec l'association des Chemins des 7 Abeilles afin de créer une offre de marches accompagnées dans les environs de La Chaux-de-Fonds. En 2024, 50 bénéficiaires du LOCAL ont participé à deux événements organisés dans ce cadre. Les marches se sont révélées être de belles opportunités de rencontres entre population d'ici et d'ailleurs, tout en renforçant le lien à la ville et à sa région ainsi qu'aux associations déjà existantes.

Expositions

Quatre expositions ont été proposées à la population afin de les sensibiliser sur différentes thématiques en lien avec la migration, le vivre-ensemble et les discriminations :

- L'exposition *DiversitéS*, réalisée par le service de l'intégration en collaboration avec l'École obligatoire, l'ASAP (Accueil, Soutien et Accompagnement de Proximité, de la Fondation Carrefour) et le photographe Armel Habluetzel avait pour objectif d'ancrer une action dans le quartier des Forges, d'en montrer la diversité et de renforcer le vivre-ensemble. L'exposition de 30 clichés a été installée au cœur de l'Espace Nature du collège. Les photographies, réalisées sur des bâches, peuvent être réutilisées au sein de l'administration, à la convenance des services.
- L'exposition *Cinquante ans de la Révolution des Œillets* a été réalisée en collaboration avec la communauté portugaise pour commémorer ce moment important de l'une des plus importantes communautés étrangères de la ville. L'exposition a été installée à l'École d'Arts Appliqués pour sensibiliser les élèves à cette thématique et leur permettre de découvrir les tableaux réalisés par les "Dessins de Prison" d'Álvaro Cunhal.
- L'exposition *Viellir en Suisse en tant qu'étranger-ère* a été visible entre août et septembre 2024 sur la place Espacité et sur la rue du Marché, un secteur fortement fréquenté au cœur de la ville. L'objectif de l'exposition était de porter la voix des personnes issues de la migration arrivant à l'âge de la retraite, confrontées à la précarité, à la complexité du système et à la désinformation. Autant de thématiques qui concernent beaucoup de seniors mais qui se renforcent dans un contexte migratoire.
- L'exposition *Regards d'ailleurs*, réalisée par les apprenant-e-s d'ESPACE en collaboration avec le service de l'intégration et le service de la communication de la Ville a pris ses quartiers à la rue Traversière. Cette 2ème édition, sur le thème de l'horlogerie s'est intégrée, grâce à la collaboration avec le Musée International d'horlogerie (MIH), dans la Biennale du patrimoine horloger.

Soutien à la parentalité

Tandis que le dispositif des personnes relais s'est intensifié et a pu proposer des séances d'informations sur différents dispositifs de la Ville pour éviter les incompréhensions de certaines familles éloignées des dispositifs institutionnels, le Foyer de l'écolier a été inauguré en début d'année et a permis d'apporter de l'aide aux devoirs au sein de la Fédération africaine des Montagnes et pour l'ensemble des enfants du quartier. Une belle réussite en matière de mixité et de valorisation de compétences. Parallèlement, le soutien à l'EPER et à RECIF, notamment pour leurs activités parents-enfants et les mesures déployées pour préparer l'entrée à l'école s'est poursuivi, tandis qu'une Villa Yoyo a vu le jour à la rentrée scolaire pour offrir un nouveau lieu de vie et d'accueil pour les jeunes, notamment précarisé-e-s et/ou issu-e-s de la migration.

Ukraine

Les Ukrainien-ne-s constituaient toujours la 5^{ème} communauté étrangère la plus importante à l'échelle de la ville en 2024, avec près de 50% des Ukrainien-ne-s du canton en appartement et une proportion équivalente d'enfants en âge de scolarité. Les défis ont dès le début du conflit été particulièrement importants en matière de scolarité et d'intégration.

Outre les dispositifs déployés au sein de l'École, le canton a financé, par le biais du service de l'intégration, un poste d'éducateur social aux Endroits, une ressource-clé en matière de soutien au corps enseignant et de cohésion au sein du collège et du quartier. Une assistante socio-éducative intervient également à pourcentage réduit au secteur Sud (poste également financé par le canton) pour venir en soutien aux classes présentant un nombre élevé d'Ukrainien-ne-s.

Accueil et proximité

Chaque année près de 2'000 personnes s'installent nouvellement et de manière durable dans notre ville. Le service public, en tant que premier interlocuteur, joue un rôle essentiel. Les prestations d'accueil se sont renforcées au sein de l'administration avec le LOCAL. Les réflexions devront se poursuivre au sein de la prochaine réunification des services d'accueil à la population, en principe à l'Hôtel-de-Ville.

Il s'agit néanmoins de ne pas négliger les liens avec les associations et communautés installées de longue date. Un important travail de proximité a été réalisé en 2024 par le service qui a consolidé, voire étendu, ses liens avec des communautés plus ou moins structurées mais témoins de la diversité de la ville. À la demande de certains services, notamment la Sécurité publique ainsi que l'École, des rencontres ont été organisées, sous différents formats, pour renforcer l'image bienveillante de l'administration mais aussi permettre aux services d'être proches et à l'écoute des réalités vécues sur le terrain, tout en transmettant un certain nombre d'informations concrètes.

Exemplarité de l'administration

Suite à l'enquête menée en 2022 auprès des employé-e-s de l'administration afin d'appréhender la diversité au sein du personnel et développer ainsi un environnement de travail accueillant et inclusif, un groupe Diversité s'est constitué en 2023. Coordonné par les Services de l'intégration et des ressources humaines, il est composé de la Chancellerie ainsi que des Services à la population et de la communication. Courant 2024, il a soumis au Conseil communal un plan d'actions qui s'articule autour de 4 axes : l'administration en tant qu'employeur, l'accessibilité des services et de leurs prestations aux usagers et aux usagers, la communication et l'ouverture de l'administration et des institutions.

Les premières mesures, qui se déploieront en 2025, consisteront à établir une Charte, proposer aux cadres des formations et des bonnes pratiques en matière de recrutement, sensibiliser le personnel aux questions de discriminations, mener une enquête auprès des usager-ère-s et établir un guide de bonnes pratiques en matière de communication, tandis que le règlement du personnel est revu pour assurer des conditions de travail tenant compte de la diversité et des questions de discriminations.

Soutien aux projets

Les acteur-trice-s de la société civile, tel-le-s que les associations, les organisations de migrant-e-s ou les communautés religieuses jouent un rôle central et sont activement impliquées dans les stratégies déployées par le Service de l'intégration. Les projets sont en grande partie réalisés par des bénévoles et ne verraient pas le jour sans l'engagement de ces dernier-ère-s. Ce travail volontaire est particulièrement précieux et doit par conséquent faire l'objet d'un appui renforcé.

Le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2024 est présenté en annexe aux comptes. Un soutien financier du canton, à hauteur de CHF 40'000.-, a permis de consolider le soutien aux associations. Pas moins de 30 projets ont été soutenus financièrement tandis qu'une part équivalente de porteurs de projets ont pu être soutenus sur un plan logistique et promotionnel. Les projets déployés (médiation culturelle, conférences, expositions, animations pour les jeunes, repas intercommunautaires, réseautage, balades et sorties dans les environs de la ville, dessiner la ville, soirées d'information, spectacles, concerts, bilans de compétences, créations artistiques, podcasts, cafés-récits) sont le reflet tant de la diversité des porteurs que des publics visés ou encore des moyens utilisés pour œuvrer au bien vivre-ensemble. Les domaines dans lesquels les actions se sont inscrites sont eux aussi divers et variés (théâtre, musique, citoyenneté, formation, emploi, appartenance, sport, nature et environnement, racisme et discrimination) comme les publics atteints ou encore les objectifs visés.

Plusieurs projets soutenus cette année ont marqué des anniversaires comme les 30 ans de l'association RECIF, les 35 ans du Prix Salut l'étranger ou encore les 50 ans de la Révolution des Œillets.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

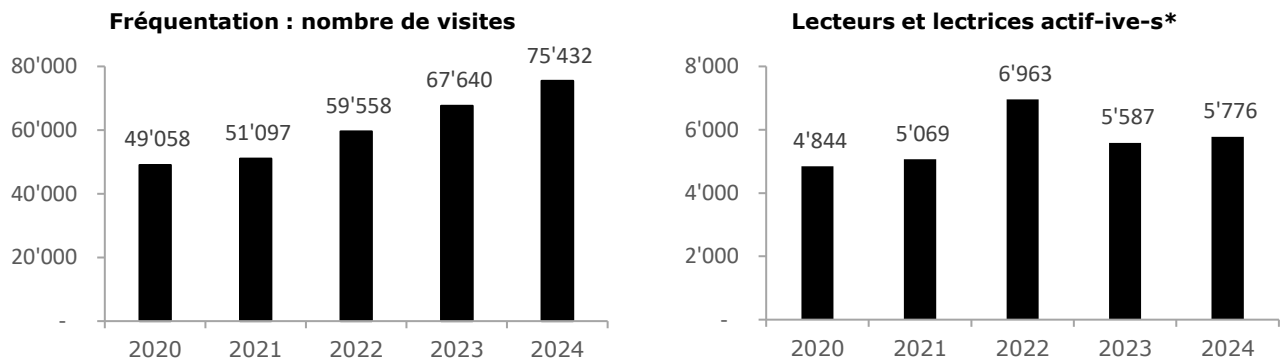
Le 24 septembre, le Conseil général a accepté à une large majorité (37 voix pour, 3 abstentions) le projet de Centre archives et patrimoine (CAP), en partenariat avec les Archives de l'État de Neuchâtel. Durant la même séance, il a approuvé, à l'unanimité, un crédit pour la sécurisation et le déménagement des archives dans le nouveau bâtiment. Le Grand Conseil a également voté, à l'unanimité, la part cantonale du projet. Ces décisions ouvrent la voie à la réunion des Archives de la Ville et des secteurs patrimoniaux de la Bibliothèque dans les anciens entrepôts Coop rénovés, à la rue du Commerce 100.

Une deuxième date est à retenir : le 30 octobre, la Bibliothèque a inauguré sa photothèque. Des photographies contemporaines et des reproductions de photographies anciennes, de cartes postales et d'affiches des archives sont depuis lors disponibles, dans divers formats, au sein de l'espace musique. Cette nouvelle prestation s'ajoute à toutes les autres, qui continuent de trouver leurs publics : la fréquentation de la Bibliothèque des Jeunes et de la Ville est en hausse depuis 2020.

Bibliothèque de la Ville

Accueil et services au public

75'432 visiteuses et visiteurs ont été accueilli-e-s en 2024, soit 7'792 de plus que durant l'année 2023. Le nombre de lectrices et de lecteurs actif-ive-s est aussi en hausse, avec 189 personnes supplémentaires ayant emprunté un document ou s'étant connecté à une ressource en ligne.



** En 2022, le nouveau système de gestion de bibliothèque prend en compte toutes celles et ceux qui ont emprunté des ressources à la Bibliothèque de la Ville, y compris depuis d'autres bibliothèques. L'ancien système ne décomptait que les lectrices et lecteurs de la Bibliothèque de la Ville empruntant sur place, ce qui explique l'importante hausse de 2022. En 2023, RERO a développé un nouveau module de statistiques, qui compte les usager-ère-s de la même manière que l'ancien système.*

L'Espace musique a été au centre des activités. D'abord, des disques ont été mis en réserve pour permettre non seulement la création d'un espace de détente et d'écoute, mais aussi d'accueillir la photothèque. Ensuite, depuis le début de l'été, une platine nomade est disponible à l'emprunt pour écouter des vinyles chez soi. Enfin, un nouveau concept d'animations musicales a vu le jour : il offre, en plus des conférences, une scène ouverte aux musicien-ne-s locaux.

Le 30 octobre, l'inauguration de la photothèque a marqué les esprits. Dès lors, 65 photographies encadrées sont empruntables. Une sélection diversifiée, entre reflet des collections patrimoniales et mise en valeur d'œuvres contemporaines, permet aux usagers et usagères de découvrir la photographie et de l'exposer dans leurs salons.

La collection de périodiques en libre-accès a été actualisée, selon une démarche participative. De nouveaux titres ont été soumis au public, qui a pu en sélectionner en remplissant des bulletins de vote.

La BV a poursuivi ses démarches visant à l'inclusion de tous les publics. Elle propose ainsi, depuis le début de l'année, des boîtes à règles dans les toilettes destinées à lutter contre la précarité menstruelle.

Traitement documentaire et acquisitions

Les collections de l'espace musique ont été allégées par la mise en réserve de 3'500 CD qui n'avaient plus leur place en libre-accès. Cet important travail de désherbage a permis d'enlever un meuble entier de disques. Le fonds de fiction a également été dés herbé des ouvrages qui ne rencontraient plus leur public. Les ouvrages éliminés et encore en état ont été recyclés et connaîtront une seconde vie. Le résultat de ce travail est visible : les rayonnages sont moins remplis, permettant une meilleure mise en valeur des collections. Les retours du public sont très positifs. Parallèlement, la réserve fiction a été rafraîchie : 650 titres ont été remplacés par des éditions récentes.

Un déménagement de collections a mobilisé le secteur, ainsi que celui des Archives privées. Le bail d'un dépôt externe, touché par la tempête du 24 juillet 2023, est arrivée à échéance à la fin du mois de mars. Un local de remplacement a été trouvé.

Archives privées

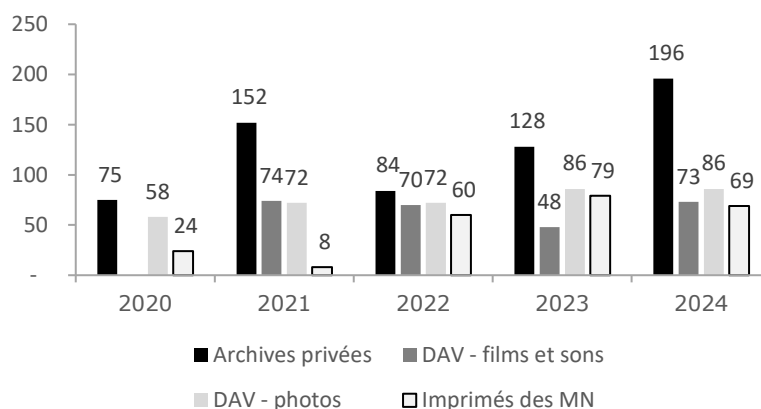
Les travaux dans les dépôts ont monopolisé les équipes durant les premiers mois de l'année. Des déménagements vers le nouveau local externe ont permis de regrouper tous les fonds qui étaient présents dans le dépôt touché par la tempête et qui avaient été répartis en plusieurs lieux. Le récolement commencé fin 2023 s'est achevé en 2024. Réalisées en binôme, ces analyses des conditions matérielles des archives ont permis de préciser les besoins en mobilier de stockage et en matériel de conditionnement dans le cadre de la demande de crédit pour le nouveau Centre archives et patrimoine (CAP). Au sein de la Bibliothèque, l'installation dans la nouvelle salle de traitement au troisième étage a permis de fluidifier les travaux de grande envergure sur les collections en vue du futur déménagement.

Les collections ont continué de s'enrichir par des pièces isolées et par quelques ensembles plus conséquents. On notera en particulier des entrées dans le domaine des beaux-arts, avec le fonds de l'artiste Carlo Baratelli (1926-2017), des pièces relatives à la famille de peintres et graveurs Girardet du Locle, et deux lots provenant de Maurice Favre (1922-2008). Le premier lot est composé de ses archives et de celles de son père Maurice (1888-1961), le second concerne le peintre Charles Humbert (1891-1958).

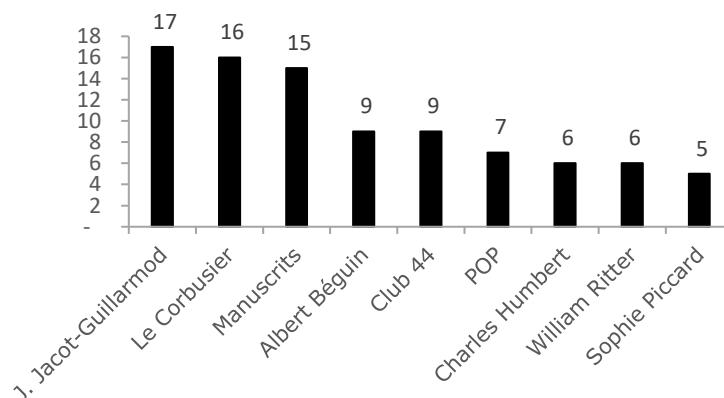
Des traitements au long cours se sont achevés en 2024. Ils concernent les fonds Jules Jacot-Guillarmod, René Chapallaz (partie papier), Charles Humbert et des ouvrages du fonds Yves Velan. Les inventaires détaillés de pièces isolées des fonds Manuscrits, Amicale des contemporains de 1944 et Groupe liaison expresse neuchâteloise (LIEN) ont été réalisés. Le Centre pour l'action non-violente (CENAC), par ses bénévoles accompagnés de collaborateurs et collaboratrices de la BV, a réalisé des travaux importants d'intégration d'un nouveau lot, de tri et de désherbage.

Deux expositions ont mis en valeur deux importants fonds d'archives. La première, intitulée En toile de fond, a été montée dans les murs de la Bibliothèque par le Club 44 à l'occasion de ses 80 ans. Cette exposition multimédia a montré combien les archives papier, photographiques et sonores du Club furent et sont le fruit de la volonté de transmission du savoir opérée par le Club. La seconde exposition, intitulée A Swiss Explorer's Himalayan Odyssey (1902 & 1905) a été gérée par l'association Famille Jacot-Guillarmod et la société Museo Camera avec le soutien de la Confédération. Montée à New Delhi (Inde) à partir de numérisations fournies par la BV, elle s'est focalisée sur les photographies exceptionnelles réalisées par Jules Jacot-Guillarmod (1868-1925) lors des premières expéditions internationales dans l'Himalaya. Une troisième mise en valeur a concerné ce même fonds : une présentation de la plateforme <https://jules.jacot.guillarmod.ch> lors du Congrès Memoriav le 26 novembre à Soleure. Les demandes d'accès aux archives les plus nombreuses sont celles liées à ces projets ainsi qu'à des séminaires de l'Université de Neuchâtel.

Recherches dans les fonds patrimoniaux



Fonds privés les plus consultés : nombre de recherches



Département audiovisuel

La préparation des collections en vue du futur déménagement au CAP se poursuit. Parallèlement à ce travail d'inventaire et de reconditionnement, le traitement a principalement porté sur les fonds suivants :

- Films et sons : Patrick Moser, Jean Monnier, Lycée Blaise-Cendrars, Radio Hôpital, Club 44.
- Photographies : Adequa, Fernand Perret, Jean-Pierre Matile, Musée d'histoire, FSES Faculté des sciences économiques et sociales.

Dans le domaine de la collecte d'archives, les dons se sont poursuivis :

- Films et sons : Jean Bernasconi, un film 16 mm ; Jean-François Guyaz, quatre films 8 mm ; Marc Pellaton, ensemble de films 8 mm (en cours d'évaluation).
- Photographies : Fernand Donzé, Jean-Pierre Matile, Daniel Devaud, Rémy Comminot, ArcInfo.

Du point de vue de la conservation, le Département audiovisuel (DAV) a été confronté à des problèmes techniques dans ses dépôts en début d'année. Les projets de sauvegarde analogique continuent d'être soutenus par Memoriav : le secteur a fait sauvegarder deux films 35 mm parmi les plus anciens de ses collections, [*Neuchâtel 1913*] (1913?) et *Le Val de Travers* (1928), qui n'avaient encore jamais bénéficié d'une copie *safety* (non inflammable) adéquate. Les numérisations se poursuivent également.

Les actions de valorisation les plus remarquables en 2024 ont été, à l'interne, la contribution au projet de photothèque et à l'exposition En toile de fond. À l'externe, le DAV a largement contribué à la préparation de la rétrospective Imaginaires du Jura lors des 60^e Journées de Soleure. Les mises à disposition d'images et les projections commentées se poursuivent, comme le soutien à des recherches menées par des étudiant-e-s, souvent issu-e-s de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et de l'Université de Lausanne. Ces événements, ainsi que la photothèque, ont attiré différents médias (RTS, Canal Alpha, magazine *Transhelvetica*...).

Les recherches portant sur les collections filmiques et sonores (voir graphique plus haut) sont au nombre de 73 (54 documents transmis) et celles portant sur les collections photographiques s'élèvent à 86 (1'033 documents transmis). Les recherches suivantes sont à signaler :

- Séminaire d'histoire de l'Université de Neuchâtel sur le passé de La Chaux-de-Fonds en lien avec de grands événements de l'histoire : film *Vivre sa ville*, André Paratte (1972).
- Ambassade suisse au Japon, dans le cadre du 160^e anniversaire des relations bilatérales entre les deux pays : photomontage souvenir montrant Aimé Humbert (1862).
- Association pour la valorisation des archives et de l'histoire des sports, dans le cadre de 125^e anniversaire de l'Association neuchâteloise de football (ANF) : film *Le FC La Chaux-de-Fonds en finale de Coupe suisse* (1954) ainsi que diverses photographies.

Bibliographie neuchâteloise et imprimés des Montagnes neuchâteloises

La rédaction de la Bibliographie neuchâteloise continue. Le supplément pour l'année 2023 a été édité en PDF et est accessible sur le site de la Bibliothèque et sur le catalogue RERO, cote CFV Nb 2328.

Les fonds ont été enrichis par des dons d'affiches des Musées, du Service de la communication et de la Billetterie de la Ville, de Tourisme neuchâtelois, de la Société générale d'affichage (SGA), du Théâtre populaire romand (TPR), de la Nuit de la Photo, ainsi que de différentes personnes. La recherche d'accroissement s'est orientée vers l'affichiste chaux-de-fonnier Jules-Ami Courvoisier et la collection de lithographies qu'il a produites pour les chocolatiers Peter, Cailler, Kohler. L'occasion d'acquérir deux estampes très rares s'est présentée : *Le Petit chaperon rouge* et *La Belle au bois dormant* (Lith. Sonor SA, Genève, ca. 1920). Ces documents permettent la constitution d'un ensemble plus cohérent des productions de cette figure incontournable de l'affiche neuchâteloise, particulièrement attachée à ses origines.

Les collections ont été mises en valeur par l'exposition Affiches : reflets choisis de la collection. Des pièces particulièrement importantes de la collection y ont été présentées et l'événement a rencontré un franc succès. Des conférences sur la Maison du Peuple ont également été données en ville par une collaboratrice du secteur à la retraite.

Les fonds des Imprimés des Montagnes neuchâteloises et du Cabinet d'arts graphiques ont fait l'objet de 69 demandes de consultation (voir graphique plus haut). 90 documents ont été consultés sur place et 64 reproductions ont été transmises en haute définition. En dehors de l'administration communale, nos fonds ont été mis à contribution par différentes institutions et expositions, parmi lesquelles :

- 125^e anniversaire du Lycée Blaise-Cendrars
- ADVAT (Association de développement La Vue-des-Alpes – Tête de Ran)
- ArcInfo ; RTS
- Musée des Moulins souterrains du Col-des-Roches ; Musée d'histoire – La Chaux-de-Fonds ; Musée du Château des Monts – Le Locle
- Parc du Doubs et Association Jura-24
- Ville du Locle

Reliure et conservation

Les travaux de l'atelier se répartissent entre l'équipement des documents acquis (4'961), les réparations d'ouvrages abîmés (361) et les activités de conservation du patrimoine (81 restaurations, 30 conditionnements sur mesure). L'atelier a aussi travaillé pour les Archives de la Ville et la Chancellerie. Il a participé au montage des deux expositions de l'année, en réalisant les cartels de légendes, en mettant sous cadre des affiches et en assurant la coordination avec les exposant-e-s. La réalisation de la photothèque a pris une place importante et l'atelier s'est présenté dans ce contexte lors de l'émission de télévision de la RTS Couleurs locales. L'équipe est régulièrement sollicitée pour la mise en place de petites infrastructures dans le secteur du prêt. Les apprenti-e-s agent-e-s en information documentaire reçoivent une introduction aux techniques de l'équipement durant leur première année.

Technique et reprographie

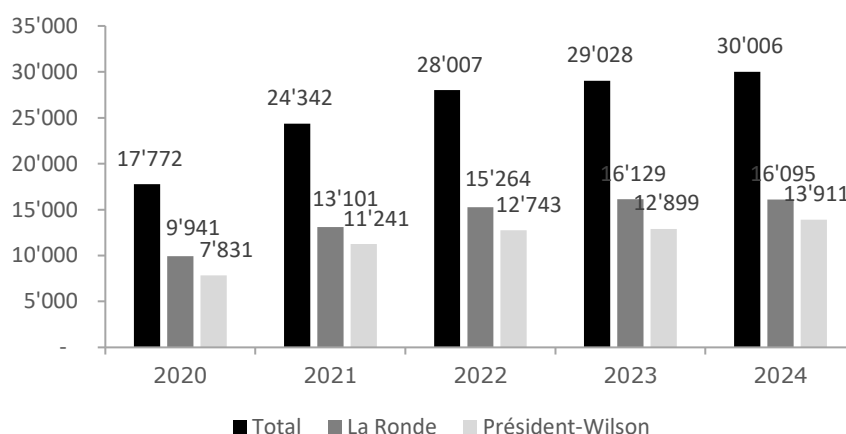
Le secteur technique et reprographie (STR) a fourni support et conseil pour différents projets de la Bibliothèque, en particulier dans le domaine de la numérisation. Il a notamment été mis à contribution pour la photothèque : il a réalisé la préparation, les retouches et les impressions de la majorité des tirages à disposition du public. Le mandat externe confié par la Médiathèque Valais en 2023 pour la numérisation de 7'000 menus du fonds Mosimann a occupé le personnel : plus de 3'000 menus ont été livrés à la fin de l'année. Le mandat se poursuivra en 2025.

Le Congrès Memoria à Soleure a permis au secteur de développer son réseau. Ainsi, à la suite de l'événement, le STR a intégré la rencontre annuelle des archivistes numériques, PatNum. Cette réunion favorise l'échange d'expériences entre les différents professionnels de l'archivage numérique des institutions muséales et patrimoniales de Suisse romande.

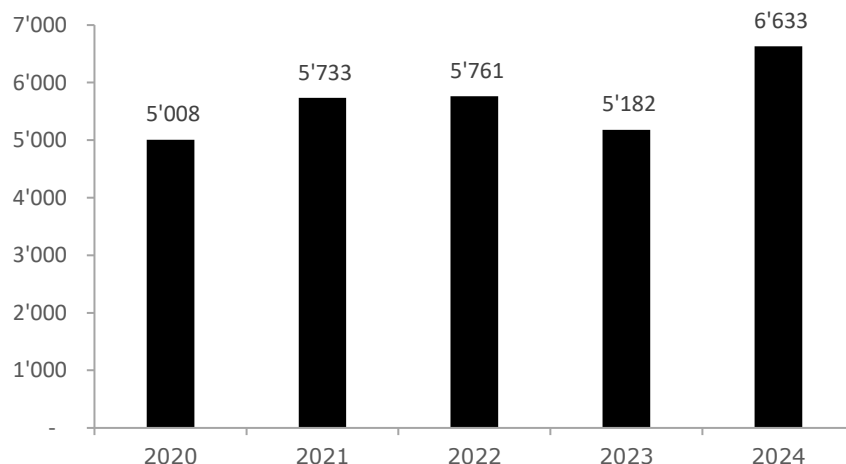
Bibliothèque des Jeunes

La fréquentation du site de la Ronde est stable par rapport à l'année dernière. Celle de la bibliothèque de Président-Wilson est en augmentation, dépassant légèrement les chiffres d'avant la pandémie (13'911 contre 13'401 en 2019).

Fréquentation : nombre de visites



Lecteurs et lectrices actif-ive-s



Depuis fin 2023, les bibliothécaires ont concentré leurs efforts sur le rachat des livres endommagés par la tempête du 24 juillet. Près de mille documents (livres et revues) ont été retirés des rayons et leur référencement supprimé du catalogue en ligne. Un investissement considérable a été fourni dans les opérations de commande, de réception, de traitement documentaire et de mise à disposition des documents rachetés. La détérioration des livres, les dégâts au mobilier ainsi que l'équipement des nouveaux documents ont été pris en charge par l'assurance.

La bibliothèque ouvre ses portes à de nombreux groupes comme des crèches, des femmes de RECIF, des apprenant-e-s d'ESPACE, et bien d'autres. Dès 2024, des groupes de participant-e-s de LOCAL, nouveau lieu d'orientation de conseil et d'accueil de la Ville, bénéficient également de visites guidées et, sur demande, d'une carte de lecteur-trice.

Médiation culturelle

Animations

Hors les murs

Des sorties ont été organisées dans le cadre des Estivales du Service de la jeunesse. La Bibliothèque des Jeunes a aussi proposé des lectures à la Place des Lilas, dans le cadre de la Journée de la lecture à voix haute.

Bibliothèque de la Ville

Festival littéraire Mille fois le temps :

- David Lopez, Atelier d'écriture, 16 et 23 janvier.
- Natali Fortier, Rencontre illustrée, 3 février.
- 300 battements pour un coup de cœur, 3 février.

Vernissages des expositions :

- Affiches : reflets choisis de la collection, 25 janvier.
- En toile de fond, 21 septembre.

Activités musicales :

- Yann Laville, Musique et enjeux contemporains, 20 avril.
- Fête de la musique : concert de Camerata Carbonara, 21 juin.
- Scène ouverte : Murielle Groff, Nuances, 5 octobre.
- Paul Courlet, Les errances de Vanessa Atalanta, 16 novembre.

BiblioWeekend, événement national des bibliothèques :

- Cache-cache géant, 22 mars.
- Jean-Marie Tran, Atelier de cuisine vietnamienne, 23 mars.
- Atelier de photographie argentique, 24 mars.
- École Evaprod, Spectacle d'improvisation, 24 mars.
- Jeux de société, projection de films d'archives et dégustation à l'aveugle, 24 mars.

Autres animations :

- Rencontres littéraires sous forme de club de lecture, 17 janvier, 11 mars, 21 mai.
- Fête de la nature à Muzoo, Présentation de la grainothèque, 26 mai.
- En coll. avec Pro Senectute, Le catalogue et les ressources numériques, 12 septembre.
- En coll. avec Pro Senectute, Emprunter et lire des livres numériques, 3 octobre.
- Karim Sbai, Atelier Do-In, 26 octobre.
- Guénaél Boutouillet, Rentrez – 50 livres, 50 éditeurs, 28 octobre.
- Inauguration de la photothèque, 30 octobre.
- Nadja Hofmann, Comment transmettre son histoire à ses proches ?, 9 novembre.
- Dix ans de passion vidéoludique à la Bibliothèque : rencontre avec le streamer suisse Tonton, courses de Mario Kart, 30 novembre.

Bibliothèque des Jeunes

La Bibliothèque des Jeunes, partenaire du festival littéraire Mille fois le temps depuis ses débuts, accueille tous les deux ans un-e illustrateur-trice jeunesse pour la conduite d'ateliers créatifs. En 2024, l'auteure-illustratrice Natali Fortier a invité les enfants à s'approprier ses techniques d'illustration et à découvrir son univers artistique.

Le club de lecture 2024-2025, piloté par Johanne Kneubühler Faivre, a repris ses quartiers dans les locaux de la Ronde. Parmi les enfants inscrits, quatre ados de treize ans participent au prix RTS littérature ados 2025. L'ensemble des membres du club font partie du jury du prix Enfantaisie 2025, ouvert aux enfants âgés de sept à douze ans.

Une nouvelle collaboration a vu le jour à l'initiative d'ATD Quart monde à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère. Un atelier a été proposé sur le thème de l'exclusion et une sélection de documents a été présentée au public sur les deux sites. L'ensemble des animations est listé ci-après :

- Des bébés à la biblio ! : vingt accueils ont été répartis sur les deux sites au cours de l'année.
- Six après-midis jeux vidéo ont été organisés durant l'année : quatre à la Ronde, deux à Président-Wilson.
- À l'occasion du festival littéraire Mille fois le temps, Natali Fortier a proposé deux ateliers pour enfants dès 6 ans sur les deux sites, les 31 janvier et 3 février.
- L'atelier d'écriture destiné aux 9-11 ans a eu lieu les 7 et 21 février à la Ronde.
- Les écrans, une affaire de famille : deux ateliers pour différents niveaux ont été animés par Noémi Knobel à Président-Wilson le 17 février.
- L'heure du conte : quatre séances ont ravi les tout-petits de mars à décembre sur le site de Président-Wilson.
- BiblioWeekend : adultes et enfants ont assisté au spectacle de la compagnie L'Art mobile.
- La Journée mondiale du livre du 23 avril a été l'occasion de se divertir en créant des "Bookfaces" à la Ronde.
- Le club de lecture saison 2024-2025 se décline en quatre rencontres en 2024 et cinq en 2025 pour des enfants entre 11 et 14 ans autour d'activités liées à la littérature jeunesse.
- Une animatrice d'Action innocence a accueilli adultes et enfants entre 8 et 13 ans pour un moment de discussion ludique autour de l'usage des écrans, le 27 avril à Président-Wilson.
- La Journée de la lecture à voix haute a été honorée le 22 mai à la Place des Lilas.
- Livres voyageurs spécial jeunesse : le 5 juin, à l'initiative d'Arole jeunesse et médias, les bibliothécaires et les membres bénévoles du comité de l'APBJ ont dispersé des livres à donner dans les espaces publics de la ville.
- L'atelier peinture Arcimboldo, animé par La Lucarne, s'est tenu le 12 juin à la Ronde.
- Chaque année, les bibliothécaires proposent des jeux interactifs et des histoires numériques durant la semaine des joutes sportives. Deux classes de 1H-2H et une de 3H ont participé.
- Enfants et adultes ont créé leurs cartes de vœux en pratiquant la linogravure avec Marianne Schmutz, le 27 novembre à la Ronde.
- L'histoire du soir a été racontée le 4 décembre à la Ronde : la lecture théâtrale d'albums de Christian Volz par la comédienne chaud-de-fonnière Yvonne Tissot a captivé grands et petits.
- La traditionnelle décoration des sapins de Noël a été déléguée à deux classes de 1H-2H sur les deux sites, le 4 décembre.

Expositions

Bibliothèque de la Ville :

- Affiches : reflets choisis de la collection, 25 janvier à 25 juin.
- Association Reliefs, Voi-es-x de résistance, 2 avril à 10 mai.
- En coll. avec le Club 44, En toile de fond. 80 ans d'archives du Club 44, 21 septembre 2024 au 31 janvier 2025.

Bibliothèque des Jeunes :

- Sélection sur le thème du racisme (SACR) avec une bibliographie mise à jour, 4 au 30 mars.
- Ici tu peux être toi : choix de livres en marge de la Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie (17 mai) et le Mois des Fiertés (juin), 17 mai au 29 juin.
- Sélection sur la pauvreté à l'occasion de la Journée du refus de la misère (17 octobre), en collaboration avec Agir tous pour la dignité (ATD), octobre.
- Autres expositions thématiques : livres de saison, Halloween, Noël, Pâques...

Autres activités

À la Bibliothèque de la Ville, la lecture publique a marqué la Journée du livre du 23 avril par le traditionnel don de livres éliminés des collections. La Bibliothèque des Jeunes a sélectionné et traité les livres destinés aux accueils parascolaires et aux crèches communales.

Collaborations

Les bibliothèques participent activement à plusieurs groupes de travail et aux activités d'associations dans leurs domaines, notamment au sein du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), du Bibliobus neuchâtelois, des Archives de la vie ordinaire (AVO), de l'association Famille Jacot-Guillarmod, de l'Université populaire (UPN), de BiblioNeuchâtel, de Memoriav, du Réseau enfance, jeunesse et parentalité du Canton de Neuchâtel et de l'Institut suisse jeunesse et médias Arole.

Association pour les Bibliothèques des Jeunes (APBJ)

L'association poursuit sa mission de promotion de la lecture et d'accueil des enfants et de leurs familles. Sa contribution financière soutient l'acquisition de documents de fonds spéciaux et en partie les animations. La direction des Bibliothèques et Archives de la Ville remercie le comité de son remarquable engagement bénévole, notamment dans la gestion des boîtes à livres et des caisses de livres déposées chez les médecins. Les activités de l'APBJ sont détaillées dans son rapport annuel.

Association de soutien à la Bibliothèque de la Ville (ASBV)

Son comité s'est réuni à cinq reprises et a tenu son assemblée générale le 18 mars. L'ASBV a inauguré la photothèque à laquelle elle continue d'apporter son soutien pour les photos contemporaines, elle a participé au projet de bibliothèque itinérante et est entrée en matière pour une publication sur *Le Gargantua* de François Rabelais illustré par Charles Humbert, réalisée par Mme Gendre-Loutsch. Cette publication paraîtra en 2025. Le comité a également présenté l'association lors d'une journée du BiblioWeekend.

Association pour la promotion de la photographie dans le canton de Neuchâtel (APPCN)

L'association a mené à son terme l'Enquête photographique neuchâteloise 2023-2024. La lauréate, Laurence Rasti, s'est immergée dans les prisons neuchâteloises en 2023. Son travail a été publié aux éditions Scheidegger & Spiess en 2024, sous le titre *Un mur comme horizon*. L'ouvrage est complété par une exposition au Musée des beaux-arts du Locle (12 octobre 2024 au 16 mars 2025).

Commission de la Bibliothèque

Pour la législature 2024-2028, de nouveaux commissaires ont intégré la Commission. Celle-ci s'est réunie à trois reprises, dont une séance commune avec la Commission de la culture. Les deux commissions ont accepté à l'unanimité le rapport du Conseil communal pour la réalisation du nouveau Centre archives et patrimoine (CAP). Outre les informations transmises par la Bibliothèque sur les événements, les animations, le suivi des projets et des travaux, elle s'est prononcée sur le rapport de gestion. Elle a aussi échangé des idées sur le futur site internet.

Personnel

Effectifs au 31 décembre pour le personnel et les apprenti-e-s, sur l'année pour les stagiaires, les civilistes et les contrats d'insertion socio-professionnelle (ISP) :

Bibliothèque de la Ville	Nombre de personnes	Nombre de postes (EPT)
Direction	1	0.80
Direction adjointe	1	0.20
Personnel régulier	28	20.00
Personnel temporaire	1	0.20
Apprenti-e-s	3	
Stagiaires	4	
Civilistes	6	
Contrat ISP de 3 mois	3	

Bibliothèque des Jeunes

Personnel régulier	11	5.90
Personnel temporaire	1	0.60
Apprenti-e	1	
Contrats ISP de 3 mois	12	

Centres de documentation

Personnel régulier	2	0.25
--------------------	---	------

ARCHIVES DE LA VILLE

Projet CAP

Grâce au crédit voté par le Conseil général le 24 septembre, les Archives de la Ville et les secteurs patrimoniaux de la Bibliothèque bénéficieront d'ici à quelques années de locaux adéquats pour la conservation des collections et l'accueil des publics. Cette décision permet au projet de Centre archives et patrimoine (CAP), élaboré en partenariat avec les Archives de l'État de Neuchâtel, de se concrétiser. Ville et Canton emménageront ensemble à la rue du Commerce 100, dans les anciens entrepôts Coop voisins des Anciens abattoirs et des Docks.

Dépôts

Le dépôt situé à l'Hôtel de Ville que le service occupe depuis 2018 devra être vidé pour permettre la rénovation du bâtiment. Les démarches pour trouver un local de remplacement ont été entamées et devront aboutir en 2025.

Les locaux de conservation du Collège des Endroits et de l'Hôtel de Ville ont fait l'objet d'analyses concernant l'état sanitaire des fonds conservés. Ces analyses servent de base à la planification des tâches d'assainissement à effectuer avant le déménagement du service dans le futur CAP. Des travaux de dépoussiérage ont été réalisés par une étudiante en conservation-restauration lors de son stage dans l'institution.

Accompagnement des services producteurs

Plusieurs services ont sollicité les Archives de la Ville pour des conseils ponctuels quant à la gestion de leurs archives courantes et intermédiaires. Les services suivants ont fait l'objet de visites sur place : Chancellerie, Urbanisme, mobilités et environnement, Musée d'histoire, Finances, MUZOO et Sécurité publique. Des rencontres ont aussi eu lieu avec le Centre de formation professionnelle neuchâtelois-pôle technologie et industrie et le Conservatoire de musique neuchâtelois concernant leurs archives, car ces deux institutions dépendaient administrativement de la Ville par le passé. Les Archives de la Ville ont accueilli les membres des secrétariats de direction et de la Chancellerie pour une visite des locaux de conservation et une séance commune.

Évaluation d'archives intermédiaires et éliminations

Un premier travail d'évaluation a été mené auprès de la Chancellerie, permettant notamment de répertorier les archives intermédiaires conservées par le service et de faire un point de situation concernant la production documentaire des Autorités communales et son archivage.

Dans le cadre de la rénovation prévue de l'Hôtel de Ville, il a été nécessaire d'évaluer les archives de diverses provenances regroupées dans les combles du bâtiment. À terme, les combles seront vidés et tous les dossiers destinés au versement transportés dans les locaux de conservation des Archives. Une partie de ceux n'ayant pas de valeur archivistique a déjà pu être éliminée.

Les Archives de la Ville ont validé l'élimination de 67 mètres linéaires de dossiers et registres arrivés au terme de leur durée d'utilité légale ou administrative et ne présentant pas de valeur archivistique au sein de différents services de l'administration communale : Finances, Santé et promotion de la santé, Sports, Musée d'histoire, Chancellerie, anciennes directions de dicastères.

Traitement archivistique

47 boîtes de correspondance du Conseil communal pour 2016-2020 ont été versées pour l'archivage définitif lors du changement de législature. 6 cartables de plans d'alignement ont été versés par le Service de l'urbanisme. Une collection de placards officiels et politiques a également été transférée aux Archives de la Ville par la Bibliothèque de la Ville.

L'inventaire et le reconditionnement des archives des Autorités communales de la période de 1888 à 1919 ont été poursuivis tout au long de l'année et seront achevés en 2025. Un travail de traitement archivistique a également été mené pour les fonds et séries suivants : Contrôle des habitants, Société d'émulation industrielle, Office des industries nouvelles, Abattoirs, Fêtes de gymnastique, Tir cantonal neuchâtelois 1886, placards officiels et politiques. Au total, 45 mètres linéaires d'archives définitives ont été inventoriés et reconditionnés entre août 2023 et décembre 2024. Certains de ces fonds ont nécessité un travail de tri et 6.5 mètres linéaires de documents sans valeur archivistique ont été éliminés.

Une collection de cartes et de plans datant des années 1830 à 1955 a été inventoriée et reconditionnée. À cette occasion, les Archives de la Ville ont pu bénéficier de synergies avec la Bibliothèque de la Ville. En effet, les cartes ont été nettoyées et mises à plat par l'atelier de reliure puis numérisées par le secteur technique et reprographie.

L'inventaire du fonds de la Municipalité puis Commune des Éplatures, achevé en 2023, a été mis en ligne sur la page du site Internet de la Ville dédiée aux Archives, à la suite du fonds de la Municipalité de La Chaux-de-Fonds. En plus de couvrir tous deux la période de la seconde moitié du XIX^e siècle, ces fonds ont été structurés selon le même plan de classement.

En vue d'un transfert de gestion de fonds d'archives patrimoniales papier, le travail de concertation du Musée d'histoire avec les Archives privées de la Bibliothèque de la Ville d'une part et les Archives de la Ville d'autre part s'est poursuivi cette année. Le transfert est prévu en 2025.

Restauration et numérisation

Deux séries de procès-verbaux des séances du Conseil général (1851 à 1888 et de 1996 à 2004) ont été numérisées pour un total de 11'754 pages. Il est à présent possible de consulter la totalité des délibérations du Conseil général sous format numérique.

La numérisation de 5'375 pages de procès-verbaux du Conseil communal a également été poursuivie pour les années 1960 à 1979. La numérisation d'une série de copies de lettres du Conseil communal à partir de 1888 est en cours, pour un total d'environ 9'000 pages en 2024.

Portail des archives neuchâteloises

Les Archives de la Ville intègrent le portail des Archives neuchâteloises permettant d'accéder en ligne aux inventaires des principales institutions d'archives du canton. Un important travail de traitement des données pour la migration a été mené en 2024 et les premiers inventaires devraient être rendus publics en 2025.

Recherches

La page Internet de l'institution a reçu 1'676 vues de 1'152 visiteur-euse-s et 106 recherches ont été menées dans les fonds d'archives pour 880 articles consultés. 26 recherches ont occasionné l'accueil de chercheur-euse-s, pour 31 sessions de travail aux Endroits ou à l'Hôtel de Ville. Pour 22 recherches, des documents ont pu être mis à disposition sous format numérique, qu'il s'agisse de rapports de gestion de la Ville ou de procès-verbaux de séances du Conseil général. 60 demandes ont reçu une réponse écrite, la moitié d'entre elles nécessitant une recherche menée par le service au préalable.

Les catégories d'utilisateurs et d'utilisatrices les plus représenté-e-s sont celles des particuliers (34 demandes), des chercheurs et chercheuses évoluant dans un cadre académique (25), des services communaux (24) et des chercheurs et chercheuses indépendant-e-s (12). Sur les 106 demandes reçues, 61 proviennent du canton, 23 du reste du territoire helvétique et 20 de pays européens, principalement la France.

Les sessions de consultations sur place ont accueilli un public provenant principalement de l'enseignement supérieur (Université de Neuchâtel), mais aussi de services cantonaux et communaux ou de la recherche indépendante. C'est principalement les fonds des Autorités communales contemporaines et de l'ancienne Municipalité qui ont été consultés sur place. 7 sessions de consultation ont été menées dans les registres du Contrôle des habitants par des particuliers dans le cadre de recherches généalogiques.

Les fonds les plus consultés en 2024 sont : Autorités communales contemporaines (409 articles pour 28 recherches), Municipalité (164 articles pour 17 recherches), Contrôle des habitants (115 articles pour 31 recherches) et Ancienne commune (87 articles pour 11 recherches).

Une hausse notable de demandes de la part des services communaux a été enregistrée cette année, notamment dans le cadre de la commémoration des 230 ans de l'incendie de 1794, de réaménagements de parcs après la tempête du 24 juillet 2023 ou de recherches sur des personnalités locales et des bâtiments. Au niveau cantonal, le fonds de l'ancienne Municipalité puis Commune des Éplatures a été consulté dans le cadre de travaux de rénovation du temple, classé monument historique au recensement architectural du canton de Neuchâtel.

Personnel

Effectifs au 31 décembre pour le personnel, sur l'année pour les stagiaires et les civilistes :

Archives de la Ville	Nombre de personnes	Nombre de postes (EPT)
Direction	1	0.20
Personnel régulier	1	0.70
Personnel temporaire	1	0.40
Stagiaire*	1	
Civilistes	3	

* Une étudiante en conservation-restauration a effectué un stage. Le service a également accueilli des membres du personnel en formation de la Bibliothèque de la Ville.

SERVICES GÉNÉRAUX DES MUSÉES

Les services généraux des musées (SGM) forment une équipe polyvalente en charge de la régie et de la conciergerie, placée sous l'autorité directe de l'administrateur du dicastère. Composés de 5,4 EPT, appuyés par plusieurs vacataires et responsables de la formation d'un apprenti, ils assurent un soutien opérationnel quotidien auprès des musées de la Ville. Leur expertise est également mise à contribution, de manière plus ponctuelle, au Musée paysan et artisanal (MPA).

Chargés de l'entretien des musées, incluant la conciergerie et la maintenance technique des installations, les SGM collaborent étroitement avec le service des bâtiments et du logement (SBL). Ils travaillent en coordination avec les équipes des musées lors des montages et démontages d'expositions et assurent la gestion des moyens audiovisuels lors d'événements et de manifestations institutionnelles. L'équipe prend également en charge les déménagements ainsi que diverses installations spécifiques, selon les besoins des musées ou des locataires de salles.

Les SGM assument par ailleurs la responsabilité de la sécurité et de la sûreté des musées et de leurs annexes (bibliothèque, atelier et dépôts). Ils élaborent et mettent en œuvre les stratégies adaptées à chaque institution, gèrent les accès, établissent les plans d'évacuation et assurent la formation du personnel en matière de sécurité.

Ils participent activement à la mise à jour et à l'application, tant au quotidien qu'à long terme, des mesures de Protection des Biens Culturels (PBC). En collaboration avec les équipes de conservation-restauration, ils veillent aux conditions de conservation des collections et s'assurent de leur conformité aux exigences actuelles.

De manière spécifique au MIH, les SGM assurent un soutien technique ou prennent en charge l'organisation des manifestations et événements, ainsi que l'exploitation de la salle Erni.

Enfin, au-delà de ces missions récurrentes, plusieurs projets d'envergure ont mobilisé de manière significative les SGM et leur responsable. Parmi ceux-ci, on peut mentionner :

Lieu	Projet
Musées de la Ville	Gestions du système de mesure de température et d'humidité.
Parc des Musées	Validation des demandes de manifestations dans le Parc. Participation à la commission de construction du Parc des Musées.
MBA	Renouvellement de l'équipement de vidéosurveillance. Mise en place d'une ventilation pour le local de conservation-restauration.
MH	Étude de faisabilité du montage de l'exposition <i>Enfants du placard</i> au Sentier (VD) en vue de sa location.
MIH	Gestion du montage et du budget du changement de la ventilation. Gestion du remplacement des anciens luminaires "TL" par des LED dans les dépôts. Participation à la définition des travaux de rénovation du hall d'entrée. Montage électrique pour la nouvelle exposition temporaire.
MUZOO	Adaptations des installations électriques. Gestion de différents travaux d'améliorations et complément. Différents travaux de peinture.
MPA	Membre du Conseil de Fondation représentant la Ville.
Ville	Participation au comité d'organisation et au montage de la fête du personnel de la Ville. Support pour plusieurs services de la Ville.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Musée

2024, année du 50^e anniversaire de l'inauguration du MIH, a été aussi intense que fructueuse. Les opportunités liées à un tel événement ont été saisies et de nombreux défis ont été relevés grâce un effort collectif de tous les instants.

La riche programmation proposée tout au long de l'année à des publics diversifiés a rencontré un écho auprès de près de 44'000 visiteuses et visiteurs; une fréquentation exceptionnelle correspondant à celle enregistrée durant les premières années d'exploitation du musée. Parmi les facteurs-clés de succès, mentionnons des collaborations riches de sens avec le Collège musical, le NIFFF, ESPACE, le Club 44, La Turlutaine, Evapro, ADN Danse Neuchâtel et POSITIVE COATING; une exposition temporaire, *Brut, 50 ans d'un écrin monumental*, à la scénographie remarquée et agrémentée d'une publication de référence sur le MIH dans la série des Guides d'art et d'histoire de la Suisse; l'ouverture d'un cycle d'expositions dynamiques sur quatre ans avec la Fondation Edouard et Maurice Sandoz; une 30^e édition du Prix Gaïa réunissant les anciennes et anciens lauréats à la Villa turque pour un cocktail précédant la traditionnelle cérémonie au MIH; un week-end festif avec un spectacle acrobatique en plein air, proposé par huit danseuses et danseurs de la Cie Moost, sublimant l'architecture du musée.

2024 est une année tout aussi remarquable sur le plan de l'achèvement de projets et d'initiatives touchant toutes les missions du musée. En termes d'acquisitions : une pendule nocturne du 17^e siècle signée Campani à Rome complète la collection grâce aux amisMIH et au Bureau de contrôle des métaux précieux. En termes de conservation préventive : la mise en service d'une nouvelle installation de ventilation-climatisation. En termes de valorisation des collections : la mise en ligne d'artefacts sur un site dédié ainsi que l'ouverture du portail *The Watch Library* qui valorise des périodiques et des archives horlogères conservées par le musée. En termes de formation: la création d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) *Patrimoine horloger*, proposé en collaboration avec l'UniNE. En termes de recherches: l'ouverture d'un chantier d'étude des provenances des collections en ce qui concerne la thématique de l'art spolié. En termes de communication : la présentation de l'automate Grand magicien au Palais fédéral lors de la journée parlementaire neuchâteloise et le lancement d'un nouveau site internet quadrilingue, indépendant de celui de la Ville. Enfin, signalons le lancement de deux nouvelles séries de la montre MIH Gaïa (Série III et Série 50^e anniversaire), dont les bénéfices serviront au renouvellement scénographique du MIH après les travaux du Parc.

À la fin de l'année, l'association franco-suisse Arc horloger, instance résultant de l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art à l'Unesco, a vu le jour. Son siège est à La Chaux-de-Fonds et le MIH y est impliqué par une représentation au sein de son comité.

Personnel

Sur le plan des ressources humaines, l'année a connu plusieurs renouvellements. Une collaboratrice administrative à 50% a fait valoir son droit à une retraite anticipée. Elle a pu être remplacée sans délai de carence mais au détriment d'un poste de stagiaire à 100%, qui n'a pas été mis au concours pour l'année 2024-2025, entraînant un report de tâches sur le reste de l'équipe. Pour pallier en partie cette absence, une collaboratrice placée par l'OMAT a été accueillie durant six mois à 50%. Dans le secteur de l'accueil, trois nouvelles hôtesse ont pris leur fonction suite à des démissions. L'équipe du MIH s'est vue augmentée des compétences de plusieurs collaboratrices et collaborateurs de passage ou en cours de formation. Deux stagiaires documentalistes sont entrés en fonction au Centre d'études. Un stagiaire en formation au CPNE-TI et une stagiaire diplômée de ce même établissement ont œuvré au Centre de restauration. Deux stagiaires en muséologie, de l'Ecole du Louvre à Paris et de l'Université de Genève, ont contribué au développement de contenus pour les expositions. Enfin, quatre civilistes ont contribué à divers travaux d'inventaire, de documentation et de communication.

Collections

Grâce à la générosité des amisMIH, le musée a pu poursuivre l'enrichissement de ses collections par diverses acquisitions réalisées soit directement auprès de personnes privées, soit dans des ventes aux enchères. Ont été acquises :

- 1 pendule neuchâteloise Louis XIII dite Religieuse signée Jaques Sandoz, vers 1700
- 1 pendule nocturne renaissance à échappement silencieux de Pietro Tommaso Campani, 1682

Ces achats représentent une dépense totale de CHF 91'108.- entièrement prise en charge par les amisMIH au travers de la Fondation Maurice Favre. Les collections se sont par ailleurs fortement développées grâce à de nombreux dons :

- 1 Chronprinter TAG Heuer, 1990
- 1 moteur Portescap modèle Escap 26 / PL11213, avec réducteur, vers 1973
- 1 montre de Christian Moriggi aiguille verte, 2022
- 1 montre-bracelet Atelier Wen, 2024
- 1 montre-bracelet Otsuka Lotec No.6, 2024
- 1 montre-bracelet Takano Chateau Nouvel Chronometer, 2024
- 1 montre-bracelet Behrens Inventor Rotary à quantième, 2020
- 1 montre-bracelet Behrens Inventor Apolar astronomique, 2020
- 1 montre de poche signée Perret Jeanneret au Locle No 669, XVIII^e siècle
- 1 montre de poche signée Arlaud, XVII^e siècle

- 1 montre de poche signée E. Baud & Fils Sentier & Montreux, Tir cantonal vaudois Yverdon 1899
- 1 montre Swatch System 51 Boreal, 2016
- 1 montre Swatch System 51 cadran noir, 2016
- 1 jeu de société "CHOMAGEopoly" réalisé par les travailleurs de LIP, 1977
- 1 médaille d'or décernée à titre posthume par la Société Suisse de Chronométrie à Léopold Defossez, 2024
- 1 diplôme de participation de la S.A. Vve. Chs. Léon Schmid & Cie à l'Exposition nationale suisse de 1939
- 1 diplôme de participation de la S.A. Vve. Chs.-L. Schmid & Cie à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles de 1935
- 1 montre-bracelet féminine en or Jaeger-LeCoultre et Cie, modèle Étrier, vers 1960
- 1 petit mouvement mécanique complet Jaeger-LeCoultre n°536889, cadran et aiguilles d'origine, vers 1960
- 1 petite montre de poche adaptée en montre-bracelet par un système de bracelet à "griffes", vers 1900
- 1 montre-bracelet à heure satellite signée Otsuka Lotec, No.5 KAI, 2024
- 1 boîte pour bague de pigeon utilisée avec les constateurs colombophiles, vers 1945

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année écoulée est estimée à CHF 36'355.-

Expositions temporaires

- *Brut. 50 ans d'un écrin monumental*, du 23 mars au 10 novembre 2024. 2024 a marqué le 50^e anniversaire de l'installation du Musée international d'horlogerie dans son bâtiment actuel, creusé dans le flanc du Parc des musées. Hommage à cette réalisation, l'exposition a raconté la rencontre entre l'horlogerie, la muséologie et l'architecture. En cinq sections thématiques (Effervescence, L'écrin monumental, L'œuvre totale, Imaginer, Se réinventer), elle a mis en scène l'état d'esprit dans lequel le MIH a vu le jour et les choix audacieux proposés par ses architectes et muséographes pour servir d'écrin à la collection horlogère la plus significative au monde. Un film réalisé spécialement pour l'occasion a retracé l'histoire de la conception et de la réalisation architecturale du musée, sous le regard de deux spécialistes, Bernard Tschumi et Salvatore Aperia.
- *Nouvelles acquisitions 2022*, jusqu'au 29 février 2024. Hommage aux généreux soutiens du MIH. Les objets et documents récemment entrés dans les collections durant l'année 2022 ont été présentés au public durant une année.
- *Nouvelles acquisitions 2023*, du 23 mars 2024 au 28 février 2025. Hommage aux généreux soutiens du MIH. Les objets et documents entrés dans les collections durant l'année 2023 sont présentés au public durant une année.
- *La Chaux-de-Fonds horlogère : Regards d'ailleurs*, du 14 septembre au 27 octobre 2024. Exposition photographique réalisée en collaboration avec l'école Espace, l'association Regards et Récits et le Service de l'intégration de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- *La couleur dans l'ère du temps*, du 8 novembre 2024 au 5 janvier 2025. Exposition dédiée à l'histoire des revêtements horlogers en collaboration avec la société Positive Coating qui célébrait son 20^e anniversaire.

Expositions à l'extérieur et prêts d'objets

Le MIH a renouvelé ou débuté des prêts aux institutions suivantes :

- Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds, Salle Art nouveau et style sapin, prêt de 18 pièces.
- Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt de 9 pièces.
- Musée des civilisations de l'Islam, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt d'un astrolabe arabe et d'un globe céleste persan.

En 2024, le MIH a contribué aux expositions temporaires suivantes par des prêts de pièces :

- *Zeit. Von Dürer bis Bonvicini*, Kunsthau Zürich, jusqu'au 14 janvier 2024, le MIH fut le principal prêteur et partenaire d'une grande exposition temporaire avec 38 objets horlogers évoquant des perspectives scientifiques, sociologiques et économiques entrant en dialogue avec des œuvres de plus de cent artistes de la Renaissance à nos jours.
- *Promesses de l'an nouveau. Origines et rites de la Saint-Sylvestre*, Musée du Château de Gruyères, jusqu'au 14 janvier 2024, prêt de quatre montres de poche à quantités, d'une montre double face, d'une horloge de table à indications astronomiques, d'une pendulette de voyage à sonnerie et d'une pendulette de table à quantième permettant d'évoquer l'histoire du calendrier et la manière dont la religion a forgé notre conception de l'année.
- *Horlogers des Rêves*, Musée jurassien d'art et d'histoire, du 25 mai 2024 au 11 août 2024, prêt de l'horloge parlante inventée et brevetée par l'ingénieur allemand Bernard Hiller en 1911 et du Maser à hydrogène embarqué dans les satellites Galileo fabriqué par Spectratime à Neuchâtel.
- *Météo du jour, météo toujours*, Musée Paysan et artisanal de La Chaux-de-Fonds, du 21 septembre 2024 au 1^{er} mars 2026, prêt d'un baromètre mural signé J. Boch Fils, vers 1905.
- *La tyrannie de Cronos*, Banco de España, Madrid, du 26 novembre 2024 au 31 mai 2025, prêt de la pendule à musique Pierre Jaquet Droz (1721-1790) "La cigogne et le renard".
- À des fins d'études, prêt d'une pendule neuchâteloise de style Louis XV à la HE-Arc filière conservation restauration, Neuchâtel.
-

Manifestations et animations

De nombreuses manifestations et animations ont été proposées en 2024 en l'honneur notamment des 50 ans du bâtiment du MIH. L'accent a été porté sur la participation culturelle et sur la diversification des publics. Retenons notamment :

- Visites guidées gratuites : chaque premier dimanche du mois, 10h30-12h. Visite guidée offerte par les amisMIH.
- Afterworks du Parc des musées : ouverture prolongée le dernier jeudi du mois jusqu'à 20h d'un des musées de la Ville en alternance. Bar et animations.
- Ateliers didactiques et créatifs pour enfants proposés durant les vacances scolaires : 10 ateliers ont été réalisés en 2024 pour 60 enfants.
- Les Concerts du Collège musical : en l'honneur du centenaire du Collège musical et du cinquantième du bâtiment du MIH en 2024, 9 concerts ont été offerts les samedis à 11h qui ont totalisé plus de 1'000 spectateur-trice-s tout au long de l'année.
- Jeudi 25 janvier : Afterwork des musées au MIH pour entamer en beauté l'année jubilee par deux blind test quizz sur l'année 1974.
- Mercredis 6 mars et 6 novembre : ateliers pédagogiques et visites guidées dans le cadre des MercreDivertissements totalisant 100 personnes.
- 8 et 28 mars, 6 et 20 juin : Ateliers RTS avec vous - visite guidée et interviews des conservateur-trice-s et des artisan-e-s du CRH menés par les élèves.
- Vendredi 22 mars : Double vernissage de l'exposition *Nouvelles acquisitions*, précédée de l'assemblée générale des amisMIH, et de l'exposition temporaire *Brut. 50 ans d'un écrin monumental*.
- Mardi 9 au samedi 13 avril : 15 ateliers pour enfants menés dans le cadre du salon Watches & Wonders à Genève en français et anglais par les animatrices du MIH.
- Mardi 23 avril, lundi 13 mai, mardi 11, jeudi 13 et jeudi 27 juin : 6 visites guidées ont été menées pour les apprenant-e-s de l'école ESPACE.
- Jeudi 25 et vendredi 26 avril : Ateliers et visites Écoles au Musée, organisés en collaboration avec le Groupement des musées neuchâtelois.
- Vendredi 26 avril : Escapade de printemps : Balade et visite du quartier Chapeau Râblé, réalisé par l'architecte G.-J. Haefeli, sous la houlette de Denis Clerc avec visite de deux villas du quartier.
- Samedi 18 et dimanche 19 mai : Nuit des musées neuchâtelois et Jour des musées neuchâtelois. Visites et animations variées sur le thème du 50^e anniversaire. Projection de courts métrages en collaboration avec le NIFFF.
- Jeudi 30 mai : Afterwork des musées au MIH avec *Brickmasters.ch*, vainqueurs de l'émission télévisée française *Lego Masters*.
- Mercredis 5 et 19 juin : Animation de quartier dans le quartier des Arêtes et des Forges, en collaboration avec le Service de la Jeunesse.
- Du 10 juillet au 7 août : Ateliers organisés pour le Passeport Vacances Jeunesse Neuchâtel et Payerne.
- Samedi 31 août : À *pas contés*, sortie des amisMIH, à La Chaux-de-Fonds.
- Vendredi 13 septembre : Vernissage de l'exposition photo *La Chaux-de-Fonds horlogère : Regards d'ailleurs* en collaboration avec l'école Espace, l'association Regards et Récits et le service de l'intégration de la ville de La Chaux-de-Fonds.
- Jeudi 19 septembre : Cocktail des anciennes lauréates et anciens lauréats du Prix Gaïa (1993-2023) à la Villa Turque, suivie par la remise du 30^e Prix Gaïa dans la salle Hans Erni. La cérémonie a été ouverte par Mme Carine Bachmann, directrice de l'Office fédéral de la culture. Elle a récompensé trois talents du monde de l'horlogerie : Jean-Pierre Hagmann dans la catégorie Artisanat-Création, Caroline Rothauge dans la catégorie Histoire-Recherche et Jasmine Audemars dans la catégorie Esprit d'entreprise.
- Mardi 24 septembre et jeudi 28 novembre : Mise en place d'une collaboration avec le Mouvement des Aînés Neuchâtel. Organisation d'une visite guidée et d'un atelier de montage de pendulette pour deux groupes de personnes âgées.
- Mercredi 26 septembre : CirConférence sur le thème *Fragments horlogers en 24 images/seconde* présentant une sélection de films d'archives en rapport avec l'histoire du MIH.
- Du 8 au 11 octobre : 4 ateliers pédagogiques organisés pour le Passeport Vacances Montagnes neuchâteloises.
- Samedi 19 et dimanche 20 octobre : Weekend festif "50 ans d'un écrin monumental" avec la collaboration de la compagnie La Turlutaine, l'école Evaprod, l'Amuse-Bar, le Vostok, du Pain ô Chocolat, Pizza au feu de bois, l'Association Danse Neuchâtel et la Compagnie de danse MOOST. Plus de 2'500 personnes ont participé à ces festivités.
- Jeudi 31 octobre au dimanche 3 novembre : Biennale du patrimoine horloger.
- Dimanche 3 novembre : 48^e Bourse suisse d'horlogerie et visites guidées en français et allemand.
- Jeudi 14 novembre : Conférence de Michel Pastoureau *Les couleurs au fil des siècles, les enquêtes de l'histoire* organisée en partenariat avec Positive Coating et le Club 44.
- Samedi 16 novembre : Ateliers organisés pour le Grand Prix d'Horlogerie de Genève.
- Dimanche 17 novembre : 3^e Festival des ateliers avec la participation du Musée des beaux-arts, du Musée d'histoire, du Musée paysan et artisanal et de Muzoo.
- Samedi 7 décembre : Ateliers de décoration de pain d'épice horloger pour la Saint-Nicolas.

Relations avec les médias

Des communiqués et des conférences de presse ont ponctué l'année au rythme des expositions et des manifestations, rencontrant un écho régional, national voire international, assurant ainsi au MIH une large couverture médiatique. Le volet horloger de l'exposition *Zeit. Von Dürer bis Bonvicini* du Kunsthaus de Zurich, visible jusqu'en début d'année, a permis de toucher des dizaines de médias (quotidiens, magazines et électroniques) en Suisse alémanique. Par la suite, la communication autour du programme du 50^e anniversaire a rencontré un bel écho national.

Une trentaine de reportages consécutifs à des visites de journalistes, de photographes ou d'équipes de tournage ont été réalisés au MIH ou lors de manifestations, parfois en collaboration avec Tourisme neuchâtelois. Il s'est agi majoritairement de médias nationaux et régionaux, ainsi que de l'étranger mais dans une moindre proportion que les années précédentes.

La direction a aussi répondu à une vingtaine d'autres sollicitations de médias notamment horlogers et internationaux, par téléphone, par écrit ou en se rendant dans leurs locaux. Le partenariat a été poursuivi avec Watchonista, plateforme en ligne qui traite de l'actualité horlogère et qui met en relation des passionnés d'horlogerie, afin de promouvoir les lauréates et lauréats du Prix Gaïa.

Visibilité numérique

Le MIH propose des outils multilingues permettant la communication de la programmation et la médiation des collections du musée à travers des sites internet, des moteurs de recherche, des réseaux sociaux. Il propose des prestations numériques à l'intention de différentes communautés notamment à travers son site internet quadrilingue français, allemand, anglais et italien (100'000 pages vues annuellement), une infolettre adressée une fois par mois à plus de 2'000 adresses électroniques, et une présence constante et renouvelée dans les agendas culturels régionaux et nationaux.

Le MIH axe son activité numérique sur la mise en valeur de points d'intérêt, les réseaux sociaux Facebook (3'800 followers) et Instagram (5'000 followers), et, dans une moindre mesure, LinkedIn (600 abonnés). La visibilité du MIH sur la toile et sa réputation sont entretenues à l'intention des visiteurs-euses extérieurs-e-s et des touristes par les sites Google Maps et TripAdvisor. Chaque année, le musée recense plus d'un million de vues de sa page Google. 2'000 photographies du musée et de ses collections sont intégrées à cette interface - essentiellement des coups de cœur des personnes visitant le musée elles-mêmes - révélateurs de sa notoriété et de l'enthousiasme qu'il suscite.

En 2024, le MIH a poursuivi la digitalisation de ses collections en alimentant la plateforme de la Fondation *The Watch Library* visant à réunir, numériser et diffuser le maximum de sources documentaires sur l'horlogerie. Des périodiques de la bibliothèque ont ainsi pu être numérisés et mis en valeur. Parallèlement, le MIH est partie prenante du projet d'encyclopédie virtuelle Chronospedia pour ce qui relève de la pendulerie neuchâteloise. Enfin, le projet de mise en ligne des collections à travers un module spécifique du logiciel d'inventaire MuseumPlus a été achevé en collaboration avec le SIEN.

Fréquentation et recettes

Totalisant 43'864 visiteuses et visiteurs, dont 24'300 entrées payantes, la fréquentation globale de l'année 2024 est exceptionnelle. Les coupons de la Neuchâtel Tourist Card (NTC) promue par Tourisme neuchâtelois, permettant à chaque visiteur-euse séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou para-hôtelier du canton de bénéficier de la gratuité dans la plupart des musées, représentent 5'623 entrées.

166 groupes, 115 classes, dont 53 de la ville et 62 provenant de l'extérieur ont parcouru le musée. En outre, 87 classes de la ville ont suivi le programme École et Musée. 421 visiteuses et visiteurs ont franchi les portes du musée dans le cadre du jeu *Les Barons*. 347 visites guidées ont été conduites dans le musée et 78 personnes, réparties en 11 visites, ont découvert l'Atelier Jacot. 1'100 personnes ont suivi les concerts donnés par les professeur-e-s du Collège musical et le week-end festif des 19 et 20 octobre a réuni plus de 2'500 personnes.

1'067 enfants et adolescent-e-s ont participé aux ateliers pédagogiques proposés au MIH. 345 enfants ont participé aux ateliers proposés hors les murs.

Le total des entrées représente la somme de CHF 293'671.15, en corrélation avec l'excellente fréquentation enregistrée. Les ventes d'articles à la boutique, pour CHF 113'615.93 sont aussi en progression. Les ventes de services, représentent CHF 81'938.02 et les locations de salles atteignent CHF 17'748.84. Les vitrines commerciales ont généré CHF 60'661.88 de recettes. L'utilisation des salles par différents services de la Ville et les gratuités accordées par le Conseil communal représentent un montant non facturé de CHF 17'630.-.

Centre d'études L'Homme et le Temps (CET)

Bibliothèque et documentation

Le CET répond aux très nombreuses demandes concernant l'horlogerie qui lui sont adressées depuis la Suisse et l'étranger. Parmi ses principaux usagers, il compte des chercheur-euse-s, étudiant-e-s, journalistes, marques horlogères et institutions culturelles. Les documentalistes du CET guident ce public et encadrent ses recherches. 38 consultations ont pu être effectuées, de chercheur-euse-s provenant principalement d'écoles d'horlogerie, d'universités, de hautes écoles et d'entreprises horlogères. Parallèlement, 171 demandes parvenues du monde entier ont pu être traitées par courrier électronique. La bibliothèque spécialisée s'est enrichie d'une centaine de titres, consistant en périodiques, ouvrages et documents relatifs à l'horlogerie et à la mesure du temps, réalisés au travers d'achats, d'échanges et de dons. En plus, de

nombreux volumes de périodiques venant combler des lacunes dans les séries du MIH ont été gracieusement cédés par la Société suisse de chronométrie.

Archives

Le CET conserve plus d'une centaine de fonds d'archives, dont le traitement est assuré en majeure partie par du financement externe. En 2024, six fonds d'archives ont été traités et inventoriés : CSH (Chambre suisse d'horlogerie), AGFA (Association et Groupement des Fabricants d'Aiguilles), Streit, Portescap, UBAH (Union des branches annexes de l'horlogerie), Vincent Bérard. Plusieurs autres petits fonds ont été complétés. Le travail effectué a également porté sur l'identification, le reconditionnement et la relocalisation des fonds d'archives, permettant un gain de place appréciable. Enfin, les fiches descriptives de tous les fonds ont été mises à jour.

Recherches, formation et vulgarisation scientifique

Outre les recherches effectuées pour des tiers par les documentalistes, l'activité de recherche du MIH s'est concentrée sur la préparation de l'exposition temporaire *L'innovation en mouvement: 350 ans du spiral*, et sur la publication qui l'accompagne. Le MIH est aussi associé aux projets de recherche *L'Observatoire cantonal de Neuchâtel (1858-1948) : cultures de la précision, économie de la qualité et « marchandisation » de l'heure* et *Mesure du temps, chimie et cuisine : formalisation des pratiques au XVII^e et au XVIII^e siècle*, dirigés par l'Institut d'histoire de l'UniNE et financés par le Fonds national suisse (FNS).

Le projet de formation continue dans le domaine du patrimoine horloger, soutenu par l'Office fédéral de la culture (OFC) et envisagé en collaboration avec l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, a été validé respectivement par le Décanat de la Faculté des Lettres et Sciences humaines et par le Rectorat. Les inscriptions à la première édition du CAS Patrimoine horloger ont eu lieu à la rentrée académique 2024 et le premier des quatre modules de cours a été dispensé fin novembre à 14 participant-e-s.

Après la finalisation du projet de recherche CleanLaB dédié au nettoyage des laiton corrodés, le MIH a contribué aux recherches des projets Autanamet et DRYLU et s'est engagé dans la collaboration au développement de l'application Discovery Mat de la HE-Arc.

Le projet transfrontalier Arc horloger piloté par arcjurassien.ch et Grand Besançon Métropole, a été pérennisé sous la forme d'une association dont le siège est à La Chaux-de-Fonds. Cette instance dans laquelle la direction du MIH est fortement engagée permet de poursuivre la mise en valeur de cette inscription.

Le MIH est partie prenante du projet Les Métiers du Temps | Time Arts (MTTA) porté par Microcity avec l'implication de nombreux acteurs du domaine horloger, du Service de l'économie du Canton de Neuchâtel et du Secrétariat d'État à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation (SEFRI).

Les développements de la plateforme de la Fondation The Watch Library visant à réunir, numériser et diffuser le maximum de sources documentaires sur l'horlogerie ont été poursuivis. Une première version publique a été mise en ligne avec de nombreuses références du MIH. Parallèlement, le MIH contribue au projet d'encyclopédie virtuelle Chronospedia pour ce qui relève de la pendulerie neuchâteloise. La publication des contenus, initialement prévue pour 2024, a toutefois été reportée.

Publications

Le volume n°50 du Carillon - Message des amisMIH, relatant les activités et projets communs du MIH et de l'association des amis du musée, est sorti en mars 2024 dans une version augmentée à 16 pages afin de rendre compte de l'important legs de 180 pièces de la collection Streit. Un cahier spécial pour le 50^e anniversaire a été édité sous les auspices de la Fondation Maurice Favre, des amisMIH et du MIH afin de retracer l'histoire de ces soutiens et appeler à de nouveaux dons.

Parallèlement à l'exposition temporaire *Brut. 50 ans d'un écrin monumental*, un ouvrage de Nadja Maillard a été édité en français, en allemand et en anglais par la Société d'histoire de l'art en Suisse, dans la série des Guides d'art et d'histoire de la Suisse.

Un article sur le régulateur de parquet à calendrier, équation du temps et sonnerie trois-quarts et heures, signé Lepaute à Paris, acquis en 2023 a été publié dans la revue Chronométrophilia, n° 93.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne (CRH)

En plus des travaux réalisés sur des pièces de la collection du musée, le personnel du CRH s'est occupé de diverses tâches en relation avec les objets : préparation et emballage des œuvres prêtées à l'extérieur, aide au projet de médiation au travers d'installations tactiles et collaboration avec le photographe en charge des prises de vues des pièces de la collection. Un important travail photographique a été réalisé en prévision de la mise en ligne de la collection de pendules neuchâteloises sur la plateforme Chronospedia. Le travail de supervision et de coordination entre les fournisseurs de la montre MIH Gaïa s'est poursuivi. Les horloger-ères-s ont aussi pris part à la journée de cours sur la protection des biens culturels.

Après s'être occupé du démontage des expositions du Kunsthaus de Zürich et du Château de Gruyères, les artisan-e-s se sont attelé-e-s à la mise en vitrine des pièces de l'exposition annuelle des nouvelles acquisitions, de l'exposition temporaire *Brut*, ainsi que d'une vitrine commémorative de Léopold Defossez. En mars, l'atelier s'est également déplacé au Palais fédéral pour présenter la restauration du Grand Magicien, lors d'une promotion du canton de Neuchâtel aux parlementaires. L'atelier a en outre œuvré à la préparation, à l'emballage, au transport, au soclage et à l'installation de tous les objets

présentés successivement dans le nouvel espace dédié à la collection Sandoz, en collaboration avec la direction et le scénographe. Une vingtaine de pièces ont encore été préparées en fin d'année pour être présentées dans l'exposition de Positive Coating.

Enfin, un prêt de la pendule à musique Jaquet-Droz (IV-20) à la Banque d'Espagne à Madrid a été organisé pour rejoindre l'exposition temporaire *La Tirania de Cronos*. Un déplacement a été nécessaire pour l'installation dans l'exposition.

Comme chaque année, plusieurs visites de musées et d'artisan-e-s ont été organisées dans une optique de formation et de collaborations, et le CRH a accueilli à plusieurs reprises des chercheur-euse-s.

Un espace de stockage a été réaménagé en vue de sa nouvelle utilisation dédiée au conditionnement des objets et au stockage temporaire. En ce qui concerne l'exposition permanente, les anciens socles en bois ont été remplacés par des socles en plexiglas. Les cartels des vitrines thématiques ont été remaniés et leur présentation a été unifiée avec celle du fil rouge.

Enfin, un travail de recherches de provenance a été initié dans le cadre de la convention de prestations conclue avec l'OFC. Le MIH s'est engagé à analyser ses collections en ce qui concerne la thématique de l'art spolié à l'époque du national-socialisme en application des Principes de Washington de 1998 comme en ce qui concerne la thématique des biens culturels issus d'un contexte colonial.

Restauration, entretien, conservation de la collection

Le CRH a notamment assuré :

- L'entretien et le remontage hebdomadaire des pièces fonctionnelles présentées dans l'exposition permanente
- L'entretien des horloges installées dans les divers bureaux communaux

Ils ont également exécuté la conservation/restauration totale ou partielle des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou ayant fait l'objet de demandes de prêt à d'autres institutions :

- Régulateur à calendrier et équation du temps de Lepaute (IV-1158) : rapport de restauration pour publication
- Tellurium François Ducommun (IV-134) : devis pour restauration complète
- Antenne GPS au beffroi (IV-676) : constat d'état
- La fabrication de démonstrateurs pour l'exposition temporaire *L'innovation en mouvement*
- Montre de poche Longines : révision complète pour mise à disposition des guides du MIH

Par mesure de précaution face aux infiltrations survenant dans l'exposition permanente, les régulateurs situés dans l'espace inférieur d'exposition ont dû être déplacés pour assurer leur bonne conservation. Par la même occasion, ces horloges ont chacune été dotées d'un socle permettant une symbolique mise à distance du public. Néanmoins, la restauration de certains cabinets sera nécessaire. Des objets situés dans un dépôt externe en location ont été déplacés dans un autre entrepôt, afin qu'ils soient conservés de manière plus sûre.

Enfin, après l'acquisition de la pendule nocturne de Pietro Tommaso Campani (IV-1225), l'atelier s'est chargé de faire restaurer son cabinet auprès d'un artisan spécialisé. Cet objet fait désormais partie des pièces prioritaires en matière de protection des biens culturels.

Travaux pour des tiers

Le centre de restauration a également porté son attention sur différentes pièces extérieures à la collection et a répondu à des demandes d'analyses techniques, notamment :

- Pendule neuchâteloise grande sonnerie, installée à l'Hôtel de Ville : révision complète
- La préparation des objets et démontage partiel pour les projets de HE-Arc (Autanamet, DRYLU)
- Montre de poche à répétition à quarts et à musique : restauration en cours

Organes liés au MIH

Commission

Une nouvelle commission consultative du MIH a été nommée au début de la législature. Elle se compose des membres suivants : Mme Nathalie Tissot, présidente, en remplacement de M. Jean-René Bannwart, Mmes et MM. Patrick Duvanel, Marie-Laurence Heinkel, Pedro Palomo, Xavier Perrenoud et Fanny Queloz. Elle s'est réunie à quatre reprises avec le Conseiller communal en charge et la direction du MIH. Elle a poursuivi ses travaux dans différents domaines, en particulier celui du projet de la revalorisation du Parc des musées et du renouvellement muséographique qui pourra en découler, et celui de la montre MIH Gaïa.

Conseil scientifique

Le conseil se compose des membres suivants : Mme Nathalie Tissot, présidente ; Mmes Géraldine Delley, Estelle Fallet, Nathalie Marielloni, Laurence Reibel, Nadège Sougy ; MM. Gianenrico Bernasconi, Johann Boillat, Régis Huguenin, Hervé Munz, Tobias Schenkel et Olivier Schinz. MM. Jean-René Bannwart, Philippe Mairot et Pierre Thomann ont présenté leur

démission. Le Conseil s'est réuni une fois durant l'année et a poursuivi ses réflexions, en soutenant et appuyant la direction du MIH dans la redéfinition du projet scientifique et culturel du musée dans la perspective d'une refonte muséographique.

Association des amisMIH

L'association des amisMIH permet, grâce à l'action de ses membres, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du MIH. Le comité est composé de M. Jean-Luc Renck, président, Mmes et MM. Nathanaëlle Delachaux, Natalia Signoroni, Lidia Pierbattisti, Olivier Laesser, Yann Leiggenger, Jean-Michel Piguet, Hubert Noirjean, David Olafsson et Raphaël Thiémond. Des représentant-e-s de la commission et de la direction du MIH sont invité-e-s à participer à chacune des réunions du comité. Deux séances plénières ont eu lieu dans le courant de l'année. Une CirConférence a été organisée le 26 septembre. Toutes les visites guidées gratuites proposées chaque premier dimanche du mois à 10h30 ont eu lieu. La traditionnelle sortie estivale *À pas contés* regroupant les amis du Musée d'horlogerie du Locle, de Morteau et du MIH s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds à la rentrée d'août. À la fin de l'année 2024, l'association comptait 445 membres, dont 65 membres sponsors, marquant une réjouissante progression. Le montant remis à la Fondation Maurice Favre s'élève à CHF 65'000.-. Les amisMIH ont notamment largement soutenu, par leurs cotisations, l'achat de la pendule Campani.

Fondation Maurice Favre

Le Conseil de la Fondation Maurice Favre (FMF) est constitué de huit membres de droit (deux émanant du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'APIAH, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du MIH) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce. Au 31 décembre 2024, ses membres sont : Mme Nicole Bosshart, présidente, Mme Séverine Favre, vice-présidente, M. Jean-René Bannwart, secrétaire (démissionnaire), Mmes et MM. Sylvène Aeschlimann, Marie-Thérèse Kohler Fiorellino (démissionnaire), Théo Bregnard, Nicolas Clerc, Jean-Luc Renck, Raphaël Comte, Jérôme Favre, Régis Huguenin, Claude Laesser, Pedro Palomo, Stéphane Picci et Alain Ribaux. Le Conseil s'est réuni le 30 avril. Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2023. Durant l'année 2024, les fonds mis à la disposition du MIH par la FMF se montent à CHF 91'108.- pour les acquisitions, ayant permis, grâce à l'appui significatif complémentaire du Bureau de contrôle des métaux précieux, l'acquisition exceptionnelle d'une pendule nocturne du 17^e siècle signée Campani à Rome. Par ailleurs, le travail de l'archiviste des fonds spéciaux, celui des documentalistes et du boursier Horizon Gaïa, tout comme une part substantielle du Prix Gaïa, ont été financés par le biais de la FMF.

Perspectives

Après une année 2024 fortement axée sur les publics, 2025 verra un resserrement de l'activité du MIH sur ses missions de conservation et de valorisation. En raison des travaux qui toucheront le Parc, puis l'entrée du MIH, de manière effective, l'exploitation connaîtra des restrictions qu'il est difficile de planifier totalement. Adaptabilité et réactivité seront nécessaires pour faire cohabiter au mieux les intervenant-e-s et les visiteur-euse-s. En début d'année, deux expositions temporaires seront inaugurées successivement. *L'innovation en mouvement* commémorera le 350^e anniversaire de la publication du dessin du spiral réglant par Christiaan Huygens. En 1675, ce savant hollandais transformait le cours de l'histoire de l'horlogerie en révélant au monde un ressort en forme de spirale capable de concilier précision et transportabilité des garde-temps. L'exposition, fruit d'une collaboration avec la fondation néerlandaise Haegsche Tijd, est notamment placée sous le patronage croisé de l'Ambassade des Pays-Bas en Suisse et de Suisse aux Pays-Bas. La seconde exposition saluera les nouvelles acquisitions 2024, dont la fabuleuse pendule nocturne de Campani.

Le soutien de la Confédération en 2025 permettra de poursuivre la dynamique portée sur la digitalisation des collections, les recherches de provenance et la médiation inclusive à l'intention de publics spécifiques. Pour la suite, une nouvelle demande de contribution d'exploitation de l'OFC au MIH a été déposée en octobre 2024. Une décision surviendra courant 2025 pour un financement sur la période 2027-2030.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres des organes consultatifs pour leur engagement, ainsi qu'au chef de dicastère, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le musée des beaux-arts a accueilli près 12'500 visiteur-euse-s en 2024, poursuivant une dynamique positive de fréquentation observée depuis la fin de la pandémie. Plus de la moitié des visiteur-euse-s proviennent de l'extérieur du canton de Neuchâtel, dont 15% d'étranger-ère-s. Ces chiffres mettent en évidence l'attractivité touristique que représente le musée et confirment son statut d'institution de référence dans le paysage artistique de notre pays. Ils sont en cohérence avec la politique de programmation qui vise à articuler la présentation de la scène régionale avec l'histoire de l'art nationale et internationale.

Au printemps, le musée a ainsi invité la curatrice Jill Gasparina à concevoir l'exposition *Temps de mars* autour des paysages du Jura dans une perspective spéculative et écologique. Cette exposition a trouvé une résonance au Kunstmuseum de Soleure qui a présenté début 2025 *Jurabilder / Imaginaires du Jura* pour laquelle le musée a prêté plusieurs œuvres importantes. À La Chaux-de-Fonds, une quinzaine d'artistes contemporain-e-s dialoguaient avec les collections historiques du musée ouvrant celles-ci aux préoccupations actuelles.

En été, le musée a présenté une rétrospective très attendue de l'artiste américaine Ana Mendieta qui a obtenu un large écho médiatique. À cette œuvre centrale dans l'histoire de l'art du 20^e siècle répondait le travail de la Saint-Galloise Maria Tackmann réalisé lors d'une résidence à La Chaux-de-Fonds avec des matériaux trouvés sur place. Ce projet fut aussi l'occasion pour le musée, avec le soutien de sa société d'ami-e-s (SAMBA), de commander à l'artiste une lithographie reprenant l'installation créée sur le plafond d'une salle du premier étage.

En automne, Adrian Schiess, artiste zurichois dont l'atelier se trouve au Locle, a investi tout le premier étage du musée, nécessitant le réaccrochage des collections au rez-de-chaussée. Son exposition intitulée *Aucune idée* présentait un ensemble d'œuvres sur papier réalisées au fil d'une carrière longue de quatre décennies. Elle était accompagnée d'une publication, la quatrième de la collection Livres de –fonds aux éditions art&fiction. En parallèle, le travail photographique de l'écrivain allemand Arno Schmidt était présenté dans une salle de l'extension, grâce à une collaboration fructueuse avec la Arno Schmidt Stiftung de Bargfeld.

La collection a poursuivi son accroissement grâce au soutien de la SAMBA et à plusieurs donations. De manière comparable au travail mis en œuvre dans les expositions, ces donations renforcent d'une part les fonds historiques régionaux (Dessoulavy, L'Eplattenier, Jeanmaire, Favarger...) et témoignent d'autre part de l'actualité de l'art en Suisse (Bailly, Mattenberger, Perregaux...).

Sur le plan des ressources humaines, l'équipe du musée a évolué. Un départ à la retraite et une démission ont nécessité le remplacement d'une hôtesse d'accueil et du technicien. L'identification d'une charge de travail trop importante au niveau du secrétariat, charge portée par l'ensemble de l'équipe en plus des missions normalement demandées, a permis la création d'un poste d'assistant-e administratif-ve à 50%.

Que ce soit par l'écho que les activités du musée ont reçu des médias, ou par l'excellente fréquentation des expositions, l'année 2024 a donc été très positive pour le musée des beaux-arts. La diversité des activités proposées et l'ambition des expositions ont impliqué des coûts de fonctionnement élevés. Toutefois, ceux-ci ont pu être compensés par des efforts importants et fructueux en terme de recherche de fonds extérieurs.

Expositions, publications et événements

Expositions temporaires

- **Till Rabus. Porcus Troianus**, 22.10.2023–11.02.2024. 2'261 visiteur-euse-s du 01.01 au 11.02.2024
- **Temps de Mars**, 10.03-09.06.2024. Commissaire invitée : Jill Gasparina. 3'190 visiteur-euse-s
- **Ana Mendieta. Aux commencements**, 30.06-27.10.2024. 3'832 visiteur-euse-s. Publication aux Presses du Réel en collaboration avec This Side Up; MO.CO. Montpellier Contemporain; MUSAC, Museo de Arte Contemporaneo de Castilla y León
- **Maria Tackmann. Lignes de désir***, 30.06-27.10.2024
- **Adrian Schiess. Aucune idée**, 24.11.2024-16.03.2025. 964 visiteur-euse-s jusqu'au 31 décembre 2024. Publication du 4^e volet du livre de – Fonds aux Editions Art&Fiction
- **Arno Schmidt. Miroir noir***, 24.11.2024-16.03.2025 réalisée avec l'aide de la Arno Schmidt Stiftung à Bargfeld.

* Note : lorsque le musée présente plus d'une exposition en même temps, le nombre total de visiteur-euse-s est mis sur le compte de la plus grande exposition en cours.

Nombre total de visiteur-euse-s pour 2024 : 12'457 (10'915 entrées non scolaires et 109 classes de 1'542 scolaires)

Partenaires financiers

Exposition Temps de Mars : Pro Helvetia et Carigest SA par la Fondation Pratos.

Pour la restauration des vitraux de Jules Courvoisier, CHF 1'920.- ont été versés par le canton de Neuchâtel, département de l'Économie, de la Sécurité et de la Culture.

Exposition Ana Mendieta: Bureau de contrôle des Métaux précieux, Claire Sturzenegger-Jeanfavre Stiftung, Ernst & Olga Gubler-Hablutz, Manufacture Cartier Horlogerie, Fondation image et sens, Minerva Arts Foundation.
Exposition Adrian Schiess: la SAMBA avec l'aide de la Loterie Romande, Montres Valgines, Orteli Stiftung, Pro Helvetia.

Partenaires institutionnels et privés: le Centre de culture ABC, Les Amplitudes, le NEC, Haute école de musique de Genève - Neuchâtel, Galerie Lelong & Co, Arno Schmidt Stiftung à Bargfeld, art & fiction, la Société de Consommation
Ligue d'improvisation Neuchâteloise (LINE), le CCHAR.

Activités de médiation

Autour des expositions 75^e Biennale d'art contemporain, Till Rabus. Porcus Troianus, Temps de Mars, Ana Mendieta. Aux commencements, Maria Tackmann. Lignes de désir, Adrian Schiess. Aucune idée, Arno Schmidt. Miroir noir, visites commentées un dimanche par mois, visite guidée pour les enseignant-e-s, visites-ateliers pour enfants un samedi par mois. Viens manger chez moi ! chaque mois, une personnalité chaux-de-fonnière vous fait découvrir le musée à sa manière: avec Dominique Bourquin, Bill Holden, Florent Dubois, Maurice Grünig, Sara Tocchetti, Camille de Pietro, Simone Jiko Wolf et Sandrine Zaslawsky; Afterwork, chaque trimestre: bar en partenariat avec la Société de Consommation, visites-flash des expositions, match d'impro par la Ligue d'improvisation Neuchâteloise (LINE), performance par Bast Hippocrate assisté d'Alain Ruefener et dégustation de vins de l'Atelier FA par David Houlmann;

- Cocktails & blabla + film, organisé par la SAMBA: rencontres avec Till Rabus pour évoquer son exposition suivie de la projection du film Bonheur Académie (Alain Della Negra et Kaori Kinoshita, France, 2017) au cinéma ABC; avec Jill Gasparina, commissaire de l'exposition Temps de Mars suivie de la projection du film Silent Running (Douglas Trumbull, USA, 1972) au cinéma ABC; discussion autour d'Ana Mendieta précédée de la projection de 8 courts films d'Ana Mendieta et du documentaire Nature Inside (Raquel Cecilia Mendieta, USA, 2015);
- Rencontre avec Maria Tackmann pour évoquer son exposition, découvrir et acquérir son édition limitée "Courtepointe", 2024, lithographie tirée à 35 exemplaires.
- Participation à la Nuit et au Jour des musées neuchâtelois par des visites-flash et visite commentée de l'exposition temporaire, animation pour enfants, concert de Carolina Katún au musée d'histoire et grand Quizz;
- Festival des Amplitudes (23.04-05.05.24): exposition des installations sonores *Corralejas* et *Cabeza de Hongo* de Daniel Zea et *Multiverse Of A Birdcage*, de Alexandre Joly et Daniel Zea, visite commentée par Alexandre Joly et concert Waira de l'ensemble Vortex.
- Lecture de tableaux : Lucie Rico et Till Rabus se font écho; concert du NEC; lecture et discussion La peinture d'abord. "J'eusse aimé être peintre" avec Marie-Hélène Lafon, écrivaine et Claire Jaquier, professeure émérite de littérature française à l'Université de Neuchâtel
- Lecture et discussion par Jérémie Gindre et David Lemaire autour de son dernier livre Tombola, 2023 qui a remporté un Prix Suisse de littérature 2024;

Résidences d'artistes

Le projet de résidences destiné aux artistes et collectifs d'artistes en arts visuels, lancé en 2021, a été suspendu pour cause de déménagement : les espaces de la rue des Musées 24 sont en transformation.
Aujourd'hui, les résidences des musées ont déménagé à Villa Numa au cœur d'un bâtiment dédié à la culture.

Villa Numa (rue Numa-Droz 175)

La résidence du Musée des beaux-arts à Villa Numa, inaugurée en mars 2024, a été occupée en mai par Maria Tackmann, artiste invitée pour une exposition au sein du musée, d'août à octobre par Charlie Malgat, plasticienne et de novembre 2024 à février 2025 par Corinne Odermatt, artiste et designer freelance.

Soutien financier au projet Villa Numa: Banque Piguet Galland. Soutien financier aux résidences du Musée des beaux-arts à Villa Numa pour l'année 2024-2025 : Montres Valgine.

Activités complémentaires du conservateur

Le conservateur a tenu son mandat de présidence de l'Association des musées d'art suisses VSK-AMAS, renforçant ainsi l'importance prise par le musée sur la scène nationale. Il a poursuivi son rôle de mentor auprès de jeunes collègues dans le programme de l'association suisse des historiennes et historiens de l'art (VKKS). Il a pris part aux travaux de la sous-commission arts visuels de l'État de Neuchâtel et de la commission consultative arts visuels du Département de la culture et de la transition numérique de la Ville de Genève. Il a donné un atelier de préparation aux jurys artistiques pour les étudiant-e-s en bachelor de l'EDHEA. Il a rédigé un texte pour le catalogue d'une exposition au musée cantonal des beaux-arts de Lausanne. Enfin, il a été sollicité en tant qu'expert pour la soutenance d'une thèse de doctorat à l'Université de Genève.

Collaboration avec la Société des amis du Musée des beaux-arts

Tout au long de l'année 2024, la SAMBA a soutenu le musée de diverses manières. Le comité s'est retrouvé à 3 reprises avec le musée et a avancé sur différents chantiers en groupes de travail. La SAMBA a fait l'acquisition des œuvres suivantes :

- Roxane Christinet**, *Truthfully I don't know what it means to feel self-confident*, 2022, tuftage de laine et étain, 253 x 206 cm (achat de la biennale);
- Lang et Baumann**, *Pure Beauty #7*, 2023, sérigraphie, édition 6/35, 47 x 62.2 cm;

- **William Aubert**, *Paysage du Jura*, huile sur toile, non daté, 40 x 100 cm.

La SAMBA a soutenu la publication *Aucune idée* sur Adrian Schiess par David Lemaire à hauteur de CHF 10'000.- grâce à un don de la Loterie romande.

La SAMBA poursuit ses échanges avec le Conseil communal pour le maintien des rôles qui lui incombent historiquement (Convention de 1985 et Acte de donation de 1925).

Pour ses membres et pour le public du musée, la SAMBA a organisé de nombreux événements notamment les finissages nommés « Cocktail & Blabla » de Ana Mendieta et de Till Rabus et pour l'exposition *Temps de Mars*, ainsi que la visite d'atelier de l'artiste en résidence à Villa Numa, Charlie Malgat. La SAMBA a également organisé un voyage à la biennale de Lyon pour ses membres.

À l'occasion de l'exposition de Maria Tackmann et sur l'impulsion du musée, la SAMBA a endossé la production d'une édition graphique de l'artiste pour le musée. Le comité a approuvé l'idée de poursuivre les éditions dans le futur.

Pour stimuler l'attractivité du musée, la SAMBA a soutenu le projet « L'Artz » de Marie-Aude Guignard en collaboration avec le CCHAR. Un atelier pour les enfants a pris place au musée. Les enfants ont répondu à la question « au fait, c'est quoi l'art ? », puis des panneaux avec les réponses ont été installés dans l'espace public de la ville de La Chaux-de-Fonds.

En réponse à la création d'un budget d'acquisition de la part de la Ville, la SAMBA a voulu suivre cette heureuse décision en allouant à son tour un budget d'acquisition annuel de CHF 5'000.- sur 3 ans avec la volonté de renouveler le montant après cette période.

Prêts d'œuvres du musée

- **Sherrie Levine**, *After Mondrian*, 1980, aquarelle sur papier / *After Brancusi*, non daté, tirage argentique et Fritz Glarner/Max Bill, *Letzte Werke* 64-72, 1982, sérigraphie sur papier en prêt à la galerie Les Filles du Calvaire, Paris, du 27.01 au 24.02.2024 pour l'exposition *Side-Step Boogie Woogie*
- **8 boîtiers de montre** appartenant à la collection d'arts industriels de l'Ecole d'arts appliqués en dépôt au musée, en prêt au Museu Arte Nova, Aveiro, Portugal, du 08.06 au 22.09.2024 pour l'exposition *The Transformation of Nature*
- **Chaïm Soutine**, *Vue de Cagnes (La Gaude et les Baous)*, 1922-23, huile sur toile en prêt au Louisiana Museum of Modern Art, Danemark du 09.02 au 14.07.2024 pour l'exposition *Chaïm Soutine – Love, Life and Death*
- **Chaïm Soutine**, *Vue de Cagnes (La Gaude et les Baous)*, 1922-23, huile sur toile en prêt au Kunstmuseum de Berne du 16.08 au 01.12.2024 pour l'exposition *Chaïm Soutine. Gegen den Storm*

Donations et acquisitions

Donation de Joss Bailly

- **Joss Bailly**, *A l'atelier*, 2010, huile sur toile, 40 x 30 cm / *True Painting is Forever*, 2012, huile sur toile, 40 x 30 cm / *Hippie Dream*, 2015, huile sur toile, 35 x 45 cm

Donation de Jérôme Baratelli

Georges Dessoulavy, Sans titre [Les Ouvrières], vers 1949, huile sur toile, 80 x 80 cm / Sans titre [Fresque de la gare de La Chaux-de-Fonds], vers 1948, mine de plomb et huile sur papier cartonné / Sans titre [Femme au peignoir rayé], non daté, huile sur toile, 40 x 60 cm

Donation Muriel Baratelli

- **Georges Dessoulavy**, Sans titre [Nature morte aux poissons], 1930 huile sur toile, 159 x 132 cm / Sans titre [Ouvrière], 1949, huile sur toile, 129 x 80 cm / sans titre [Fillette assise], 1948, huile sur toile, 116 x 55 cm

Donation de Vincent Barrelet

- **Matthew Day Jackson**, *Community Hall Featuring Harvard Five and Guests*, 2005, 15 impressions numériques chromogéniques colorées à la main, négatifs couleur, 43.7 x 55.1 cm

Donation de Pierre-André Berger

- **Edouard Jeanmaire**, *Dernières lueurs d'automne*, 1894, huile sur toile, 130 x 75 cm

Donation de Raphaël Comte

- **Charles L'Eplattenier**, *La ferme de Jeanmaire*, 1926, huile sur panneau, 45 x 58 cm

Donation de Florent Dubois

- **Florent Dubois**, *Météorite*, 2024, faïence émaillée, 55 x 45 cm / *Curiosité*, 2024, technique mixte sur papier, 29.5 x 33.5 cm

Donation de Luc Mattenberger

- **Luc Mattenberger**, *Drop*, 2012, acier inoxydable, laiton, réservoir d'eau, système audio, 100 x 60 x 60 cm / *Tied-down Rope*, 2008, moteur à 4 temps, roues, acier chromé, câble métallique, ancrage en acier inoxydable, dimensions variables

Donation de Orélie Fuchs Chen

- **Dominique-Anne Junod**, 12 dessins, crayon sur papier, dimensions diverses / Sans titre, 2009, marbre de Carrare, 71 x 63 x 3.5 cm / Sans titre, 2009, calcaire du Caire, 48 x 48 x 3.5 cm / Sans titre, 2017, pierre ollaire, 43 x 35 x 9 cm

Donation de Aloys Perregaux

- **Aloys Perregaux**, *Sous-bois*, 2007, aquarelle sur papier, 80 x 100 cm / *Décembre dans le Seyon*, 2000, aquarelle sur papier, 55 x 73 cm / *Matin de juillet dans l'Areuse*, 2003, aquarelle sur papier, 57 x 76 cm

Donation de Sylvie Favre

- **Charles-Auguste Humbert**, *Bouquet de fleurs*, 1909, gouache et aquarelle sur papier, 24 x 15 cm / *Le Travail au tapis*, non daté, huile sur pavatex, 22.5 x 31.5 cm / *Sa petite table telle qu'elle l'a laissée pour mourir*, 1930, huile sur toile, 60 x 90 cm

- **Charles-Clos Olsommer**, Sans titre, non daté, technique mixte sur papier, 28 x 21 cm
- **Madeleine Woog**, Vue d'atelier, non daté, huile sur toile, 38 x 50 cm
- **Pierrette Favarger**, Ange, non daté, terre cuite, 54 x 44 x 20 cm / Sans titre, non daté, terre cuite, 56 x 29 x 20 cm

Donation de Berta Feer Zäch

- **René Zäch**, Mod. COM, 1991, bois, coton, aluminium peinture métallisée, diam. 200 cm x prof. 47 cm

Acquisition par le musée

- **René Zäch**, Arbeitplatz, 2004, crayon et feutre sur papier, 70 x 100 cm

Acquisition par la cotisation à la Société Suisse de Gravure

- **Raphael Hefti**, Sssssss, 2024, aluminium coulé et gravé, 38 x 17 x 2 cm

Conservation, restauration et inventaire

L'atelier de conservation-restauration a pris en charge les mesures de conservation curative (dépoussiérage, fixage et nettoyage superficiel) de 42 peintures de la collection exposées lors des 2 expositions temporaires et des 2 nouveaux accrochages de collection. Il a nécessité parfois l'aide d'intervenant-e-s externes pour des travaux spécifiques. En vue de l'exposition *Temps de Mars*, deux restauratrices, Anouk Jaggi-Gehrig et Alice Gauthier, ont collaboré durant 1 semaine à la préparation des tableaux. Lors de l'exposition *Adrian Schiess. Aucune idée*, Elea Breig en formation à la haute école des arts de Berne, a participé au nettoyage des installations contemporaines. Lors du raccrochage des collections, deux sculptures de Pierrette Favarger ont été confiées (inv. 6927; inv. 6928) à un restaurateur de céramique, Martin Barretta, et un relief en cuivre de Zoltan Kemeny (inv. 639) a été restauré par la conservatrice-restauratrice Karen Vallée de l'atelier Ka à La Chaux-de-Fonds.

Sur le plan de la conservation préventive, des caisses de conditionnement pour des pièces fragiles (inv. 3114; inv. 1557) ainsi que des nouveaux cadres (inv. 58, inv. 26) ont été confectionnés par l'ébéniste-menuisier chaux-de-fonnier Mourad Crevoisier.

Les demandes de prêts et les retours d'œuvres de la collection ont nécessité la mise sous verre de *Vue de Cagnes* de Chaïm Soutine (inv. 1306.24); l'élaboration de constat d'état et le convoiement de tableaux à Düsseldorf et à Bâle. L'atelier de conservation-restauration a été également en charge de l'élaboration des constats d'état lors des expositions temporaires en l'absence des convoyeurs et des nouvelles acquisitions.

Il a contribué à l'élaboration de la mise à jour du plan d'urgence en collaboration avec les autres musées de la Ville et a également mis à jour le plan du musée en collaboration avec le service du bâtiment et du logement de la Ville.

Enfin, la réhabilitation d'un système d'aération a permis l'installation d'une hotte aspirante dans l'atelier de conservation-restauration améliorant considérablement les conditions sanitaires du lieu. En fin d'année, un important rangement au sein des réserves externes a débuté afin de rentabiliser l'espace des grilles à tableaux, à cette occasion un premier recensement des œuvres non inventoriées a pu être entamé.

Commission

La commission du musée s'est réunie une fois en 2024.

La commission a pris part à des discussions concernant des points divers, notamment : du renouvellement de la commission pour la nouvelle législature, des pistes pour la création d'un budget d'acquisition, des propositions de donations et d'acquisitions, des acquisitions sur le marché de l'art, de la médiation et des ressources nécessaires, de la collaboration avec la Villa Numa – soutien financier et résidences, de l'importance du lien avec le monde académique, de la création d'une collection municipale hors du musée, des axes du programme des expositions.

Bibliothèque et archives

Le désherbage est toujours en cours. La réaffectation de la bibliothécaire à 20% a été mise en place dès le mois de juillet.

Archivage photographique des expositions temporaires du musée, ainsi que les raccrochages successifs des collections par le photographe indépendant Gaspard Gigon, Spitzstudio. Une campagne de prises de vue systématique des œuvres en partance pour les prêts extérieurs est effectuée.

Avancement de l'archivage grâce à l'aide des civilistes.

Bâtiment et équipement

Changement des caméras analogiques par des caméras numériques avec câblage.

Personnel

Départs et engagement

- Engagement de vacataires : 3 collaborateurs techniques liés aux montages d'exposition et 1 hôtesse d'accueil.
- Engagement d'un technicien de musée à 50% en remplacement d'un départ.
- Engagement d'une assistante administrative à 50%.

Contrats à durée déterminée

- 2 stagiaires en histoire de l'art ont effectué un stage d'une durée de 3 à 6 mois.
- 5 civilistes ont accompli leur service comme assistant à la médiation culturelle et à la gestion des collections (respectivement 110, 61, 26, 89 et 21 jours d'affectation).

Formation du personnel

Module 2 : Gérer et promouvoir une institution culturelle : assistante administrative.

Collection d'arts industriels (CAI) et fonds anciens

Visites et recherches

Comme chaque année et selon une tradition bien ancrée, une visite de la CAI et des archives papiers est effectuée pour toutes les classes de deuxième année. Pour l'occasion, des objets et documents d'archives sont présentés afin de revenir sur l'histoire de la collection et de l'école. Le but est de familiariser les élèves à différentes techniques et matériaux, et également les encourager à utiliser ces collections en cas de recherche ou mandat. Dans le cadre d'un cours de couture une classe de première est venue étudier des tapisseries, tissus et broderies.

Trois visites ont également été données pour des groupes externes : l'une pour deux artistes en résidence à la Chaux-de-Fonds, la deuxième pour le secrétariat général du CPNE dans le cadre de sa sortie annuelle et la dernière pour les médiathécaires de la HEP-BEJUNE de Bienne.

Plusieurs demandes de renseignements et consultations ont été effectuées au cours de l'année au sujet d'ancien élève, de documents en lien avec le Style sapin, d'objets horlogers, etc. Ces recherches permettent à la responsable de se plonger plus avant dans l'histoire de l'école et d'approfondir ses connaissances sur celle-ci.

Prêt et expositions

Quelques objets ont été prêtés pour des expositions externes dont la thématique raisonnait avec des pièces de la collection :

- Remplacement de cinq boîtiers de montres pour la salle du Style Sapin du MBA.

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2024 en bref

L'année 2024 a été marquée par un important projet de chantier des collections. En effet, la perspective de la fin du bail de l'un des principaux dépôts du Musée d'histoire a nécessité la prise en charge d'un nombre très considérable d'objets. Le bail a finalement été renouvelé pour 5 ans. Néanmoins, cela a permis de reprendre le travail d'inventaire et de conservation préventive d'objets qui demeuraient en attente depuis de nombreuses années. Le résultat est tout à fait exceptionnel, puisque ce ne sont pas moins de 3'324 nouvelles entrées qui ont été faites dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus. Ces objets sont désormais inventoriés et conservés dans un autre dépôt.

L'exposition temporaire du centenaire, intitulée "Un héritage au présent. 100 ans du Musée d'histoire", qui avait été vernie le 9 septembre 2023, a été proposée au public jusqu'au 29 juin 2024. Son finissage a constitué un moment fort de la vie du musée. En effet, en guise de conclusion, un nouveau projet particulièrement original a été lancé. Un défilé de mode dans le musée a présenté les créations de six étudiantes en dernière année de formation couture à l'école d'arts appliqués du Centre de formation professionnel de Neuchâtel (CPNE). La foule (150 personnes) était au rendez-vous pour cette magnifique collaboration.

L'exposition temporaire "Enfants du placard. À l'école de la clandestinité", consacrée aux enfants clandestins des travailleur-euse-s saisonnier-ère-s et qui avait connu un très grand succès entre 2022 et 2023, a connu une seconde vie, grâce à une nouvelle exposition, ouverte du 12 janvier au 4 février 2024 à Ecublens (VD) et qui a à nouveau donné une excellente visibilité au Musée d'histoire. Ce projet a également été présenté, le 5 décembre, par le conservateur lors du Séminaire de l'École du Louvre, qui était cette année intitulé: « Défis immatériels: exposer les patrimoines vivants, sensibles, et perdus ».

Plus généralement, les collaborations se poursuivent avec l'Université de Neuchâtel, notamment dans le cadre du projet muséal du master en muséologie de l'UNINE, intitulé "Le Musée en mutation : le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds face au défi du développement durable". Une deuxième volée d'étudiantes a pris le relais du premier groupe qui avait mené, entre 2023 et 2024, une étude d'évaluation de l'exposition de référence. Cette collaboration permet un accompagnement particulièrement enrichissant du projet de nouvelle muséographie, qui sera visible dès l'été 2026.

Commission consultative du MH

Membres : Mmes Sandrine Keriakos Bugada (remplacée par M. Vincent Pittet depuis le changement de législature), Kristina Schulz et Carmen Brossard, MM. Christophe Stawarz (président), Rudolf Schlaepfer, Claude-Alain Künzi et Eric Tissot. Participation aux séances : le conseiller communal en charge de la culture, le conservateur, la conservatrice adjointe et l'assistante administrative (secrétariat) du MH. La Commission consultative du MH s'est réunie le 22 avril 2024. Elle a abordé les actualités du musée, les déménagements des dépôts et de l'administration du musée, les travaux dans le Parc et au MH, la publication "Enfants du placard" et l'anniversaire de la Société des Amis du Musée d'Histoire.

Fréquentation

Le musée a accueilli un total de 6'428 visiteur-euse-s (5'102 adultes et 1'326 enfants) au 31 décembre 2024, soit une légère diminution par rapport à 2023 (7'728 visiteur-euse-s). Pour rappel, en 2022 le MH a accueilli 8'064 visiteur-euse-s, 5'957 en 2021, 4'772 en 2020, 7'635 en 2019 et 6'987 en 2018. La fréquentation actuelle se situe donc dans la moyenne enregistrée ces dernières années.

La Nuit et le Jour des Musées ont été fréquentés par 233 visiteur-euse-s (192 adultes et 41 enfants).

Voici quelques éléments statistiques :

- 509 élèves (617 en 2023), dont 23 classes pour École-Musée (35 en 2023) et 179 élèves d'un cursus allophone (98 en 2023) ;
- 29 animations (27 en 2023), dont 7 anniversaires, 17 escape rooms (28 adultes et 32 enfants) et 2 parties de Meurtre à Mille Mètres;
- 12 visites guidées gratuites (visites guidées thématiques, de l'exposition temporaire et Tandem au musée) (32 en 2023);
- 77 parties du jeu de piste Les Barons (209 adultes et 209 enfants).

Concernant la provenance des visiteur-euse-s, sur 1'447 personnes interrogées, 684 viennent de La Chaux-de-Fonds, 14 du Locle, 195 du reste du canton, 43 du canton de Berne, 40 du canton de Zurich, 44 du canton de Vaud, 39 du canton de Genève, 23 d'Argovie, 17 des cantons de Bâle, 11 du Jura et 10 du canton de Fribourg, ainsi que 129 de France, 23 d'Allemagne et 20 d'Italie.

Parmi les visiteur-euse-s bénéficiant d'une entrée avec une carte spéciale, 428 visiteur-euse-s ont accédé au musée grâce à la Neuchâtel Tourist Card (368 en 2023), 44 avec la Carte des musées neuchâtelois et 186 avec la carte Raiffeisen. Les entrées avec ces cartes sont remboursées au musée selon un prix d'entrée moyen.

Expositions

"Un héritage au présent. 100 ans du Musée d'histoire" (10.09.2023 – 29.06.2024)

L'exposition anniversaire marquant les 100 ans des collections du MH dans la Villa Sandoz s'est poursuivie en 2024. Durant un semestre, elle a permis aux visiteuses et aux visiteurs d'explorer certaines de ses facettes. Une conférence de l'historien Jacques Ramseyer organisée par la SAMH a étudié le contexte de la ville en 1923, l'année de l'ouverture du MH. La SAMH a créé un rallye en ville sur les traces des années 1920. Un atelier intergénérationnel d'initiation au croquis a fait découvrir les collections de manière créative. Une collaboration avec le cinéma ABC, le Musée d'ethnographie de Neuchâtel et l'Université de Neuchâtel a présenté un film questionnant les objets qui traversent nos vies et qui explore notre rapport à la mémoire et au passé. Une table ronde modérée par l'Université de Neuchâtel a réuni le Musée international d'horlogerie, le Nouveau Musée Bienne aux côtés du MH, trois musées qui fêtaient leurs anniversaires, pour parler de l'évolution des institutions et des collections. Le finissage a quant à lui thématisé la notion d'héritage au présent en proposant une création contemporaine qui introduisait l'exposition suivante. La SAMH s'est beaucoup investie dans ce projet de valorisation des collections, non seulement financièrement mais également en participant aux événements. Le finissage a bénéficié d'un apéritif gracieusement offert par la Maison Mauler à Môtier et la confiserie Minerva de La Chaux-de-Fonds.

"Enfants du placard. À l'école de la clandestinité" (Ecublens (VD) 12.01.2024 – 04.02.2024)

Durant la seconde moitié du 20^e siècle, des milliers d'enfants de travailleuses et de travailleurs saisonnier·ère·s, pour lesquels le regroupement familial n'était pas autorisé, ont vécu clandestinement en Suisse. En installant l'exposition à Ecublens, le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds a invité le public à entendre leur voix et à découvrir leurs parcours, ainsi que les mobilisations en faveur de leurs droits. "Enfants du placard", une expression qui marque l'histoire suisse comme le revers de la médaille d'une *success story*, celle de l'immigration des "Trente Glorieuses". Un passé proche et difficile, qui ressortit à travers les demandes de reconnaissance de ces enfants aujourd'hui adultes.

"Inspirées. Six costumes contemporains au Musée d'histoire" (2.07.2024 – 5.01.2025)

Inspirées, ce sont six créations originales, réalisées sur la base d'un objet des collections du Musée. Inspirées, ce sont également six créatrices en dernière année de formation couture à l'école d'arts appliqués du Centre de formation professionnel neuchâtelois (CPNE) qui ont réalisé des costumes de mode de deux ou trois pièces. Ce projet s'inscrit comme une suite de l'exposition "Un héritage au présent" en posant la question de la réception des collections auprès d'un public de jeunes adultes en formation. Quels sont les objets des collections qui ont été choisis par ces jeunes comme source d'inspiration ? Les costumes ont été présentés au public sous la forme d'un défilé de mode dans le cadre du finissage de l'exposition "Un héritage au présent". Valorisation originale de la collection, cette démarche a été soutenue par la SAMH qui a rejoint comme troisième partenaire le projet commun CPNE-MH. La SAMH a ainsi participé activement au jury de l'école dans le cadre de l'évaluation des costumes tout en soutenant financièrement le projet par l'attribution de trois prix et d'un prix du public lors du défilé. Ce projet a permis une mixité des publics et la découverte des collections par de nouvelles visiteuses. Le soin particulier porté à la communication sur les réseaux sociaux pour s'adresser à un public de jeunes adultes a porté ses fruits, voyant doubler les statistiques de fréquentation de ces posts par ce public. L'exposition a par ailleurs retenu l'attention d'un projet de valorisation de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN). Une vidéo de présentation a été réalisée, créant ainsi une trace audio-visuelle à disposition en tout temps sur les sites internet du MH, du CPNE et de la SHAN.

Exposition de référence

Les réflexions du projet muséal du master en muséologie de l'UNINE "Le Musée en mutation : le musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds face au défi du développement durable" se sont poursuivies en 2024. Cette étude s'inscrit dans un projet conjoint entre l'Université – l'Institut d'histoire et celui d'histoire et de l'art et de muséologie – et le MH pour le renouvellement de son exposition de référence. Pour sa réalisation, qui s'inscrit dans le projet de réfection du Parc des musées voté par le Conseil général en août 2022, un muséographe/chef de projet a été engagé par la SAMH. Il a participé à la rédaction du synopsis de l'exposition qui ouvrira en août 2026.

Médiation culturelle

Grâce à une collaboration avec La Lucarne, la médiatrice culturelle a pu réaliser un bilan de la médiation des dix dernières années 2014 à 2024. Pour cela des entretiens ont été menés avec les membres de l'équipe du musée ainsi qu'avec les partenaires externes, des recherches dans les archives et des entretiens informels ont également été réalisés. Sur cette base, une nouvelle offre sera mise sur pied en 2025-2026.

Le cours de base de muséologie d'ICOM suisse (comité national du Conseil international des musées ICOM, International Council of Museums) reconnaît la médiation du MH comme particulièrement intéressante au niveau romand, en continuant à y organiser sa journée de formation et en l'invitant à y présenter sa programmation.

En plus des visites guidées adultes et enfants le premier dimanche du mois, le Musée d'histoire a mené les actions suivantes:

- 2 visites guidées adaptées (FALC et Audio décrite) ;

- participation à la Nuit et au Jour des musées ;
- Journées des écoles au musée et activités dans le cadre des joutes ;
- 3 soirées des Afterworks des musées ;
- mise en place et demande de soutien pour maintenir Ecole/musées durant la fermeture du musée (dès le second semestre scolaire 2024-2025) ;
- brunch et braderie de Noël.

Culture inclusive

Après avoir obtenu le label "Culture inclusive" de Pro Infirmis en septembre 2021, le musée a continué à travailler à son accessibilité et s'est engagé afin d'améliorer son offre dans les domaines suivants : offre culturelle, accès aux contenus, accès architectural, communication. Une collaboration fructueuse s'est instaurée avec la Fondation Les Perce-Neige et avec des institutions pour personnes malvoyantes. Le MH a également lancé un nouveau projet à destination des personnes âgées. Ainsi un Thé de l'Avent, en collaboration avec Tandem au Musée (TaM), a été proposé aux pensionnaires du Home de La Sombaille.

Toutes ces démarches ont été réalisées en étroite collaboration avec des personnes en situation de handicap et avec nos partenaires culturels tel que TaM.

Relations avec les écoles

Le MH accueille de nombreuses classes dans le cadre du programme *École/Musées* et lors de visites libres. Les classes du secondaire 2 et les écoles de français langue étrangère visitent régulièrement le musée. Des visites pour les enseignant-e-s sont proposées en amont des expositions temporaires.

Le programme *École/Musées* a été repensé en vue de la fermeture du musée afin de conserver le lien et le contact avec les classes de 6^e Harmos. Le Musée se déplacera à partir de février 2025 dans les classes. Pour cela, le MH a été soutenu financièrement par le Service de la culture du canton de Neuchâtel.

La collaboration se poursuit avec la HEP-BEJUNE dans le cadre de la formation des enseignant-e-s ; des visites du MH lors des leçons de didactique de l'histoire et des cours de formation continue ont été proposés.

Promotion et communication

La promotion des expositions et animations du musée s'est faite par divers moyens :

Supports de communication

- Affichage culturel F4 en Ville de La Chaux-de-Fonds ;
- Affiches A3 diffusées dans les Montagnes neuchâteloises, le Littoral, les musées, les offices du tourisme et les commerces ;
- Flyers distribués dans les musées, offices du tourisme, écoles, services communaux, hôtels et campings ;
- Annonces dans des revues et magazines ;
- Bâche géante sur le MH.

Spots publicitaires

Deux spots publicitaires ont été diffusés au cinéma ABC durant les expositions temporaires.

Internet

- Site internet du MH ;
- Infolettre mensuelle diffusée via le site internet de la Ville ;
- Agendas culturels (sortir.arcinfo.ch, CulturoscopoPe, agenda de la ville).

Réseaux sociaux

Les pages Facebook et Instagram sont gérées principalement par une hôtesse d'accueil, soutenue par ses deux collègues, qui postent et partagent plusieurs fois par semaine des publications à contenu promotionnel et/ou informatif (événements et activités du musée, mentions du musée dans les médias, boutique du musée, iconographie historique, etc.).

Afin de respecter le cadre légal, un travail constant de vérification des droits d'auteur est mené pour la diffusion des visuels.

	FACEBOOK	INSTAGRAM
Couverture globale des publications	34000 (+62%)	7400 (+81%)
Interactions avec le contenu	2500 (-36.8%)	1700 (+100%)
Visites des pages et profils	2300 -17.4 %)	1100 (+5.9%)
Nouveaux Followers	66 (-39.4%)	308
Portée des publications sponsorisées	Pas de sponsor	Pas de sponsor
Nombre de publications	142	103
Budget publications sponsorisées	0	0
Total abonné-e-s	2659	2054

Médias

Le conservateur a été l'invité de la matinale sur la RTS pour parler du Musée d'histoire et de l'exposition temporaire "Enfants du placard". Les expositions temporaires et les Afterworks des musées ont été présentés dans plusieurs journaux. Deux articles ont été publiés dans Arcinfo et deux autres ont paru dans Le Tourbillon. Le Temps et 24heures.ch ont parlé du MH à une reprise chacun. La revue de presse est accessible sur le site du MH. Dans le cadre du projet pilote de la SHAN pour la mise en ligne de visites guidées filmées des expositions temporaires : "Inspirées" fait partie de la sélection qui sera mise en ligne en 2025.

Personnel

À fin 2024, le MH employait : un conservateur, chef de service à 90%, une conservatrice adjointe à 60%, une assistante administrative à 50%, une conservatrice-restauratrice à 80%, une collaboratrice scientifique à 50%, trois hôtes/hôtesse d'accueil, une à 60%, une à 50% et un à 40%, deux surveillant-e-s à 25% chacun, une médiatrice culturelle à 15% (le 10% restant de ce poste a été externalisé temporairement pour accompagner le projet de rénovation du musée).

Polyvalence du personnel d'accueil

Les tâches du personnel d'accueil sont extrêmement variées, entre autres : accueil et information du public, traductions en anglais et allemand, gestion de la boutique et de la cafétéria (inventaires, commandes, mise en place et vente), communication digitale (réseaux sociaux, site, agendas en ligne), animation et participation à l'organisation d'événements et d'actions de médiation, tâches administratives. La cafétéria en libre-service est un espace apprécié du personnel mais aussi des visiteurs. Elle est alimentée par l'hôte et les hôtesse d'accueil.

Service civil, stages, vacataires

Une stagiaire de la HE-Arc (Master en conservation-restauration) a effectué son stage pratique à 80% du 19 février au 28 juin. Deux civilistes ont été engagés à 100% du 24 juin au 30 août. Leurs tâches ont été les suivantes : recherches documentaires, aide au déménagement des collections et aide au montage de l'exposition "Inspirées". Deux stagiaires HE-Arc en Bachelor (conservation-restauration) ont été engagés à 80% du 1^{er} juillet au 30 août pour aider au déménagement des collections muséales et à l'inventaire. Une conservatrice-restauratrice a travaillé au MH durant le mois de juillet à 60% en remplacement de la conservatrice-adjointe qui était en congé sabbatique. Un stagiaire du MAS en conservation du patrimoine et muséologie (Université de Genève), a été engagé à 80% du 1^{er} juin au 30 septembre pour un travail spécifique sur les gravures de La Chaux-de-Fonds. Une stagiaire du Master en études muséales de l'Université de Neuchâtel a été engagée du 1^{er} septembre 2024 au 31 janvier 2025 à 60%. Elle a principalement accompagné la réalisation de la nouvelle muséographie de l'exposition permanente et élaboré un concept d'aliénation dans le cadre de son mémoire de Master en prenant les collections du musée comme cas d'étude, la gestion des collections et la médiation.

Bénévolat

En 2024, la SAMH a poursuivi son important engagement en soutenant les deux expositions temporaires liées aux 100 ans de l'institution. Participant au programme de médiation culturelle de l'exposition des 100 ans par l'invitation d'un conférencier et l'organisation d'un rallye dans la ville, la SAMH a contribué à l'exposition "Inspirées" en choisissant les lauréats et en leur décernant des prix. Certains membres ont également apporté un soutien pour l'acquisition et la transformation du mobilier d'exposition ainsi qu'aux traductions. À ce soutien primordial et constant de la SAMH s'ajoute celui de la commission consultative. Ces bénévoles s'engagent par intérêt pour l'institution et ses missions et sont indispensables au bon fonctionnement du MH.

Gestion des collections

Le groupe collections, formé du conservateur, de la conservatrice adjointe, de la collaboratrice scientifique et de la conservatrice restauratrice, s'est réuni à 8 reprises. Il gère les mouvements des collections (prêts, emprunts, acquisitions, aliénations), les recherches, la documentation et l'inventaire, la conservation, la restauration et les dépôts. Cette année a été intense par l'organisation du déménagement d'une partie des collections d'un des dépôts.

Le MH a été sollicité à 25 reprises pour des questions sur ses collections et des recherches documentaires. Ces demandes émanaient de chercheur-euse-s, spécialistes ou institutions culturelles. Elles permettent de compléter les connaissances sur les collections et d'apporter des éclairages méconnus. L'engagement d'un stagiaire diplômé a permis l'inventaire et la documentation de la collection de gravures représentant des vues de La Chaux-de-Fonds. Le sceptre de justice (n° inv. 01.0014.00008) a fait l'objet d'une recherche dans le cadre d'un cours conjoint entre l'Université de Neuchâtel et la Haute École Arc Conservation-restauration, intitulé "L'objet comme document". Le travail d'amélioration sur le logiciel Museum Plus est complexe mais se poursuit, avec une formation en 2024 pour les Musées du parc sur la création de listes et rapports.

Statistiques MuseumPlus

3'324 nouvelles entrées ont été faites dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus : 331 fiches *Minimales en cours* ; 2'673 fiches *Déménagement D1 2025*, 286 fiches Numismatique D1 2025, 34 fiches 2D Temporaire. Cette importante augmentation de nouvelles entrées est directement liée au projet de déménagement du D1.

Prêts d'objets de la collection et valorisation

Prêts : au Musée Paysan et Artisanal de La Chaux-de-Fonds, un thermomètre des Magasins Au printemps (MH.2013.00045), deux cartes postales (MH.2016.03010 et CP.0792.00000), pour l'exposition "Météo du jour, météo toujours", du 21 septembre 2024 au 1^{er} mars 2026; au Musée d'horlogerie du Locle – Château des Monts, une lunette astronomique de Pierre-Louis Guinand, entre 1748 et 1824 (15.0541.00000) pour l'exposition "De Guinand l'horloger à Guinand l'opticien", du 8 novembre 2024 au 29 juin 2025; à la Conseillère Communale Ilinka Guyot, Petite table carrée de quatre pieds avec un dessus marqueté, sans date, signée Ch. Gogler (05.0008.00000).

Les objets du festival international des arts de la rue sont désormais mentionnés dans le recensement des fonds documentaires et iconographiques du théâtre en Suisse romande. Hébergé par le Centre d'études théâtrales de l'Université de Lausanne, le recensement est mis en ligne.

Politique d'acquisition

La collaboration avec les autres services de la Ville pour une acquisition concertée se poursuit. Le transfert de gestion des archives patrimoniales du MH aux Archives de la Ville et aux Archives privées de la Bibliothèque de la Ville est en cours. Ces archives ont fait l'objet d'un nettoyage pour assurer leur préservation.

Dons et achats

Les dons et achats de 2023 ont été comptabilisés sur l'exercice 2024. 2 propositions de dons ont été acceptées : 1 programme de la remise du diplôme de bourgeois d'honneur de La Chaux-de-Fonds de Maurice Favre (MH.2023.00005), 1 Objet papier et photo (MH.2023.00004). 1 achat a été accepté : 1 jeu du petit Chaux-de-Fonnier à travers les magasins Nussli (MH.2024.00001).

Les dons et achats 2024 sont encore en cours et seront intégrés dans le rapport 2025. 5 propositions de dons ont été acceptées sur l'exercice 2024 : 1 gravure de La Chaux-de-Fonds de Lemerrier-Devicque (MH.2025.00001), 1 maison de poupée avec son mobilier (MH.2024.01000-MH. 2024.01029), 2 paires de patins (MH.2024.00014-15), 1 buste de Maurice Favre (MH.2024.00009), 1 landau (MH. 2024.00005), 1 canif (MH. 2024.00008) et 1 stylo publicitaire (MH. 2024.00006).

Dépôts et entretien des collections

Conservation-restauration

Le temps de la conservatrice-restauratrice a été occupé par la préparation et la réalisation du déménagement du dépôt déjà cité. Elle a été aidée en cela par deux stagiaires en conservation-restauration, deux civilistes et une conservatrice-restauratrice engagée pour le projet. La classe de première année de l'HE-Arc conservation-restauration a également participé à la chaîne de traitement. L'exposition temporaire "Un héritage au présent" a été démontée. Le travail d'inventaire et de rangement du second dépôt externe s'est poursuivi. Une étudiante de l'HE-Arc, encadrée par la conservatrice-restauratrice, a réalisé son travail de Master au MH en prenant l'enseigne de l'Hôtel de la Fleur de Lys (n° inv. MH.2022.00040) comme sujet. Une restauratrice de papier a été mandatée pour restaurer 3 gravures (23.0490.00000, 23.0491.00000, 23.0492.00000).

Protection des biens culturels

La conservatrice-restauratrice est responsable de la coordination PBC entre les différentes institutions de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Elle a organisé un premier exercice PBC avec le chef de la PCI. La formation a eu lieu en juin. Elle a réuni une quarantaine d'employé-e-s des institutions qui ont été informé-e-s sur la collaboration entre la PCI et les institutions, l'existence du Vade-Mecum, l'importance d'un plan d'urgence ainsi que le montage d'une chaîne d'urgence. Le plan d'urgence du bâtiment du MH est à jour.

Bibliothèque des musées

Dès le 2 mai 2023, une bibliothécaire de la BV travaille à la Loge, à 40%. Elle s'occupe de la gestion des livres acquis par les trois musées du Parc et par Muzoo.

Société des amis du Musée d'histoire

La Société des Amis du Musée d'Histoire (SAMH) compte près de 250 membres. En 2024, l'Assemblée générale a eu lieu le 27 mai avec le spectacle des élèves de la formation préprofessionnelle du TPR, spectacle écrit en se basant sur les archives de la commission du MH. Le comité a organisé 5 manifestations, en plus des manifestations s'inscrivant dans le cadre de l'exposition "Un héritage au présent" mentionnées plus haut.

18.03.2024	Conférence de Fernando Soria : « Tempêtes sur la ville » au MIH ;
15.04.2024	Conférence de Margarida Magalhães Ramalho : « La comtesse d'Edla » ;
30.09.2024	Conférence de Daniela Pellegrini Schuway : « La Villa Fallet » ;
28.10.2024	Conférence de Jean-Bernard Vuillème : « L'histoire au cœur de la fiction » ;
18.11.2024	Conférence de Sandrine Zaslawsky : « La maison du peuple ».

L'engouement suscité par certains événements amène le comité à chercher parfois d'autres endroits pour accueillir le public.

MUZOO

Pour sa deuxième année d'ouverture en tant qu'institution unifiée, MUZOO poursuit sa belle envolée. L'érosion marquée de la fréquentation, habituellement observée dans d'autres institutions ne s'est pas produite. Le public a répondu présent à la multitude d'événements proposés. Les classiques (P'tit Noël, Jour des musées par exemple) ont fait le plein mais les nouveautés ont aussi attiré un large public. Un congrès international, une nomination à l'*European Museum of the Year Awards* (EMYA) et un nouveau pensionnaire malgache sont quelques-uns des faits marquants de cette année.

Secteur zoologique

Le quotidien d'un zoo, c'est aussi être prêt, chaque jour, à affronter l'inattendu et l'imprévisible. En début d'année, les travaux de réparation suite à la tempête de 2023 ont été terminés à l'exception de la reconstruction de l'abri des mouflons. Mais le 24 décembre, la chute d'un grand pin pendant la nuit, en raison du poids de la neige, a endommagé les grillages nouvellement réparés et l'abri temporaire des mouflons. L'équipe s'est rapidement mobilisée avec l'appui des bûcherons pour tout remettre en état et permettre une réouverture rapide du site. Heureusement, d'autres situations tout autant exceptionnelles, peuvent être organisées en amont. Le Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest a dû subir un examen approfondi nécessitant son déplacement pour un scanner à Lausanne, puis ce sont tous les animaux de l'exposition du Vivarium qui ont dû être déménagés pendant une semaine pour la pose d'une nouvelle résine de sol. La station de soins a connu une forte activité avec 845 individus réceptionnés. Par chance, l'équipe du Zoo a pu bénéficier de l'aide de bénévoles mis à disposition par une entreprise horlogère de la région pendant 6 mois. Cet été, la nouvelle fontaine ludique a été ouverte au public lui permettant de profiter des jets d'eau au plus chaud de l'été. Au mois de septembre, les visiteurs ont été conviés deux soirs pour un spectacle aérien féerique dans un arbre. L'arrivée du Caméléon de Parson au mois d'octobre a été relayée par plusieurs médias. Le P'tit Noël du Zoo a remporté un beau succès avec près de 1'000 visiteurs.

Animaux

Introduction

Le Zoo a accueilli deux femelles rats laveurs en provenance d'Irlande. Après une période de quarantaine, elles ont été intégrées avec succès dans leur enclos définitif et s'entendent bien avec la femelle déjà présente. Les deux jeunes loutres d'Europe, nées en 2023, sont parties vers d'autres zoos dans le cadre du programme de reproduction de cette espèce. Ces transports vers la Suède et la Finlande, compliqués à organiser, se sont très bien passés et ces deux ambassadeurs de MUZOO se plaisent dans leurs nouveaux environnements. Le décès des deux chiens viverrins âgés a provoqué l'absence temporaire de cette espèce. Au Vivarium, une collaboration avec le *Caméléon Center Conservation* s'est concrétisée par l'arrivée d'un individu du plus grand caméléon du monde: le Caméléon de Parson. MUZOO participe ainsi activement à la conservation in et ex situ de cette espèce.

Inventaires

Au 31 décembre, le Zoo présentait 269 animaux (mammifères et oiseaux) de 49 espèces ; le Vivarium (y compris locaux techniques) abritait 152 animaux (invertébrés, poissons, amphibiens et reptiles) de 53 espèces. Les animaux d'élevage (rats, souris, insectes, certains poissons), utilisés pour le nourrissage d'autres espèces, ne sont pas pris en compte.

	Au 01.01.2024		Au 31.12.2024	
	Nb espèces	Nb individus	Nb espèces	Nb individus
Amphibiens	10	27	10	24
Invertébrés	1	1	2	2
Mammifères	17	89	17	79
Oiseaux	29	189	32	190
Poissons	2	30	2	25
Reptiles	37	87	39	101
Total	96	423	102	421

Mutations	Amphibiens	Invertébrés	Mammifères	Oiseaux	Poissons	Reptiles	Total
Naissances	0	0	3	0	0	8	11
Entrées	0	1	3	24	0	11	39
Sorties	0	0	7	1	0	3	11
Morts	3	0	9	22	5	2	41

Mammifères	Espèces
Faune sauvage européenne	Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Daim, Loutre d'Europe, Lynx eurasién, Mouflon de Corse, Raton Laveur (faune invasive), Renne, Sanglier.
Faune sauvage exotique	Loutre cendrée (but pédagogique; loi sur le commerce et la détention d'animaux sauvages)
Faune domestiquée	Alpaga, Chèvre naine, Cochon d'Inde, Lapin béliér français, Mouton d'Ouessant

Oiseaux	Espèces
Faune sauvage européenne	Canard colvert, Chevrêche d'Athéna, Cygne tuberculé, Grand-duc d'Europe, Grand Tétrás, Fuligule morillon, Nette rousse
Faune domestiquée	Canard de Poméranie, Canard mandarin, Canard mignon, Canard muet, Oie cendrée (Oie de Toulouse), Poule appenzelloise huppée, Poule Brahma
Faune d'ornement	Amazone à nuque jaune, Amazone à tête jaune, Cacatoès de Goffin, Calopsitte élégante, Canari (Serin des Canaries), Chardonneret élégant, Dendrocyste fauve, Diamant mandarin, Gris du Gabon, Gris de Timneh, Harle couronné, Moineau du Japon, Oie cygnoïde, Padda de Java, Perruche ondulée, Sarcelle à collier, Siffleur du Chili, Tarin noir de Bolivie, Tarin rouge du Venezuela, Tourterelle diamant

Nouveaux pensionnaires

Une femelle Alpaga du Zoo de Servion et deux femelles Ratons laveurs du Emerald Park en Irlande sont arrivées au mois de juillet et septembre. Deux femelles Grands-ducs d'Europe ont été données par le Centre de réadaptation des rapaces au mois de juillet. Cette espèce n'était plus présente au Zoo depuis le décès du dernier individu en 2022. Un Canard muet mâle nous a été offert par le Bois de la Bâtie à Genève. Une nouvelle poule Brahma est venue compléter le groupe et MUZOO a reçu en don plusieurs canards d'ornement (Sarcelle à collier, Harle couronné, Siffleur du Chili) ainsi qu'un couple de Fuligule morillon d'un particulier qui, pour raison de santé, devait s'en séparer. Comme chaque année, plusieurs oiseaux exotiques ont été récupérés suite à des abandons ou pour des animaux perdus non réclamés. Un Serpent rhinocéros et une femelle Boa constrictor ont intégré le cheptel du Vivarium. Il y a eu plusieurs nouveaux arrivants parmi les lézards: 3 Monstres de Gila (dont un adulte en prêt temporaire), 3 Tarentes de Mauritanie (ramenées par erreur dans les bagages), un couple de Gecko Tokay (du Refuge Reptiles-Reptilien) et un Caméléon de Parson. Une mygale, récupérée par les pompiers à Neuchâtel a aussi été accueillie.

Naissances

Il y a eu peu de naissances cette année, par choix, la problématique du placement des jeunes étant au centre de nos préoccupations. Pour la première fois, le Zoo a renoncé à reproduire les chèvres naines, car les derniers jeunes de 2023 n'ont pu être placés que début 2024. Deux petites femelles rennes ont pointé leurs (adorables) museaux au mois de mai et un jeune bouquetin en juin. Au Vivarium, 8 Geckos géants de Madagascar sont nés ce qui a nécessité de séparer les femelles des mâles pour ne pas avoir trop de naissances dans ce groupe.

Décès

	Animaux	Total
Mammifères	2 Cochons d'Inde	9
	2 lapins	
	2 Chiens viverrins	
	1 Raton laveur	
	1 Chèvre naine	
	1 bouquetin	
Oiseaux	3 poules	22
	1 coq	
	1 Amazone à front jaune	
	1 cygne tuberculé	
	16 oiseaux exotiques	
Vivarium	Reptiles	10
	1 Caméléon casqué du Yémen	

		1 Caméléon panthère	
	Amphibiens	1 Rainette de Kinawalu	
		1 Sonneur oriental	
		1 Phyllobate terrible	
	Poissons	5 Aprons du Rhône	

Échanges, ventes et dons

Les 4 dernières chèvres naines de 2023 ont pu être placées en début d'année chez des particuliers. Une jeune femelle renne est partie au Zoo de Servion au mois de juillet. Les deux jeunes Loutres d'Europe nées en 2023 ont été placées, l'une en Suède au Zoo de Skansen, l'autre en Finlande au Ranua Wildlife Park. Un jeune mâle Tétràs a été donné au Zoo de Gramat. Une Couleuvre des blés juvénile a été cédée à un particulier.

Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

Programme de reproduction EEP de la Loutre d'Europe (European Endangered species : Lutra lutra) : départ de deux Loutres d'Europe nées en 2023. Livre d'élevage ESB du Lynx eurasiens – sous-espèce des Carpathes (European Studbook : Lynx lynx carpathicus) : une femelle ESB du Zoo de Karlsruhe (D) et deux femelles du Zoo d'Ostrava en Tchéquie (même situation qu'en 2023).

Au Vivarium, livre d'élevage ESB du Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (European Studbook : Osteolaemus tetraspis) : une femelle de 2013 du Zoo Vivarium de Darmstadt (D). Le terrarium du Crocodile nain devra être rénové pour pouvoir accueillir un deuxième individu.

Travaux effectués

Les dernières réparations en lien avec la tempête de juillet 2023 ont été réalisées cette année à l'exception de la reconstruction de l'abri de mouflons. Malheureusement, la nouvelle chute d'un arbre dans l'enclos des rennes, la veille de Noël, a provoqué de nouveaux dégâts aux grillages des enclos des rennes et des mouflons et a abîmé l'abri provisoire des mouflons.

Travaux réalisés par les services de la Ville (Espaces publics, Service bâtiments et logement, Services généraux des musées)

Réparation de la barrière de la mare des cygnes (suite tempête); scellement de poteaux pour protéger la végétation dans la montée vers l'accueil; mise en place d'un nouveau panneau de signalisation général en bas des escaliers à proximité de l'enclos des rats laveurs; rehaussement des pavés du chemin de l'enclos des chèvres qui s'étaient affaissés avec le temps; réparation d'une partie de la dalle chez les sangliers; maçonnerie pour le changement d'une poutre de l'écurie des ânes et des chèvres; sécurisation de la tirelire des loutres cendrées; réparation du bac à fleurs autour de la fontaine (suite tempête); changement du ferme-porte d'un portail de l'enclos des chèvres; mise en place d'une tôle perforée sur une face du terrarium du Caméléon de Parson; fabrication d'un chariot pour le manègement de la pompe du bassin de l'Anaconda jaune; participation à la réalisation de la nouvelle fontaine ludique; fabrication et mise en place de portillons en plexis entre les deux volières des perroquets; changement des rondins de la barrière de sécurité des lynx; réparation de la charpente d'un abri chez les bouquetins; installation de portes pour les abris des animaux pour faciliter les captures; changement de la moustiquaire à la boucherie; fabrication de 3 grosses caisses en bois pour déplacer temporairement les gros serpents du vivarium pour la pose de la résine du sol; peinture et lissage de l'entrée des locaux techniques du vivarium; installation de lampes chauffantes et UV dans les volières des oiseaux exotiques et sécurisation du câblage électrique; remplacement de toutes les poubelles du Zoo; installation d'une poubelle de tri à la place de jeux.

Travaux réalisés par des entreprises privées

Pose d'autocollants anticollision oiseaux sur la nouvelle clôture des Loutres d'Europe; installation d'une ventilation au vivarium et raccordement au chauffage du musée; pose d'une résine de sol au vivarium; réparation du toit d'un abri chez les bouquetins; rénovation complète du toit du bâtiment des lynx; révision complète de la chambre froide.

Travaux réalisés par l'équipe du secteur zoologique

Mise en place de deux fontaines en bois; installation du nouveau terrarium pour le Caméléon de Parson; construction d'un nouveau nichoir pour les Grands-ducs d'Europe; réparation d'un grillage de protection autour d'un arbre chez les bouquetins.

Station de soins pour animaux sauvages indigènes

La station de soins de MUZOO, seule station de soins reconnue du canton, recueille les animaux de la faune sauvage indigène blessés ou incapables de se débrouiller seuls. Elle a pour objectifs de recueillir, soigner et relâcher dans leur milieu naturel ces animaux et de sensibiliser le public à la sauvegarde de la faune sauvage et des milieux naturels. Ces missions sont d'autant plus importantes qu'une majorité des animaux apportés le sont pour des raisons liées aux activités humaines (chat

domestique, route ou collision contre des vitres...). Cette année, ce sont 845 animaux qui ont été réceptionnés. À noter que les chiffres de fin d'année ne prennent pas en compte les animaux encore en soins au 31 décembre 2024, ceux-ci sont comptabilisés l'année suivante en fonction de leur statut final. Les oiseaux représentent toujours la plus grande part des animaux réceptionnés avec 65,9%. Les mammifères (33,6%) et les reptiles/d'amphibiens (0,5%) complètent le tableau. En 2024, nous avons réceptionné une colonie de plus de 30 individus de Pipistrelles pygmées coincées dans un conduit de cheminée. Après les avoir réhydratées et nourries, plusieurs nettoyages pour retirer la suie ont été nécessaires. Une grande partie de la colonie a pu être relâchée. Une collaboration avec le centre de soins Erminea a permis de relâcher un jeune chat sauvage dans le canton de Vaud. Cette année, le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) a renouvelé son soutien à la station de soins avec une subvention de CHF 5'000.-. L'Association des Amis du Bois du Petit-Château a reçu à nouveau un don important de la Protection suisse des animaux (PSA) pour un montant de CHF 11'527.50 pour les soins aux oiseaux et hérissons.

Animaux	Nombre
Oiseaux	557
Mammifères	284
Reptiles	2
Amphibiens	2
Total	845

Statuts	Nombre
Relâchés	426
Morts	326
Euthanasiés	89
Transférés	4
Total	845

Fréquentation

Après une année 2023 marquée par la tempête, la fréquentation du Zoo a retrouvé des chiffres habituels :

Visites Zoo	
Janvier	9'887
Février	12'876
Mars	12'491
Avril	12'490
Mai	9'650
Juin	14'496
Juillet	14'086
Août	22'797
Septembre	10'465
Octobre	15'660
Novembre	13'503
Décembre	7'792
Total 2024	156'193

Cours

Des cours inter-entreprises ont été organisés à MUZOO pour les apprenti-e-s gardien-ne-s d'animaux sur la thématique des NAC (Nouveaux animaux de compagnie) et les aspirant-e-s policier-ère-s ont suivi des cours sur la manipulation des reptiles.

Personnel

L'équipe était composée en fin d'année d'une responsable du secteur zoologique (90%), de 8 soigneur-euse-s animalier-ère-s à des taux d'activité différents (entre 80% et 100%) et d'un agent technique à 100%. Un assistant en médecine vétérinaire à 80% est venu compléter l'équipe à partir du mois de septembre. En raison de plusieurs arrêts de longue durée, des remplacements provisoires ont été mis en place. Quatre personnes s'alternent pour le travail de vacataire les week-ends et jours fériés. L'équipe fixe est renforcée entre avril et octobre par une équipe de bénévoles pour gérer l'afflux d'animaux à la station de soins et certains continuent leur activité toute l'année. Cette année ce sont huit civilistes qui se sont succédés. Dix-sept personnes ont pu faire un stage-découverte d'un jour et une personne a fait un stage dans le cadre d'Oasis+. Deux personnes ont pu effectuer des stages de plus longue durée. Il s'agit d'un apprenti gardien d'animaux d'une autre institution et d'une personne effectuant une formation FSIFP (Formation spécifique indépendante de la formation professionnelle). Trois enfants ont été accueillis dans le cadre de la journée "Futur en tous genres". Le Zoo participe toujours au programme Oasis junior à raison d'un demi-jour par semaine en accueillant des enfants en difficulté scolaire. Cette année, la deuxième matinée a été consacrée à l'accueil de classes FS.

L'apprentie gardienne d'animaux a réussi ses examens et a été engagée pour un remplacement temporaire. L'aide-gardien d'animaux ayant débuté sa formation en *article 32* en août 2023, poursuit son cursus jusqu'en 2025. Une nouvelle apprentie gardienne d'animaux, anciennement bénévole et vacataire, a commencé sa formation sur deux ans. Un apprenti du centre de soins pour oiseaux "La Vaux-Lierre" à Etoy, effectue la moitié de sa formation pratique à MUZOO depuis cette année. Cinq soigneurs animaliers ont suivi le cours pour l'autorisation de détention des serpents venimeux en mai, juin et octobre. La responsable gardienne d'animaux et un soigneur animalier ont suivi le cours pour l'autorisation de détention des Hétérodermes (lézards venimeux) le 5 octobre.

Le lundi 11 novembre, une sortie pour l'ensemble du personnel de MUZOO a été organisée au Tierpark de Berne. Pour cette occasion, le Zoo a été exceptionnellement fermé.

Secteur muséal

Après une première année sur les chapeaux de roue, MUZOO confirme son succès en 2024. La fréquentation de la partie payante de MUZOO a été meilleure qu'attendue attestant de l'intérêt du public pour les expositions et le vivarium. L'exposition de référence s'enrichit de nouveaux modules. La boutique connaît une progression de son chiffre d'affaires et son assortiment, très attractif, est en constante amélioration. La cafétéria quant à elle, après un début timide en 2023, a trouvé sa clientèle qui a aussi réalisé toute l'attractivité de la terrasse à la belle saison. Les projets SwissCollNet ont pris fin avec des résultats démontrant à quel point les collections regorgent de trésors et combien il est nécessaire de les étudier. Un congrès international, organisé en collaboration avec HE-Arc conservation-restauration, a rassemblé les spécialistes mondiaux des collections en fluides. Les collections ont été enrichies par deux donations d'importance. En terme de médiation, le riche programme d'animations et d'ateliers démontre à quel point l'institution est féconde et les collaborations engagées fructueuses. La collaboration avec le CPNE – AA a permis d'inaugurer en décembre l'exposition *Plumes, Poils, Paul*. Cette exposition temporaire, qui succède à la très appréciée *Oiseaux des prairies*, est consacrée à l'aquarelliste naturaliste Paul Barruel dont l'œuvre est mise en résonance avec des travaux d'élèves des filières bijouterie et N°mod de l'École d'arts.

MUZOO, après avoir reçu le prix Expo de la SCNat en 2023, a eu l'excellente nouvelle d'être nommé à l'EMYA (European Museum of the Year) cette année. Le choix des lauréats aura lieu au mois de mai 2025 en Pologne.

Collections

Généralités

Des moisissures sont apparues dans le local dédié aux collections entomologiques. Il a donc fallu déménager les collections temporairement pour pouvoir traiter le mur et l'isoler de l'intérieur. Les armoires ont pu être remplacées ainsi que les collections. Un purificateur d'air a été installé dans le dépôt interne.

Contrôle, inventaire, conservation et conditionnement des collections

La relocalisation a continué sur les dépôts externes. Des conditionnements dédiés à la médiation ont été réalisés pour les ateliers pédagogiques.

Donations

Les collections ont été enrichies par trois donations :

- Le fonds Straub a été remis à MUZOO. Déjà dans nos dépôts, il inclut les sous-fonds Mauler, Wüthrich et Keller. Ce fonds de recherche d'une valeur scientifique internationale est accompagné d'une riche documentation et de la bibliographie afférentes. Les fonds restent pour le moment sous la responsabilité de François Straub, qui en assure le financement, la gestion, la description détaillée et l'enrichissement.
- L'aquarelliste, internationalement reconnue, Cornelia Hesse-Honegger a déposé sa collection entomologique composée de 18'000 insectes – sujets de ses œuvres – déformés, récoltés à proximité immédiate de centrales nucléaires. Ces 14 cadres, ainsi que quelques cartables d'herbier, rejoignent la collection Anthropocène de MUZOO.
- Mme Lily Aeschlimann, veuve du Prof. André Aeschlimann de l'UNINE, a donné un fossile de molaire de Mammouth, 1 fossile d'Ammonite, 1 coquille de Cassis sp., 1 molaire d'éléphanté, 1 crâne complet de Céphalophe noir (*Cephalophus niger*) ainsi que quelques reproductions en grand format de l'ouvrage *Poissons du Léman* et de *Metamorphosis insectorum Surinamensium*.

Conservation-restauration / Taxidermie

L'entretien courant des collections présentes dans l'exposition de référence a trouvé son rythme.

La fresque Loewer, réalisée pour le hall d'accueil de l'ancien musée, avait été déposée. Durant cette année, elle a bénéficié d'un remontage sur cadre et d'une restauration intégrale pour être finalement accrochée et exposée dans le couloir menant à l'auditorium. En résonance, six photos, réalisées par Pablo Fernandez, de la fresque telle qu'elle était dans l'ancien musée sont exposées. Elle sera présentée lors de l'assemblée générale de la SAMHNC en avril 2025.

Animaux taxidermisés	Individus	Total
<i>Mammifères</i>	<i>1 Putois</i>	<i>7</i>
	<i>1 Hérisson</i>	
	<i>1 Lapin</i>	
	<i>1 Raton laveur</i>	
	<i>1 Castor</i>	
	<i>1 Renard</i>	
	<i>1 Pipistrelle</i>	
<i>Oiseaux</i>	<i>1 Mésange sonnette</i>	<i>10</i>
	<i>1 Chardonneret élégant</i>	
	<i>1 Tarin des aulnes</i>	
	<i>1 Pinson des arbres</i>	
	<i>1 Pinson du Nord</i>	
	<i>1 Grive litorne</i>	
	<i>1 mésange à longue queue</i>	
	<i>1 Serin cini</i>	
	<i>1 Pic épeiche</i>	
	<i>1 Poule appenzelloise huppée</i>	
<i>Reptiles</i>	<i>1 caméléon</i>	<i>1</i>

Deux nouveaux modules sont venus enrichir l'exposition de référence : 1) une explication de la taxidermie et du travail de conservation-restauration, avec l'installation d'un lama à toucher et 2) la réalisation d'une envolée de papillons (209 spécimens) présente sur l'espace d'exposition le *Show*.

Plusieurs animaux présents dans la salle de médiation et dans la collection pédagogique ont bénéficié d'une restauration (Grand Tétras, Merle noir et Grand-duc d'Europe).

La conservatrice-restauratrice a accueilli une étudiante de la Haute École Arc conservation-restauration pour un travail de bachelor sur les planches de lépidochromie.

Plusieurs chercheur-euse-s ont également été accueilli-e-s cette année pour des études sur des spécimens de nos collections dont un allemand, M. Stefan Koerber, sur un fossile de *Lepidotus*, deux italiens MM. Massimi Meregalli et Stefano Zoia sur les types d'insectes et une américaine Mme Marianna Marques sur les types de reptiles et amphibiens. Une artiste chinoise, Mme Wenxin Zhang, en résidence à la Villa Numa, est également venue consulter notre collection de géologie.

La conservatrice-restauratrice a participé à la suite des projets SwissCollNet sur les types ainsi que celui sur la nouvelle base de données *Specify*. Elle a également accueilli dans le cadre de deux projets SwissCollNet un chercheur sur les fossiles de Glaris et une chercheuse sur le recensement des collections de météorites en Suisse.

Fonds iconographiques

Les archives Paul Barruel ainsi que les images d'archives du MHNC ont été numérisées grâce à la collaboration avec la Bibliothèque de la Ville.

Prêts et mise à disposition d'objets

L'année 2024 a donné lieu à deux prêts : 1) au Quartier Général, 45 spécimens divers et variés (squelettes d'oiseaux, spécimens en résine et en fluide, taxidermies) et 2) au groupe "Observation nature en la Baroche" constitué d'un Martinet noir et d'une Hirondelle de fenêtre.

Activités scientifiques et naturalistes

Ornithologie

Aigle royal (*Aquila chrysaetos*)

Le seul couple d'Aigle royal du canton suivi par les bénévoles du Cercle naturaliste des Montagnes neuchâteloises (CENAMONE) a connu un nouvel échec. Suite à un probable dérangement par un aéronef (ULM ou hélicoptère), le petit a

sauté du nid. Ses restes ont été trouvés une fois que l'échec de la nidification ne faisait plus de doute. L'aire ne pouvait pas être observée directement car pour la première fois en Suisse, le nid était construit au sommet d'un hêtre. À noter qu'un Grand-duc d'Europe a élevé avec succès 2 jeunes à quelques centaines de mètres de l'aire de l'aigle !

Une intervention auprès du Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) est prévue en début d'année 2025 pour demander une interdiction de vol à proximité du nid. Une seule nidification a été réussie sur 6 tentatives ces dernières années, ce qui justifierait une intervention musclée des services cantonaux.

Martinet noir (*Apus apus*)

En étroite collaboration avec MUZOO, le groupe de protection des Martinets, section du Cercle naturaliste des Montagnes neuchâteloises, a poursuivi ses activités de conseil, de promotion, de construction de nichoirs et d'études scientifiques.

De nouvelles colonies de nichoirs installées en différents endroits du canton de Neuchâtel, que ce soit dans les montagnes, les vallées ou le littoral, ont bénéficié de nos travaux. Notre collaboration à la construction de nichoirs avec les élèves de l'École primaire de La Sagne (10 pièces), puis de celle de Rochefort (40 nichoirs construits puis installés autour du bâtiment) ont été les grandes opérations de l'année. Plusieurs bâtiments privés ont été équipés de nichoirs en ville de La Chaux-de-Fonds. Ainsi, ce sont 183 nouveaux nichoirs qui ont été construits en 2024, dont 50 dans des cadres scolaires.

MUZOO a continué de fournir le groupe VITEOS avec plusieurs dizaines de nichoirs à installer lors de la pose de panneaux solaires.

Treize colonies comprenant de 2 à 36 nichoirs contrôlés (138 en tout) sur les territoires neuchâtelois, jurassien et jura bernois ont permis de constater que 117 ont été occupés par les martinets. La réussite (2,44 petits bagués par nichoir) a été bonne avec un total de 239 juvéniles et 27 adultes bagués.

La Journée mondiale des martinets (7 juin) a été marquée par l'inauguration à Rochefort, la construction de nichoirs avec La Circulaire à La Chaux-de-Fonds et une séance d'observation organisée sur le site du Petit Collège de Numa-Droz et environs. Enfin, parmi nos efforts de promotion, il convient de signaler l'intervention de Marcel S. Jacquat au 7^e Congrès international sur les martinets à Trieste (Italie) du 29 au 31 mai, et une conférence donnée à Delémont.

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*)

Le Groupe Rougequeue à front blanc a poursuivi le recensement annuel à La Chaux-de-Fonds sur les deux secteurs habituels. Les effectifs ont à nouveau baissé, notamment des suites de la perte d'arbres liées à la tempête de juillet 2023, surtout sur le secteur du parc Gallet déjà fragilisé. Il s'agit probablement de déplacement de secteur qu'une perte nette d'effectif, difficile à confirmer avec les conditions peu favorables aux recensements cette année. Le projet se finissant à la fin de l'année, les dernières animations scolaires gratuites, excursions ainsi que poses de nichoirs ont eu lieu en 2024. Une quarantaine d'arbres ont pu être plantés principalement chez des privés impactés par la tempête, mais également dans le cadre du réaménagement des espaces verts de la piscine des Mélèzes. Notre groupe poursuivra encore son travail pour la conservation de l'espèce en faisant partie de la commission de ré-arborescence des espaces publics.

Mammalogie

Une part importante de l'activité du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (Chiroptera Neuchâtel - CCO), qui a son siège à MUZOO depuis 1990, consiste à informer la population. Il agit sur mandat cantonal du SFFN. Cette année, une septantaine d'interventions ainsi qu'une cinquantaine de conseils au service cantonal ont occupé les collaborateurs du CCO-NE. Ils ont consacré plus de 740 heures à l'étude et à la protection des chauves-souris dans le canton et ont envoyé des individus à la station de soins de MUZOO suite à des interventions. La Nuit des chauves-souris a pu à nouveau se dérouler au Jardin botanique de Neuchâtel et a permis à quarante-neuf personnes de découvrir ce monde nocturne.

Protection des amphibiens

C'est un nouveau record battu pour 2024 avec 9'672 batraciens transférés, répartis comme suit : 8'787 Tritons alpestres, 280 Crapauds communs, 183 Grenouilles rousses et 422 Grenouilles vertes. Par rapport à 2023, une augmentation des Tritons alpestres (+191) et des Grenouilles vertes (+130) a été constatée, tandis que le nombre de Grenouilles rousses a fortement chuté (-298).

Les opérations ont débuté le 17 mars avec des températures favorables. Ce sont 4'500 tritons alpestres comptabilisés lors de la première semaine (du 17 au 23 mars), soit l'équivalent de tout le mois de mars en 2023, année record.

Le 7 avril, en constatant la remontée de plusieurs Crapauds communs et de la pluie annoncée, les barrières sud sont montées plus tôt que prévu.

Du 17 au 25 avril, avec le retour de la neige et des températures hivernales, les seaux sont fermés et les tournées interrompues.

Les derniers relevés sont effectués le 20 mai suivi du démontage des barrières nord.

Pour cette 16^{ème} saison, 25 bénévoles ont assuré la surveillance matins et soirs durant 58 jours.

Des animations éducatives, avec la crèche Pinocchio ainsi que deux matinées organisées en collaboration avec MUZOO, ont permis de sensibiliser petits et grands à la protection des amphibiens.

Malgré les efforts, le taux de mortalité a atteint 5,79 %, dû au trafic routier qui s'est intensifié.

Algologie

Le laboratoire d'algologie est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux : canton de Neuchâtel (bassin du Seyon; suivi mensuel du phytoplancton du lac de Neuchâtel; phytoplancton ponctuel du lac des Tailières et du Loclat, suivi de la Ronde pour l'étude d'impact de la STEP de La Chaux-de-Fonds); canton du Valais (la Gamsa); canton de Fribourg (bassins de la Petite-Glâne, de l'Arbogne et de la Sonnaz) ; Confédération (en collaboration avec le bureau AquaPlus, de Zoug, poursuite du programme NAWA). Expertise : assurance qualité pour 7 échantillons de diatomées du programme Düfur (Uri, Schwytz et Unterwald); Formation : en interne (poursuite de la formation pour l'étude du phytoplancton) ; accueil de Mme Arielle Cordonier (supervision des analyses de diatomées du canton de Genève). Animation scientifique : participation aux 22^{èmes} journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique suisse DI-CH et participation au 17^e test d'inter-calibration suisse ; participation au 1er test d'inter-calibration organisé par l'ADLaF ; participation à la rencontre des hydrobiologistes romands (TRHyCo) ; participation à la première rencontre des spécialistes du phytoplancton de Suisse ; participation à la première rencontre des spécialistes du zooplancton de Suisse. Fonds d'algologie : début de la localisation de matériel type de diatomées (28 échantillons); classement d'anciens échantillons; enrichissement des collections (79 échantillons de référence) : 10 (Valais), 32 (Fribourg), 26 (Neuchâtel), 4 (Zurich), 1 (Argovie), 1 (St. Gall), 3 (Unterwald), 2 (Schwytz), 1 (Uri). Deux publications.

SwissCollNet

Les deux projets SwissCollNet dans lesquels MUZOO a été impliqué sont arrivés à terme. Le projet *type*, en collaboration avec le Museum de Neuchâtel, a permis de mettre en évidence la richesse scientifique des collections rapportées par le Dr Albert Monard mais conjointement de la méconnaissance que nous en avons et de l'urgence de les étudier. Quant à lui, le projet *Specify* a permis d'initier les démarches qui verront, dans un avenir proche, le musée en mesure d'utiliser une base de données digne de ce nom. En effet, si l'importation des tableaux n'a pas pu être réalisée en 2024, le suivi informatique a été prolongé à la faveur d'une rallonge financière de l'académie suisse des sciences naturelles (SCNat).

Expositions

La finalisation et l'amélioration de l'exposition de référence *Plan B* sont toujours en cours. Les modules, conçus simplement, ont connu un vieillissement prématuré dû à l'utilisation intensive du nombreux public. La muséographie de la mezzanine qui clos le discours sur la crise de la biodiversité doit également être finalisée.

L'exposition *Sous les herbes : les oiseaux des prairies*, mise à disposition par la Station ornithologique suisse de Sempach, a été démontée après 11 mois d'ouverture à MUZOO. Elle a été plébiscitée par le public, en particulier les plus petits qui y ont trouvé un espace ludique à leur échelle.

Pour lui succéder, toute l'équipe de MUZOO s'est affairé à la conception d'une exposition sur l'artiste naturaliste Paul Barruel intitulée *Plumes, Poils, Paul*. Inaugurée le 13 décembre en présence de près de 300 personnes, l'exposition dévoile 45 œuvres du célèbre peintre animalier dont MUZOO possède un riche fonds. Ces aquarelles sont mises en résonance avec des créations d'élèves du CPNE pôle Arts Appliqués. Ces derniers, avec des matériaux imposés, sur le thème des phanères (plumes, poils, griffes, becs...) ont imaginé des objets d'inspiration Barruel. Ceux-ci, parmi lesquels des blousons à capuche, des salopettes et des bijoux, dialoguent avec les dessins précis et rigoureux de l'artiste parisien.

Animations, événements et médiation

Cette deuxième année d'exploitation a permis de consolider et élargir l'offre et les approches de médiation ainsi que d'amorcer une stratégie de communication spécifique. 2024 a vu le renforcement du programme d'événements destinés au grand public, marqué entre autres par de nombreux partenariats, ainsi qu'au renforcement des liens avec les publics scolaires. Le nombre d'événements co-organisés par MUZOO a aussi augmenté. La deuxième phase de l'aménagement de la salle de médiation (L'Agitateur), la construction d'une estrade de rangement, est terminée.

Événements grand public

Type d'événement	Collaboration	Date	Nombre de personnes
Balade littéraire	Association 1000M d'auteur.e.s	3 février	150
Festival 1000 fois le temps – Atelier créatif	Natalie Fortier	4 février	10
Afterwork des musées	MUZOO	27 juin	72
		29 août	54
Soirée d'accueil des nouveaux-elles habitant-e-s	Présentation de MUZOO	21 février	30
Tresses géantes	MUZOO	3 mars	
		5 mai	
		7 juin	

		1 ^{er} septembre	
		29 septembre	
		3 novembre	
		29 décembre	
Oeuvre de George Aperghis, "l'Origine des espèces" par l'ensemble SoloVoices"	MUZOO	8-9 mars	
Pa(e)nser les arbres	Club 44, Assoc. Des Arbres pour Rêver demain, Les Jardins du Mycélium	9 mars	60
Projections	Festival du Film Vert	30-31 mars	221
Apéritif "donatoire"	Association des Artisans Boulangers et Confiseurs Neuchâtel	18 avril	50
Balade matinale et atelier ludique	Groupe Rougequeue à front blanc & Nos Oiseaux	5 mai	50
Ciné-Nature	WWF Neuchâtel	24 janvier	36
		21 février	60
		13 novembre	34
		11 décembre	31
Conférences	Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles SNSN	1 ^{er} février	
		15 février	
		7 mars	
		23 octobre	
		6 novembre	
		20 novembre	
Excursions liées à l'exposition temporaire	MUZOO	16 mars	12
		21 avril	
		27 avril	
		5 mai	
Conférences liées à l'exposition temporaire	MUZOO	20 mars	36
		19 juin	
Conférence "Impacts pollution lumineuse sur la faune"	Antonin Lavile	22 avril	
La Nuit et le Jour des Musées Neuchâtelois	LUDESCO	18-19 mai	850
Fête de la Nature – visites guidées station de soins et Marché de plantons ProSpecieRara	Les Perce-Neige, Rollier Paysage, La Jardinerie de la Ville et Bibliothèque de la Ville	28 mai	150
Journée mondiale de la Loutre – Visites guidées	MUZOO	29 mai	30
Atelier de construction de nichoirs et appels à martinets	La Circulaire & FabLab	8 juin	50
Nuit des Chauve-souris (aide)	La Nuit des Chauve-souris	23 & 24 août	
Dédicaces du HCC	Hockey-Club La Chaux-de-Fonds	28 août	200
Atelier cyanotypes	MUZOO	17 novembre	40

Activités Passeport-Vacances Neuchâtel, Delémont, Les Bois & Le Noirmont	Passeport-Vacances	3 dates	
Vernissage	MUZOO, exposition temporaire "Plumes, Poils, Paul"	13 décembre	250
Ateliers	P'tit Noël de MUZOO	15 décembre	100
Mise à disposition des espaces muséaux	Concerts, représentations culturelles	Diverses dates	
Représentations de "Baronessa rampante"	CCHAR	6 & 7 septembre	130
Cours de français dans les parcs	OSEO Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière	9 juillet – 15 août	
Lectures dans le zoo	Association PIP (Prévention de l'Illettrisme dès le Préscolaire)	Mercredi après-midi, (fin mai à fin septembre)	

Public scolaire

MUZOO a continué à développer les relations avec l'école obligatoire et le post-obligatoire. Ceci principalement de deux façons. D'une part en finalisant un premier volet de l'offre scolaire et de l'autre part en commençant à tisser des liens forts avec les professionnel-le-s de l'enseignement, à noter un début de collaboration avec l'HEP BEJUNE.

École obligatoire

Type d'évènement	Collaboration	Dates	Nombre de personnes
Journée Portes-Ouvertes pour le corps enseignant	Musées de la Ville de La Chaux-de-Fonds et du Locle	7 novembre	15
Visites scolaires de MUZOO	Programme École-Musée	Dates non-définies	69 classes
Atelier du Cycle 3 sur l'impact de la contrebande sur la biodiversité	CSVR Cercle Scolaire de Val-de-Ruz	19-23 février	240
Atelier "En Quête du sauvage"	Joutes scolaires Cycle 1	Fin juin	4 classes
Accueil d'élèves	HEP-BEJUNE Formation secondaire	7 février	26
Accueil et aide pour la Rencontre Romande du Réseau Enseigner dehors	SILVIVA & WWF	6 juillet	42
Préparation d'une visite guidée par des élèves	École non-spécifiée	Date non-définie	45
Participation à une journée de formation	Journée de formation sur "Enseigner dehors", Ville de La Chaux-de-Fonds	23 octobre	Pas défini

École post-obligatoire

La demande de fonds pour un projet AGORA FNS, rédigé avec deux chercheurs à la HEIG-VD, en collaboration avec le Lycée Blaise Cendrars et la Ville de Lausanne a abouti, le travail est en cours et inclura la reconduite de la journée hors cadre du Lycée en 2025. MUZOO est aussi le lauréat du prix au développement d'une culture de sciences citoyennes du Réseau Romand Science et Cité en collaboration avec le Service de l'intégration et de la cohésion sociale et ESPACE (école spécialisée pour personnes en situation de migration).

Équipe et réseau professionnel

- Participation de la médiation aux séances de la ComPed du GMN (Commission pédagogique du Groupement des Musées Neuchâtelois)
- Séances d'évaluation et formation continue avec l'équipe de guides animateur-trice-s externes le 29 septembre. Au total douze personnes sont engagées avec des contrats sur appel ;
- Séance avec les partenaires SILVIVA, HEP VAUD, et WWF le 8 novembre pour l'organisation de la prochaine rencontre "Enseigner dehors de Suisse romande", qui aura lieu à MUZOO en juin 2025 ;

- Participation au TechDay au Gymnase de la Broye (5 mars) et de celui au Lycée Blaise Cendrars (7 novembre), organisée par l'Association Suisse des Sciences Techniques.
- Organisation de la journée hors cadre du Lycée Blaise Cendrars, sur le thème des plantes envahissantes, 25 mai ;
- Une personne a effectué un stage dans le cadre des requis pour son entrée à HEPIA (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture du paysage), du 11 janvier au 16 février 2024.

Activités en chiffres

Durant l'année, ce sont 2'467 personnes qui ont participé à une prestation de médiation. À noter que certaines visites guidées sont particulièrement importantes pour le rayonnement de MUZOO comme celles donnés pour la Société des amis du Musée des Science Naturelles de Winterthur (13 septembre) ou celle donnée aux participant-e-s de l'évènement Économètre organisé par le Service de l'Économie de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Type	Nb de prestations	Nb total de participant-e-s
Anniversaire vivarium	56	560
Anniversaire Zoo	29	290
Anniversaire Station de soins	29	290
Visite guidée Zoo	5	100
Visite guidée Vivarium	4	40
Visite guidée Musée FR	10	200
Visite guide Musée ALL	1	20
Atelier C1 "Tous liés"	1	23
Atelier C2 "La biodiversité du sol"	1	21
Atelier C2 "En quête du sauvage"	16	285
Atelier C3 "Bande contre bande"	13	260
Activité "ADN des ressemblances"	2	45
Activité "Biodiversité toi-même"	3	36
Activité "Réveil des oiseaux"	2	68
Activité "Station de soins"	2	120
Activité "Papier cadeau"	1	63
Activité "Biobadge"	1	45
Total	175	2'467

Fréquentation et recettes

La partie payante de MUZOO a accueilli 50'035 personnes et 181 abonnements annuels ont été vendus. Ce résultat est remarquable, d'autant plus pour une deuxième année d'exploitation. Le public commence à prendre ses habitudes comme le démontre le tableau ci-dessous :

	2023		2024	
Visites Musée et Vivarium	Nb visites	%	Nb visites	%
1 – Payant	28'364	51%	23'491	47%
2 – Payant abonnement	1'342	2%	1'122	2%
3 – Gratuité enfants	18'951	34%	15'222	30%
4 – Gratuité médiation	5'198	9%	9'239	18%
5 – Autres gratuités	1'777	3%	961	2%
Total	55'632	100%	50'035	100%

La boutique a connu un joli succès. L'assortiment de produits locaux écologiquement et socialement responsables a été renouvelé et développé tout au long de l'année.

La cafétéria progresse dans sa fréquentation. On peut remarquer une belle affluence sur la terrasse à la belle saison et à l'intérieur durant les froides journées d'hiver.

Le chiffre d'affaires de la billetterie est inférieur aux prévisions. En effet, si les visiteurs sont au rendez-vous, le nombre d'entrées gratuites est bien plus élevé que prévu.

Les salles en location répondent à un besoin évident et ont été utilisées à 89 reprises pour l'Auditorium (assemblées générales, conférences, Ciné-nature, animations Collège musical, conférences de presse...) et 47 fois pour l'Agitateur (cours interentreprises, formations, bricolages, anniversaires, rencontres médias...). Par ailleurs, la cafétéria a également été utilisée à 4 reprises conjointement à une réservation de salle. De nombreuses gratuités étant accordées par le Conseil communal, les recettes sont un peu en retrait des attentes.

Éditions

Éditions de la Girafe

Dans le cadre de l'exposition *Plumes, Poils, Paul*, un catalogue a été édité grâce au soutien de la Loterie romande et de la Fondation Casino Neuchâtel. Composé de 144 pages, il présente des photos des créations du CPNE-AA et des reproductions des œuvres de Paul Barruel. Il est en vente à la boutique de MUZOO. Les autres ouvrages et notamment ceux consacrés aux martinets continuent de se vendre régulièrement.

Info-CENAMONE (Cercle Naturaliste des MONTagnes NEuchâteloises)

Trois bulletins ont été publiés : n° 142 mars, 24 pages; n° 143 août, 24 pages; n° 143 décembre, 24 pages.

Publications

C. G. REVELLO, B. JENNI, M. JENNI & F. STRAUB 2024: Algological note 5: A diatom of the genus *Cylindrotheca* with flexible ends in Uruguay. *Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles* 144 : 12 p.

B. JENNI, M. JENNI & F. STRAUB 2024 : Note algologique 6 : découverte de stades juvéniles d'une algue verte épiphyte (*Chaetopeltidale*, *Chlorophyceae*) dans l'étang de Paradis Plage à Colombier (lac de Neuchâtel) Suisse. *Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles* 144 : 24 p.

Réunions, assemblées, séminaires, congrès, mandats

Réunions, assemblées, séminaires

- Le 19 janvier, le responsable du secteur muséal/conservateur et la conservatrice-restauratrice ont participé à la rencontre SwissCollNet à Berne.
- Le comité du CENAMONE s'est réuni à MUZOO les 5 février et 30 septembre.
- Le 22 mars, la médiatrice présente les approches et la stratégie de médiation à l'occasion du Cours de muséologie d'ICOM Suisse;
- Le 22 avril, MUZOO a accueilli l'assemblée générale du CENAMONE. 22 personnes ont assisté à la conférence qui a suivi l'AG : "L'impact de la pollution lumineuse sur la faune" par Antonin Lalive.
- Les 6 et 7 juin, le responsable du secteur muséal/conservateur a participé au Congrès annuel MusNatColl à Berne.
- Les 7 et 8 novembre, MUZOO a accueilli les spécialistes mondiaux des collections en fluides à l'occasion du Congrès PFC2024. Cette rencontre internationale, a rassemblé près de 141 personnes sur place et en ligne, et était organisée conjointement avec la HE-Arc conservation-restauration. Elle fera l'objet de la publication des actes de congrès.
- Le 22 novembre, MUZOO a accueilli le 2^{ème} Forum Economètre organisé par le Service de l'Économie de la Ville qui a réuni près de 90 entreprises de la région.
- La médiatrice est chargée de quatre périodes de cours pour le CAS de médiatrice et médiateur culturelle dispensée par la HETSL (Haute école du travail social de Lausanne).

Mandats, comités

Le responsable du secteur muséal/conservateur est membre des comités du CENAMONE et de la SAMHNC, dont les sièges sont à MUZOO, et de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles.

MUZOO est aussi représenté au comité du Parc Naturel Régional du Doubs (PNRD) par M. François Straub et par Le responsable du secteur muséal/conservateur.

La conservatrice-restauratrice est devenue assistante coordinatrice du Working Group ICOM-CC Natural History Collections.

La collaboratrice scientifique préside l'association du CENAMONE.

Communication

Médias

MUZOO a eu une bonne couverture médiatique en 2024 avec 90 articles ou reportages, dont une vingtaine dans des médias en dehors du canton. Parmi eux, il faut relever le tournage de l'émission *A Bon Entendeur*, à MUZOO pour sa série d'été. L'arrivée du Caméléon de Parson a également fait le buzz dans plusieurs médias, dont le *19h30* le 11 octobre. L'ouverture tant attendue de la fontaine ludique en plein été a également eu un bon retentissement. Cerise sur le gâteau, la nomination de MUZOO parmi une quarantaine de musées européens pour recevoir le prix EMYA du musée européen de l'année. En décembre, c'est l'inauguration de la nouvelle exposition temporaire *Plumes, Poils, Paul* qui a retenu l'attention.

Site web, réseaux sociaux et infolettre

Le site internet a préparé une mue en profondeur et le processus s'est poursuivi durant l'année 2024. Le système de réservation en ligne a été étendu aux animations et anniversaires. MUZOO est présent sur les réseaux sociaux : Facebook avec 8'400 *followers*, Instagram avec 2'800 *followers* et récemment une page LinkedIn a été créée et est suivie par 615 abonné-e-s. Des publications sont faites régulièrement au minimum une fois par semaine suivant les réseaux. Une infolettre est envoyée mensuellement à quelque 1'200 adresses.

Personnel

À la fin de l'année, l'équipe du secteur muséal était composée du directeur (80%), du conservateur/responsable du secteur muséal (80%), d'une assistante administrative (80%), d'un apprenti, de deux collaborateurs scientifiques (20% et 50%), d'une conservatrice-restauratrice (80%) et d'une médiatrice scientifique (80%). De plus, l'équipe d'accueil était composée de trois hôtesse-s à 50% et d'une surveillante-responsable à 30%, épaulées par des hôtes d'accueil et surveillants vacataires. En outre, une assistante en information documentaire (10%) est mise à disposition du service par la Bibliothèque de la Ville. Cinq civilistes ont également successivement complété l'équipe.

Perfectionnement et formation

4-5 avril : Formation "Croqueurs de patrimoine : aide au diagnostic" à Marseille suivie par la conservatrice-restauratrice.

17 avril : Atelier collecte de fonds pour les musées, organisé par l'ICOM, suivi par l'assistante administrative.

4 décembre : 1er Workshop Museum 2030 sur le thème de la durabilité (projet soutenu par l'AMS et l'ICOM) à Berne, suivi par la médiatrice et le collaborateur scientifique.

Commission des Institutions zoologiques (CIZ) – Législatures 2020-2024 et 2024-2028

Pour la législature 2020-2024, la CIZ était composée ainsi : Mmes Corinne Bourquin, Pauline Guignard et Lada Umstätter et MM. Christophe Dubosson (vice-président), Michel Gauthier-Clerc, Jacques-André Maire (président) et Fernando Soria ainsi que du chef de dicastère, du directeur et des deux responsables de secteur.

Pour la nouvelle législature 2024-2028, la commission est composée de : Mmes Corinne Bourquin, Pauline Guignard (vice-présidente), MM. Christophe Dubosson (secrétaire), Jacques-André Maire (président) et Fernando Soria ainsi que du chef de dicastère, du directeur et des deux responsables de secteur.

Elle s'est réunie deux fois : le 24 janvier (dernière séance de la législature précédente) et le 28 novembre (1^{ère} séance de la nouvelle législature).

Remerciements

MUZOO remercie chaleureusement tous ses partenaires pour leurs précieuses collaborations dont la Haute École Arc à Neuchâtel, le CPNE-AA Pôle Arts Appliqués à La Chaux-de-Fonds, les Services généraux des musées et le Service des espaces publics. L'institution remercie également chaleureusement les commissaires, les membres du Conseil Général et le Conseil communal pour leur soutien inestimable.

Économie, finances, action sociale et informatique (DEFASI)

SERVICE DE L'ÉCONOMIE

L'élan économique de la Ville de La Chaux-de-Fonds amorcé après la fin de l'épidémie de Covid-19 et ayant résisté aux conflits russo-ukrainiens, ainsi qu'israélo-palestinien, a été de courte durée. En 2024, un ralentissement de la production s'est manifesté dès le premier semestre, culminant en octobre avec l'activation des RHT pour bon nombre d'entreprises. Les perspectives pour 2025 ne sont guère plus optimistes, selon les spécialistes. Toutefois, une certitude demeure : notre tissu économique saura faire preuve de résilience pour surmonter cette nouvelle épreuve.

Activités du service

Visites d'entreprises

Le Service de l'Économie met en place un dispositif de visites régulières auprès des entreprises locales dans le but de maintenir une relation de proximité et d'apporter un soutien ciblé. Ces visites ont pour objectif de mieux comprendre les défis spécifiques rencontrés par les entreprises et de leur offrir des solutions adaptées. Ce concept de visites d'entreprises est une démarche proactive et personnalisée visant à renforcer l'économie locale. Elle combine écoute, compréhension des besoins et mise en œuvre de solutions pratiques, avec l'objectif final de stimuler la croissance durable et la compétitivité des entreprises dans un environnement en constante évolution.

Gestion des terrains industriels

La gestion et l'aménagement des terrains industriels ont constitué et constitue encore aujourd'hui, une priorité stratégique afin de créer de nouvelles opportunités d'implantation pour les entreprises, tout en facilitant leur installation, leur développement et leur expansion. Cinq projets de constructions ont été lancés depuis l'année 2023, les extensions des entreprises IMA Automation, ATM logistique et Tag Heuer (via un projet privé) et les nouvelles constructions des entreprises Novo Crystal et Raoul Guyot SA. D'autres projets et/ou permis de construire sont à bout touchant et cela devrait permettre de voir l'édification de nouveaux bâtiments industriels courant des années 2025 et 2026.

Liens public-privé

Le Service de l'Économie a développé une stratégie centrée sur la création de partenariats solides et la facilitation de la collaboration entre les acteurs publics et privés, dans le but de dynamiser l'économie locale et de renforcer la compétitivité régionale. En favorisant les échanges et la coopération entre les secteurs public et privé, le Service de l'Économie contribue à la création d'un environnement économique plus compétitif, innovant et durable, capable de relever les défis actuels et futurs. Grâce à cette approche collaborative, les entreprises bénéficient d'un accompagnement renforcé et d'une plus grande capacité à se développer dans un cadre propice à l'innovation et à la croissance.

Diversification du tissu économique

L'un des objectifs majeurs a été de soutenir des projets permettant de diversifier le tissu économique local, telles que :

- La consolidation des développements d'IMA Automation et ATM Logistique, le premier actif dans le domaine médical et le deuxième dans les transactions douanières, représente un premier pas dans le développement d'un cluster futur autour de ces domaines d'activités.
- Le soutien au projet depuis 2022 à l'entreprise Panatere (Four solaire) représentera un élan innovant vers la gestion de flux à circuits courts.
- Soutien au projet d'un studio cinéma à La Chaux-de-Fonds

Politique de domiciliation

Dans le cadre de la stratégie de développement économique et de renforcement de l'attractivité du territoire, un projet de domiciliation des collaborateurs des entreprises locales, a été lancé. Ce projet vise à encourager ces collaborateurs à s'installer sur le territoire de notre ville, afin de permettre, d'une part, d'augmenter la population locale et d'autre part, de favoriser un développement économique durable. Le projet consiste à proposer aux entreprises de la place de soutenir la domiciliation de leurs employés qui résidaient précédemment dans des zones frontalières, par exemple. Cette initiative permet à ces travailleurs de s'installer dans la région, ce qui contribue à dynamiser la population active locale et à renforcer les liens économiques et sociaux dans la communauté. L'une des ambitions de ce projet est également d'optimiser les circuits courts. En effet, en encourageant les travailleurs à résider dans notre région, il est possible de réduire la dépendance aux trajets longue distance, ce qui profite à la fois à la mobilité durable et à l'économie locale (réduction de l'empreinte carbone, soutien aux commerces locaux, etc.).

Création et soutien d'événements

Des événements économiques ont été organisés pour promouvoir l'attractivité du territoire et encourager l'émergence de nouvelles opportunités. Ces événements ont favorisé le réseautage entre entrepreneurs locaux et investisseurs, tout en offrant une vitrine pour les entreprises de la place.

- L'ECONOMETRE, totalement géré par le service
- Le Paradigme du Bitcoin
- Forum de la Création d'entreprises
- Salon Technical Watchmaker Show".

Commission de l'économie

Des échanges stimulants dont l'enjeu se situe autour de "comment développer notre Ville sur le plan économique" ont eu lieu à plusieurs reprises depuis 2022 au sein de la Commission de l'économie. En 2024, la dernière séance réunissant les commissaires de l'ancienne législature, a eu lieu le 4 juin 2025 à la Ferme Droz-dit-Busset. Depuis lors, une nouvelle commission a été constituée et la première rencontre a été fixée au 6 février 2025.

Conclusion

Bien que l'année 2024 ait été marquée par un ralentissement économique à la suite des crises mondiales, La Chaux-de-Fonds a su maintenir un cap stratégique grâce à une série d'initiatives visant à soutenir son tissu économique local. Le Service de l'Économie a mis en œuvre un suivi rapproché des entreprises, facilitant ainsi leur développement. Des visites régulières ont permis de créer des synergies et des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques. La gestion proactive des terrains industriels a également permis de créer de nouvelles opportunités d'implantation et d'extension pour les entreprises, contribuant ainsi à leurs développements à long terme. Par ailleurs, la diversification du tissu économique local, à travers des projets dans des secteurs novateurs tels que la technologie, l'énergie renouvelable et l'industrie cinématographique, seront certainement des atouts, ces prochaines années, pour renforcer l'attractivité de la Ville. La Chaux-de-Fonds est, aujourd'hui, prête et bien positionnée pour saisir les opportunités de développement qui se présenteront. En misant sur la collaboration entre les secteurs public et privé, l'amélioration continue de ses infrastructures et la promotion de projets d'avenir, la Ville pourra non seulement affronter les défis à venir, mais également garantir un développement prospère et durable à long terme. Il est également à relever l'excellente collaboration entretenue avec le NECO.

La vision est claire : faire de la Ville un acteur majeur dans son secteur de prédilection, capable de se réinventer constamment pour relever les défis de demain.

SERVICE DES FINANCES

Finances

Personnel

Le Service des finances occupe 10.5 postes de travail pour un total de 11 personnes. Le Service dépend administrativement du conseiller communal en charge du Dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et de l'informatique.

Activités

Les tâches principales du Service des finances sont les suivantes :

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables;
- Travaux liés au bouclage des comptes et des budgets;
- Élaboration des brochures des budgets et des comptes;
- Gestion de la trésorerie;
- Gestion sur ABACUS des immobilisations et des investissements;
- Gestion de la dette de la Ville;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville, excepté pour la taxe déchets;
- Gestion du contentieux du SCAS;
- Études, analyses et rapports financiers divers;
- Prévisions fiscales;
- Contrôle du respect des budgets d'exploitation et d'investissements;
- Gestion comptable sur ABACUS des immeubles de la Gérance : Ville et CPCN (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.);
- Gestion de la caisse communale (y compris vente des abonnements de piscine, recharge des cartes lessives pour les immeubles de la gérance communale et des cartes Abeille);
- Gestion des assurances;
- Préavis du Service des finances pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général, de certaines notes au Conseil communal ainsi que pour les demandes de crédits supplémentaires;
- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service des finances;
- Formation des utilisateurs sur Abacus.

Principaux projets menés en 2024

Pour rappel, la migration de SAP vers Abacus s'est déroulée avec succès au 1^{er} janvier 2023. Cette migration a encore eu un fort impact sur l'activité du service en 2024. Le passage à Abacus a permis la mise en place de nouvelles fonctionnalités telles que :

- La pré-saisie des factures fournisseurs;
- Processus de visas électroniques des factures fournisseurs;
- La mise en place des factures électroniques (e-factures);
- Le développement et l'intégration des processus de la gérance.

Suite aux modifications de la jurisprudence en matière de taxe sur la valeur ajoutée, il a été analysé, avec l'appui d'un mandataire externe, la possibilité de changement de méthode de décompte de la TVA afin d'optimiser la récupération de l'impôt préalable sur les investissements passés.

Principales perspectives

D'une manière générale, le Service continue de développer les applications et projets mis en place ces dernières années. Il devra également développer de nouveaux projets à court et moyen terme, comme par exemple :

- Développement d'Abacus, notamment la gestion des engagements;
- Migration vers un nouveau logiciel pour la gestion du contentieux;
- Passage à l'échange électronique de données dans le domaine des poursuites (e-LP);
- Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) en lien avec les outils bureautiques.

Contributions

Préambule

La population de La Chaux-de-Fonds représente environ le quart des contribuables du canton, soit 25'595 personnes physiques et 2'657 personnes morales à fin 2024 (nombres sous réserves).

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du recouvrement de l'Etat.

L'Etat facture ses prestations aux communes au prix de CHF 20.- par contribuable pour les personnes physiques et pour les personnes morales.

Impôts 2024

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes 2024 tous les acomptes provisoires facturés aux contribuables en 2024 ainsi que la différence entre les taxations provisoires et définitives de 2023 et des années précédentes. Les données statistiques à disposition pour 2024 sont ainsi uniquement celles basées sur les taxations définitives 2023 (ou dernières taxations connues) et les adaptations de tranches effectuées.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation définitive de l'année précédente, les différences peuvent ainsi avoir un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Recettes fiscales

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022	Ecart C24 - C23
<i>Coefficients PP et PM</i>	125/75	125/75	125/75	125/75	
<i>Coefficients Fontaliers</i>	50/150	50/150	50/150	50/150	
<i>Répartition fonds IPM</i>	67/33	67/33	67/33	67/33	
Impôts revenu-PP-année fiscale	-67'764'541	-67'448'000	-66'702'159	-65'110'069	-1'062'382
Impôts revenu-PP-années préc.	-910'045	-330'000	-167'551	-115'755	-742'494
Rappels impôts - PP	-186'968	-562'000	-549'831	-407'700	362'863
Imputation forfait. Impôts-PP	48'997	104'000	33'775	56'828	15'222
Impôts fortune-PP-année fiscale	-6'875'777	-6'458'000	-6'415'189	-6'728'989	-460'588
Impôts fortune-PP-années préc.	-285'484	-225'000	-283'735	-207'906	-1'749
Impôts sur prestations en capital	-1'842'959	-1'777'000	-1'819'962	-1'776'719	-22'997
Impôts prest. capital-Années préc.	28'271	-6'000	877	32'365	27'394
Impôts sur gains en loterie	0	-1'000	-4'247	-129	4'247
Total des PP	-77'788'506	-76'703'000	-75'908'022	-74'258'072	-1'880'484
Impôts à la source	-5'771'966	-2'841'000	-3'489'304	-1'915'445	-2'282'662
Impôts sur les frontaliers	-15'425'053	-15'853'000	-15'957'606	-14'621'941	532'553
Impôts forfaitaires frontaliers	83'812	60'000	89'600	-80'722	-5'788
Total des frontaliers	-15'341'241	-15'793'000	-15'868'006	-14'702'663	526'765
Impôts bénéfice-PM-année fiscale	-7'033'398	-5'988'000	-7'451'414	-5'235'492	418'016
Impôts bénéfice-PM-années précéd.	-4'331'581	-300'000	-3'183'478	-411'016	-1'148'103
Impôts capital-PM-année fiscale	-1'226'623	-1'330'000	-1'337'297	-1'245'807	110'674
Impôts capital-PM-années précéd.	104'642	1'000	343'301	139'877	-238'659
Sous-total PM	-12'486'959	-7'617'000	-11'628'888	-6'752'437	-858'071
PM-Part au fonds - Population	0	0	0	0	0
PM-Part au fonds - Population-rectif.	-34'297	0	-2'998	9'477	-31'299
PM-Part au fonds - Emplois	-9'924'829	-9'445'000	-9'216'360	-7'865'964	-708'469
PM-Part au fonds - Emplois-rectif.	-1'481'612	-593'000	-1'824'566	-593'102	342'954
PM-Part au fonds - Ecrêtage	-3'487'083	0	0	0	-3'487'083
Sous-tot. fonds intercommunal PM	-14'927'820	-10'038'000	-11'043'924	-8'449'589	-3'883'896
Total des PM	-27'414'779	-17'655'000	-22'672'812	-15'202'026	-4'741'967
Impôts fonciers PP	-1'556'423	-1'889'000	-1'838'329	-1'886'457	281'906
Impôts fonciers PM	-2'938'111	-2'566'000	-2'673'178	-2'708'948	-264'933
Impôts	-130'811'026	-117'447'000	-122'449'651	-110'673'611	-8'361'375

Nous constatons une hausse des revenus fiscaux de 8.4 millions par rapport aux comptes 2023 et de CHF 13.4 millions par rapport au budget 2024. Les principales variations par rapport au comptes 2023 sont les suivantes :

- Augmentation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (+ CHF 1.9 million)
- Augmentation de l'impôt à la source, liée à une taxation exceptionnelle (+ CHF 2.3 millions)
- Redistribution de l'impôt des personnes morales, part à l'écrtage (+CHF 3.5 millions)

ADB, non-valeurs, abandons

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2024 :

	Comptes 2024 CHF	Comptes 2023 CHF	Comptes 2022 CHF
Abandons, non-valeur, ADB PP	2'619'098.11	1'785'208.32	1'656'160.18
Abandons, non-valeur, ADB ISIS	38'634.42	2'430.60	2'757.58
Abandons personnes physiques	2'657'732.53	1'787'638.92	1'658'917.76
Abandons, non-valeur, ADB PM	8'822.15	5'451.33	17'752.75
Opération de gestion fonds IPM	46'069.10	33'536.54	9'909.63
Abandons, non-valeur, ADB Foncier	0.00	0.00	7'346.69
Abandons personnes morales	54'891.25	38'987.87	35'009.07
	2'712'623.78	1'826'626.79	1'693'926.83

Les statistiques suivantes sont à considérer avec prudence. Nous constatons des écarts entre les différentes sources à disposition (tableaux de bord de l'Etat et diverses extractions Excel), notamment au niveau du nombre de contribuables. Nous ne disposons pas d'autres sources d'informations.

Matière imposable*

Personnes physiques

	2024 CHF	2023 CHF	2022 CHF	2021 CHF	Ecart C24-C23 CHF
Fortune effective	4'544'985'529	4'589'780'125	4'643'882'345	4'828'760'250	-44'794'596
Déductions légales	-1'522'845'068	-1'566'286'392	-1'638'334'723	-1'698'884'898	43'441'324
Fortune imposable PP	3'022'140'461	3'023'493'733	3'005'547'622	3'129'875'352	-1'353'272
Revenu effectif	1'157'964'647	1'186'670'568	1'173'113'096	1'145'351'397	-28'705'921
Déductions légales	-77'808'713	-81'454'512	-84'524'275	-80'054'073	3'645'799
Revenu imposable PP	1'080'155'934	1'105'216'056	1'088'588'821	1'065'297'324	-25'060'122

Personnes morales

	2024 CHF	2023 CHF	2022 CHF	2021 CHF	Ecart C24-C23 CHF
Capital imposable	3'653'657'000	4'190'046'000	3'896'826'000	4'085'940'000	-536'389'000
Bénéfice imposable	443'697'100	476'901'800	643'680'500	480'553'700	-33'204'700

Impôt foncier personnes morales

	2024	2023	2022	2021
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	2'049'794'160	1'857'887'102	1'972'122'942	1'826'466'195
Soumis à l'impôt foncier à 1.60 ‰	1'617'371'136	1'483'642'459	1'495'333'219	1'417'400'300
Exonéré de l'impôt foncier à 1.60 ‰	432'423'024	374'244'643	476'789'723	409'065'895

* Les informations relatives à la matière imposable sont mises à jour au 31 décembre (dans le cas présent 31 du 12 2024) pour toutes les années.

Nombre de contribuables*

	2024	2023	2022	2021	2020	Ecart 2024-2023
Personnes physiques						
Réguliers sans répartition,	25'595	25'381	25'100	24'879	24'400	214
- Salariés	13'166	12'531	12'329	12'134	11'974	635
- Rentiers	6'883	7'242	7'244	7'231	7'263	-359
- Etudiants	2'757	2'779	2'821	2'959	3'031	-22
- Responsables PM	278	264	287	282	267	14
- Indépendants & autres	1'725	1'755	1'759	1'769	1'741	-30
- Agriculteurs	98	100	100	104	107	-2
- Impôt à la source, taxations ordinaires ultérieures	688	710	560	400	17	-22
Externes canton	964	977	980	944	933	-13
Impôt à la source**	3'036	5'403	4'732	3'903	4'419	-2'367
Répartition autres communes	1'289	1'301	1'424	1'370	1'391	-12
Personnes morales***	2'657	2'611	2'521	2'379	2'234	46

* Le nombre de contribuables de chaque année correspond à la situation au 31.12.2024.

** Le nombre de contribuables imposés à la source en 2024 est indicatif. En effet, les décomptes reçus semestriellement par le Service des contributions sont en cours de saisie (pour rappel, dans le rapport de gestion 2023, le chiffre mentionné pour 2023 était de 2'856).

*** Depuis 2021, l'Etat de Neuchâtel a intégré dans les statistiques des personnes morales les institutions exonérées, notamment les associations et clubs sportifs.

TABLEAUX STATISTIQUES**Personnes physiques**

Contribuables PP selon les IMPOTS DUS communaux pour 2024 (basés sur taxation 2023 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2024	2023	2024	2024	2024	2023	2024	2024
0 à 10	4'171	4'281	17.04%	17.04%	457	484	0.00%	0.00%
11 à 100	1'010	939	4.13%	21.17%	50'509	45'687	0.07%	0.07%
101 à 200	790	819	3.23%	24.40%	117'605	119'640	0.17%	0.24%
201 à 500	1'779	1'767	7.27%	31.66%	608'322	608'480	0.86%	1.10%
501 à 1'000	2'217	2'173	9.06%	40.72%	1'634'977	1'601'404	2.31%	3.40%
1'001 à 2'000	3'139	3'190	12.83%	53.55%	4'674'220	4'742'395	6.60%	10.00%
2'001 à 5'000	7'334	7'223	29.97%	83.51%	24'240'424	23'807'628	34.20%	44.20%
5'001 à 10'000	3'103	3'030	12.68%	96.19%	20'970'292	20'543'239	29.59%	73.79%
10'001 à 20'000	736	700	3.01%	99.20%	9'655'164	9'125'493	13.62%	87.41%
20'001 à 50'000	161	157	0.66%	99.86%	4'693'731	4'569'452	6.62%	94.03%
50'001 à 100'000	23	25	0.09%	99.95%	1'500'009	1'546'254	2.12%	96.15%
100'001 et plus	12	11	0.05%	100.00%	2'728'162	2'451'608	3.85%	100.00%
Total	24'475	24'315	100%		70'873'872	69'161'764	100%	

Ce tableau met en évidence que 83.51% des contribuables paient moins de CHF 5'000 d'impôts communaux, ce qui représente 44.20% des impôts totaux.

Les contribuables payant entre CHF 2'000 et CHF 20'000 (45.65% des contribuables totaux) totalisent le 77.41% des impôts communaux totaux.

Seuls 35 contribuables sur 24'475 (0.14%) paient plus de CHF 50'000 d'impôts, ce qui représentent 5.97% des impôts totaux.

Personnes physiques**Contribuables PP selon la FORTUNE IMPOSABLE pour 2024 (basés sur taxation 2023 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES FORTUNE IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2024	2023	2024	2024	2024	2023	2024	2024
0 à 60'000	18'177	18'044	74.27%	74.27%	24'740	24'313	0.39%	0.39%
61'000 à 100'000	1'477	1'451	6.03%	80.30%	80'470	79'180	1.28%	1.67%
101'000 à 250'000	2'319	2'361	9.47%	89.78%	536'969	539'248	8.54%	10.21%
251'000 à 500'000	1'342	1'332	5.48%	95.26%	989'225	990'153	15.74%	25.95%
501'000 à 1'000'000	739	715	3.02%	98.28%	1'278'425	1'230'507	20.34%	46.29%
1'001'000 à 2'500'000	294	296	1.20%	99.48%	1'170'522	1'198'628	18.62%	64.91%
2'501'000 à 5'000'000	78	71	0.32%	99.80%	713'669	656'575	11.35%	76.26%
5'001'000 et plus	49	45	0.20%	100.00%	1'492'616	1'274'213	23.74%	100.00%
Total	24'475	24'315	100%		6'286'636	5'992'817	100%	

80.30% des contribuables ont une fortune imposable inférieure à CHF 100'000 et contribuent pour 1.67% de la totalité de l'impôt sur la fortune.

Les contribuables dont la fortune imposable est supérieure à CHF 1 million représentent 1.72% des contribuables totaux. Cette proportion paie 53.71% des impôts totaux sur la fortune, soit plus de CHF 3,4 millions.

Personnes physiques**Contribuables PP selon le REVENU IMPOSABLE pour 2024 (basés sur taxation 2023 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES REVENU IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2024	2023	2024	2024	2024	2023	2024	2024
0 à 8'000	4'888	4'985	19.97%	19.97%	85'523	85'201	0.13%	0.13%
8'001 à 10'000	406	426	1.66%	21.63%	41'914	40'761	0.06%	0.20%
10'001 à 20'000	2'537	2'587	10.37%	32.00%	711'145	751'676	1.10%	1.30%
20'001 à 30'000	2'693	2'675	11.00%	43.00%	2'165'785	2'233'425	3.35%	4.65%
30'001 à 40'000	2'700	2'769	11.03%	54.03%	3'995'413	4'206'965	6.19%	10.84%
40'001 à 50'000	2'778	2'778	11.35%	65.38%	6'526'814	6'614'812	10.11%	20.94%
50'001 à 75'000	4'564	4'311	18.65%	84.03%	16'622'761	15'900'778	25.74%	46.68%
75'001 à 100'000	2'013	1'984	8.22%	92.25%	11'227'966	11'188'837	17.38%	64.06%
100'001 à 200'000	1'700	1'615	6.95%	99.20%	15'980'423	15'260'030	24.74%	88.81%
200'001 à 300'000	121	114	0.49%	99.69%	2'552'297	2'465'139	3.95%	92.76%
300'001 à 400'000	39	35	0.16%	99.85%	1'285'180	1'158'782	1.99%	94.75%
400'001 à 500'000	11	13	0.04%	99.90%	481'012	568'419	0.74%	95.49%
500'001 et plus	25	23	0.10%	100.00%	2'911'003	2'694'122	4.51%	100.00%
Total	24'475	24'315	100%		64'587'236	63'168'947	100%	

Les montants d'impôts dus pour la première catégorie jusqu'à 8'000 proviennent principalement des taxations des personnes parties de Suisse ou décédées.

77.97% de la totalité des impôts sur le revenu sont payés par les contribuables dont le revenu imposable se situe entre CHF 40'000 et 200'000, soit 45.17% des contribuables.

0.80% des contribuables ont un revenu imposable supérieur à CHF 200'000 et paie 11.19% des impôts totaux, soit plus de CHF 7.2 millions.

Personnes morales**Contribuables PM selon les IMPOTS DUS communaux en 2024 (basés sur taxation 2023 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	%	Par catégorie		%	%
	2024	2023	2024	cumulés 2024	2024	2023	2024	cumulés 2024
0 à 1	847	817	31.89%	31.89%	0	0	0.00%	0.00%
1 à 5'000	1'540	1'528	57.98%	89.87%	1'141'058	1'138'052	9.62%	9.62%
5'001 à 10'000	107	103	4.03%	93.90%	752'592	739'005	6.34%	15.96%
10'001 à 20'000	76	71	2.86%	96.76%	1'053'651	1'021'188	8.88%	24.85%
20'001 à 30'000	27	21	1.02%	97.78%	677'651	509'563	5.71%	30.56%
30'001 à 50'000	19	22	0.72%	98.49%	698'184	863'221	5.89%	36.44%
50'001 à 100'000	24	27	0.90%	99.40%	1'594'027	1'883'581	13.44%	49.88%
100'001 à 500'000	13	12	0.49%	99.89%	2'591'292	2'651'830	21.84%	71.73%
500'001 à plus	3	1	0.11%	100.00%	3'353'973	847'500	28.27%	100.00%
Total	2'656	2'602	100%		11'862'428	9'653'940	100%	

Les montants dus comprennent l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital imposable avant attribution au fonds de répartition intercommunal.

89.87% des personnes morales paient moins de CHF 5'000 d'impôt, ce qui représente 9.62% des impôts totaux des personnes morales.

Les catégories d'impôts dus au-delà de CHF 30'000, correspondent à 2.22% des contribuables et 69.44% des impôts totaux.

Personnes morales**Contribuables PM selon le CAPITAL IMPOSABLE en 2024 (basés sur taxation 2023 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES CAPITAL IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2024	2023	2024	2024	2024	2023	2024	2024
0 à 999	814	801	30.65%	30.65%	0	0	0.00%	0.00%
1'000 à 50'000	557	563	20.97%	51.62%	13'468	38'648	0.73%	0.73%
51'000 à 100'000	236	237	8.89%	60.50%	18'614	18'869	1.01%	1.75%
101'000 à 250'000	348	346	13.10%	73.61%	45'167	43'295	2.46%	4.21%
251'000 à 500'000	227	217	8.55%	82.15%	67'716	56'926	3.69%	7.90%
501'000 à 1'000'000	182	153	6.85%	89.01%	108'431	85'636	5.91%	13.81%
1'001'000 à 2'500'000	132	146	4.97%	93.98%	144'874	160'005	7.89%	21.70%
2'501'000 à 5'000'000	65	52	2.45%	96.42%	160'911	120'614	8.77%	30.47%
5'001'000 à plus	95	87	3.58%	100.00%	1'276'150	1'732'954	69.53%	100.00%
Total	2'656	2'602	100%		1'835'331	2'256'947	100%	

82.15% des personnes morales, dont le capital imposable est inférieur à CHF 500'000, paient 7.90% des impôts totaux des personnes morales.

Il ressort de ce tableau que les 3.58% des entreprises dont le capital imposable est supérieur à CHF 5 millions paient 69.53% des impôts totaux sur le capital.

Personnes morales**Contribuables PM selon le BENEFICE IMPOSABLE en 2024 (basés sur taxation 2023 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES BENEFICES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2024	2023	2024	2024	2024	2023	2024	2024
0	1'566	1'548	58.96%	58.96%	0	0	0.00%	0.00%
1 à 50'000	625	605	23.53%	82.49%	220'609	227'345	2.20%	2.20%
50'001 à 75'000	57	60	2.15%	84.64%	89'881	97'528	0.90%	3.10%
75'001 à 100'000	68	55	2.56%	87.20%	149'906	119'073	1.50%	4.59%
100'001 à 150'000	52	57	1.96%	89.16%	198'071	179'102	1.98%	6.57%
150'001 à 200'000	43	36	1.62%	90.78%	174'108	140'296	1.74%	8.30%
200'001 à 500'000	117	117	4.41%	95.18%	898'125	861'262	8.96%	17.26%
500'001 à 1'000'000	50	51	1.88%	97.06%	768'997	825'733	7.67%	24.93%
1'000'001 à plus	78	73	2.94%	100.00%	7'527'313	4'946'654	75.07%	100.00%
Total	2'656	2'602	100%		10'027'010	7'396'993	100%	

82.49% des entreprises ont un bénéfice imposable inférieur à CHF 50'000. Cette part d'entreprises paie 2.20% de l'impôt sur le bénéfice total.

Ce tableau nous permet de constater que 78 entreprises, dont le bénéfice imposable est supérieur à CHF 1'000'000, paient le 75.07% des impôts totaux sur le bénéfice.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

- Direction ;
- Office communal de l'aide sociale : secteurs aide sociale, réception, secrétariat et comptabilité ;
- Secteur socio-administratif : Guichet Social Régional (Guichet Accord) et Agence AVS/AI ;

Préambule

Le Service communal de l'action sociale (SCAS) a vécu une année plus sereine avec peu de départs, ce que nous pouvons qualifier d'historique. Les quelques départs ont touché différents secteurs du SCAS, nous y revenons plus en détail dans les chapitres concernés. Les situations d'absentéisme ont concerné les trois quarts du personnel, tous secteurs confondus. Sur ces trois quarts, en terme de nombre de personnes concernées, 90% concerne des absences de courte durée, 5 % des absences de moyenne durée et 5 % des absences de longue durée. Les absences de moyennes et longues durées sont liées à des grossesses ou à des fragilités psychologiques. Afin de pallier ces absences, le Service a eu recours à des engagements en CDMax et à 7 placements temporaires de personnes placées par le chômage.

En 2024, l'organisation de la mise en œuvre du Suivi différencié harmonisé (SDH) au 1^{er} janvier 2025 a été au centre des préoccupations du Service. Ce projet cantonal, en gestation depuis 2020 dans le cadre de la réforme RAISONE "repenser l'aide sociale neuchâteloise" est mis en œuvre dans tous les GSR du canton au 1^{er} janvier 2025. Ce nouveau dispositif vise avant tout à adapter l'accompagnement des bénéficiaires de l'aide sociale à leur situation spécifique. Cette évolution répond à une approche moderne de politique publique en matière de précarité : mettre le bénéficiaire au centre du dispositif dans l'objectif de favoriser son autonomisation.

Concrètement, les bénéficiaires dont la nécessité de soutien n'est à priori que d'ordre financier, pourront désormais recevoir un suivi de type administratif appelé suivi financier garantissant l'accès à l'aide matérielle. Ce suivi financier sera assuré par un.e collaborateur.trice socio-administratif.ve. Les assistantes sociales et assistants sociaux pourront ainsi concentrer leurs conseils et suivis en faveur des personnes qui nécessitent un accompagnement social personnalisé.

L'organisation de cette mise en œuvre a nécessité la participation d'une partie du personnel à plusieurs groupes de travail, l'établissement de nouvelles procédures de travail internes, la formation du personnel concerné par cette réforme et plusieurs séances d'information à tout le personnel.

La direction est soucieuse de proposer un accompagnement de qualité au personnel concerné par ce changement afin que ce projet d'envergure puisse prendre vie sous les meilleurs auspices.

Dans l'organisation plus générale du service, les journées de formation sur les directives ODAS ont continué d'être dispensées par la cheffe de Service aux nouvelles personnes engagées ainsi qu'au personnel du SCAS qui ne l'avait pas encore suivi. A ce stade, il reste 2 personnes qui n'ont pas suivi cette formation.

Secteur de l'aide sociale

La stabilisation de l'équipe sociale s'est poursuivie sur l'année 2024. Seuls deux départs ont eu lieu, une conseillère en insertion sociale et professionnelle (ci-après CISP) en milieu d'année et une assistante sociale (ci-après AS) en fin d'année. Nous avons pu vivre une année complète sans démission d'AS ce qui est historique. Ces deux postes ont été repourvus sans difficulté.

La moyenne des EPT pour 2024 est de 20.48 et la moyenne du nombre de dossiers d'aide sociale est de 1580, soit une légère augmentation comparativement à l'année 2023.

Depuis trois ans, deux AS se sont vu confier des responsabilités particulières en matière de formation et de coaching ainsi que de contrôle des dossiers d'aide sociale et de contentieux. Le poste de chargée de formation permet de dispenser à tous les nouveaux AS une méthodologie de travail harmonisée et un accompagnement spécifique à la prise de poste. En outre, la chargée de formation accompagne les AS en poste pour leur prodiguer un coaching adapté aux problématiques qui auraient été soulevées lors de contrôles ou à leur demande.

Celui de chargée de contrôle permet de vérifier la bonne application des normes d'aide sociale et le suivi des processus de travail mis en place pour anticiper les éventuelles erreurs inhérentes à cette activité. La chargée de contrôle est également une personne ressource pour l'équipe sociale et la direction pour toute la question du calcul et de la gestion du contentieux. La création de ces deux postes continue de montrer ses effets en permettant une harmonisation des méthodes de travail et un contrôle plus important du suivi des dossiers d'aide sociale. De ce fait, la moyenne réelle de dossiers par AS pour un 100% est de 89.40 pour 2024.

L'année 2024 a été marquée par la création d'un secteur d'analyse des nouvelles situations (secteur 1). Jusqu'à lors, les nouvelles situations étaient réparties entre les AS selon un tournoi en fonction de leur taux d'activité. Or, malgré la stabilité du nombre de dossiers, l'analyse des nouvelles situations représente une charge de travail importante et un défi organisationnel en terme de planification.

Une phase test en lien avec ce secteur 1 a débuté le 1^{er} février 2024, mobilisant une dotation de 1.5 EPT composée exclusivement d'AS. Cette équipe a rapidement été renforcée par un soutien administratif dispensé par une collaboratrice de la réception. Un bilan a été effectué à la fin de l'été 2024 à la suite duquel le choix a été fait de pérenniser le secteur 1 et d'en augmenter la dotation d'AS de 0.5 EPT.

Aujourd'hui le secteur 1 est encore fragile, notamment en matière de gestion des éventuelles absences des collaborateurs. Mais les outils et processus de travail mis en place permettent un meilleur fonctionnement. La charge de travail du secteur d'accompagnement s'est vu réduite ce qui permet une meilleure gestion du stress pour l'équipe.

Dans le courant de l'année 2024, des groupes de travail internes ont été mis en place afin d'anticiper l'arrivée du projet cantonal de Suivi Différencié Harmonisé (ci-après SDH) qui déploie ses effets depuis le 1^{er} janvier 2025.

Les objectifs principaux de ce projet sont d'offrir aux bénéficiaires un accompagnement adapté à leurs besoins et de permettre aux AS de se recentrer sur leur cœur de métier en ne suivant plus que les personnes qui nécessitent un suivi social. Nous aborderons en détail le projet SDH, ses enjeux et ses défis dans le cadre du rapport d'activité 2025.

S'agissant des suspicions de fraudes, lorsque les AS soupçonnent de la fraude dans un dossier, ils dénoncent la situation à l'Office des relations et des conditions de travail (ORCT) afin qu'une enquête soit menée. En 2024, 50 demandes d'enquêtes ont été déposées, dont 17 ont déjà abouti à un résultat de préjudice de CHF 390'500; 30 sont en cours d'enquête et 3 ont été classées sans suite. L'origine de ces fraudes est majoritairement liée à des revenus non-annoncés et quelques concubinages non-annoncés.

Par comparaison, en 2023 ce sont 21 demandes d'enquêtes qui ont été déposées, dont 14 qui ont révélé un préjudice de CHF 495'000; 3 sont encore en cours d'enquête et 4 ont été classées sans suite.

Le nombre plus important de dénonciations en 2024 a été possible grâce au faible turnover et à une meilleure connaissance que les AS ont de leurs dossiers.

En matière d'insertion sociale et professionnelle, deux conseillères en insertion socio-professionnelle (ci-après CISP) font un travail important d'accompagnement des bénéficiaires en mettant l'accent sur les personnes qui sont proches du premier marché de l'emploi. Les personnes qui ont besoin d'un accompagnement plus spécifique en lien avec le renforcement des compétences douces et qui sont plus éloignées du premier marché continuent d'être suivies par les AS.

Depuis 2021, le pôle insertion représente 1.5 EPT. Les deux CISP ont développé un portefeuille de partenaires avec des entreprises privées ou des associations afin d'offrir aux bénéficiaires la possibilité de faire des stages, voire d'obtenir à terme des emplois salariés. Proposer des solutions de placement (en plus des mesures subventionnées par le Canton) à nos bénéficiaires est essentiel.

Les CISP ont une place primordiale dans la stratégie cantonale d'intégration professionnelle (collaboration étroite entre le service de l'emploi, les SSR et l'ODAS) car elles mettent l'accent sur les personnes proches du premier marché qui n'ont pas pu être suivies par l'OMAT pour différentes raisons, mais qui ont une réelle chance de retrouver une activité professionnelle à court terme.

La Facture Sociale

La volonté cantonale de maîtriser les charges des prestations sociales a permis à la facture sociale de voir le jour en 2015. Dès lors, toutes les prestations sous conditions de ressources sont réparties entre le canton (à raison de 60%) et toutes les communes (à raison de 40%) selon un système de péréquation au prorata des habitants de chaque commune. Les charges de personnel du secteur social sont subventionnées à raison de 40% par le canton et à raison de 60% par l'ensemble des communes sur la base d'un forfait annuel de CHF 100'000.- par EPT. Pour les secteurs administratifs et socio-administratifs (hormis office AVS/AI), le système de subvention est le même sur la base d'un forfait de CHF 80'000.- par EPT.

Comptes 2024 de la ville (comprenant les acomptes 2024 + les soldes 2023, hors aide sociale) :

Compte 321 36110200 (Bourses d'études) :	CHF	472'710.02	(CHF 453'667.75 en 2023) ;
Compte 321 36110210 (Subsides LAMal) :	CHF	5'621'659.91	(CHF 6'703'865.93 en 2023) ;
Compte 321 36110220 (FIP, CH, financement LACI) :	CHF	327'572.46	(CHF 411'502.54 en 2023) ;
Compte 321 36110230 (Aide sociale) :	CHF	7'631'088.29	(CHF 8'068'930.58 en 2023) ;
Compte 321 36110240 (Intégration socio-prof.) :	CHF	720'081.27	(CHF 779'670.60 en 2023) ;
Compte 321 36110250 (Lutte contre la fraude) :	CHF	144'604.58	(CHF 150'950.20 en 2023);
Compte 321 36110260 (Alloc. fam. pers. sans activité sal.) :	CHF	467'157.62	(CHF 394'313.36 en 2023) ;
Compte 321 36110270 (Avances de contrib. d'entretien) :	CHF	52'125.03	(CHF 54'249.35 en 2023) ;
Compte 321 36110280 (Social privé) :	CHF	598'375.32	(CHF 461'118.45 en 2023).

Pour les comptes 321 36360230, 321 36360260 et 321 36360270, seules les subventions régulières pour lesquelles la Ville s'est formellement engagée ont fait l'objet de versements.

Évolution des dépenses d'aide sociale

Évolution de l'aide sociale pour la Ville (montant avancé avant le calcul de la péréquation qui nous est favorable et nous permet de récupérer une part importante des aides allouées).

Année / aide sociale versée	Ville (avant calcul de péréquation)		
2010	CHF	24'917'998.57	(+2,20%)
2011	CHF	28'178'397.94	(+13.08%)
2012	CHF	32'845'379.39	(+16.57%)
2013	CHF	34'012'756.18	(+3.56%)
2014	CHF	35'454'164.75	(+4.24%)
2015	CHF	35'909'371.81	(+1.29%)
2016	CHF	36'460'131.20	(+1.53%)
2017	CHF	36'745'389.14	(+0.78%)
2018	CHF	35'326'653.07	(-3.86%)
2019	CHF	33'905'680.82	(-4.022%)
2020	CHF	30'632'729.37	(-9.65%)
Dédommagement	CHF	1'441'950.00	
Total	CHF	32'074'679.37	(-5.40%)
2021	CHF	30'209'279.93	(- 1.38%)
2022	CHF	29'181'870.24	(- 3.40%)
2023	CHF	28'176'209.91	(- 3.44%)
2024 (chiffre provisoire)	CHF	28'730'013.55	(+ 1.97%)

L'écart entre 2010 et 2012 est lié à la révision de la Loi sur l'assurance chômage et insolvabilité (LACI). Parmi les changements qui ont généré une répercussion directe sur l'aide sociale, nous pouvons citer le délai de carence de 120 jours introduit pour les jeunes qui arrivent en fin d'études ainsi que la diminution de la durée d'octroi des indemnités (520 à 400 jours).

La baisse de 2018 est liée aux diminutions de normes cantonales d'aide sociale (11 modifications de directives).

La baisse de 2019 est liée à la révision dans le domaine des subsides LAmal lissant les effets de seuil et permettant aux personnes concernées de sortir de l'aide sociale.

La baisse de 2020 est liée au passage au principe d'échéance.

Sans la prise en considération du dédommagement à la Facture sociale versé par la Ville en 2020, nous avons une augmentation de CHF 424'000, soit 1.38 % entre les deux exercices. L'absence d'une importante augmentation liée à COVID telle qu'envisagée dans le budget, s'explique notamment en raison des mesures fédérales et cantonales dispensées durant la pandémie qui ont déployé des effets significatifs permettant aux plus fragiles économiquement de ne pas recourir à l'action sociale.

Les baisses de 2022 et 2023 sont liées à une baisse des dossiers d'aide sociale constatée de manière générale dans le canton.

L'année 2024 a connu une légère augmentation des dossiers dès le 3^e trimestre.

Les chiffres présentés ci-dessous, fournis en 2024 par l'Etat, correspondent au bouclage final de l'exercice 2023 et aux quatre régularisations de la facture 2024.

Dépenses d'aide sociale	Comptes 2023	Comptes 2024
Montant dépensé par l'Etat	CHF 12'666'059.78	CHF 13'600'221.29
Montant dépensé par les Communes	CHF 86'632'145.22	CHF 86'875'506.71
Total	CHF 99'298'205.00	CHF 100'475'728.00
Part à charge de l'Etat (60 %)	CHF 59'578'923.00	CHF 60'285'437.00
Part à charge des Communes (40%)	CHF 39'719'282.00	CHF 40'190'291.00
Montant à charge pour La Chaux-de-Fonds après répartition prorata habitants entre les Communes	CHF 7'079'986.12	CHF 7'258'665.98

Secteur administratif (comptabilité et secrétariat)

Au secteur comptabilité, l'année 2024 a été marquée par deux départs dont celui de la coordinatrice du secteur et un congé maternité. Deux nouveaux collaborateurs ont rejoint l'équipe et une personne a été engagée en CDMax pour pallier le congé maternité. Le turnover et les absences ont généré du retard dans le traitement des tâches de ce secteur durant plusieurs mois.

Afin d'améliorer la priorisation des tâches et de pouvoir évaluer la quantité de documents traités par les collaborateurs/trices, des tableaux de bord ont été mis en place. Grâce à un important investissement de chacune et chacun et une solidarité de l'équipe, le retard a été comblé et la comptabilité est à jour à la fin de l'année 2024. Pour les collaborateurs-trices, ce cadre de travail est très apprécié.

Au secteur du secrétariat, l'année 2024 a été marquée par l'arrivée de trois nouvelles collaboratrices et d'un nouveau collaborateur, c'est ainsi la moitié de l'équipe qui a été renouvelée. Grâce une formation interne de qualité, ils ont rapidement été autonomes dans l'ensemble des tâches à accomplir. Un système de planning hebdomadaire des tâches a été mis sur pied. Il permet d'organiser un tournus de chacune et chacun sur l'ensemble des tâches à accomplir et garantir ainsi la polyvalence acquise en 2023. Ce planning permet également d'attribuer les effectifs nécessaires sur les différentes tâches. Depuis l'arrivée des quatre nouvelles personnes et la mise en place de ce système de planification des tâches, ce secteur ne connaît plus de retard, il n'a plus été nécessaire de demander du renfort à l'OMAT. Pour les collaborateurs, ce nouveau cadre de travail est très apprécié.

Le suivi des dossiers de contentieux avant leurs transferts au Service des finances continue de donner entière satisfaction.

En 2024, 117 dossiers de contentieux (hors fraude) ont été transférés au service des finances, pour un montant de CHF 393'050 (contre 120 dossiers en 2023 pour un montant de CHF 360'400).

L'instauration d'une permanence au guichet de deux demi-jours par semaine est très appréciée, tant par les collaboratrices et collaborateurs que par les bénéficiaires. Depuis sa mise en place en février 2023, ce sont 632 passages qui ont été comptabilisés. La formation sur la gestion des frais médicaux mise en place en 2023 connaît également un certain succès. Depuis sa mise en place fin août 2023, ce sont 9 sessions de formation qui ont été dispensées à 55 bénéficiaires. Pour rappel, le but de cette formation est de redonner l'autonomie nécessaire aux bénéficiaires dans la gestion de leur caisse maladie avant de nous permettre de supprimer les cessions en cours.

Le secteur administratif en quelques chiffres :

	2022	2023	2024
Nombre de dossiers d'aide sociale ouverts durant l'année *	409	745	729
Nombre de dossiers d'aide sociale fermés durant l'année *	628	770	647
Nombre de dossiers ouverts au 31.12.2024	1546	1525	1587
Nombre de bénéficiaires d'aide sociale au 31.12.2024	2'800	2701	2776
Nombre d'assurés dont nous gérons la caisse-maladie	649	537	457
Nombre de factures médicales payées pour les bénéficiaires "sous gestion"	8'071	7'438	2'809
Nombre de décomptes de prestations payés	13'212	13'188	14'521
Nombre de factures dentaires payées	1'575	1'704	2'048
Nombre de devis dentaires traités	477	385	408

- Les indications sont extraites du tableau de bord des prestations sociales remis par le canton. Les années précédentes les chiffres mentionnés étaient au 31 décembre et non durant l'année.

Réception unique

Le fonctionnement de la réception unique est très satisfaisant. Il permet une polyvalence intersectorielle précieuse lors de fortes demandes dans l'un des secteurs ou lors d'absence.

Le système de ticketing mis en place a demandé quelques adaptations les premiers mois, afin d'optimiser la lisibilité des différents secteurs. Aujourd'hui, ce système fonctionne à satisfaction. Il permet de gérer le flux du public et de diminuer toute inquiétude chez le public liée à la priorisation. Les écrans d'accueil permettent de dispenser des informations ciblées au public des différents secteurs. Ce système permet d'obtenir des statiques sur les flux de passages et avoir ainsi une gestion optimale des ressources. Ci-dessous le nombre de tickets, respectivement de passages en 2024 par secteur:

Secteurs	Nombre de tickets	Pourcentage
Agence AVS-AI avec rendez-vous	497	2%
Agence AVS-AI sans rendez-vous	6'558	24%
Aide sociale avec rendez-vous	4'524	17%
Aide sociale sans rendez-vous	8'639	32%
Permanence frais médicaux (deux après-midi par semaine)	259	1%

Guichet ACCORD	6'567	24%
Total	27'044	100%

Un élément doit encore être amélioré, il s'agit de la réception téléphonique des secteurs. En effet, vu le nombre d'appels, il est nécessaire de pouvoir bénéficier d'une centrale téléphonique adaptée à nos besoins. Un projet est en cours avec le SIEN et sera mis en œuvre en juin 2025.

Guichet Social Régional (Guichet ACCORD)

Le GSR a connu une recrudescence des demandes. Il a enregistré 3196 nouvelles demandes en 2024, contre 3070 demandes en 2023, 2595 en 2022, 2'597 en 2021, 2'641 en 2020 et 3'052 en 2019.

Une attention particulière a continué d'être apportée à la gestion RH de ce secteur constitué de 4.8 EPT. Une collaboratrice est partie à la retraite et a été remplacée par le biais d'une mobilité interne au service. Deux autres collaboratrices ont été en arrêt maladie de longue durée. Afin de pallier cet absentéisme, une personne a été engagée en CDMax pour assurer la réception au guichet et ainsi décharger les collègues. Une apprentie de 3^e année qui avait effectué son année de préapprentissage et sa première année d'apprentissage a pu être réaffectée à ce secteur et ainsi apporter un renfort bienvenu.

Pour rappel, la mission du GSR consiste à étudier toute demande de prestations sociales sous condition de ressources des personnes résidant sur notre territoire et de les orienter à l'interne ou à l'externe du service en fonction de la nature de la demande. Au titre des prestations visées, nous entendons les avances sur les contributions d'entretien, les subsides d'assurance-maladie, les bourses d'études et l'aide sociale.

Après avoir réceptionné tous les documents utiles, les gestionnaires analysent en profondeur les requêtes et les font suivre aux services prestataires qui sont susceptibles d'entrer en matière pour une prise de décision officielle.

Agence AVS/AI

La Caisse cantonale de compensation verse à l'Agence AVS/AI un montant en fonction du nombre d'habitants. Pour l'exercice 2024, nous avons reçu une somme de CHF 77'615.- (contre CHF 77'016.- en 2023). Il convient de relever que cette subvention forfaitaire ne couvre pas la dotation en personnel nécessaire à l'accomplissement de ses missions, à savoir : répondre aux questions et demandes relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, aux allocations familiales dans le secteur agricole, à la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi qu'au contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

S'agissant du personnel, un collaborateur est parti à la retraite après 30 ans et une collaboratrice a rejoint la Caisse cantonale de compensation. Ces deux postes ont été repourvus.

Demandes de prestations complémentaires

412 demandes de prestations complémentaires ont été établies en 2024 (478 en 2023). Au 31.12.2024, nous dénombrons 2834 bénéficiaires de PC actifs (contre 2789 en 2023) pour les trois communes concernées (La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel).

Dossiers actifs de prestations complémentaires :

La Chaux-de-Fonds	2733
La Sagne	46
Les Ponts-de-Martel	55
Total :	2834

Demandes de remboursement de frais médicaux

Ces demandes sont destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes dont le revenu ne dépasse pas le montant maximum des primes d'assurance maladie fixé par le Conseil d'Etat. Pour l'année écoulée, ce sont 9879 demandes de remboursement concernant les frais médicaux qui ont été effectuées (10'050 en 2023). Afin de pallier la surcharge de travail liée à l'importante quantité de ces demandes, plusieurs personnes ont été placées temporairement par le chômage. Ce secteur était ainsi à jour fin 2024.

Avis de mutation

Lorsque la situation personnelle d'un assuré subit un changement, l'Agence AVS/AI établit un avis de mutation afin d'en informer la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC). En 2024, 1687 avis de mutation ont été établis (1649 en 2023).

Révision périodique des prestations complémentaires

L'Agence est également chargée de réexaminer, en principe annuellement, les conditions économiques des bénéficiaires PC. Sur un total de 454 dossiers à examiner (499 en 2023), 426 révisions ont été traitées. Ainsi, 28 dossiers sont encore en cours de traitement pour l'année 2024.

Conclusion

L'année 2024 a permis au Service de retrouver une stabilité bienvenue. Les nombreuses mesures mises en place ces dernières années ont porté leurs fruits.

C'est dans une sérénité retrouvée et avec beaucoup d'enthousiasme, que nous avons pu travailler avec des équipes investies à la mise en place du projet d'envergure qu'est le Suivi différencié harmonisé. Nous nous réjouissons de vivre ses premiers effets en début d'année 2025.

Si nous apprécions la stabilité retrouvée, nous avons pleinement conscience de la nécessité de ne rien relâcher et de l'attention qu'il est nécessaire de porter continuellement à chaque secteur.

Nous ne pouvons que nous réjouir de poursuivre les défis qui nous attendent avec des équipes compétentes, motivées et solidaires.

AFFAIRES JURIDIQUES

Organisation

Pour mémoire, le responsable des affaires juridiques est entré en fonction en mai 2020, occupant un bureau au 12^e étage d'Espace. Dans les mois précédant son arrivée, les dossiers juridiques avaient encore été traités exclusivement par des mandataires externes (certains dossiers en cours se poursuivant d'ailleurs bien au-delà du mois de mai 2020). La collaboration avec des avocat.e.s externes reste nécessaire dans certains dossiers particuliers pour seconder le titulaire en cas de surcharge ou de domaine juridique très spécialisé, ou encore en cas de récusation.

Sachant que la dotation de l'ancien service juridique s'était élevée durant près de quinze ans à 1.7 EPT, ce soutien ponctuel par des avocat.e.s externes reste indispensable. Occasionnellement, il permet en outre d'examiner "à quatre yeux" certains dossiers ou procédures complexes ou d'avoir des avis d'experts.

Les très modestes besoins en secrétariat sont assumés le cas échéant par le secrétariat de la Chancellerie, qui est remercié pour cet appui.

Activités

Durant l'année 2024, à l'image des années précédentes depuis son entrée en fonction, le responsable des affaires juridiques a été sollicité - ponctuellement ou en accompagnement plus régulier - sur la plupart des grands dossiers du Conseil communal, en particulier pour préparer ou contrôler certains rapports ou décisions administratives ayant une portée juridique. De même, il collabore en permanence avec tous les autres services communaux sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, établissement de contrats ou modèles, préparation de recours ou d'observations sur recours, rédaction de décisions diverses).

Le traitement de quelques dossiers par des avocat.e.s externes reste nécessaire, principalement en raison du volume de travail ou d'urgences particulières. Ainsi ont dû être mandatés à l'extérieur durant l'exercice écoulé quelques dossiers notamment dans les matières suivantes: deux recours complexes en matière de marchés publics, le suivi d'une procédure civile importante en matière de responsabilité des collectivités publiques, ainsi que quelques décisions sur des oppositions à des projets immobiliers. Un avis de droit a également été sollicité auprès d'un professeur d'Université sur une question sensible touchant les droits politiques.

Durant l'année sous revue (et outre les nombreuses petites questions ponctuelles auxquelles il peut être répondu oralement, par téléphone, ou par un simple courriel, et n'occasionnant pas la constitution d'un dossier ad hoc), une quarantaine de nouveaux dossiers ont été pris en charge par les affaires juridiques ; s'y ajoute une cinquantaine de dossiers ouverts entre 2020 et 2023 et encore en cours de traitement (en particulier les dossiers impliquant des procédures de recours devant plusieurs autorités administratives ou judiciaires successives peuvent se dérouler sur plusieurs années). Au 31 décembre 2024, en tout 288 dossiers sont ouverts, et 236 dossiers clôturés depuis l'entrée en fonction du responsable des affaires juridiques en mai 2020.

Les principaux domaines d'activité demeurent le soutien juridique au service des ressources humaines (mesures disciplinaires, application de la réglementation en matière de personnel, procédures en matière de décisions administratives et de traitement des recours, etc.), ainsi qu'au bureau des permis de construire (levée d'oppositions - dont 8 dossiers d'oppositions, souvent multiples, à des antennes de téléphonie mobile - , diverses questions procédurales, etc.).

Parmi les autres domaines les plus fréquemment pratiqués durant l'exercice 2024 figurent : les marchés publics, les droits politiques (compétence et organisation des autorités, recevabilité d'une initiative, organisation et fonctionnement des commissions, secret de fonction et modalités de sa levée, etc.), les plaintes ou dénonciations pénales, l'usage du domaine public (questions liées au stationnement, au déneigement, aux marchands ambulants, etc.), la procédure administrative (forme des décisions et voies de recours, délégation de compétences, pouvoir de signature, etc.), la responsabilité des collectivités publiques, la domiciliation, le domaine scolaire, ainsi que la protection des données et la transparence (application de la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence). L'important projet de rénovation des patinoires des Mélèzes a également suscité diverses questions juridiques (en particulier touchant à l'exercice de leurs compétences institutionnelles respectives par le Conseil général et ses commissions, ainsi que par le Conseil communal).

Sur le total des affaires enregistrées de mai 2020 à décembre 2024, le domaine des ressources humaines (procédures RH/ nouveau statut du personnel / diverses questions d'application) représente en charge de travail environ un tiers, et le domaine de l'urbanisme (permis de construire / aménagement du territoire / service technique) un autre tiers. Le dernier tiers est consacré à toutes les autres diverses sollicitations des affaires juridiques.

Outre l'activité de conseil, le service continue d'assumer la représentation de la Ville (comparution devant les tribunaux, dépôt de recours ou d'observations, etc.) dans des procédures administratives, civiles ou pénales, dans divers domaines touchant l'activité publique, en particulier : les marchés publics, la construction et l'aménagement du territoire, le

contentieux du personnel communal, la responsabilité des collectivités publiques, la mainlevée d'oppositions, la transparence des activités étatiques et la protection des données.

Le projet de refonte de la réglementation en matière de personnel (nouveau Statut du personnel et son Règlement d'application) a continué à occuper le service de manière très importante (plus de 40 séances du groupe de travail sur 2024 - à quoi s'ajoutent des rencontres avec les Syndicats, le Comité de pilotage, la Commission financière, la Direction de la Caisse de pensions, et le Conseil communal). L'avancement du projet nécessite quelques mois supplémentaires par rapport au planning initial, et devrait permettre - une fois les prochaines étapes institutionnelles franchies au premier semestre 2025 - une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

Dans le cadre de son activité de soutien aux services pour la rédaction, la modification ou le contrôle de textes réglementaires (arrêtés, règlements, directives), le responsable des affaires juridiques a formulé diverses suggestions d'améliorations dans la structure ou le contenu du recueil de la réglementation communale (en particulier respect des règles de légistique, rédaction inclusive, cohérence de la classification, correction d'erreurs, etc.). Il continue également de participer annuellement au *Séminaire de légistique de Jongny* (organisé par l'Université de Genève et l'Office fédéral de la justice) en tant que conférencier ; cet échange avec des homologues de Suisse romande permet des échanges fructueux et une tenue à jour des connaissances indispensables en matière de légistique, utilisées au quotidien. Dans ce domaine, le service a également été consulté sur le projet cantonal de nouvelle loi sur la procédure administrative (destiné à remplacer l'actuelle LPJA), au sein d'un petit groupe de travail constitué du chancelier de la Ville de Neuchâtel et du chef de son service juridique.

Une collaboration fructueuse se poursuit avec la chancellerie, la proximité des services facilitant de nombreux échanges - formels ou informels - sur diverses questions, touchant notamment l'application du Règlement général dans le cadre des droits politiques et du fonctionnement institutionnel. Dans ce contexte, les deux rencontres organisées chaque année entre les chancelleries et services juridiques de notre Ville et du Locle apportent un éclairage intéressant et productif.

Au terme de presque cinq années d'activité, le bilan reste positif. La charge de travail demeure importante, et parfois difficile à maîtriser; cela continue de nécessiter le concours d'avocat.e.s externes dans quelques dossiers choisis, ainsi que la compréhension des interlocuteurs face à certains délais de réponse inévitables. Le support juridique fourni aux services et aux autorités est ainsi soumis à certaines priorisations.

SERVICE À LA POPULATION

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2023 ou représentent un delta par rapport à l'année 2024)

Sujets d'actualité / projets menés en 2024

Effectif et charge de travail

L'année 2024 a présenté des défis importants pour la gestion du Service à la population (SàP), en raison d'une absence prolongée sur toute l'année 2024 d'une personne et d'une absence de deux mois et demi d'une autre personne. Grâce à l'approbation du Conseil communal et du Service des ressources humaines, nous avons réussi à prolonger un contrat à durée déterminée pour couvrir cette période critique et augmenté le pourcentage d'une personne pour garder un taux à flot.

Avec les mesures mentionnées ci-dessus, l'arrivée de la nouvelle adjointe en novembre 2023, la résilience, l'engagement et la solidarité de tous les collègues du service, cela a permis que les horaires d'ouverture soient maintenus et que le SàP puissent assumer les tâches de bases pour la population. Néanmoins, certaines tâches comme la vérification de la véracité des domiciles secondaires ou certaines enquêtes de domiciliation n'ont pas pu être effectuées.

La charge liée aux droits politique fut aussi très conséquente sur les premiers six mois avec deux votations et les élections communales ainsi que la vérification de nombreuses signatures sur une initiative communale. Heureusement, certains nouveaux processus entrés en vigueur avec le Service des migrations du canton (SMIG), comme notamment la facturation en directe aux personnes demandant un titre de séjour à nos guichets, ont allégés notre charge dans ce domaine. En 2025, les frontaliers ne devraient d'ailleurs plus passer à nos guichets et cela nous donne l'espoir de diminuer la charge liée aux permis G, ce qui devrait en nous laisser plus de temps pour nous concentrer sur la domiciliation et l'extension des prestations à la population.

En ce qui concerne la fréquentation aux guichets, le SàP a accueilli et traité les demandes de 30'093 personnes ayant pris un ticket, représentant une diminution non négligeable par rapport aux 35'275 enregistrés en 2023. Cette baisse s'explique par deux principaux facteurs : la vague de renouvellement des permis C est en baisse; les multiples passages liés aux permis sont désormais terminés puisque l'encaissement s'effectue désormais par le SMIG. Ainsi, désormais, uniquement deux passages sont liés aux permis, soit la demande et le retrait.

En conclusion, pour l'équipe du SàP l'année 2024 fut plus "stable" au niveau des ressources grâce au fait que l'absence prolongée ait été bien compensée. Ainsi, merci à toute l'équipe du SàP pour sa flexibilité, sa résilience et son engagement.

Bureau d'aide à l'installation

Suite à la décision du Conseil communal, une chargée de projet a été recrutée à 50% en mai 2023 pour initier une nouvelle prestation pour favoriser l'aide à l'installation. Il a été constaté que certaines personnes souhaitant s'installer font face à un cercle vicieux impliquant la location du logement, la caution, l'obtention d'un titre de séjour, et éventuellement une garantie bancaire. Les deux principaux objectifs de la chargée de projet sont les suivants : offrir un soutien pour briser ce cercle vicieux en développant un programme d'aide à l'installation et proposer deux logements facilement accessibles pour une première installation de six mois dans la commune pour des personnes ayant un contrat de travail de durée indéterminée (CDI). La première chargée de projet du bureau d'aide à l'installation ayant un CDD de 1 an a décidé de partir vers de nouveaux horizons lointains. Ainsi, une nouvelle chargée de projet a été recrutée et a repris le flambeau dès le 1er mai 2024 pour un CDD à 50% de 1an.

Vous trouvez un peu plus bas des détails sur avancées concrètes menées par le bureau d'aide à l'installation (BAI).

Initiatives, référendums et motions

Le travail de contrôles et de validation s'avère parfois fastidieux entre les écritures peu lisibles, les potentiels remplissage de la même main, etc. Le SàP vérifie le plus consciencieusement possible toutes les listes soumises et ceci dans la limite de ses moyens. En tout, nous aurons porté un contrôle et validation ou invalidations de 11'839 signatures (19'458) sur les initiatives, référendums et motions populaires. Le tableau récapitulatif se trouve plus bas dans le rapport.

Ukraine

Sur l'année 2024, nous avons enregistré 11 personnes d'Ukraine et avons procédé à 50 départs (autres endroits en Suisse ou repartis en Ukraine). À noter qu'une partie de la population ukrainienne (critère = s'ils sont arrivés en Suisse depuis au moins une année) a continué de faire basculer en population permanente une partie des permis S et ceci en respectant les normes fédérales.

Service des migrations

La collaboration avec le Service des migrations a continué d'être constructif à l'instar de l'année passée. En particulier le fait est que désormais, c'est le SMIG qui encaisse les factures (et donc gère le contentieux) liées aux autorisations et permis de séjour, ce qui facilite notre travail. Ce changement et d'autres à terme devront permettre au SàP d'économiser du temps dans la gestion des titres de séjour.

Domiciliation principale

Malheureusement, le constat demeure. Ainsi, un grand nombre de citoyen·ne·s n'effectuent plus les démarches nécessaires pour avoir leur adresse de domicile à jour dans la commune. Ainsi, notre service doit mener des enquêtes conséquentes et in fine, souvent enregistrer des départs pour destination inconnue ou rendre des décisions afin que la loi sur la domiciliation (arrivée, changement d'adresse, départ) soit respectée. Ce phénomène devient inquiétant, car nos données sont centrales et utilisées par de nombreux services communaux, cantonaux et fédéraux. Ainsi se posent les questions suivantes : comment bien facturer la taxe déchets si les personnes ne s'annoncent pas correctement, comment être sûr que l'aide sociale attribue des montants exacts face à un ménage qui ne donne pas les bonnes informations, comment la taxe TV-Radio (Serafe) peut-elle être encaissée correctement, etc.? Si les citoyen·en·s n'ont plus conscience qu'il est de leur devoir d'annoncer toutes mutations au SàP et que notre service doit constamment rechercher des informations, il sera alors nécessaire de doter le service de ressources supplémentaires pour mener à bien ces missions.

Domiciliation secondaire

L'analyse des dossiers des personnes en domicile secondaire a été mise en grande partie de côté faute de ressources. Il faut savoir que c'est une tâche chronophage et complexe en raison des intérêts prédominants à maintenir un domicile principal en dehors de La Chaux-de-Fonds, pour toutes sortes de raisons, mais généralement pécuniaires. En conséquence, un grand nombre de dossiers n'a pas pu être traité en 2024 et cette situation persistera en 2025 faute de ressources suffisantes dans le service. Par conséquent, une acceptation tacite est souvent accordée à ceux qui souhaitent continuer à demeurer en domicile secondaire.

Ainsi, en rapport au travail effectué sur action de contrôle de la véracité d'un domicile secondaire, il en résulte que 35 (-9) personnes ont choisi de s'installer légalement à La Chaux-de-Fonds suite à la réception d'un courrier les informant que leur domicile devait être établi dans la Ville. En raison de la surcharge de travail, des décisions ont pu être prises en fin d'année, et seul l'avenir confirmera si ses personnes établiront leur domicile ou non (en faisant recours).

Demandes entrantes et travail en Backoffice

En plus des guichets, un nombre conséquent de demandes en tout genre transite par le SàP, soit via la permanence téléphonique, soit en Backoffice. Ainsi le SàP a traité 283 (459 en 2022) mutations d'état civil; 5'949 (5'964) courriers ; 5'752 (6'820) appels téléphoniques et 12'242 (11'427) courriels sur la boîte générique. Il est à relever que certaines demandes de renseignements – principalement des offices de recouvrement – peuvent être facturées. En 2024, le montant encaissé s'élève à CHF 18'300, soit 915 requêtes facturables. Ceci représente une soixantaine de demandes facturées en moins en comparaison avec l'exercice précédent.

Données statistiques cantonales et fédérales

Le Service à la Population (SàP) effectue huit fois par an des vérifications des rapports de conformité et de validation des données transmis par les statistiques cantonales et fédérales. Ainsi, au cours de l'année 2024, 6'518 contrôles (6'033), parfois impliquant de longues compilations de données, ont été réalisés. Cette année, nous avons eu un nombre d'erreurs potentiels en augmentation. Ce fait est notamment dû à des bâtiments problématiques où par exemple le propriétaire réalise des baux sans que le permis ne soit délivré (exemple: Charrière 87a-87b). Le SUME, qui collabore bien, ne peut que mettre la pression sur le propriétaire mais les situations durent souvent des mois avant une mise aux normes. On note aussi un grand nombre d'aménagement d'appartements dans les combles ou des divisions d'appartements. En contrôlant régulièrement les rapports, on parvient à mettre cela en évidence. On demande là-aussi le support du SUME pour résoudre les problèmes, notamment via l'officialisation des appartements dans le RegBI fédéral.

Les détails du travail accompli par le SàP en réponse à ces exigences sont précisés plus loin. Grâce aux efforts fournis par le SàP, les seuils de qualité pour La Chaux-de-Fonds sont toujours respectés tant au niveau cantonal que fédéral même si en 2024, nous avons frisé les seuils.

Taxe déchets et retour du matériel de vote

En termes de collaboration, il est important de souligner que, sur la base des données mises à jour par le Service à la Population (SàP), la taxe des déchets des ménages est émise par l'administration des infrastructures.

Suite aux retours de courriers par la Poste, le SàP mène de nombreuses enquêtes afin de déterminer si la personne est en règle auprès de notre service. Ces retours postaux, ainsi que ceux liés à l'envoi du matériel de vote, mettent en évidence

le fait que, malheureusement, de plus en plus de citoyen·ne·s omettent d'annoncer leurs changements d'adresse au SàP. À la fin de l'enquête, le SàP est souvent contraint de prendre une décision et d'enregistrer des départs comme destination inconnue, après des vérifications répétées.

Redevance radio-TV (Serafe)

Il est également à noter que le processus de perception de la redevance radio-TV par Serafe génère des demandes qui ne sont pas nécessairement liées à nos enregistrements. En effet, certains citoyen·ne·s se présentent au Service à la Population (SàP) afin de résoudre des questions relatives au paiement de la facture, bien que cette décision ne relève pas de notre compétence. Par ailleurs, d'autres personnes omettent de signaler un changement d'adresse ou d'étage (lorsqu'elles restent dans le même immeuble). Cette situation ajoute une complexité supplémentaire au SàP pour déterminer qui réside dans quel logement.

Politique de stationnement

Le macaron de stationnement et les règles de stationnement sont toujours sujets à de nombreuses interrogations de la part des nouveaux citoyen·ne·s. Pour obtenir des réponses, ces derniers se rendent au Service à la Population (SàP), qui demeure un point de référence pour la population en matière de diverses demandes. Le SàP continue de distribuer des cartes à gratter aux nouveaux arrivants, ce qui est fort apprécié.

Participation aux commissions ou à des groupes de travail

- La préposée a participé aux groupes de travail suivants (avec ponctuellement des collègues du SàP) :
 - Plusieurs participations actives à la Commission de l'économie ;
 - Préparations et participations à toutes les Commissions de naturalisations et agrégations ;
 - Groupe de travail en vue d'améliorer le logiciel ETIC (interface des contrôles des habitants) ;
 - Groupe de travail des sept préposé·e·s des plus grandes communes du canton pour les échanges d'expériences ;
 - Représentations et participations comme membre du comité de l'Association Suisse du Service à la population (ASSH) ;
 - Représentations et participations dans les groupes spécifiques de travail pour l'ASSH, notamment la mise en place du registre national des adresses (NAD) et la mise en place de formations pour la Romandie ;
 - Rencontres de travail avec le Service des migrations (SMIG) ;
 - Séance annuelle avec l'Office de l'état civil de l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises.

Perspectives 2025

La Cheffe du Service à la Population (SàP) quitte son poste pour saisir une nouvelle opportunité à fin février 2025. Elle sera remplacée dès que possible. Les ambitions du service à terme restent de renforcer davantage la composante "Service" du Service à la population. L'accueil des nouveaux arrivants et l'orientation des citoyen·ne·s demeureront des priorités. Le développement de prestations, qu'elles soient numériques ou physiques, dépendra des ressources allouées au service. Avec la diminution des tâches liées au SMIG, le service pourra se concentrer davantage sur la domiciliation qui constitue en réalité son domaine principal. Le projet du futur déménagement à l'Hôtel-de-Ville sera également source de travail pour qu'un regroupement sur certaines tâches avec la Sécurité Publique puisse s'effectuer dans de bonnes conditions. En ce qui concerne les scrutins, le premier semestre s'annonce chargé avec les votations fédérales du 9 février, les élections cantonales du 23 mars avec un deuxième tour le 13 avril, et les votations du 18 mai.

Droits politiques

Scrutins

Le SàP a organisé et supervisé le déroulement de 4 dates de votations portant au total sur 15 objets (fédéraux, cantonaux ou communaux) ainsi que l'organisation des élections communales pour l'élection du Conseil communal et du Conseil général.

Chaque scrutin représente un énorme travail en amont pour traiter la correspondance. Il faut se représenter qu'entre 8'000 et 14'000 enveloppes sont à ouvrir, puis il faut scanner la carte de vote, la classer ainsi que timbrer les enveloppes de vote avant de les glisser dans une urne.

En 2024, les élections communales ont dû être organisées. Ce sont les élections les plus compliquées à mettre en place. En effet, plus de 50 étapes préliminaires sont liées à une élection, s'ajoute la supervision précise des listes, les ping-pong avec les candidat·e·s et la gestion & impression des carnets de candidat·e·s.

Pour rappel, voici quelques tâches importantes liées aux élections: la mise en place des scanners, le blocage des locaux au 13ème étage ainsi que tous les étages de la Serre 23 et la mobilisation complète du SàP. Le service est également chargé d'organiser deux jours de formation pour le personnel administratif (une cinquantaine de personnes) à Numa-Droz, où chaque participant suit une formation de 2h30. De plus, le SàP participe à des séances préparatoires et effectue une préparation minutieuse des espaces au 13ème étage d'Espace et à Serre 23. Pour ces derniers, les bureaux utilisés le dimanche nécessitent un rangement et la disposition des ordinateurs portables doit être assurée. En résumé, l'organisation des élections requiert une quantité substantielle d'énergie et de ressources de la part du SàP, et le personnel du service n'hésite pas à investir des heures supplémentaires et des jours de travail non conventionnels pour mener à bien cette tâche exigeante.

Voici ci-dessous les scrutins organisés par le SàP au cours de l'année 2024 :

Date	Type	Objet
3 mars	Votations fédérales	Initiative populaire du 28 mai 2021 Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13e rente AVS) Initiative populaire du 16 juillet 2021 Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)
21 avril	Élections communales	Élection au Conseil communal (6 listes pour 26 candidat·e·s) Élection au Conseil général (7 listes pour 150 candidat·e·s)
9 juin	Votations fédérales et communales	Initiative Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie Initiative Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé Initiative Pour la liberté et l'intégrité physique Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr Demande de crédit de CHF 1'745'000.00 pour la modification de de la politique de stationnement Modification du Règlement concernant le stationnement à usage public
22 septembre	Votations fédérales	Initiative populaire du 8 septembre 2020 Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) ; Modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle).
24 novembre	Votations fédérales et cantonales	Arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : sous-location) Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre) Modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations) Votation cantonale sur le décret du 28 mai 2024 modifiant la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE) (Pour un droit à l'intégrité numérique et la protection d'un droit à une vie hors ligne).

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont disponibles aux adresses suivantes :

- Canton de Neuchâtel: <http://www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx>
- Confédération: http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html

Contrôle des listes initiatives, référendum et motions populaires

Le Service à la population (SàP) s'engage à vérifier dans les plus brefs délais les listes des citoyen-ne-s de La Chaux-de-Fonds apposant leur signature sur des initiatives, référendums et motions populaires. Ce travail, bien que parfois fastidieux, est essentiel au bon fonctionnement des processus démocratiques.

En 2024, plusieurs médias ont mis en lumière les pratiques discutables de certains comités d'initiatives employant des étudiants peu formés ou rémunérés à la signature. Pour répondre à ces critiques, la Chancellerie fédérale a transmis dès novembre 2024 des directives visant à signaler d'éventuelles anomalies.

À fin décembre 2024, le SàP avait contrôlé 11'839 signatures (19'458) liées à des initiatives, référendums et motions populaires aux niveaux fédéral, cantonal et communal. Nous remercions particulièrement la Chancellerie communale pour son soutien précieux dans le contrôle d'une initiative communale.

Intitulé	Nb de signatures contrôlées
Initiative populaire fédérale	
Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir)	89
Oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage !	8
Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage !	73
Oui à un avenir sans expérimentation animale	664
Sauvegarder la neutralité suisse	417
De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au Blackout)	98
Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la production indigène, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation).	364
Pour l'égalité des personnes handicapées (initiative pour l'inclusion)	457
Pas de Suisse à 10 millions ! (Initiative pour la durabilité)	149
Initiative pour la démocratie - pour un droit de la nationalité moderne	544
Contre la destruction de nos forêts par des éoliennes.	22
Oui à la sécurité de l'approvisionnement médical	631
Stop aux abus de l'asile ! (Initiative pour la protection des frontières)	25
Pour la protection de la démocratie directe face aux parcs éoliens	213
Initiative solaire. pour un approvisionnement sûr en énergie renouvelable	120
Pour une protection efficace des droits constitutionnels (initiative pour la souveraineté)	18
Initiative communale	
Piétons, stationnement, mobilité : au peuple de décider !	6'418
Référendum fédéral	
Référendum contre la Loi fédérale à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables. (Modification de la Loi sur l'énergie et de la Loi sur l'approvisionnement en électricité).	237
Motion Populaire fédérale	
Pour une éducation numérique plus durable et plus réfléchie	81
Prévenir l'épuisement professionnel des enseignant-e-s	181
Pour un départ à la retraite plus équitable	36
Motion Cantonale	
Pour la gratuité de la contraception dans le Canton de Neuchâtel.	63
Pour la prise en charge des enfants préscolaires avec des besoins spécifiques dans le canton de Neuchâtel	820
Motion communale	
Passerelle dangereuse interdite aux Cornes-Morel 11, en ville. Comment construire le futur ?	111
Total	11'839

Population

Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué pour le 31 décembre 2024 selon les directives du Service cantonal de la statistique. Il enregistre 37'567 habitants contre 37'217 à fin décembre 2023, soit une augmentation de 350 habitants.

Une part de cette augmentation est due au fait que les personnes d'Ukraine au bénéfice d'un permis S de plus d'un an sont intégrées dans la population régulière, soit quelques 136 personnes. Cependant, un nombre de personnes faisant partie de cette population est reparti soit au pays, soit dans d'autres cantons suisses. Ainsi, l'augmentation de la population s'explique aussi par une arrivée de Français, ce qui fait d'ailleurs que cette nationalité devient la deuxième, derrière les Portugais, au niveau des étrangers basés à La Chaux-de-Fonds.

Ne sont pas pris en compte les habitant·e·s au bénéfice d'une déclaration de domicile / 296 (+12), ainsi que ceux et celles possédant un permis de séjour de moins d'une année ou en attente d'un titre, soit les permis F / 11 (+5), permis L / 158 (+19), permis N / 0 (-1); en attente 1 / 164 (-125) et permis S moins -1 an / 37 (-34) et les travailleurs frontaliers / 6'478 (-18) selon le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

Il y a 19'364 ménages (+146) dans notre ville. Le nombre d'habitant·e·s originaires de La Chaux-de-Fonds (5'990) est en baisse (-22).

La longévité moyenne est de 75.70 ans (-1.3) pour les hommes et de 81.9 ans (-1.9) pour les femmes. Les habitant·e·s de moins de 20 ans, soit 7'537 personnes, constituent le 20.06% (-0.12%) de la population régulière. L'âge moyen de la population de la Ville est de 42.8 ans (strictement identique à l'année passée).

Gestion en relation avec la population

Naturalisations

Le Service à la population coordonne les séances de la Commission des naturalisations ainsi que le suivi des décisions qui en découlent. Dans le cadre de ses efforts continus de numérisation, le SàP procède à la dématérialisation et au dépôt de l'ensemble des dossiers sur la plateforme ECHO. Cette démarche permet aux membres de la Commission de consulter les dossiers et de prendre position à tout moment et à distance. En termes quantitatifs, 71 (+5) dossiers (un dossier pouvant contenir plusieurs personnes) ont été analysés. En 2023, 99 résident·e·s (-17) de La Chaux-de-Fonds ont acquis la nationalité suisse suite au processus globale de naturalisation (canton, commune, confédération, canton).

Enquêtes à distance et enquêtes sur place

Le Service à la Population réalise de nombreuses enquêtes à distance en raison du nombre croissant de citoyen·e·s ne mettant pas à jour leur domiciliation, que ce soit de manière volontaire ou involontaire. Pour ce faire, le service doit agréger des informations provenant de différentes sources telles que Viteos, la Poste, les gérances et les employeurs, conformément à nos bases légales. Après ces recherches, il faut déterminer si la personne est encore domiciliée ou non dans notre commune et prendre une série de mesures en conséquence.

Parallèlement, le SàP mène des recherches sur le terrain. Notre enquêteur prend toujours l'initiative de contrôler l'ensemble d'un bâtiment, que ce soit sur demande ou de manière spontanée. Au cours de ces vérifications, 66 bâtiments ont été examinés, aboutissant à la constatation que 9 citoyens n'étaient pas inscrits. Ces individus ont été convoqués et, suite à ces convocations, quatre personnes se sont conformées en s'inscrivant en tant que résidents principaux, une personne en déclarant un domicile secondaire et trois sont en cours (relances multiples).

Notre enquêteur joue un rôle essentiel en apportant un soutien significatif dans toutes les situations liées au logement et collabore étroitement avec le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME). Nous avons recensé 24 logements inexistant dans le RegBL, mais existants dans la réalité (transformations par toujours déclarées au SUME).

Nous continuons la collaboration fructueuse avec l'Administration des infrastructures (déchets) afin de rechercher des informations relatives à 17 personnes, soit une augmentation de 2 par rapport à une période antérieure, impliquées dans des incivilités. Dans certains cas, un nom pouvait être trouvé dans un sac poubelle, mais la personne correspondante n'était pas enregistrée dans le système ETIC.

Par ailleurs, afin de faciliter les démarches pour des individus dont la mobilité était limitée, notre enquêteur a remis personnellement à leur domicile 2 attestations de domicile et de vie, évitant ainsi la nécessité pour ces personnes de se déplacer au Service à la population.

Contrôle des rapports de validation

Des rapports de validation sont transmis au SàP par le Département de la statistique du canton de Neuchâtel. Ils mettent en évidence de potentielles incohérences de données. En 2024, le SàP a contrôlé **6'518** potentielles incohérences (6'033). Le SàP, par son travail constant sur les rapports de validation, permet à la Ville de La Chaux-de-Fonds de respecter toutes les exigences des seuils de qualité sur les plans cantonaux et fédéraux. Cependant, cette année nous avons plusieurs fois

été proche des seuils et ceci étant dû à des propriétaires qui n'avaient pas respectés les règles de construction sur des bâtiments de plusieurs logements.

Date du rapport de validation	15.01	13.03	15.04	15.06	15.07	15.09	15.10	03.12
Nombre d'éléments contrôlés	813	900	860	990	927	977	538	513

Guichets

La population doit se présenter à nos guichets pour annoncer toutes mutations liées à la domiciliation (déménagement, arrivée, départ, séjour secondaire, etc.), pour annoncer des modifications liées à l'état civil (mariage, naissance, etc.), pour obtenir des cartes d'identité, pour faire une demande de permis ou pour prolonger des permis de séjour/frontaliers. Le constat est que plus de 30% des tickets pris sont liés à la gestion des titres de séjour.

En 2024, **30'093** tickets ont été pris versus 35'275 en 2023. Cette baisse est essentiellement liée à la diminution de renouvellement de permis de séjour C et à la diminution du nombre de passage nécessaire pour un citoyen quant à son permis.

Le système de ticketing a pu être opérationnel toute l'année et a permis de d'obtenir automatiquement l'information quantitative suivante sur la fréquentation mensuelle aux guichets. Ci-dessous le choix des citoyen·ne·s à la borne. Ce dernier ne reflète pas forcément l'action finale du citoyen·ne.

Choix à la borne	jan	fév	mar	avr	mai	jun	jui	aoû	sep	oct	nov	dec	Total
Arrivée dans la commune	311	286	239	266	215	267	238	269	306	318	209	190	3'114
Autres renseignements	333	374	264	251	310	281	218	281	303	300	242	209	3'366
Carte d'identité	336	335	347	352	437	427	308	295	342	381	295	217	4'072
Changement d'adresse	297	268	293	347	283	296	298	239	304	362	237	201	3'425
Demande d'attestation	251	217	201	208	208	215	221	298	265	270	202	139	2'695
Départ de la commune	130	135	108	142	132	141	154	168	173	121	152	126	1'682
Permis étrangers	997	1106	1015	926	1142	970	764	787	789	1015	810	721	11'042
Réponse à une convocation	65	80	47	39	78	60	41	64	54	78	49	42	697
Total	2'720	2'801	2'514	2'531	2'805	2'657	2'242	2'401	2'536	2'845	2'196	1'845	30'093

Permis de séjour

Nous constatons que plus de 30% des demandes traitées à nos guichets sont liées aux permis pour lesquels le SàP fait office d'interface entre les citoyen·ne·s et le Service des Migrations (SMIG). Cette année encore des évolutions positives ont été mises en place, notamment l'encaissement définitif des frais liés aux permis (y.c. rappel) est effectué par le SMIG plutôt que par le SàP.

En conclusion, le SàP fait de moins de moins passe plat pour le SMIG et cela devrait encore s'améliorer avec les frontaliers qui, dès 2025, ne passeront plus au SàP.

Bureau d'aide à l'installation

Comme expliqué en introduction, le bureau d'aide à l'installation (BAI) est rattaché au SàP. Voici quelques données de suivi du bureau.

Voici un récapitulatif des principales avancées sur l'année 2024 :

Janvier-avril

- Rencontre avec les fiduciaires du canton pour leur présenter le projet et les sensibiliser.
- Validation du Conseil communal pour continuer le projet du bureau d'aide à l'installation avec recrutement via un nouveau CDD.
- Point de situation et échange avec le canton via le chargé à la domiciliation.
- Rencontres avec Universo, Omera.

- Emménagement dans le deuxième logement d'un nouveau locataire.

Mai-juin

- L'arrivée de la nouvelle chargée de projet a marqué une transition réussie, assurant la continuité et le développement du service, marqué par le cap du **50^{ème} usager**.
- Un nouveau visuel attrayant pour les flyers et affiches, conçu par un mandataire local, a été développé.
- Une première rencontre avec les milieux immobiliers, organisée par le Service de l'urbanisme, a amorcé des collaborations.
- Les offres du service ont également été promues auprès de deux nouvelles entreprises (Beauregard Manufacture et Admo Plastique SA), suscitant un vif intérêt.

Juillet-août

- La capacité du service à répondre aux besoins des nouveaux habitant·e·s s'est confirmée avec la relocation des deux logements de Manège 19 à des résidents venus de France.
- Une nouvelle entreprise a été visitée (niD SA).
- Un tournage de vidéos promotionnelles a été organisé ; neuf habitant·e·s ont témoigné de leur attachement à la ville, renforçant une communication inspirante.

Septembre-décembre

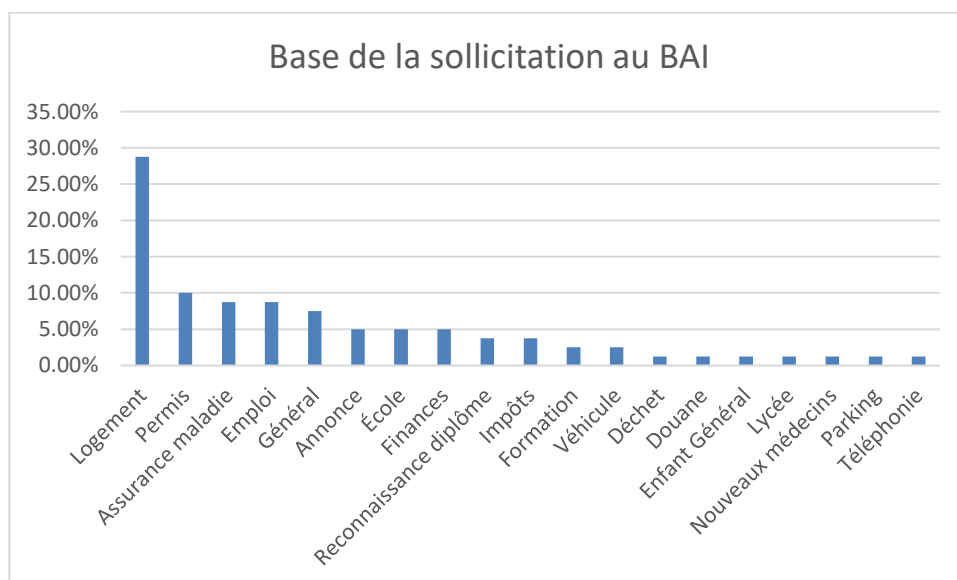
- Le bureau a accueilli son 100^{ème} usager et fêté sa première année, un jalon célébré par un article dans Le Tourbillon.
- Un partenariat avec le Service des contributions et une entreprise régionale a été lancé.
- Une entreprise déjà visitée a été recontactée pour faire du suivi (Winkenbach SA).
- Une seconde rencontre avec les milieux immobiliers a renforcé les synergies.
- La refonte de la page internet a permis de simplifier et d'inciter la prise de contact.
- Une rencontre régulière avec le LOCAL a été mise en place.

Perspectives 2025

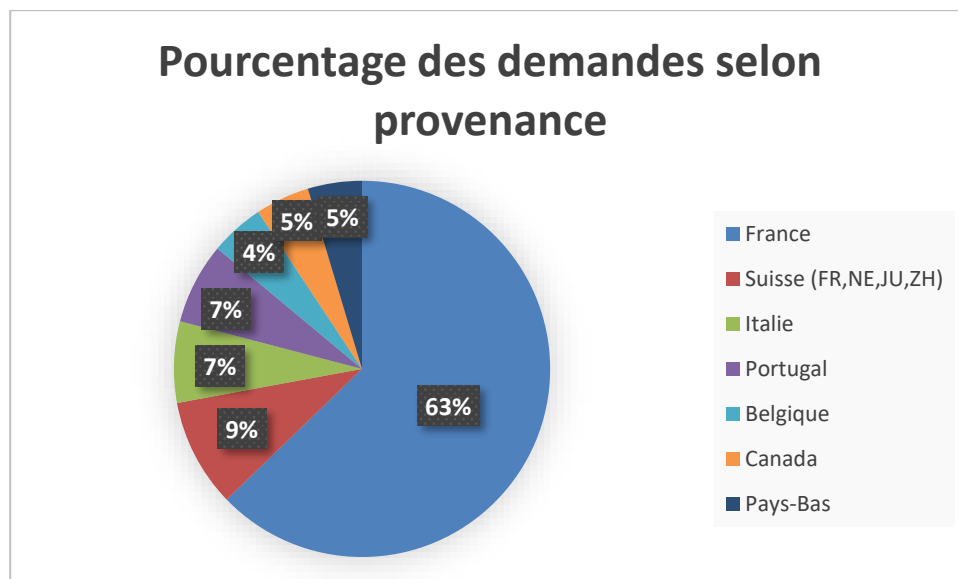
- Lancement des vidéos de promotions sur les canaux officiels de la Ville, appuyé par des publicités ciblées.
- Les priorités futures incluent le renforcement des partenariats et de la communication afin de mieux atteindre les futur·e·s habitant·e·s et encourager la domiciliation.
- Calendrier de visites aux entreprises.
- Autres mesures comme éventuellement une campagne d'affichage.

Quelques chiffres pour illustrer l'activité du bureau d'aide à l'installation :

Sur les 104 personnes ayant visité le bureau à fin décembre, on note que les sollicitations sont majoritairement liées au logement, au permis ou encore à l'assurance maladie. Il faut noter qu'ici est relevé la demande formulée à la base mais qu'au fil de l'entretien, les questions se multiplient :



Une majorité des personnes qui sollicitent le bureau viennent de France :



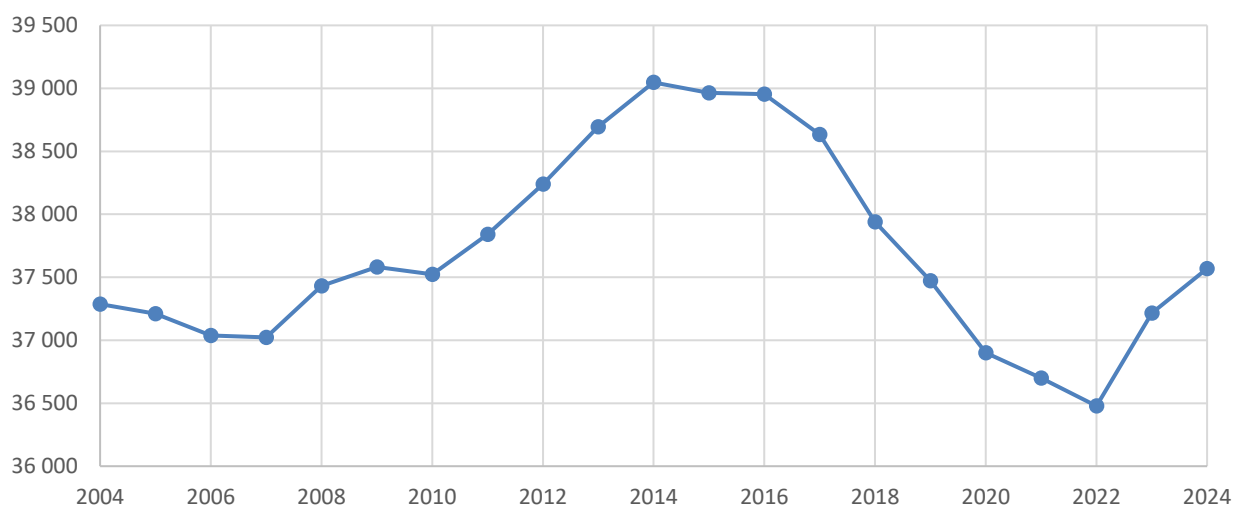
Et enfin, 34 personnes qui sont passées au bureau d'aide à l'installation se sont installées en constituant leur domicile principal à Chaux-de-Fonds (soit presque 33% des personnes ayant fait une demande) et 2 personnes se sont inscrites en domicile secondaire. Les personnes en domicile secondaires sont suivies par le SàP pour déterminer si une inscription en domicile principal devrait être réalisée.

Composition de la population - Statistique

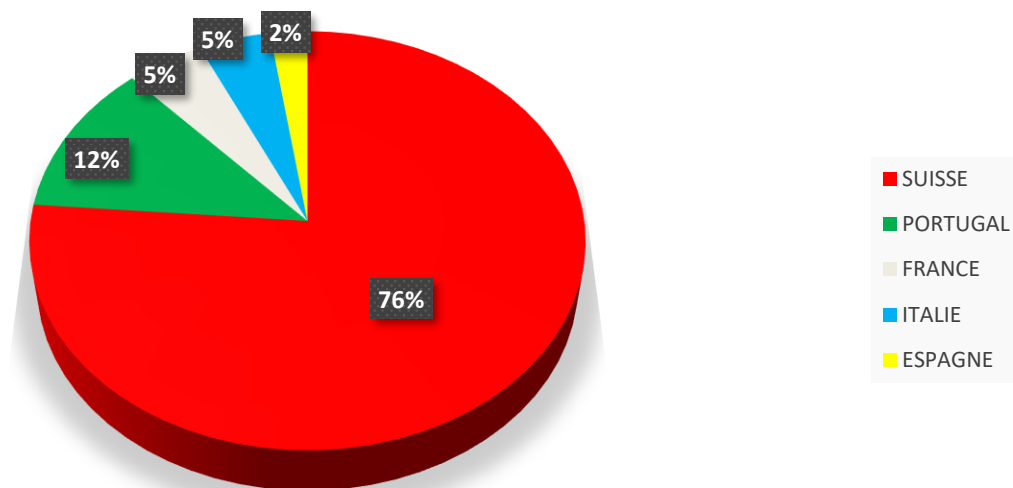
Habitants et ménages au 31 décembre 2024

	Total	Diff. dès 01.01.2024
Habitant·e·s régulier·ère·s	37'567	350
Population totale	38'264	268
Nombre de ménages	19'364	146

Evolution de la population sur 20 ans



Représentation en % des 5 nationalités les plus représentées sur le total de la population régulière



Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2024
DD	140	156	296	19
Permis L -1 AN	100	58	158	-25
Permis 1 -1 AN	47	56	103	-36
Permis 1 +1 AN	31	30	61	-18
Permis S -1 AN	17	20	37	-34
Permis G	18	12	30	8
Permis F -1 AN	3	8	11	5
Permis 2	0	1	1	0
Permis N -1 AN	0	0	0	-1
Totaux	356	341	697	-82

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2024
Permis C	4'000	3'619	7'619	-63
Permis B	1'989	1'784	3'773	420
Permis S +1 AN	214	376	590	136*
Permis F +1 AN	169	116	285	-10
Permis L +1 AN	66	24	90	-11
Permis N +1 AN	27	9	36	-2
Permis 4	3	0	3	0
Permis CI	1	0	1	0
Permis 3	0	0	0	0
Totaux	6'469	5'928	12'397	470

* la catégorie S+1 sont les personnes ukrainiennes basculés en 2024 en population permanente (résidente > plus d'un an).

Frontaliers au 31 décembre 2024, selon le SEM

Total	Diff. dès le 31.12.2023
6'478	-18

Etat civil

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Étrangers	Femmes Étrangères	Total	%	Diff. dès 01.01.2024
Célibataire	6'270	5'736	3'423	2'765	18'194	48.43	414
Marié(e)	3'858	3'885	2'103	2'017	11'863	31.58	-69
Divorcé(e)	1'126	1'995	594	657	4'372	11.64	20
Veuf(ve)	273	1'364	65	250	1'952	5.20	-38
Marié(e)/séparé(e) de fait	281	326	259	225	1'091	2.90	21
Marié(e)/séparé(e) légalement	10	12	14	13	49	0.13	1
Partenariat lié	4	13	5	1	23	0.06	-2
Part. d. juri.	7	6	1	0	14	0.04	2
Partenariat séparé(e) de fait	1	3	4	0	8	0.02	1
Part. d. décès	0	0	1	0	1	0.00	0
Totaux	11'830	13'340	6'469	5'928	37'567	100.00	350

Confession (base volontaire d'indication)

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Étrangers	Femmes Étrangères	Total	%	Différence dès 01.01.2024
Églises catholiques romaines	3'610	4'477	2'469	2'240	12'796	34.07	-320
Églises réformées	3'430	4'051	93	118	7'692	20.47	-250
Aucune appartenance	2'502	2'441	1'459	1'185	7'587	20.19	179
Sans indication	938	970	1'126	1'113	4'147	11.04	660
Communautés islamiques	845	799	852	745	3'241	8.63	66
Autres églises et communautés diverses	348	406	237	284	1'275	3.40	-22
Autres communautés chrétiennes	63	66	136	146	411	1.09	9
Églises catholiques chrétiennes	71	93	92	93	349	0.93	32
Communauté de confession juive	23	37	5	4	69	0.18	-4
Totaux	11'830	13'340	6'469	5'928	37'567	100.00	350

Sexe

Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %
18'299	48.71	19'268	51.29

Originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total
2'847	3'143	5'990

Origines des ressortissant-e-s suisses

	Hommes	Femmes	Total	%/pop tot	Diff. dès 01.01.2024
Neuchâtel	5'124	5'808	10'932	29.10	-50
Berne	2'519	2'842	5'361	14.27	-33
Jura	1'257	1'442	2'699	7.18	-42
Vaud	772	860	1'632	4.34	14
Fribourg	655	727	1'382	3.68	-4
Valais	213	242	455	1.21	-3
Tessin	173	202	375	1.00	4
Argovie	177	178	355	0.94	2
Zurich	157	161	318	0.85	-7
Genève	140	154	294	0.78	4
Soleure	122	152	274	0.73	-8
Lucerne	118	129	247	0.66	-4
Saint-Gall	100	113	213	0.57	4
Thurgovie	58	68	126	0.34	1
Bâle-Campagne	49	49	98	0.26	1
Grisons	47	44	91	0.24	7
Bâle-Ville	38	43	81	0.22	1
Appenzell Rhodes-Extérieures	28	26	54	0.14	-2
Schwytz	27	25	52	0.14	0
Schaffhouse	9	19	28	0.07	-1

Glaris	9	18	27	0.07	1
Zoug	12	12	24	0.06	-3
Appenzell Rhodes-Intérieures	10	7	17	0.05	1
Nidwald	9	6	15	0.04	-1
Obwald	5	10	15	0.04	-2
Uri	2	3	5	0.01	0
Totaux	11'830	13'340	25'170	67.00	-120

Ressortissant-e-s de Suisse, de l'Union européenne et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Différence dès 01.01.2024
SUISSE	11'830	13'340	25'170	67.00	-120
UNION EUROPEENNE	4'476	3'782	8'258	21.98	217
AUTRES	1'993	2'146	4'139	11.02	253
	18'299	19'268	37'567	100.00	350

Origines des ressortissant-e-s étranger-ère-s

Indications :

Pour la lisibilité, les 15 nationalités les plus représentées sont mises en gras. Seules pour ces nationalités la différence depuis le début de l'année est mentionnée car, pour les autres, le calcul de la différence est peu pertinent.

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux, ils représentent le 31.56% (-0.71%) des étrangers. La deuxième place est désormais occupée par les Français 13.06% (+0.6%), puis les Italiens 12.15% (-0.50%). Les Espagnols sont en quatrième position et enfin les Ukrainiens qui sont présents depuis plus d'un an viennent compléter le quintet de tête.

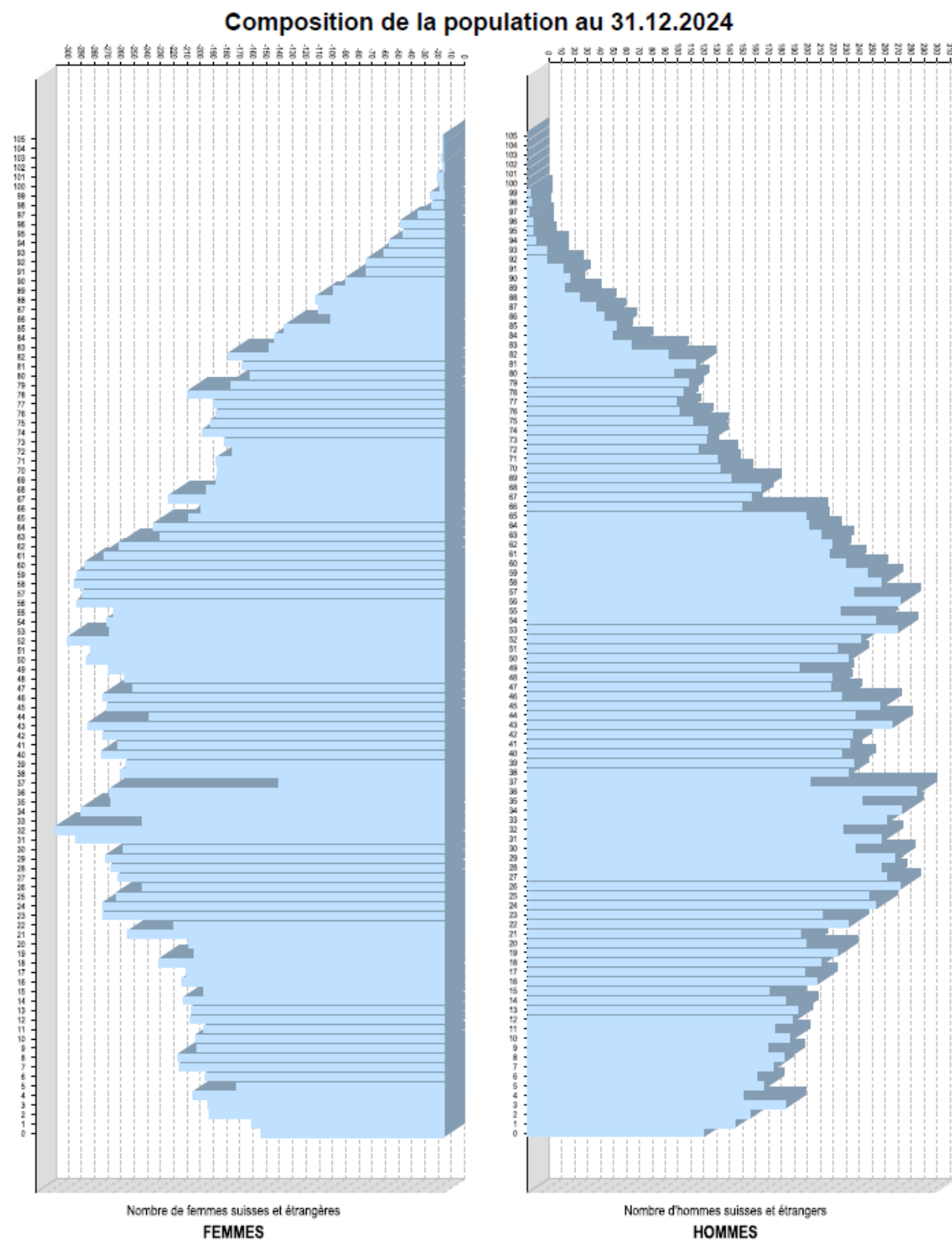
Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 8'248 (+217), représentent le 66.59% (-0,83%) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2024
PORTUGAL	2'085	1'828	3'913	10.42	64
FRANCE	940	679	1'619	4.31	133
ITALIE	842	665	1'507	4.01	-2
ESPAGNE	415	372	787	2.09	15
UKRAINE	210	388	598	1.59	133
KOSOVO	192	175	367	0.98	-11
TURQUIE	198	158	356	0.95	25
ERYTHREE	187	147	334	0.89	-2
AFGHANISTAN	122	48	170	0.46	62
MAROC	69	95	164	0.44	-2
SYRIE	76	67	143	0.38	5
CONGO (KINSHASA)	76	67	143	0.38	-2
BOSNIE ET HERZEGOVINE	68	72	140	0.37	-1
ROUMANIE	49	82	131	0.35	2
SRI LANKA	58	63	121	0.33	-2
SOMALIE	56	59	115	0.31	
BRESIL	31	84	115	0.31	
TUNISIE	49	46	95	0.25	
CAMEROUN	33	45	78	0.21	
ALGERIE	40	32	72	0.19	
BELGIQUE	37	35	72	0.19	
SERBIE	36	35	71	0.19	
CHINE	38	29	67	0.18	
COTE D'IVOIRE	31	33	64	0.17	
THAILANDE	17	42	59	0.16	
IRAK	33	23	56	0.15	

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2024
ANGOLA	29	27	56	0.15	
ALLEMAGNE	31	24	55	0.15	
ETHIOPIE	27	18	45	0.12	
SENEGAL	19	22	41	0.11	
MACEDOINE	24	16	40	0.11	
ROYAUME-UNI	16	18	34	0.09	
REPUBLIQUE DOMINICAINE	9	24	33	0.09	
PAYS-BAS	13	14	27	0.07	
POLOGNE	11	16	27	0.07	
COLOMBIE	9	18	27	0.07	
RUSSIE	9	17	26	0.07	
PAKISTAN	17	8	25	0.07	
GRECE	6	16	22	0.06	
IRAN	12	8	20	0.05	
PHILIPPINES	1	17	18	0.05	
JAPON	8	9	17	0.05	
INCONNU	9	8	17	0.05	
GEORGIE	12	5	17	0.05	
TOGO	10	7	17	0.05	
CANADA	6	10	16	0.04	
CROATIE	9	7	16	0.04	
CONGO (BRAZZAVILLE)	7	8	15	0.04	
VIETNAM	6	9	15	0.04	
ARMENIE	6	9	15	0.04	
CHILI	6	8	14	0.04	
LIBAN	6	8	14	0.04	
GUINEE	7	6	13	0.03	
MADAGASCAR	3	10	13	0.03	
MALAISIE	7	6	13	0.03	
MONGOLIE	5	7	12	0.03	
MEXIQUE	6	6	12	0.03	
BULGARIE	7	5	12	0.03	
MAURICE	5	7	12	0.03	
BURKINA FASO	5	7	12	0.03	
ETATS-UNIS	6	5	11	0.03	
HONGRIE	3	7	10	0.03	
CUBA	5	5	10	0.03	
NIGERIA	7	3	10	0.03	
PEROU	4	6	10	0.03	
SUEDE	5	4	9	0.02	
ALBANIE	3	6	9	0.02	
RWANDA	4	4	8	0.02	
REPUBLIQUE TCHEQUE	4	4	8	0.02	
MOLDOVA	0	7	7	0.02	
AUTRICHE	4	3	7	0.02	
SLOVAQUIE	2	5	7	0.02	
BANGLADESH	2	5	7	0.02	
YEMEN	2	5	7	0.02	
MONTENEGRO	1	6	7	0.02	
KENYA	3	4	7	0.02	
ARGENTINE	3	4	7	0.02	
ISLANDE	3	3	6	0.02	
BURUNDI	1	5	6	0.02	
SOUDAN	5	0	5	0.01	
BOLIVIE	3	2	5	0.01	
TANZANIE	2	3	5	0.01	
BENIN	3	2	5	0.01	

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2024
INDE	3	2	5	0.01	
MYANMAR	0	4	4	0.01	
BELARUS	0	4	4	0.01	
LITUANIE	1	3	4	0.01	
VENEZUELA	1	3	4	0.01	
PALESTINE	3	1	4	0.01	
AFRIQUE DU SUD	1	3	4	0.01	
MALI	3	1	4	0.01	
LIBYE	2	1	3	0.01	
ANDORRE	1	2	3	0.01	
HAITI	0	3	3	0.01	
COREE (SUD)	0	3	3	0.01	
PARAGUAY	1	2	3	0.01	
CAMBODGE	1	2	3	0.01	
GAMBIE	3	0	3	0.01	
NIGER	2	1	3	0.01	
EGYPTE	1	2	3	0.01	
HONDURAS	0	3	3	0.01	
CAP-VERT	2	1	3	0.01	
EQUATEUR	1	2	3	0.01	
INDONESIE	1	1	2	0.01	
NEPAL	1	1	2	0.01	
SLOVENIE	2	0	2	0.01	
AZERBAIDJAN	2	0	2	0.01	
IRLANDE	1	1	2	0.01	
NICARAGUA	1	1	2	0.01	
FINLANDE	1	1	2	0.01	
TCHAD	2	0	2	0.01	
URUGUAY	0	2	2	0.01	
GUINEE-BISSAU	0	2	2	0.01	
MOZAMBIQUE	0	2	2	0.01	
OUGANDA	0	1	1	0.00	
MALTE	1	0	1	0.00	
LIBERIA	1	0	1	0.00	
NORVEGE	1	0	1	0.00	
PANAMA	1	0	1	0.00	
OUZBEKISTAN	1	0	1	0.00	
ISRAEL	0	1	1	0.00	
EL SALVADOR	1	0	1	0.00	
Total	6'469	5'928	12'397		

Répartition de la population selon l'âge



Indications sur les mouvements de la population

Évolution mensuelle indicative en 2024

Précision: les données des tableaux sont basées sur la date de mutations des arrivées, des naissances, des départs, des décès et des séjours officiels dans la commune.

La date de mutation correspond à la date à laquelle l'information est saisie dans ETIC.

Les annulations d'arrivées et de départs, les changements de type de séjours ou de permis ne sont pas pris en compte. Les déclarations de domicile ne figurent pas dans la statistique.

Une personne arrivant en provenance d'Ukraine est comptée dans les arrivées, mais le permis S-1 accordé implique que cette personne n'est pas comptabilisée dans la population permanente durant la première année.

	Jan	Fév	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
Arrivées	180	178	187	228	135	145	203	237	203	182	132	154	2'164
Naissances	37	24	27	23	24	10	18	27	33	28	28	19	298
Départs	116	110	134	147	125	231	193	149	226	134	140	138	1'843
Décès	46	27	31	27	17	35	25	35	26	27	31	29	356

Nota : Le tableau ci-dessus est indicatif et n'est pas basé sur la photo statistique, d'où une différence dans les totaux avec les chiffres énoncés en amont.

Provenance / Destination

Provenance / Destination	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Canton de Neuchâtel	1'016	39.27%	758	35.06%
France	456	17.63%	212	9.81%
Autres cantons romands	328	12.68%	405	18.73%
Autres pays	206	7.96%	185	8.56%
Portugal	191	7.38%	160	7.4%
Jura Bernois et Jura	91	3.52%	170	7.86%
Autres pays union européenne	78	3.02%	93	4.3%
Espagne	74	2.86%	53	2.45%
Suisse alémanique	68	2.63%	87	4.02%
Italie	55	2.13%	25	1.16%
Jura Neuchâtelois	21	0.81%	12	0.56%
Suisse italienne	3	0.12%	2	0.09%
Total	2'669	100%	2'162	100%

Groupe professionnel

Groupe professionnel	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Autres groupes professionnels	654	25.36%	800	37%
Sans emploi	471	18.26%	304	14.06%
Enfants - Etudiants	456	17.68%	246	11.38%
Horlogerie - Bijouterie	276	10.7%	237	10.96%
Service de santé	146	5.66%	130	6.01%
Hôtellerie - Restauration	111	4.3%	50	2.31%
Bâtiment - Génie civil	95	3.68%	60	2.78%
Retraités	91	3.53%	103	4.76%
Administration	56	2.17%	71	3.28%
Enseignement	51	1.98%	28	1.3%
Serv. de maison - Ménagère	45	1.74%	25	1.16%
Métallurgie - Mécanique	25	0.97%	13	0.6%
Transports - Communications	25	0.97%	23	1.06%
Services informatiques	19	0.74%	20	0.93%
Garages - Carrosseries	13	0.5%	5	0.23%
Alimentation	12	0.47%	10	0.46%
Sans profession	11	0.43%	9	0.42%
Agriculture - Horticulture	8	0.31%	12	0.56%
Banque - Assurance	6	0.23%	8	0.37%
Arts graph. - Imprimerie	5	0.19%	6	0.28%
Habillement	3	0.12%	2	0.09%
Total	2'579	100%	2'162	100%

Raison du mouvement**Pour les arrivées :**

Raison mouvement	→Arrivées	% du total
Emploi - Changement d'emploi / de lieu de travail	733	28.38%
Ménage/Famille - Raisons familiales sans précisions	468	18.12%
Logement - Loyer	294	11.38%
Ménage/Famille - Agrandissement du ménage	224	8.67%
Emploi - Recherche d'emploi	112	4.34%
Formation/Stage - Études ou stage	97	3.76%
Qualité de vie/Environnement - Optimisation de la qualité de vie en général	95	3.68%
Arrivée de l'étranger - Raison professionnelle	90	3.48%
Logement - Surface: plus petit / plus grand	86	3.33%
Domaine de l'asile - Arrivée de l'étranger ou d'un autre canton	67	2.59%
Logement - Achat d'une maison / d'un appartement	66	2.56%
Arrivée de l'étranger - Retour en Suisse = pays d'origine	44	1.7%
Ne désire pas répondre	41	1.59%
Logement - Tranquillité, situation ou pas de nuisances	30	1.16%
Impossibilité d'enquêter	25	0.97%
Ménage/Famille - Réduction de la taille / séparation du ménage	20	0.77%
Arrivée de l'étranger - Retour en Suisse = pays d'attache, de coeur (étrangers)	16	0.62%
Ménage/Famille - Proximité des écoles	14	0.54%
Qualité de vie/Environnement - Offre infrastructures / commerces / culturelle / loisirs /	14	0.54%
Qualité de vie/Environnement - Proximité des transports publics / réseau adapté	14	0.54%
Coût de la vie - Optimisation financière (impôts / coût de la vie)	12	0.46%
Ménage/Famille - Arrivée d'enfant majeur	7	0.27%
Qualité de vie/Environnement - Sécurité	7	0.27%
Emploi - Retraite	3	0.12%
Ménage/Famille - Arrivée dans un home	2	0.08%
Arrivée de l'étranger - Venant d'une zone frontalière au canton	1	0.04%
Logement - Stationnement facile	1	0.04%
Total	2'583	100%

Pour les départs :

Raison mouvement	Départs→	% du total
Emploi - Changement d'emploi / de lieu de travail	441	20.4%
Ménage/Famille - Raisons familiales sans précisions	287	13.27%
Départ à l'étranger - Retour au pays	275	12.72%
Qualité de vie/Environnement - Optimisation de la qualité de vie en général	204	9.44%
Impossibilité d'enquêter	155	7.17%
Logement - Loyer	145	6.71%
Ne désire pas répondre	121	5.6%
Logement - Achat d'une maison / d'un appartement	89	4.12%
Ménage/Famille - Agrandissement du ménage	67	3.1%
Logement - Surface: trop petit / trop grand	54	2.5%
Formation/Stage - Études ou stage	48	2.22%
Coût de la vie - Optimisation financière (impôts / coût de la vie)	46	2.13%
Ménage/Famille - Réduction de la taille / séparation du ménage	38	1.76%
Départ à l'étranger - Raison professionnelle	36	1.67%
Départ à l'étranger - Départ à l'étranger (autre pays que celui d'origine)	27	1.25%
Emploi - Retraite	26	1.2%
Domaine de l'asile - Retour dans le pays de transit ou d'origine	24	1.11%
Logement - Bruit, situation ou autres nuisances	23	1.06%
Emploi - Recherche d'emploi	17	0.79%
Qualité de vie/Environnement - Offre infrastructures / commerces / culturelle / loisirs /	13	0.6%
Ménage/Famille - Départ d'enfant majeur	10	0.46%
Ménage/Famille - Éloignement des écoles	5	0.23%
Départ à l'étranger - Dans une zone frontalière au canton	4	0.19%
Qualité de vie/Environnement - Éloignement des transports publics / réseau insuffisant	3	0.14%
Qualité de vie/Environnement - Insécurité	2	0.09%
Logement - Stationnement difficile ou impossible	1	0.05%
Ménage/Famille - Accueil pré- ou parascolaire insuffisant	1	0.05%
Total	2'162	100%

Remarques générales :

Le nom des pays, cantons ou autres indications des tableaux sont repris automatiquement du système informatique.

Les raisons du mouvement sont données par les citoyen·ne·s au moment de leur arrivée/départ. Chaque citoyen·ne mentionne la réponse de son choix ou n'indique rien.

Les derniers chiffres contenus dans la rubrique "Indications sur les mouvements de la population" sont très indicatifs.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Activités informatiques 2024

Mandat informatique SIEN

Courant 2024, la Ville a renouvelé le mandat de gestion de son informatique par le SIEN pour la période 2024-2028. Ce mandat s'appuie sur la nouvelle convention du SIEN. Cette convention introduit une nouvelle grille tarifaire pour les services et prestations informatiques fournis par le SIEN ainsi qu'une nouvelle organisation du partenariat reposant sur la collaboration efficiente d'un correspondant informatique, détaché au SIC de la Ville par le SIEN, un Technical Account Manager et un Key Account Manager, tous deux au SIEN. Le rôle du correspondant informatique est le pilotage administratif et stratégique de l'informatique de la Ville ainsi que la coordination des projets et questions courantes informatiques avec le SIEN et les partenaires externes.

Le présent mandat sera consacré à la mise en œuvre des principes et projets inscrits au schéma directeur informatique 2024-2028, tout en intégrant les besoins nouveaux qui apparaissent comme nécessaires. En fin de mandat, un bilan sera effectué et un nouveau schéma directeur proposé.

Schéma directeur informatique 2024-2028

Afin de donner un cadre à ses actions et des priorités dans la réalisation des demandes des services de la Ville, le SIC a établi un schéma directeur informatique pour la période 2024-2028, respectivement validé par le Conseil communal en octobre 2023 puis par le Conseil général en janvier 2024. Dès lors, le SIC bénéficie des budgets et du soutien nécessaires à l'exécution du schéma directeur informatique.

Ce schéma directeur s'articule autour de cinq axes stratégiques qui sont :

- **La stratégie digitale du Canton** qui offre à la Ville un outil d'aide au pilotage stratégique de ses projets informatiques, tant dans ses choix technologiques que dans leur priorisation.
- **La rationalisation de l'informatique** qui vise à optimiser les processus, les ressources et les technologies dans un but d'efficacité et de renforcement de la sécurité.
- **La stabilisation budgétaire** qui garantit la maîtrise des coûts en améliorant la valorisation des projets et services informatiques.
- **La mobilité et la collaboration** qui permettent de répondre aux besoins et attentes des usagers des prestations et services informatiques, tant internes qu'externes, en favorisant la mobilité, l'agilité et le travail collaboratif.
- **L'efficacité énergétique** qui promeut une digitalisation durable en travaillant sur l'optimisation des ressources et de leur utilisation ainsi que sur la sobriété des projets.

Pour soutenir le développement continu de l'informatique de la Ville autour de ces axes stratégiques, des principes directeurs informatiques, issus des meilleures pratiques, seront progressivement intégrés, pendant la durée du schéma directeur, à la gestion courante de l'informatique ainsi qu'à la gestion des projets, tant dans le domaine des infrastructures que des solutions informatiques.

Depuis 2024, les projets inscrits au schéma directeur ont débuté et se poursuivent, dans la mesure du possible, selon le plan établi.

Principaux travaux 2024

Les principales réalisations

Au cours de l'année 2024, le SIC a accompagné l'analyse et/ou le déploiement de nouvelles solutions matérielles et logicielles parmi lesquelles nous pouvons citer :

- La mise en ligne des collections du MBA et du MIH

Dans le but de valoriser leurs collections respectives sur leurs sites internet, le musée des beaux-arts et le musée international d'horlogerie, en partenariat avec le SIC, le SIEN et Zetcom, fournisseur de la solution, ont travaillé sur la préparation de l'interface de publication des objets de leurs collections. À l'issue du projet, les deux musées ont sélectionné les pièces de leurs collections qu'ils souhaitent mettre en avant auprès des visiteurs en ligne.

- Le déploiement de tablettes pour gérer l'accueil et le suivi des enfants dans les parascolaires

Capitalisant sur une solution améliorée de gestion administrative des inscriptions et de suivi des enfants déployée au cours d'un projet mené en 2023, le service de la jeunesse a fait l'acquisition de tablettes pour équiper ses centres parascolaires. Ce matériel, à usage multiple pour les activités quotidiennes des centres, permet notamment de gérer le contrôle des présences ainsi que le suivi des enfants, ce dernier servant au compte-rendu de fin de journée adressé aux parents. Le service a gagné en efficacité, en fluidifiant ses processus et en supprimant des traitements manuels sur papier avec ressaisie informatique ultérieure.

- La mise en œuvre d'une nouvelle campagne de sensibilisation à la cybersécurité

En 2022, un premier exercice de sensibilisation du personnel de l'administration communale aux questions de cybersécurité a été réalisé avec des résultats encourageants. Fort de ce constat, le Conseil communal a souhaité poursuivre l'instruction du personnel de manière à réduire sa vulnérabilité face à une menace cybercriminelle toujours plus grande et sophistiquée. Dès 2024 et pour les quatre années à venir, en plus des moyens technologiques de protection déployés par le SIEN, le personnel administratif ainsi que les Autorités seront instruits et entraînés à une utilisation sûre et responsable des outils informatiques dans l'objectif de protéger au mieux ses systèmes d'informations et les données de ses habitant·e·s.

- Le remplacement d'éléments actifs réseaux obsolètes

Afin de maintenir de hauts niveaux de services et de sécurité pour ses infrastructures, le SIC, en partenariat avec le SIEN, a procédé au remplacement de matériel réseau obsolète. Ces remplacements réguliers permettent de garantir l'exploitation d'équipements modernes à récents, à jour et au bénéfice des dernières normes en matière de sécurité et de durabilité. Le SIC réduit ainsi l'exposition de l'administration communale aux risques de pannes et de vulnérabilités informatiques.

Études et optimisations des systèmes d'informations, accompagnement de projets

Que ce soit sur la base de problèmes remontés par les services ou dans le cadre de son travail de soutien quotidien, le SIEN a cherché à améliorer, optimiser ou simplifier les systèmes ou processus en place dans les différents services dans un souci d'amélioration continue des solutions informatiques et de la qualité de service offerte aux collaborateurs et aux collaboratrices de la Ville. À ce titre, il peut être cité les exemples suivants :

- Le déploiement d'une solution de gestion d'inscriptions à des événements pour la Chancellerie,
- Le déploiement de matériels et logiciels pour la conception d'architectures paysagères pour les espaces verts,
- Le remplacement de la solution d'enregistrement des séances du Conseil général,
- Le renouvellement annuel de 20% du parc de postes de travail, soit environ 120 postes informatiques,
- La poursuite du déploiement de la solution de téléphonie logicielle Cisco Jabber.

En plus de ces améliorations, diverses études ont été menées pour déterminer les opportunités d'améliorations futures, à fort potentiel, à apporter à d'autres services, parmi lesquelles figurent :

- L'analyse d'une solution digitale de gestion et de traitement des certificats de travail pour le SRH,
- L'analyse d'une nouvelle infrastructure de vidéosurveillance pour la Déchetterie intercommunale,
- L'analyse d'une solution de masquage sonore pour améliorer le sentiment de confidentialité des échanges aux guichets de l'action sociale.

Enfin il est à souligner qu'un groupe de travail informatique, présidé par le chef du DEFASI et composé des administratrices et administrateurs de dicastères ainsi que des chef·fe·s de services transversaux, supervise la stratégie informatique de la Ville ainsi que les activités et budget du SIC. Ce groupe se réunit trois à quatre fois par année. Il rencontre également deux fois par année la Direction du SIEN pour faire un point de situation sur le partenariat qui unit les deux entités.

Statistiques

Interventions du SIEN et demandes pour l'année 2024 :

Nombre d'incidents et demandes déclarés dans iTop :	2417 (2156 en 2023)
Nombre de demandes déclarés dans le portail SIEN (ancien portail) :	300 (737 en 2023)
Total	2717 (2893 en 2023)

État de l'inventaire des postes informatiques (décembre 2024 versus décembre 2023) :

	En exploitation en 2024	En exploitation en 2023
Nb de PC	351	390
Nb de portables	332	295
Nb de tablettes et smartphones	124	71
Nb d'imprimantes simples	29	30
Nb d'imprimantes multifonctions	125	125

État du stock (décembre 2024 versus décembre 2023) :

	En stock en 2024				En stock en 2023			
	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes
Neufs	2	3	0	0	18	0	0	0
Occasions (5 à 7 ans)	9	8	0	1	30	0	0	1
Prêts	0	7	0	0	0	4	0	0

Perspectives 2025

Pour 2025, si certains projets débutés en 2024 se poursuivront, comme le déploiement d'une solution digitale de gestion des certificats de travail pour le SRH ou l'installation d'une solution de masquage sonore pour les guichets de l'action sociale, les projets soumis pour l'année en cours débiteront ou se réaliseront, parmi lesquels peuvent être cités le remplacement de la moitié du parc d'imprimantes multifonctions, le déménagement de l'administration du MH, le renouvellement des audioguides du MIH ou encore la mise en service d'une centrale de téléphonie à l'action sociale.

En parallèle, de nouvelles demandes ou nouveaux besoins, déjà soumis ou à venir, seront analysés pour être intégrés au fur et à mesure dans la planification des projets. Parmi ces analyses, nous pouvons par exemple mentionner la définition du futur système d'informations des ressources humaines ou l'opportunité d'étendre la solution de gestion de la billetterie et des entrées de MUZOO à d'autres entités de la Ville, les autres musées notamment.

**Jeunesse, espaces publics,
ressources humaines (DJEPR)**

SERVICE DE LA JEUNESSE

Le service de la jeunesse continue de contribuer à l'attractivité de la ville en proposant des prestations permettant à la population de s'approprier les espaces de vie au travers de nombreuses activités, mais également, en ayant à cœur de soutenir les familles dans la conciliation de la vie familiale et vie professionnelle. Le rôle du service en termes d'accueil extrafamilial est indéniable et la volonté de la Ville et du Canton est orientée autour du soutien des familles, notamment avec l'acceptation par le Grand Conseil d'une révision de la loi pour l'accueil des enfants (LAE3) le 4 décembre 2024, laissant augurer de nouvelles perspectives quant à la création de places d'accueil extrafamilial.

Une nouveauté en termes de suivi des dossiers du personnel émane de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur le casier judiciaire informatique (LCJ du 17 juin 2016) et de la révision de l'ordonnance sur le placement d'enfant (OPE du 19 octobre 1977) en vigueur depuis le 23 janvier 2023. Chaque personne travaillant dans l'encadrement et l'accompagnement des enfants a fait l'objet d'une analyse de son casier judiciaire informatique VOSTRA, afin de vérifier que tout était conforme à la loi et à l'ordonnance. C'est plus de 200 personnes qui ont été contrôlées au sein du service de la jeunesse, permettant ainsi de certifier que l'entier du personnel répond aux exigences attendues.

Au mois de février, une nouvelle prestation a été offerte aux personnes âgées de 19 à 21 ans : une présentation du fonctionnement des finances de la Ville et des impôts a été proposée aux jeunes, en collaboration avec le service des finances, le service des contributions (Canton), le parlement des jeunes et le service de la jeunesse. Cette formule a attiré plus de 80 jeunes, attestant ainsi de l'intérêt porté à cette thématique.

En novembre, le service a organisé en collaboration avec la chancellerie et le service de la communication, la cérémonie annuelle destinée aux nouveaux majeurs. Une nouvelle formule a été proposée cette année : l'accueil par les autorités de la ville au Temple-Allemand, autour d'un apéritif fortement apprécié, puis la projection d'un film au centre de culture de l'ABC. Le traditionnel cadeau offert, l'AG culturel, a remporté un vif succès. C'est plus de 100 jeunes qui ont participé à cet événement.

Secrétariat et accueil extrafamilial

L'année 2024 a été marquante pour le secrétariat du service de la jeunesse. De nouveaux projets ont vu le jour, qu'ils soient administratifs (comme la mise en place du nouveau programme d'inscription GECO4) ou destinés à la jeunesse et aux familles (tels que la Carte Vacances et le projet Job à 1000m). En plus des missions quotidiennes, ces projets ont été menés par une équipe en constante évolution et toujours motivée par de nouveaux défis.

DES PERSPECTIVES REJOUISSANTES

En ce qui concerne l'accueil extrafamilial dans notre commune, le service de la jeunesse a poursuivi ses efforts pour offrir de nouvelles places d'accueil aux familles chaudes-fonnières. En 2024, la structure située à la rue de Fantaisie a rouvert après la fin des travaux, offrant désormais 42 places d'accueil par jour. La structure parascolaire de Crêtets 91, initialement prévue pour accueillir les enfants de Fantaisie 2, a été maintenue pour plusieurs années supplémentaires, offrant ainsi 40 places par jour. Au total, 25 nouvelles places parascolaires ont été créées. Fin 2024, le taux de couverture au sens de la LAE à La Chaux-de-Fonds (incluant les structures privées subventionnées) est de 27% pour le préscolaire (total de 429 places) et de 22% pour le parascolaire (total de 670 places). Il est à relever que d'autres solutions de garde, n'entrant pas dans le taux de couverture au sens de la LAE, viennent compléter l'offre proposée par la commune et les structures privées subventionnées, comme le Foyer de l'Écolier, ainsi que l'Accueil Familial de Jour.

Afin de renforcer les liens avec les structures privées subventionnées, l'adjointe administrative et une collaboratrice administrative se sont rendues dans plusieurs structures pour une visite. Cette démarche se poursuivra en 2025, car les échanges ont été enrichissants pour toutes les parties. De plus, des séances de coordination avec les structures privées subventionnées sont organisées deux fois par année, afin d'échanger au sujet des pratiques dans les structures.

Concernant la validation des capacités contributives des familles, le travail assidu s'est poursuivi afin d'être toujours au plus proche de la réalité financière des parents. Un groupe de travail, composé des communes du canton ainsi que d'une représentante du Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ), s'est réuni à deux reprises en 2024 dans la commune du Val-de-Travers. Deux collaboratrices administratives et l'adjointe administrative ont représenté La Chaux-de-Fonds lors de ces rencontres.

NOUVEAUTÉS DANS LE SERVICE

La transition du papier vers le numérique, entamée en 2023, a continué en 2024 avec la mise en place de la nouvelle plateforme d'inscription (GECO4). Le lancement à grande échelle a permis l'inscription d'environ 800 enfants pour le parascolaire communal. Bien qu'il reste quelques ajustements à faire, cette nouvelle plateforme a permis de réduire considérablement l'utilisation de papier et d'éliminer la saisie manuelle des informations concernant les enfants et les parents. Elle a également été utilisée pour les inscriptions à d'autres activités du service, telles que les Mercredivertissements, les Vacances découvertes, les camps d'été et d'automne ou encore, les activités à la journée durant les vacances. Cette procédure a bien fonctionné et a été bien accueillie par les parents.

Le projet Carte Vacances a été proposé avec une nouveauté importante : la carte 6-11ans+ qui permet à un adulte et un enfant de 6 à 11 ans de bénéficier d'activités à prix attractifs. En tout, trois types de cartes ont été proposées : 6-11ans+, 6-11ans et 12-17ans. Cette initiative a rencontré un vif succès : 199 cartes ont été vendues pour les 6-11ans+, 102 cartes pour les 6-11ans et 262 cartes pour les 12-17ans.

Un autre projet pour la jeunesse, Job à 1000m, a vu le jour en mai 2024. Né de réflexions entamées en 2020 et inspiré par le projet Pocket Job du centre d'animation socioculturelle de jeunesse Kallo à Bevaix, ce programme met en relation les jeunes de 13 à 17 ans à la recherche d'un petit job et les particuliers ayant besoin d'aide pour des petites tâches du quotidien. Plus de 200 jeunes se sont inscrits et 18 particuliers ont proposé des missions. À ce jour, 15 contrats ont été signés. Les retours sont très positifs, mettant en valeur la solidarité locale et les liens intergénérationnels.

Concernant l'équipe du secrétariat, nous pouvons relever que l'apprenti a terminé avec succès sa deuxième année d'apprentissage et a poursuivi sa formation dans un autre service. Notre stagiaire en préapprentissage, quant à elle, a obtenu une place d'apprentissage au sein de la Ville et a démarré sa première année de formation au sein de notre service. Enfin, depuis cet automne, le service participe au programme AliaCap, visant à favoriser l'inclusion professionnelle de personnes en situation de handicap mental. Dans ce cadre, une personne vient passer une matinée au secrétariat.

Secteur Animation socioculturelle

L'année 2024 a été marquée par des anniversaires importants et des initiatives clés pour le secteur, témoignant de notre engagement à accompagner toutes les générations dans leur développement personnel et collectif.

Nous avons célébré les 10 ans du projet Smala, une initiative qui a su répondre aux besoins des adolescent-e-s de notre région. Cet espace est devenu un lieu d'échange, de création et d'apprentissage, favorisant la participation active des jeunes à des projets culturels, sportifs et artistiques. Les festivités ont inclus des rétrospectives, des témoignages d'ancien-ne-s participant-e-s et des ateliers collaboratifs, démontrant l'impact durable de ce projet.

En parallèle, une enquête a été menée pour mieux comprendre les attentes et les besoins des jeunes concernant leur temps libre. Les résultats montrent un intérêt accru pour des activités axées sur les espaces de rencontre, l'ouverture des salles de sports durant la période hivernale. Ces données guideront nos actions futures dès 2025, avec l'objectif de toujours mieux répondre à leurs aspirations.

Le CyberThé a célébré ses 20 ans d'existence, un anniversaire qui souligne son rôle central dans l'inclusion numérique des seniors. Grâce aux ateliers d'information et de formation proposés, de nombreux participant-e-s ont pu surmonter la fracture numérique et gagner en autonomie dans l'utilisation des nouvelles technologies. L'accompagnement bienveillant par les monitrices et moniteurs du service répond pleinement aux demandes de ce public.

Enfin, 2024 marque aussi les 20 ans des animations de quartier, qui continuent d'être un pilier essentiel de la vie communautaire. Ces activités hors-murs, organisées directement dans les quartiers, ont permis de renforcer les liens sociaux et d'encourager la participation des habitant-e-s à la vie locale. L'événement festif pour marquer cette date a dû être repoussé en 2025 (météo inadaptée).

En conclusion, 2024 fut une année riche en célébrations et en réflexions stratégiques. Ces jalons nous rappellent l'importance d'un travail collectif et continu pour répondre aux besoins évolutifs de nos publics cibles.

Ci-après est présentée une liste non exhaustive des activités réalisées durant cette année :

SMALA

Le projet Smala continue d'évoluer pour répondre aux besoins changeants des jeunes de la ville. Pour mieux comprendre ces besoins, une enquête a été réalisée auprès des jeunes (300 réponses reçues), les interrogeant sur leurs pratiques de loisirs durant leur temps libre ainsi que sur leur vie dans leur ville. Cette enquête a révélé un véritable besoin d'espaces où les jeunes peuvent se retrouver, d'activités festives organisées dans un cadre sécurisé, ainsi que d'ouvertures de salles de sport durant la période hivernale. En 2025, des efforts seront déployés pour répondre à ces attentes en créant davantage de lieux d'accueil et en développant de nouveaux projets Smala.

Au cours de l'année, 3 à 4 activités gratuites ont été proposées chaque semaine. En complément, un camp de 4 jours a été organisé, ainsi qu'un projet cinéma pendant les vacances de Pâques.

2300 PIXEL

Lors de la semaine des relâches et pour la deuxième année consécutive, nous avons mis sur pied un projet sur deux jours faisant la part belle à l'univers des jeux vidéo. De nombreuses animations pour tous les âges ont permis de belles rencontres intergénérationnelles. Nous proposons, par exemple, du retro gaming, de la création Minecraft et des tournois de Mario Kart. Ce projet a rassemblé plus de 200 personnes, et une troisième édition est en préparation pour 2025.

SEMAINE DU 1^{ER} MARS

Toujours durant les vacances des relâches, nous avons accueilli trente enfants par jour à la Halle Volta. Ce projet réalisé, en collaboration avec le service des sports, permet de faire découvrir aux enfants de nouveaux sports et des lieux culturels dans notre ville. Il s'agit d'un accueil à la journée rythmé par des initiations, des ateliers et des visites. Ce projet permet de mettre en lumière la richesse de l'offre culturelle et sportive de notre ville.

MERCREDI VERTISSEMENTS

Cette activité phare du secteur a accueilli durant cette année 951 enfants de 4 à 12 ans dans les locaux les mercredis après-midi. Durant ces après-midi thématiques, les enfants peuvent choisir entre plusieurs activités et découvrir de nouveaux univers. L'équipe propose également des sorties culturelles et des visites avec des partenaires.

ANIMATIONS DE QUARTIER

Chaque mercredi, nous poursuivons nos rencontres avec les habitant-e-s dans plusieurs quartiers de la ville. Nous proposons de nombreuses activités destinées aux enfants et aux familles.

Cette prestation permet de tisser des liens de proximité avec les habitant-e-s et d'être à l'écoute de leurs besoins, contribuant ainsi à renforcer le sentiment d'une ville où il fait bon vivre. Le public répond avec enthousiasme à notre présence et apprécie notre démarche.

STREEDAYS

Comme chaque année, à mi-juin et à mi-août, cette manifestation sportive et ludique rassemble plus de 200 personnes autour des thématiques des arts de la rue et du basketball. Dans une ambiance festive, familiale et ensoleillée, le public s'est retrouvé durant deux samedis sur le terrain de basket de Numa-Droz. Ces journées attirent un large public, composé d'adeptes du basketball mais pas uniquement, et incluent des participant-e-s venant d'autres cantons.

Pour permettre à la population de se dépenser également durant la période hivernale, nous avons organisé un tournoi au Pavillon des sports en février, dans le même esprit que les événements estivaux. Nous constatons un véritable engouement pour les activités hivernales en salle de sport.

CAMPS DE VACANCES

En été (à Ovronnaz) et en automne (à Ravoire), nous avons offert la possibilité aux enfants chaux-de-fonniers âgés de 8 à 12 ans, d'expérimenter les joies de la vie en communauté, en passant une semaine d'activités dans une maison de vacances. Ce projet rencontre chaque année un grand succès et permet de créer des liens forts avec notre jeune public. Cela permet un dépaysement aux enfants qui parfois ne peuvent pas partir en vacances avec leur famille. Durant ces journées de camp, l'équipe d'animation propose de nombreuses activités sans oublier de respecter le rythme des vacances.

LES ANIMATIONS ESTIVALES

Pour la cinquième année consécutive, nous avons proposé 6 jours d'animation durant les vacances d'été (3 sur la place de jeux des Forges et 3 sur le terrain de Beau-Site). Cette prestation rencontre un réel succès auprès de la population qui ne part pas en vacances ou qui souhaite simplement partager des moments conviviaux avec d'autres familles. De nombreuses activités sont proposées, par exemple des ateliers cuisine, des jeux, du bricolage, ou de la danse, en collaboration avec des associations locales.

LES MINI-ESCAPADES GOURMANDES (nouveau projet)

Grâce à ce projet, qui s'est déroulé lors de la dernière semaine des vacances d'été, les enfants ont pu explorer des lieux emblématiques de la région et participer à diverses activités autour des plaisirs culinaires. La semaine s'est conclue par un grand repas préparé par les enfants, accompagné d'un apéritif offert aux parents.

Une trentaine de places par jour sont proposées, répondant ainsi à une réelle demande des familles durant cette dernière semaine de vacances.

CYBERTHÉ

Nous offrons aux seniors de la ville la possibilité de participer à un atelier informatique tous les mercredis après-midi dans les locaux du CIFOM (Serre 62). En plus de venir avec leurs questions et problématiques, les seniors partagent un moment convivial autour d'un goûter avec les moniteurs et monitrices du secteur. Ce projet est réalisé en collaboration avec Pro Senectute.

Pour la seconde fois cette année, nous avons également mis en place un projet intergénérationnel avec la crèche de la Ferme Gallet. Le temps d'un après-midi, les seniors ont partagé avec les tout-petits des activités de cuisine et de lecture.

Nous avons également célébré les 20 ans de ce projet en offrant aux participant-e-s une sortie au musée Chaplin à Vevey.

SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME (SACR)

Dans le cadre de ce projet piloté par le COSM, le secteur a proposé des ateliers d'écriture durant la semaine des relâches. Ces ateliers étaient encadrés par la rappeuse française Tracy De Sa. Chaque jeune a ensuite eu la possibilité de se produire sur la scène du Bikini Test, accompagné-e de cette artiste confirmée, lors d'une soirée festive organisée pour l'occasion. En complément du concert, une table ronde a été organisée autour de cette thématique.

MISE À DISPOSITION DE SALLES ET DE MATÉRIEL

En plus des nombreuses activités que mène de front le secteur, nous soutenons de nombreuses associations chaque année en leur mettant à disposition le matériel nécessaire à la mise en place de leurs projets. Cette année 2024 ne déroge pas à la règle. Nous avons répondu à 48 demandes de prêt. En plus de ce matériel, nous mettons toujours à disposition des associations et des autres services de la Ville, les salles de notre bâtiment, dans la mesure de nos possibilités.

COMMUNICATION DU SECTEUR

En plus de tous ces projets, nous avons engagé une grande réflexion sur la communication de notre secteur. Un travail important a été réalisé sur notre brochure d'activités ainsi que sur la création de logos plus homogènes pour nos différentes prestations.

Nous avons également retravaillé l'interface de notre site internet afin d'offrir au public une vision plus claire de nos activités et services.

PERSONNEL - FORMATION

Cette année a marqué l'entrée du Service de la jeunesse dans le projet ALIACAP, permettant à des personnes en situation de handicap mental d'intégrer le monde du travail. Un participant à ce projet a effectué un stage de 4 mois dans notre secteur avec comme finalité, la signature d'un contrat de travail.

Nous avons également engagé pour la première fois, un animateur communautaire en formation, issu de la nouvelle formation ES, au sein de notre équipe. Par ailleurs, un stagiaire pré-HES a réalisé un stage de six mois dans notre secteur. Enfin, notre apprentie ASE a réussi avec succès son CFC au mois de juin.

Secteur parascolaire

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses évolutions au sein du secteur, témoignant d'une volonté constante d'amélioration et d'adaptation aux besoins des enfants et des familles de la ville. Entre restructuration, projets innovants et nouvelles ouvertures de places, les efforts déployés ont permis d'optimiser l'organisation et d'enrichir les prestations proposées. De la fusion entre Crêtets 91 et les Tables de midi Foulets à l'ouverture de la structure Fantaisie 4, en passant par des initiatives pédagogiques stimulantes et des ajustements en faveur du bien-être des enfants, cette année a été synonyme de progrès et de dynamisme. Retour sur les réalisations marquantes et les changements qui façonneront l'avenir du secteur.

LES PROJETS DU SECTEUR

Durant l'année 2024, plusieurs projets ont été menés au sein du secteur:

- Une fusion entre Crêtets 91 et les Tables de midi Foulets a été mise en place dès la rentrée d'août. L'organisation a été revue dans le but de permettre une prise en charge et un suivi plus cohérent des enfants et des situations.
- Dans le cadre du concept PAROLES, qui vise à optimiser la mise en œuvre des prestations socio-éducatives grâce à des audits réalisés auprès des enfants, une nouvelle évaluation a été menée par l'équipe mobile d'auditrices (éducatrices du secteur parascolaire). Cette année, l'audit a porté sur les activités proposées au quotidien, en interrogeant 70 % des enfants accueillis dans les structures. Les questions ont été adaptées à leur âge et conçues pour s'assurer que tous les besoins fondamentaux définis par la pyramide de Maslow soient bien pris en compte.

Les résultats ont été très positifs : les enfants se disent satisfaits et leurs besoins sont pleinement couverts grâce aux activités mises en place. Comme le veut la tradition, la dernière question du questionnaire invitait les enfants à rêver sans limite : « Si tu pouvais faire n'importe quoi au para, qu'aimerais-tu faire ? » Les réponses ont été particulièrement imaginatives : « Voler comme un oiseau, créer un parc d'attractions dans le para, fabriquer 10 000 étoiles, manger des caramels toute la journée ! » Fait notable, les jeux vidéo ont été très peu mentionnés.

- Dans l'optique constante d'amélioration continue, certaines structures ont mis en place les "repas flexibles". Il s'agit d'un concept visant à répondre de manière précise aux besoins des enfants. En effet, certains enfants ont besoin de se mettre directement à table au retour de l'école, alors que d'autres ont envie d'un moment pour se poser, bouger ou jouer avant de passer à table. Avec ce concept, chaque enfant a la possibilité de prendre son repas au moment où il le souhaite et pendant une durée définie.
- Au mois de juin, une grande manifestation sportive a été organisée pour tous les enfants des structures. Le Pavillon des sports et le stade de la Charrière ont accueilli plus de 350 enfants durant un mercredi après-midi, leur permettant de jouer et de se défouler autour d'activités de mouvements imaginées spécialement pour eux. Il s'agit de la deuxième édition des Olympiades, haute en couleurs et remplie de rires et de bonne humeur.

Au fil de l'année, des fêtes et des saisons qui passent, les structures ont offert aux enfants diverses activités variées. En exemple, des ateliers culinaires, ateliers scientifiques pour éveiller la curiosité des enfants, excursions en forêt pour une activité d'initiation au Land Art, visites des musées de la Ville pour sensibiliser à la culture, participation à un projet intergénérationnel avec une maison de retraite, mise en place d'un jardin pédagogique pour apprendre les bases du jardinage et développer une conscience écologique.

DU NOUVEAU DANS LE SECTEUR

En août 2024, l'ouverture de la structure de Fantaisie 4 (après 3 ans de travaux) dispose à nouveau de 42 places. C'est avec grand plaisir que l'équipe ainsi que les enfants ont investi ce bel endroit flambant neuf, dans un quartier qui se veut familial et convivial!

En parallèle, nous avons eu l'opportunité de garder la structure de Crêtets 91 où de nouveaux éducateurs et éducatrices, ainsi qu'une nouvelle responsable ont rejoint une partie de l'équipe déjà en place. La mise à disposition de cet espace par le Canton est une chance, permettant aux enfants d'évoluer dans un environnement arborisé et sécurisé.

Ces changements ont permis d'ouvrir 25 places supplémentaires du côté sud de la ville, portant ainsi le nombre de places dans le secteur à 573.

DU CHANGEMENT A LA RENTREE D'AOÛT 2024

C'est avec plaisir que nous avons accueilli un nouvel éducateur responsable qui a pris ses fonctions à Numa-Droz 177 suite au départ de la responsable en juillet. Une nouvelle responsable a également rejoint l'équipe et gère la structure de Crêtets 91 et les Tables de midi Foulets.

Secteur préscolaire

Au sein des crèches communales (Chat Telot et Ferme Gallet), l'année 2024 a débuté par un renforcement du partenariat avec les familles. Une soirée destinée aux parents, sur le thème du label "Signons Ensemble", label qui favorise la communication par la gestuelle, a été animée par l'équipe éducative. Lors de cet événement, des explications sur le projet mis en place dans les structures ont été présentées, suivies d'échanges avec les participant-e-s. Dans la même dynamique, la fête traditionnelle des familles s'est déroulée sur le thème des Jeux Olympiques, illustrant ainsi le label "Youp'là bouge", qui encourage le mouvement chez les jeunes enfants. Des activités parents-enfants, organisées par le personnel, ont permis de créer un moment de partage, de complicité et de divertissement entre toutes et tous.

Cette année a été marquée par une réflexion approfondie sur l'amélioration de la prise en charge des enfants accueillis. Dans cette optique, nous avons fait appel à une nutritionniste afin de modifier les menus du goûter, en privilégiant une alimentation plus saine et adaptée aux besoins des enfants. La collaboration avec des professionnels externes, intervenant ponctuellement au sein des structures, a permis à l'équipe éducative d'adapter le quotidien des enfants à besoins spécifiques (EBS) et d'encourager une approche inclusive, valeur essentielle dans le secteur préscolaire.

Un calendrier mensuel a été instauré avec des thématiques en lien avec le concept pédagogique, les labels des crèches et les journées internationales. Celui-ci a été déployé dans l'ensemble des groupes afin de permettre au personnel éducatif de proposer un large éventail d'animations, stimulant ainsi le développement global des enfants. La participation des parents est également mise à profit. Par exemple, lors de la semaine multiculturelle, ils ont pu partager des aliments en lien avec leur pays d'origine, favorisant ainsi l'échange et la découverte des différentes cultures. Nous avons également accueilli, sur un temps dédié, une éducatrice musicale pour favoriser l'éveil musical des enfants ainsi qu'une conteuse afin de développer leur imaginaire. Des sorties pédagogiques ont été organisées (Muzoo, ferme Sterchi, Musée paysan) pour offrir aux enfants un environnement d'éveil enrichissant et varié. À la crèche du Chat Telot, le projet intergénérationnel a repris son cours : l'équipe éducative propose ainsi, une fois par mois, diverses activités aux résident-e-s : cuisine, lecture, musique, peinture, mouvement. Ces animations, encadrées par le personnel éducatif, favorisent les interactions entre enfants et résident-e-s, renforçant ainsi le lien intergénérationnel, bénéfique pour tous.

UN SECTEUR EN CONSTANTE EVOLUTION

La formation continue du personnel est un élément essentiel de notre métier. Au cours de l'année, l'ensemble de l'équipe éducative a participé aux cours d'urgence de premiers secours. Les responsables de groupe ainsi que la direction ont également suivi des formations de perfectionnement sur la gestion d'équipe et le management participatif. Dans une démarche d'évolution des pratiques éducatives et d'ouverture à de nouveaux horizons, nous avons eu l'opportunité, aux côtés de la cheffe de service, de la coordinatrice de l'accueil extrafamilial, des responsables de groupe et de la direction, de visiter une structure du canton de Neuchâtel, ayant une pratique pédagogique différente de celle appliquée dans les crèches communales. Cette découverte nous a permis d'élargir notre vision sur un nouveau mode de fonctionnement et d'ajuster certains aspects au sein des crèches communales.

Une réorganisation du suivi des apprenti-e-s et étudiant-e-s en interne a également été mise en place. Une responsable de formation a été désignée afin d'assurer une meilleure cohérence et cohésion entre les apprenti-e-s et les formateur-trice-s de terrain. Cette nouvelle organisation vise également à renforcer la collaboration avec les écoles proposant les formations d'éducateur et éducatrice de l'enfance ES (EDE) et d'assistant-e socio-éducatif-ve (ASE). Nous avons eu le plaisir de célébrer l'obtention du CFC ASE de notre apprenti en juin et d'accueillir deux nouvelles apprenties au mois d'août.

DES COLLABORATIONS ACTIVES

Les crèches communales ont eu l'opportunité de collaborer avec divers services de la Ville tout au long de l'année:

- Participation au projet "décoration des vitrines des commerçants", initié par le service de l'urbanisme en partenariat avec les écoles et les commerçant-e-s de la ville de La Chaux-de-Fonds. Les enfants et l'équipe éducative ont pris beaucoup de plaisir à créer un paysage naturel. Nous avons eu la joie de remporter un prix, et grâce à cette récompense, des jeux ont été achetés pour les enfants.
- Accueil du personnel du secrétariat du service de la jeunesse au sein des structures, afin de leur faire visiter les lieux et leur faire découvrir le fonctionnement quotidien des crèches. Cet échange, enrichissant pour toutes les équipes, a permis une meilleure connaissance des rôles de chacun et de chacune.
- Sortie éducative au Musée international d'horlogerie en collaboration avec le secteur de l'animation. Cette après-midi intergénérationnelle a réuni les enfants accueillis aux Mercredivertissements, les seniors du projet Cyberthé et les enfants de la crèche, offrant ainsi un beau moment de partage entre les âges.
- Participation aux animations de lecture organisées par la Bibliothèque des jeunes. Ces moments doux d'histoires développent l'imaginaire des petits et des plus grands.
- Échange de personnel entre le secteur parascolaire et les crèches, une fois par mois sur un temps dédié, afin de proposer des animations musicales aux plus grands.
- Suite à la construction d'un nouveau bâtiment sur le site du Châtelot, nous avons collaboré avec le service des espaces verts, pour la création d'un espace extérieur de jeux pour les enfants.

En fin d'année, notre plus ancienne collègue a pris sa retraite après 40 ans de service au sein du secteur.

SERVICE DES ESPACES PUBLICS

Le Service des Espaces Publics (SEP) a poursuivi sa transformation en faveur d'une approche plus verte et respectueuse de l'environnement. Cette dynamique vise à renforcer la présence de la nature en milieu urbain, tout en assurant la qualité et l'efficacité des missions traditionnelles, telles que le nettoyage, le service hivernal et l'entretien des infrastructures. Dans ce contexte, le SEP s'attache à optimiser ses ressources et à gérer au mieux les finances publiques, illustrant son credo : « Faire plus et mieux avec moins. »

Renforcement du secteur vert

La tempête qui a frappé notre ville en 2023 a exigé un effort considérable en matière de replantation. Pour atteindre les objectifs fixés, le secteur vert a bénéficié d'une dotation supplémentaire de deux Équivalents Plein Temps (EPT) en contrat à durée indéterminée, ainsi que d'un troisième EPT temporaire, financé par le crédit tempête pour une durée de trois ans. Cette augmentation, bien que directement liée à cet événement exceptionnel, a été anticipée dans une logique d'optimisation des ressources. Ainsi, les deux postes permanents seront compensés en 2025 par des départs à la retraite non remplacés dans d'autres secteurs du service.

Gestion des effectifs

En 2024, le SEP a enregistré un total de neuf départs, répartis comme suit : deux retraites anticipées, cinq démissions et deux licenciements. Chacun de ces postes a été remplacé, garantissant la continuité des services. Par ailleurs, le service a continué son engagement social en accueillant un grand nombre de personnes en placement. Ce sont ainsi 17 (22) personnes, issues de structures telles que l'ORP, l'AI et d'autres institutions, qui ont travaillé au SEP pour des durées variant de quelques semaines à plusieurs mois. Ensemble, ces placements représentent un total de 10'385 (12'060) heures de travail. Parmi ces personnes, une a été engagée de manière permanente au sein du service.

En complément, le SEP a accueilli 5 (6) civilistes et 7 (11) personnes exécutant des peines de travaux d'intérêt général, contribuant ainsi à répondre à des besoins ponctuels tout en offrant une opportunité d'intégration temporaire.

Engagement dans la formation professionnelle

Conscient de la difficulté croissante à recruter du personnel qualifié, le SEP a pris la décision de s'investir plus activement dans la formation des jeunes professionnel-le-s. En collaboration avec le Réseau d'entreprises neuchâtelois (REN), le nombre d'apprenti-e-s a été presque doublé, passant de six à onze. Cette augmentation reflète la diversité des métiers présents au SEP.

Outre les apprentissages déjà existants en horticulture, en mécanique et en commerce, de nouvelles filières ont été introduites : dessinateur-trice en paysagisme, serrurier-ère, recycleur-se, employé-e d'exploitation et conducteur-trice de véhicule lourd. Cette stratégie permet non seulement de répondre aux besoins spécifiques du service, mais également de préparer la future génération à relever les défis liés à la gestion des espaces publics.

Une dynamique inclusive et efficiente

Le SEP montre son engagement pour un développement durable, efficace et responsable. En misant sur les talents locaux, en investissant dans la formation et en gérant mieux ses ressources, il joue un rôle clé dans l'amélioration de la vie en ville. Son objectif est clair : offrir des espaces publics plus verts, agréables et bien entretenus, tout en respectant le budget et les besoins de la société.

Secteur chantiers

Entretien des chaussées - Ville et environs

Le service a réalisé, par ses propres moyens ou par l'intermédiaire d'entreprises externes, divers travaux d'entretien routier, aussi bien sur les routes urbaines qu'extra-urbaines. Sur les premières, il s'agissait essentiellement de l'entretien courant (mise à niveau de la fonte de voirie, colmatage des fissures, remplissage des nids de poules, petites découpes, fraisage, etc.).

En milieu urbain, les travaux suivants ont été réalisés par des entreprises privées sous la supervision et la responsabilité du service :

- Divers travaux d'entretien sur la route N 20 (traversée de La Chaux-de-Fonds)
- Petits rhabillages et remplissage de nids de poules (Blow-Patcher) : 24j (20)
- Colmatage des joints à la lance thermique : 21'815 ml (18'000)
- Changements, mise à niveau de regards et réfection de collerettes : 75 pce (89)
- Réfection complète de l'escalier : Cheminot- Succès

L'entretien constructif des routes extra-urbaines est désormais sous la responsabilité du service technique, le SEP n'étant en charge que des petites réparations.

Entretien des trottoirs

Le service a la charge de l'entretien courant des trottoirs publics, d'une part, et de l'entretien de certains trottoirs privés par le biais d'un contrat d'entretien, d'autre part. L'entretien consiste à recouvrir le trottoir d'un enrobé coulé à froid (ECF), après avoir colmaté les trous et les fissures.

Surfaçage à l'abonnement : 1956 m² (2'196)

Chemins pédestres

- Sentier du Doubs : divers travaux d'entretien ont été réalisés durant l'année (enlèvement d'arbres morts ou tombés, consolidation de chemins, etc.).

Maçonnerie, travaux extérieurs

Durant l'année 2024, le service a réalisé les travaux suivants :

- Réparation de routes et trottoirs en enrobé à la main : 389t (471)
- Mise en place mobiliers urbains et divers pour manifestation
- Exécution de divers travaux au Bois du Petit-Château
- Exécution de divers travaux de rangement au quai à Marais 6 et à la décharge des Bulles
- Diverses réparations de dégâts dus à la tempête de juillet 2023
- Pose de flanches pour la signalisation verticale
- Exécution de divers travaux d'entretien de la Piste Vita
- Pose et réparation d'une centaine de flanches pour jalons à neige
- Réparation de divers dégâts causés pendant la période hivernale
- Mise en place de piste de pétanque sur la Promenade des Six-Pompes
- Pose de 15 bancs publics
- Remplacement ou remise à niveau de 30 pierres à gueulebées et de 12 grilles de route
- Exécution de diverses réparations en enrobé sur les routes et trottoirs, en territoire urbain comme aux environs
- Fabrication de diverses pièces moulées
- Exécution de diverses réparations dans les cours de collèges
- Pose de 2 corbeilles-WC pour chiens
- Exécution de travaux d'entretien des canaux et accompagnement du Service technique : 1'084h (1'036)

Déblaiement de la neige (saison 2023-2024)

Les chutes de neige ont atteint seulement 91 (90) cm de neige cumulée ce qui représente la seconde année d'affilée historiquement basse.

L'engagement du dispositif de déneigement a été le suivant :

- Alarmes générales (A40) : 0 (2)
- Alarmes personnel secteur vert (A41) : 33 (25)
- Alarmes intermédiaires (A43) : 10 (2)
- Alarmes escaliers week-end (A44) : 6 (2)
- Alarmes escaliers semaine (A45) : 10 (11)
- Alarmes sel escaliers (ES) : 17 (12)
- Déneigement et salage des routes noires : 56 (54)
- Déneigement et gravillonnage nord-sud de la Ville : 25 (33)
- Déneigement et gravillonnage aux environs : 25 (30)
- Déneigement et traitement des trottoirs : 28 (33)

Remarques : en comparaison avec la saison précédente, il faut relever que le nombre de sorties au déneigement n'est pas directement proportionnel à la quantité cumulée de neige, mais dépend de nombreux autres facteurs tels que le nombre d'occurrences, la quantité de neige par occurrence, la stabilité des températures de l'air, etc.

Un total de 948 (441) m³ de neige a été déposé à la décharge à neige par des entreprises privées.

Les quantités suivantes de matériaux de déverglage et antidérapants ont été utilisées :

- Chlorure de sodium (sel) : 1'190t (1'156)
- Chlorure de calcium : 0t (0)
- Chlorure de magnésium : 0t (0)
- Gravier : 210 m³ (168)
- Stop Gliss Bio : 255 m³ (300)

Secteur logistique

Curage de canalisations

Durant l'année 2024, le service a procédé à la visite et au curage des canalisations et des collecteurs, à la vidange de 1'765 (3'610) dépotoirs sur l'ensemble de la ville. Habituellement, le nettoyage des dépotoirs du secteur nord est effectué les années impaires et celui du secteur sud, les années paires. Des travaux pour des tiers tels que vidange de fosses septiques, fosses à graisse, etc. ont également été effectués, ce qui représente un total de 2'445 (3'593) heures de travail.

Manifestations

Comme chaque année, le service a été à disposition des organisateur-trice-s de manifestations pour fournir du matériel divers, (roulottes WC, barrières Vauban, tables, chaises, Romaines, braseros, etc.). Ainsi, du matériel a été livré pour l'organisation de divers événements tels que: Fête de mai, Fête de la Jeunesse, Plage des Six Pompes, Balade gourmande et Trotteuse-Tissot.

Pour la Fête nationale ainsi que la Biennale horlogère, l'Avenue Léopold-Robert a été pavoisée.

L'ensemble des travaux en soutien aux manifestations représente un total de 2'695 (2'748) heures.

Secteur nettoyage

En plus de l'entretien courant, les travaux particuliers suivants ont été réalisés :

- Brossage des routes extra-urbaines après les travaux de gravillonnage, soit 10 jours de travail et 15m³ de gravier ont été ramassés
- Désherbage à l'eau chaude : travaux exécutés par deux équipes de deux collaborateurs durant 4 mois
- Brossage de la ville : grâce à une météo favorable, les brosses autoportées ont travaillé depuis le début du mois de mars jusqu'à la fin de l'année avec 2 semaines de pause durant les épisodes de neige du mois d'avril
- Entretien par les cantonniers : 4 cantonniers ont effectué 2'100 heures d'entretien dans les rues de la ville
- Service de places : 12 étudiant-e-s se sont relayé-e-s par équipe de 4 pour effectuer le service de places du week-end du 15 avril au 30 octobre
- Le travail des étudiant-e-s de l'été (de juillet à septembre) représente 2'782 (2'421) heures de travail
- Nettoyage de la Ronde : 4 personnes ont nettoyé la Ronde durant 4 jours
- Jalons à neige : 6'000 jalons plastiques ont été plantés avec la machine à jalons. 1'000 jalons supplémentaires ont été ajoutés en ville suite aux mesures de restriction de l'éclairage public. À ceux-ci s'ajoutent 400 jalons en bois et 600 jalons canadiens installés par nos équipes. Ainsi, le nombre total de jalons posés sur le territoire communal est de 7'400
- Pare-neiges : 450 barres à neige en bois ont été posées ainsi que 300 mètres de barrières à neige en nylon

Durant l'année 2024, les brosses autoportées ont ramassé 379 (470) tonnes de balayures de routes.

Dans le courant du mois de juin, 18 poubelles de tri ont été installées en ville dans les points stratégiques et nous avons récolté 700kg de PET et 3'100kg d'aluminium sur ces 7 mois.

L'entretien de la piste Vita a mobilisé 4 personnes durant 5 jours entre autres pour l'entretien des chemins et la pose du gravier.

Secteur déchets

Durant l'année 2024, le secteur des déchets a collecté les quantités suivantes de déchets :

Ordures ménagères (sacs taxés) :	5'618 t	(5'484)
Entreprises taxées au poids :	1'497 t	(1'546)
Encombrants incinérables :	1'083 t	(1'049)
Encombrants incinérables (nombre d'interventions) :	4'239	(3'834)
Papier :	496 t	(565)
Carton :	1'025 t	(989)
Déchets verts (compost) :	1'885 t	(1'827)
Verre :	1'019 t	(1'027)
PET :	8 t	(9)
Aluminium et boîtes de conserve :	61 t	(64)
Ferraille ménagère mélangée :	87 t	(85)
Huiles usées :	20 t	(22)
Piles :	1.8 t	(2.1)
Petits électroménagers :	4.5 t	(3.5)
Appareils électriques SWICO :	10.2 t	(9.3)
Gros électroménagers :	694 pcs	(648)

Déchets urbains

Après une légère diminution par rapport aux valeurs moyennes en 2023, la quantité de déchets urbains combustibles (corbeilles publiques à déchets et nettoyage des écopoints) a augmenté, puisque les 5 fourgons dédiés à cette mission ont collecté 662 (608) tonnes de déchets en 2024 (+ 9 %).

La quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids) et des encombrants incinérables augmente légèrement (+1.5 %) à 8'198 (8'078) tonnes.

Déchets recyclables

La quantité de déchets recyclables (papier, carton, déchets verts, verre, PET, aluminium et boîtes de conserve, ferraille, huiles, piles, petits et grands électroménagers, appareils électriques SWICO) est de 4'767 tonnes et présente une augmentation d'environ 0.7 % au regard de l'année précédente (4'733).

Incivilités

Selon les observations réalisées tout au long de l'année, nous devons conclure que le taux des incivilités est en augmentation par rapport aux années précédentes. 620 (541) rapports menant à une dénonciation ont été rédigés par notre collaborateur chargé des incivilités.

Conteneurs enterrés / en surface pour ordures ménagères

Durant l'année 2024, 32 conteneurs (12 en 2023) dédiés au ramassage des ordures ménagères ont été posés. Ainsi, le nombre total de conteneurs ou moloks, en service sur le territoire urbain est de 400 pièces (353 enterrés, 16 en surface et 31 provisoires en surface).

22 (22) conteneurs enterrés réservés à l'usage exclusif des entreprises propriétaires sont également en service.

La proportion de la ville desservie en points de collecte des ordures ménagères est désormais de 100 %. Par conséquent, la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte a cessé au 31 décembre 2024. Toutefois, les travaux pour le remplacement des 31 conteneurs provisoires restent à réaliser.

Ecopoints

Le territoire de la ville compte toujours 14 écopoints⁺ et 19 écopoints simples, tous enterrés. Le nombre total de conteneurs enterrés dédiés au ramassage des déchets valorisables reste pratiquement inchangé à 110 (111) pièces.

Personnes à mobilité réduite

Les demandeur-euse-s doivent présenter une demande écrite accompagnée d'une attestation médicale pour bénéficier de ce service gratuit pour la prise en charge des ordures ménagères au pied des immeubles.

L'augmentation significative du nombre de personnes ayant demandé des autocollants pour bénéficier de ce service, atteignant 119 (87 en 2024) utilisateur-trice-s cette année, s'explique par l'installation des 32 nouveaux conteneurs.

Déchetterie intercommunale

Tableau 1 : Déchets principaux réceptionnés (en tonnes)

Déchets réceptionnés	Encombrants incinérables	Papier	Carton	Verre	Ferraille	Inertes	Bois	Appareils électroménagers et électroniques	TOTAL
Particuliers	586 (491)	205 (211)	469 (457)	290 (267)	344 (276)	199 (169)	778 (712)	43 (38) ⁽¹⁾ 55 (50) ⁽²⁾ 125 (112) ⁽³⁾	3'094 (2'783)
Entreprises	22 (16)					3 (4)	19 (5)		44 (25)
TOTAL	608 (507)	205 (211)	469 (457)	290 (267)	344 (276)	202 (173)	797 (717)	223 (200)	3'138 (2'808)

⁽¹⁾ Gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, etc.).

⁽²⁾ Petits appareils électroménagers.

⁽³⁾ Appareils électroniques et HiFi.

Tableau 2 : Déchets secondaires réceptionnés (en tonnes)

Déchets réceptionnés	Biodéchets	Aluminium Fer blanc	Plastique	PET	Capsules à café	Habits	Déchets spéciaux & huiles	Piles	TOTAL
Particuliers	49 (40)	32 (33)	35 (36)	37 (36)	4 (4)	101 (123)	11 (9)	4.7 (2.5)	274 (284)

La quantité totale de déchets déposés en 2024 par les particuliers et les entreprises des communes partenaires et utilisatrices (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Sagne, Les Planchettes et Le Cerneux-Péquignot) est de 3'412 (3'092) tonnes, ce qui représente environ 68 (62) kg par habitant. En comparaison de l'année précédente, la quantité de déchets déposés a augmenté de 10.3 % (augmentation de 3.7 % l'année 2023 par rapport à 2022). La part des déchets recyclables est de 2'602 (2'409) tonnes, soit 76.3 % (78.0), le solde étant constitué par les encombrants incinérables et les déchets inertes déposés en décharge.

Dans l'absolu, l'augmentation du tonnage se monte à 320 (111.5) tonnes pour l'ensemble des 5 communes.

Taux de recyclage

En tenant compte des déchets récoltés sur le territoire communal et de la part chaux-de-fonnière de la déchetterie intercommunale, calculée au prorata des habitant-e-s, le taux de recyclage (déchets valorisables/déchets incinérables) est de 44.4 %, soit 0.2 % de plus par rapport à l'année dernière.

Infrastructure, équipements et ressources humaines

En remplacement d'un camion-grue diesel pour la collecte des ordures ménagères, un modèle électrique a été commandé en 2024. Il permettra de réduire les émissions de CO₂ et de favoriser les énergies renouvelables locales, notamment à l'aide de l'installation photovoltaïque du parking de la Ronde qui est désormais raccordée au bâtiment principal du Service des espaces publics. L'électrification est particulièrement adaptée à la collecte des déchets en raison des arrêts fréquents et des faibles distances parcourues. Une réduction drastique du bruit pour les utilisateur-trice-s ainsi que les citoyen-ne-s est à mettre en avant dans le cadre de l'achat de ce véhicule.

Secteur vert

Suites du 24 juillet

Après les importants travaux réalisés en 2023 suite à la tempête, le Secteur Vert a poursuivi ses efforts en 2024 pour assurer le suivi des arbres et la réhabilitation progressive du patrimoine arboré. Si les interventions d'urgence ont permis de sécuriser rapidement les rues et les parcs, l'année 2024 a été marquée par la consolidation et le soin apporté aux arbres fragilisés. Un suivi régulier a été confié à des arboristes externes, en complément des actions menées par les équipes du service. L'objectif était de garantir la sécurité des espaces publics tout en préservant le couvert végétal urbain.

Le programme de replantation a été renforcé grâce à une collaboration inter-villes, permettant de remplacer progressivement les arbres abattus et de redonner à La Chaux-de-Fonds son caractère verdoyant. Tout au long de l'année, les équipes sont restées mobilisées pour surveiller l'évolution des arbres impactés, intervenir si nécessaire et préparer l'avenir avec des pratiques plus résilientes face aux changements climatiques. Ainsi, au-delà du simple rétablissement des espaces verts, 2024 a marqué une étape vers une gestion plus durable et revisitée du patrimoine arboré.

Études et planification des aménagements

En 2024, plusieurs études ont été menées afin de préparer les futurs aménagements et renforcer la réarborisation des espaces publics. Ces travaux ont porté sur plusieurs sites :

- Square Roskopf
- Parc du Paddock
- Piscine des Mélèzes
- Parc des Crêtets

Pour chacun de ces projets, différentes étapes ont été engagées :

- Relevés topographiques,
- Études préliminaires,
- Recherches de financements,
- Chiffrage budgétaire,
- Présentation aux commissions et instances internes de la Ville (Réarborisation, CU, CISAMUR, INFRUEN, CC...).

En parallèle, plusieurs démarches spécifiques ont été menées concernant le Parc Gallet, notamment :

- La réalisation d'un relevé topographique,
- L'acquisition foncière destinée à intégrer le projet de patinoire,
- La conception d'une aire de jeu, soutenue par le Lions Club.

Réarborisation et aménagements urbains verts

En 2024, plusieurs projets d'aménagement urbain ont été réalisés ou initiés afin de renforcer la présence du végétal en ville et améliorer la qualité des espaces publics. Ces interventions s'inscrivent dans une démarche de revalorisation du cadre de vie, avec des solutions durables et adaptées aux besoins des habitants. Les actions ont concerné divers sites emblématiques et quartiers, notamment :

- Piscine des Mélèzes
- Parc du Paddock
- Collège des Endroits
- Square Roskopf
- Cimetière Carré 4
- Collège des Forges
- Place du Marché
- Avenue des Forges
- Rue du Rocher
- Avenue Léopold-Robert (installation d'une prairie fleurie en tapis précultivés sous les érables du terre-plein central)
- Grand-Pont (bacs sur pont, rond-point nord et zone sud)

Le programme de végétalisation a permis d'enrichir et diversifier le patrimoine arboré de la ville. Les travaux réalisés incluent :

- Plantation d'arbres majeurs (tiges, cépées, baliveaux) : ~270 unités,
- Introduction de jeunes plants et arbustes (touffes, plants forestiers) : ~1'600 unités,
- Création de nouveaux espaces boisés (bosquets, cordons, micro-forêts) : ~5'000 m²,
- Création de zones de prairies urbaines : ~2'000 m².

Un effort particulier a été consacré à l'amélioration des sols, avec l'usage de terra-preta et technosol. Ces mélanges, réalisés avec les moyens et le personnel du SEP - Secteur Vert, ont dépassé un volume global de ~1'500 m³.

Collaborations intercommunales

Dans un esprit de coopération et d'entraide, plusieurs villes suisses ont apporté leur soutien en participant activement à certains chantiers :

- Sion : Piscine des Mélèzes et Arêtes
- Genève : Square Roskopf
- Winterthur : Muzoo
- Yverdon-les-Bains : Piscine des Mélèzes
- Lancy : Parc du Paddock
- Meyrin : Parc du Paddock
- Chêne-Bourg : Cimetière Carré 4

Ces collaborations ont permis d'accélérer les travaux tout en renforçant les liens entre collectivités. Ce bilan reflète l'engagement continu de la ville pour promouvoir des espaces publics plus verts et vivants, tout en favorisant des pratiques durables et inclusives.

Patrimoine arboré : suivi, entretien et interventions

Le suivi du patrimoine arboré, qu'il s'agisse des arbres anciens ou des nouvelles plantations, a fait l'objet d'une attention particulière en 2024. Un travail rigoureux a été mené pour garantir la sécurité dans les allées et les parcs publics, assurer la pérennité des arbres existants et accompagner le développement des jeunes plantations.

Suivi des arbres touchés ou fragilisés

Les arbres impactés par la tempête ou présentant des signes de fragilité ont fait l'objet d'une surveillance accrue. Ces missions ont été confiées à des arboristes externes, chargés de :

- Évaluer l'état des arbres et assurer un suivi régulier,
- Mettre en œuvre des mesures de sécurisation,
- Appliquer des actions de protection adaptées,
- Effectuer les travaux de taille nécessaires,
- Procéder aux abattages uniquement lorsque cela s'avérerait inévitable.

En 2024, seuls 3 à 4 arbres fragilisés ou tombés tardivement après la tempête ont nécessité une intervention.

Entretien et suivi des nouvelles plantations

Les plantations réalisées dans le cadre du programme de réarborisation ont bénéficié d'un suivi spécifique pour garantir leur bon développement. Les interventions menées incluent :

- Des opérations d'arrosage limitées, adaptées aux conditions climatiques et aux besoins des jeunes arbres,
- Un entretien régulier, avec des actions de fauchage et de désherbage,
- Un taux de perte très faible, témoignant de la bonne reprise des plantations.

Optimisation des pratiques arboricoles

En parallèle, une réflexion a été engagée sur l'optimisation des pratiques de taille. L'objectif est de réduire les tailles systématiques au profit d'interventions plus ciblées et raisonnées, mieux adaptées aux besoins physiologiques des arbres et aux contraintes du milieu urbain.

Plantation des massifs et fleurissement

Production et plantation des fleurs

L'équipe de production a préparé l'ensemble des fleurs destinées aux décorations florales de la Ville, aux bureaux et aux réceptions, pour un total de 149'718 plantes (149'824 en 2023).

- **Saison printanière :**
 - 51'980 plantes cultivées (51'245 en 2023), dont 26'124 bisannuelles (pensées, pâquerettes, myosotis).
 - 623 bulbes (principalement tulipes et jonquilles), plantés dans les nouveaux massifs, tandis que la plupart des bulbes de l'année précédente ont été conservés en place.
- **Saison estivale :**
 - 81'980 plantes annuelles (84'624 en 2023), comprenant des variétés telles que géraniums, bégonias, tagètes, cléomes et pétunias.

Décorations et aménagements

Pour agrémenter les bureaux de l'administration, l'équipe de production a cultivé 3'500 plantes vertes et fleuries (3'800 en 2023), également utilisées pour d'autres décorations officielles. En dehors des travaux de culture, l'équipe a consacré 120 heures (385 en 2023) à la préparation des sols et à la réalisation de nouveaux aménagements.

Fleurissement de la Ville

Les 20 bacs « UNESCO » ont été réutilisés et remis en place pour la saison estivale, contribuant à l'embellissement des places de la Gare, d'Espace et du Marché. Par ailleurs, 95 jardinières fleuries (115 en 2023) ont été réinstallées sur les façades des bâtiments communaux, marquant ainsi le début de la saison estivale :

- Rue de la Serre : pas de jardinières cette année (55 en 2023),
- Passage Léopold-Robert : 48 jardinières (48 en 2023),
- Hôtel de Ville : 35 jardinières (35 en 2023),
- Balcon du Théâtre : 12 jardinières (12 en 2023).

La distribution annuelle de plantes à la population n'a pas été reconduite cette année. Cependant, le service a participé au marché aux plantons organisé par ProSpecieRara sur le site de Muzoo, où 800 plantons de fleurs, cultivés pour l'occasion, ont été vendus.

Le service et l'extérieur

Conformément aux demandes de la gérance des immeubles communaux, des forfaits d'entretien ont été établis afin de faciliter les interventions du service. Cette mesure s'est révélée efficace, totalisant 290 heures de travail (285 en 2023) réparties sur différents jardins.

L'équipe de fauchage est intervenue tout au long de l'année le long des routes, ainsi que dans les parcs et prairies. Durant la saison des foin, 190 petites balles de foin et de regain (200 en 2023) ont été produites et fournies aux animaux de MUZOO. À l'automne, les jardinier-ère-s ont procédé à la collecte et à l'acheminement des feuilles mortes vers le centre de compostage, tandis qu'une partie a été disposée dans les haies et sous les grands arbres.

En raison d'un été particulièrement pluvieux, la croissance des végétaux a été plus importante qu'à l'accoutumée, entraînant une hausse significative du volume de déchets verts à traiter. Au total, 220 tonnes de déchets verts ont été livrées au compostage (131 tonnes en 2023).

Collaboration interservices, programmation et études

En 2024, le Secteur Vert a renforcé sa collaboration avec les différents services communaux pour intégrer davantage de nature en ville. Cette approche transversale a permis d'accompagner plusieurs projets urbains, en intégrant des aménagements végétalisés adaptés aux contraintes locales. Les interventions ont concerné plusieurs sites stratégiques, notamment :

- Place du Marché
- Rue de la Ronde
- Rue de la Montagne
- Gibraltar
- Serre-Abeille
- Avenue Léopold-Robert
- Rue du Rocher
- Place de la Boucherie
- Parvis du Stade de Charrière

La coopération engagée avec le SUME, le STech, le MUZOO, les écoles, le service des finances et la chancellerie s'est poursuivie, favorisant une meilleure coordination des projets. Elle s'est notamment traduite par des avancées dans la politique de réarborescence et la reconstruction des parcs endommagés par la tempête. Cette dynamique interservices contribue à renforcer la végétalisation du milieu urbain tout en répondant aux enjeux d'aménagement et de qualité de vie.

Soutien aux initiatives privées et sensibilisation du public

Dans le cadre du groupe de travail « Tempête, Arborisation, Finances », un suivi rigoureux a été mené tout au long de l'année pour accompagner les initiatives privées de réarborescence urbaine. Cela s'est traduit par une gestion attentive des aides financières, incluant :

- Le suivi des subventions reçues,
- L'attribution des fonds via FondsSuisse et le Fonds des Arbres,
- L'organisation d'événements en partenariat avec les donateur-trice-s pour encourager les plantations privées.

En parallèle, une large campagne de sensibilisation a été menée pour impliquer les habitant-e-s et promouvoir le verdissement de la ville. Plusieurs actions ont été mises en place :

- **Campagne d'information** : diffusion d'articles dans la presse locale et régionale (Arc Info, le Ô, le Tourbillon, Revue G Plus, l'Est Républicain), ainsi que des reportages sur Canal Alpha, TSR et RTN.
- **Événements et actions locales** :
 - Journée du 9 mars « Pe(a)ser les Arbres », organisée avec l'association Des Arbres pour rêver demain, le Club 44, les Jardins du Mycélium, MUZOO, le SEP et la Ville de La Chaux-de-Fonds.
 - Participation au marché de la Sainte-Catherine, avec un stand d'information et la distribution de sachets de graines pour encourager la biodiversité urbaine.
 - Campagne spécifique à destination des propriétaires privés, les incitant à planter des arbres sur leurs terrains.

Ces initiatives ont renforcé l'engagement citoyen et sensibilisé la population à l'importance de la végétalisation urbaine, contribuant ainsi à un cadre de vie plus résilient et durable.

Conclusion

L'année 2024 a été marquée par la résilience et l'innovation pour le Secteur Vert. Grâce à l'engagement des équipes et à la collaboration avec de nombreux partenaires, la ville de La Chaux-de-Fonds poursuit sa transformation vers un espace urbain plus végétalisé, durable et adapté aux défis climatiques à venir.

Secteur mécanique

Le secteur mécanique s'est occupé de la réparation, de la révision et de l'entretien des véhicules et engins du SEP, ainsi que de ceux du service des sports, du Bois du Petit-Château, de la STEP, etc.

Parmi ces travaux, on distingue :

- L'entretien de divers camions, porte-outils, remorques, fourgons, voitures, jeeps, fraises à neige, brosses et engins de manutention
- La préparation pour l'expertise de 34 véhicules toutes marques confondues
- Les réparations de diverses machines du secteur vert et de la voirie

Cette année, le service a réceptionné :

- 1 porte-outils Meili 1300 commandé en 2023
- 1 porte-outils Reform commandé en 2024
- 2 fourgons 100 % électriques de la marque Peugeot commandés en 2023
- 1 fourgon 100% électrique avec grue commandé en 2022.
- 1 nacelle sur chenilles commandée en 2024
- 1 bac de ramassage avec tête de coupe ECO pour l'épareuse du secteur vert

Le service a passé commande pour :

- 1 Brosseuse 5m3 100% électrique
- 1 Camion pour le ramassage des ordures avec grue 100% électrique
- 1 grand porte-outils avec lame à neige et saleuse

Les délais de livraison sont sensiblement équivalents à 2023 et varient toujours de 6 à 12 mois pour la plupart des véhicules, contre environ 4 mois auparavant.

14 accidents impliquant des véhicules externes ont été annoncés. 6 véhicules privés ont été réparés par nos soins, alors que 8 l'ont été chez des carrossiers privés (en raison de leasing et/ou de la crainte de perte de garantie).

12 dégâts internes ont été réparés par l'atelier mécanique et par la carrosserie.

Pour appuyer le secteur voirie, plusieurs membres de l'équipe de la mécanique ont participé au déneigement :

- 1 mécanicien est remplaçant saleur
- Le peintre en automobiles est titulaire d'une tournée neige, ceci depuis plusieurs années déjà.

Secteur mobilier, jeux et marquage

Le secteur a œuvré en étroite collaboration avec la sécurité publique, le service technique (marquage routier) et le SUME (mobilier urbain). Ci-dessous, vous trouverez la liste des différents travaux effectués pour les services de la ville:

Travaux internes au service des espaces publics

- Aménagement du nouveau local des espaces verts, fabrication et pose de nouveau mobilier
- Aménagement intérieur de mobilier en bois pour le rangement de l'outillage de la Jeep de dépannage (atelier mécanique)
- Aménagement de nouveau mobilier dans le bureau du responsable
- Rénovation complète en atelier d'un abri bus démonté par l'atelier de serrurerie
- Ragréage de 3 abris bus et entretien général de tous les autres
- Réparation du hangar du Bulldozer à la décharge à neige
- Réalisation de décors et aménagements pour la fête annuelle du personnel
- Abris conteneurs à déchets : entretien général des abris en bois
- Fabrication de 20 tables et 40 bancs pour manifestations avec 4 chariots de transports
- Changement du plancher du fourgon de l'atelier de serrurerie
- Réparation de l'œuvre "Le champ de la Carmagnole" à la place des Brigades Internationales
- Réparations et modifications d'une passerelle sur le sentier de la Ronde
- Modifications, réparations et entretien des postes fixes le long du parcours de l'ECO sentier
- Fabrication et mise en peinture de 600 lames neuves pour entretenir les 580 bancs

- Pose de 5 nouveaux bancs au Valanvron
- Fabrication de 100 jalons permanents en bois pour délimiter les surfaces vertes en ville
- Habillage de 29 bacs en lame de bois de mélèzes
- Rénovation des 30 bacs à fleurs en bois de la rue du Progrès
- Rénovation de 15 tables de pique-nique en bois dans les parcs de la ville
- Déplacement de la petite "Kukubox" des Marronniers à "la plage des Six-Pompes"
- Pose de la grande "Kukubox" dans la cour du collège des Gentianes
- Rénovation d'une cinquantaine de passage pour piétons
- Rénovation de toutes les bandes et pistes cyclables
- Rénovation de tous les STOP et cédez le passage
- Exécution de 77 interventions d'urgences prioritaires de marquage ou fraisage (lignes d'arrêt, places de parc, arrêts de bus, cases livraisons, etc.).
- Mise en peinture de la barrière fixe remise à neuf par la serrurerie, du square qui se situe à l'intersection du Chemin de Pouillerel et du Passage Jeanne-Perrochet
- Magasin de fleurs : fabrication et aménagements d'une étagère de présentation pour les fleurs
- Crématoire : fabrication de 10 urnes pour enfants et fœtus

Travaux pour le service des sports

- Entretien général, réparations des dégâts et modifications de certains postes de la piste Vita, selon les normes Zürich Vita parcours
- Pavillon des sports : fabrication d'une protection sur roulette pour le monte-charge

Travaux pour le service de la jeunesse

- Parascolaire : fabrication et pose de porte-gobelets dans la nouvelle structure d'accueil Fantaisie 4

Travaux pour le MUZOO

- Fabrication et pose d'une estrade pour la nouvelle salle de médiation
- Aménagement de panneaux de bois contre le mur pour faciliter l'affichage dans la salle d'exposition temporaire
- Réparations de la porte moustiquaire du local du grand congélateur
- Fabrication de trois grandes caisses de transports pour serpents
- Fabrication et mise en place de l'exposition temporaire annuelle "Plumes, Poils, Paul"
- Fabrication et pose d'un grand socle rose pour exposition
- Modification de la tirelire ludique suite à plusieurs cambriolages
- Fabrication et pose de portillons en plexiglas dans les 2 voilières
- Rénovation complète du hall d'entrée des locaux techniques

Travaux pour les Musées

- Musée des beaux-arts : fabrication et pose de 2 cimaises de 3 mètres pour exposition
- Musée international d'horlogerie : fabrication de 12 socles vernis pour l'exposition de pendules

Travaux pour le service technique

- Collaboration à l'élaboration du plan et mise en conformité du marquage routier et places de parcs en ville
- Réparation de 25 façades suites au démontage de plaques et numéros de rues

Travaux pour le service d'urbanisme

- Fabrication de 15 sapins de Noël en "kit" fabriqué avec des lames de bancs vertes usagées
- Fabrication de 4 grands sapins de Noël de 3 mètre en lames de bancs usagées pour la décoration de la ville
- Fabrication et pose d'un meuble à casiers de 3 mètres pour le rangement des dossiers
- Élaboration d'un projet de réalisation d'un totem commémoratif lié à la tempête du 23 juillet 2023

Travaux pour autres services

- Chancellerie : réparation du meuble de cuisine de la salle du Conseil communal
- SBL : découpe de pièces de bois pour des aménagements dans divers locaux de la ville
- SIEN / Service à la population : fabrication de 3 caisses de transport pour le matériel informatique lié aux votations populaires
- Bibliothèque des jeunes : modification d'une étagère pour le rangement des livres

Secteur serrurerie

L'atelier de serrurerie a effectué différents travaux pour les services suivants :

Travaux internes au service des espaces publics

- Entretien du parc des véhicules et d'agrégats (engins neige, camions, fraiseuses, bennes, etc.)
- Fabrication et pose d'une barrière au collège de l'Ouest suite à la tempête de 2023
- Réparation de divers dégâts causés lors du déneigement (barrières, clôtures, etc.)
- Entretien et réparations de l'outillage de la voirie (pelles, pioches, barrières Vauban, signalisation de chantiers, etc.)
- Remise en état des grillages au PI du Crêt-du-Loche, suite à la tempête de 2023
- Fabrication et pose de renforts pour les bancs mobiles type "Mobifix"
- Fabrication de 350 flanches et bouchons pour les jalons à neige
- Fabrication de 80 nouveaux jalons à neige métallique
- Fabrication de 40 cadres pour l'habillage des bacs à arbres
- Aménagement et entretien des conteneurs enterrés avec la mise à disposition d'un collaborateur pour le nettoyage durant 4 semaines et changement des plateformes de sécurité
- Réparation et entretien des corbeilles à déchets en Ville, mise en place des nouvelles poubelles requin
- Réfection totale de 2 abris bus (Gentianes, Beaux-Dimanches)
- Pose d'un abri de bus complets au Crêt-du-Loche Nord suite à la tempête de 2023
- Remplacement de toutes les parties vitrées sur l'abri de bus Cernil-Antoine
- Fabrication de 15 cadres grillagés en inox pour récupérer les déchets au cimetière
- Fabrication et pose d'un portail double au cimetière
- Fabrication et pose d'un portail XXL à la décharge des Bulles
- Entretien courant des installations de la déchetterie intercommunale
- Entretien des places de jeux.

Travaux pour le MUZOO

- Entretien courant du parc en collaboration avec le personnel du MUZOO
- Fabrication et pose de supports inoxydable pour la fontaine ludique
- Fabrication de supports d'affichage
- Fabrication et pose de consoles pour les portiques "Skidata"
- Fabrication et pose d'un portail automatique dans l'enclos des chèvres.

Travaux pour le service technique

- Fabrication de totems pour les zones 30 et zones de rencontres
- Fabrication et pose d'un abri vélos à la place du Marché
- Fabrication et pose d'un abri de bus au sud du Grand-Pont
- Fabrication de 220 flanches pour la signalisation
- Fabrication de 200 mâts de signalisation
- Mise en place des panneaux de chantiers et de mises à l'enquête.

Travaux pour le service des bâtiments et du logement

- Entretien général des cours de collèges
- Entretien du CTP.

Travaux pour le service de l'urbanisme et de l'environnement

- Mise en place du mobilier urbain
- Fabrication de 80 flanches et supports pour les bandes herbeuses
- Fabrication de 3 abris vélos qui seront installés en 2025.

Travaux pour la STEP

- Soudures sur place suite à l'usure (travaux souvent urgents afin de maintenir le fonctionnement).

Secteur signalisation

En plus de l'entretien ordinaire de la signalisation, le secteur de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants :

- Analyse sur le terrain, demandes d'offres et contrôles pour toutes les acquisitions de signalisation
- Mise en place de la signalisation sur les aménagements suivants : Léopold-Robert, Place du Marché, rue de la Ronde, parking de la Ronde, Grand-Pont côté Sud, rue du Rocher
- Pose en fixe de 50 panneaux pour les mesures hivernales
- Intervention après accidents de la circulation, particulièrement pour des bornes abeilles (14 cas)
- Rafraîchissement des panneaux de signalisation plus conformes
- Pose et dépose des panneaux d'affichage politique temporaires tout au long de l'année
- Pose et dépose de la signalisation temporaire pour des déménagements et des travaux (423 interventions)
- Planification, pose et dépose de la signalisation mobile sur plots pour les mesures hivernales (250 pièces)
- Pose et dépose des ralentisseurs de trafic provisoires, en collaboration avec la serrurerie.

Cette année et pour la première fois, l'atelier de serrurerie accueille un apprenti serrurier AFP en collaboration avec une entreprise de la ville.

SERVICE DE L'ADMINISTRATION DES INFRASTRUCTURES

Commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie

Au cours de l'année 2024, la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie (INFRUEN) s'est réunie à 7 reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 497'390.- TTC pour la transformation de l'édicule – Pavillon du marché, Place du Marché 1
- Rapport relatif à l'adoption du plan spécial "Biogaz Derrière les Moulins"
- Rapport relatif au Plan stratégique solaire pour les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 3'800'000.- pour la construction d'une halte ferroviaire La Chaux-de-Fonds – Orée-du-Bois dont CHF 1'837'000.- d'investissement net
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 7'280'000.- pour le projet de relocalisation de l'administration dans les locaux de l'Hôtel-de-Ville et de CHF 468'000.- pour le réaménagement de la Place Granges-Boucherie
- Rapport relatif à une demande de crédit global de CHF 940'900.00 TTC pour l'achat d'un camion-grue pour la collecte des déchets
- Rapport sur les comptes et la gestion 2023
- Budget et investissements 2025
- Rapport relatif à l'autorisation d'octroyer un droit de superficie à la Fondation pour la promotion et le développement des sports de glace dans le canton de Neuchâtel permettant la reconstruction des patinoires des Mélézes et la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site

Elle a également été informée ou a traité le dossier suivant :

- Présentation du projet de rénovation des patinoires

CIMETIERE ET CENTRE FUNERAIRE

Généralités

Les deux chambres mortuaires situées côté nord du pavillon du centre funéraire ont fait l'objet de travaux de transformation sous la conduite du Service des bâtiments et du logement. Chacune de ces chambres a été aménagée en espace de proximité avec la personne décédée, sans séparation vitrée. L'accès à ces chambres est contrôlé par un système de déverrouillage électronique à code.

En septembre, les serrures du site ont été changées et remplacées par un système de verrouillage électronique permettant de contrôler les accès. Une boîte à code contenant la clé de la salle L'Eplattenier sera encore installée visant à sécuriser ce lieu historique.

Une nouvelle machine à graver a été achetée conjointement avec le secteur vert du SEP. Cette machine est commandée par un logiciel de type traitement de texte. Les plaquettes d'identité des urnes funéraires sont désormais gravées par l'administration. Les plaques de description des arbres en ville seront également gravées par cette machine.

Centre funéraire

Les incinérations de personnes domiciliées en ville représentent le 92,05 % (87,36 %) et les inhumations le 7,95 % (12,64 %) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 403 (469) personnes et 248 (313) cérémonies, dont certaines avec jeu d'orgue, se sont déroulées dans les salles du centre funéraire.

Le pourcentage des personnes domiciliées sur la commune incinérées et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 20,26 % (18,33 %).

Le taux des urnes reprises par les familles est de 43,85 % (36,98 %).

Incinérations	Personnes domiciliées sur le territoire communal	301 (311)
	Personnes externes	534 (579)
	Personnes domiciliées sur le territoire communal (ossements)	0 (0)
	Personnes externes (ossements)	0 (0)

Cimetière de la Charrière

Inhumations	Personnes domiciliées sur le territoire communal	26 (45)
	Personnes externes	5 (5)
Exhumations	Personnes domiciliées sur le territoire communal	0 (0)
	Personnes externes	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes domiciliées sur le territoire communal	2 (0)
	Personnes externes	2 (0)

Matières anatomiques

Provenant des hôpitaux de la région	0 (1)
-------------------------------------	-------

Entretien des tombes

Il a été procédé à l'entretien de 1'019 (1'055) tombes sur abonnements, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs / plantes quelque peu inférieur aux années précédentes.

133 (173) ordres de travail ont été exécutés, dont 48 (52) mises en terre d'urnes. 37 (69) annulations de concession ont été enregistrées. Le solde représente divers travaux et entretien de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est inférieur aux années précédentes. Elles sont fournies exclusivement par le Centre horticole communal, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

Aménagements

Au cimetière de la Charrière, une partie des haies de thuyas et quelque 140 arbres ont été taillés. Dans le massif VI, des chemins d'accès aux tombes d'inhumation ont été créés.

Suite à une visite d'un des cimetières de Lausanne géré de manière écoresponsable, il a été décidé que les nouveaux chemins des massifs d'inhumation ne seront plus goudronnés, mais pourvus de dalles en granit conférant ainsi un aspect plus naturel et permettant une meilleure perméabilité du sol.

Four crématoire

En date du 11 janvier, une panne est survenue au niveau des rails de la chargeuse automatique. Les roulements de cette installation ont été endommagés, mais la réparation a été rapidement engagée et l'activité a pu reprendre après six jours seulement. Par chance, le fournisseur du four disposait de ces éléments en stock, faute de quoi un délai de livraison de huit mois nous a été communiqué. Désormais une procédure d'urgence a été mise en place pour mieux réagir à ce genre de problème.

En date du 27 septembre, un dysfonctionnement du four a nécessité l'intervention des pompiers. L'activité a pu reprendre dès le jour ouvrable suivant.

SERVICE FORESTIER

LA CHAUX-DE-FONDS – LE LOCLE

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales de La Chaux-de-Fonds et du Locle / Saut-du-Doubs, ainsi que des forêts privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds et de deux forestiers-bûcherons avec CFC et d'un apprenti.

Exploitation des bois

La tempête de 2023 a endommagé de nombreux peuplements forestiers, les travaux de sécurisation des forêts et de remise en état des pâtures boisées se sont achevés en août 2024. En plus de ces nombreux peuplements perturbés suite à la tempête, le réchauffement climatique provoque déjà de nombreux chablis (bois endommagé, bostryches, vent...) qui occasionnent par endroit des problèmes de sécurité pour les infrastructures, il s'agira d'y prêter une attention particulière.

Forêts de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Exploitation de 3'588 arbres, pour 6'139 sylves, soit 1,71 sylve par arbre :

Bois de service résineux sains :	2'346,80 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	196,57 m ³
Bois de service feuillus :	22,21 m ³
Bois d'industrie :	106 m ³
Bois énergie :	1'931 m ³
Total :	4'602,58 m³ soit 347 % de la possibilité

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation de 2'839 arbres, pour 4'608 sylves soit 1,62 sylve par arbre :

Bois de service résineux sains :	1'908,40 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	459,54 m ³
Bois de service feuillus :	22,63 m ³
Bois énergie :	1'454 m ³
Total :	3'844,57 m³ soit 167 % de la possibilité

Massif forestier des Brenets / Saut-du-Doubs

Exploitation de 332 arbres, pour 744 sylves soit 2,24 sylves par arbre :

Bois de service résineux sains:	586,55 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	27,78 m ³
Bois de service feuillus :	5,72 m ³
Bois énergie :	106 m ³
Total :	726,05 m³ soit 82,2 % de la possibilité

Marché des bois

L'état sanitaire des résineux et de certains feuillus continue de se dégrader (bostryche, dépérissement) à cause du réchauffement climatique occasionnant de nombreux chablis dans toutes les régions de Suisse et d'Europe. Ajoutons à cela un cours de l'Euro toujours très défavorable aux exportations, ce qui a pour conséquence un marché des bois très tendu.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 65 % du volume exploité en 2024.
Les bois rouges de moindre qualité se sont vendus entre CHF 44.- et CHF 47.- le m³.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de CHF 82,10 par m³.

Ville du Locle – Saut-du-Doubs

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de CHF 84,15 par m³.

Bois de service feuillus

Les 198,08 m³ de feuillus ont pris le chemin de la scierie Burgat à Saint-Aubin à un prix moyen de CHF 82.- par m³.

Bois précieux et de résonnance

Lors de la vente des bois précieux organisée par ForêtNeuchâtel à Colombier, nous avons obtenu CHF 701.- le m³ pour un épicéa soit, CHF 1'290.- et CHF 451.- le m³ pour un sapin soit CHF 1'335.-, tous deux provenant du massif forestier de La Combe Girard au Locle.

Deux billons d'épicéa, cubant en tout 6,34 m³, provenant des forêts du Bois de ville aux Planchettes et des Cernayes au Locle, coupés à la bonne lune, ont été vendus à un taviillonneur de la région à CHF 250.- le m³, soit CHF 1'585.-.

Bois énergie

L'énorme quantité de bois énergie résultant de la tempête a trouvé preneur dans des chaudières, tant à l'intérieur du canton qu'à l'extérieur. Représentant un volume de 7'206 m³ de plaquette de bois qui a été vendu au prix du marché.

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Plantations

En forêt jardinée, le rajeunissement naturel est prioritaire. Cependant, pour la formation des apprenti·e·s et par opportunité, de temps à autre quelques plants sont plantés.

Suite à la tempête et compte tenu de la situation, le Canton et la Confédération vont subventionner des îlots de régénération dans les pâturages boisés. En forêt, on va laisser la nature reprendre ses droits et on analysera la situation courant 2025.

Ville du Locle

- 1 douglas haute tige a été planté dans la Joux-Pélichet LL10.
- 5 aubépines ont été plantées dans le cadre des compensations de la construction de la N20.

Ville de La Chaux-de-Fonds

1 tilleul a été planté dans la forêt de La Sombaille CDF22, suite à une demande de l'association RECIF.

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Le but des soins est, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et, deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structure et microstructure. Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton, grâce à des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel. En ces temps de réchauffement climatique, ils prennent toute leur importance.

Fonctions sociales

L'équipe forestière entretient les sentiers pédestres, les refuges forestiers (Gros-Crêt, Roches-de-Moron et L'Adeu) et les sentiers didactiques, propriétés des collectivités publiques.

Infrastructures

Dévestitures

Massif forestier des Brenets

Réfection d'une piste à machine au Châtelard LBR15 / 50 m'

Ville de La Chaux-de-Fonds

Réfection du chemin forestier de la cabane au Chapeau Râblé 550 m'

Centre forestier

Protection des poutres lamellées collées et contrôle de la toiture et des chenaux

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées et une surveillance générale des massifs forestiers de l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Ces tâches sont financées par le Canton.

Résultats des martelages en forêts privées hors volume tempête en 2024:

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	41	15
Nombre d'arbres martelés	1'007	328
Volume en sylvies	3'115	721
Volume par arbre en sylvies	3.09	2.20

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le Canton.

Tempête

La Ville de La Chaux-de-Fonds a soutenu la présentation d'un film documentaire à MUZOO réalisé à la suite de la tempête par OpenMind dans le cadre de leur projet "Des arbres pour régénérer la planète". Notre équipe forestière a ainsi pu s'exprimer sur leur sentiment suite aux dégâts de cette tempête. Un très beau documentaire qui a fait salle comble.

Conclusion

Nos belles forêts sont soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers et, grâce à une sylviculture proche de la nature, les fonctions de la forêt (protection, production, sociale et de biodiversité) sont conservées tant bien que mal, malgré un réchauffement climatique avéré qui met à mal nos peuplements forestiers. Les événements naturels de tous genres bouleversent notre quotidien et notre façon de travailler. Les défis et les remises en questions ne manquent pas ! Pour terminer, entretenir nos forêts multifonctionnelles, c'est aussi soutenir notre économie de proximité, mobiliser une matière première renouvelable et assurer des emplois dans les régions décentralisées. Le service forestier remercie les autorités et la population pour leur confiance et leur soutien témoignés tout au long de cette année, encore bien perturbée depuis la tempête de juillet 2023.

ÉNERGIES

SERVICE DES EAUX

Préambule

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos S.A. Tous les actifs liés à ce service restent donc comptabilisés au bilan de la Ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui sont souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la Ville par le biais d'un mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux client-e-s est établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteur-trice-s et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie du bassin de l'Areuse

Précipitations sur Combe-Garot

En 2024, il est tombé 1'431 mm de précipitations contre 1'353 mm en 2023.

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'279 mm, avec un maximum de 1'738 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Traitement

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine a été quelque peu perturbée par le nombre de groupes de pompage disponibles en fonction des conditions hydrologiques et quelques travaux normaux d'entretien et de maintenance ont été effectués. L'usine a été arrêtée pour le nettoyage de la bache de pompage et la dépose des crépines des groupes 2, 3, et 4.

- L'entretien de maintenance des appareils de mesure aux Moyats et du turbidimètre de la Dalle Nacrée a été effectué avec le prestataire
- En prévision des futurs travaux pour la nouvelle usine, le démontage des armoires de commande et des câbles a commencé.
- Le nettoyage du canal d'eau motrice ainsi que la révision des moteurs des groupes de pompage A et A1 ont été effectués.

Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats - La Chaux-de-Fonds)

Depuis la mise sous conduite de l'eau, en 2013 dans la nouvelle galerie de La Corbatière et en 2020 dans la nouvelle galerie de Jogne, nous observons une amélioration de la stabilité de la qualité de l'eau distribuée, ainsi que la disparition des pics de turbidité dus aux infiltrations dans les anciennes galeries lors de fortes précipitations.

L'eau étant utilisée comme approvisionnement principal par le village de Brot-Plamboz et comme eau d'appoint par les communes des Ponts-de-Martel et de La Sagne, des analyses mensuelles sont effectuées sur l'eau prélevée à Jogne Nord. Les résultats sont conformes.

Eau de secours

Un apport supplémentaire de 198'848 m³ a dû être soutiré au SIVAMO en plus du volume sanitaire annuel souscrit de 309'953 m³. Raison principale : turbopompe à l'arrêt et 2 tests d'approvisionnement exclusif par le SIVAMO.

Stockage

Réservoir de Plaisance

- Des simulations d'approvisionnement exclusif par le SIVAMO ont eu lieu et la cuve centrale a été remise en eau, en prévision des futurs travaux des Moyats
- Les cuves ont été lavées en juin

Réservoir du Vuillème

- La révision annuelle de l'électrolyseur et le détartrage des composants ont eu lieu en octobre
- L'appareil de mesure de la turbidité a été remplacé en mars
- La cuve a été lavée en mars, l'éclairage a été réparé et un éclairage de secours installé
- L'allée centrale du réservoir a été repeinte, des panneaux pédagogiques ont été installés pour les visites publiques et les barrières anti-chute ont été rehaussées afin de respecter les normes

Réservoir des Foulets

- La révision annuelle de l'électrolyseur et le détartrage des composants ont eu lieu en octobre
- Le surpresseur a été remplacé en août
- Les cuves ont été lavées en octobre

Réservoir du Mont-Cornu

- Les cuves ont été lavées en décembre
- L'appareil de mesure de la chloration de l'eau "Dinotec" a été remplacé en octobre par un "Dépolox"
- La pompe d'injection de chlore a été remplacée en décembre

Réservoir du Ring

- Le réservoir du Ring est maintenu en eau afin de bénéficier d'une réserve incendie comme souhaité par l'ECAP

Pompage d'eau traitée

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Télégestion

- 1'098 alarmes ont été traitées en 2024 (246 indicatives, 297 en priorité secondaire, 555 urgentes)
- Des optimisations ont été apportées dans le système de télégestion, en prévision de la construction de la nouvelle station de traitement des Moyats
- Un test d'alimentation totale de La Chaux-de-Fonds par l'eau du SIVAMO a été réalisé

Secteur distribution

Réseau de distribution

Les principaux travaux de renouvellement ou pose de nouvelles conduites sur le réseau d'eau ont été réalisés aux endroits suivants :

Commune	Rue	Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (m)
La Chaux-de-Fonds	Grand-Pont Nord	FTE	250	55
La Chaux-de-Fonds	Grand-Pont Sud	FTE	130	150
La Chaux-de-Fonds	Hôpital / Kikajons	PE	160	40
La Chaux-de-Fonds	Ormes / Beaux-Dimanches	FTE	150	290
La Chaux-de-Fonds	Philippe-Henry-Matthey / Côteau	FTE	150	125
La Chaux-de-Fonds	Président-Wilson	PE	160	140
La Chaux-de-Fonds	Progrès / Docteur-Coullery	FTE	150	180
La Chaux-de-Fonds	Recrêtes 19 à 38	FTE	200	265
La Chaux-de-Fonds	Succès 19 à 38	FTE	200	210

La Chaux-de-Fonds	Arpenteur (étape 2024)	PE	160	70
La Chaux-de-Fonds	Stand	FTE	150	55
La Chaux-de-Fonds	Ronde (étape 1)	FTE	200	100
La Chaux-de-Fonds	Bruyère 9	FTE	125	120
La Chaux-de-Fonds	Les Moyats, renouvellement 550 m, et nouvelle conduite 550 m.	FTE	200	1100

Statistiques du réseau

Les longueurs [m] 2024 figurent dans le tableau ci-dessous :

	2024
Réseau transport et sources	46'492
Réseau de distribution et hydrante	162'463
Branchements normaux, communs et fontaine	91'703
Conduites diverses	4'929
Longueur totale	305'587

	Distribution	Branchement
Renouvellement de conduites	2'350	753
Taux de renouvellement [%]	1.09 %	0.82 %

Afin de garantir la pérennité des réseaux, les conduites en fin de vie devraient systématiquement être renouvelées. La durée de vie d'une conduite, quelle que soit le type, est de 80 ans, ce qui demanderait un taux de renouvellement de 1.25% annuellement.

En 2024, ce taux est de 1.01, ce qui signifie que l'effort pour les investissements doivent être légèrement augmentés afin d'assurer la viabilité du réseau. Ceci pour ne pas se retrouver dans quelques années avec un réseau dégradé, qui demandera des renouvellements de conduites importants à réaliser en peu de temps.

Fuites

65 fuites dont 46 sur conduites maitresse (54 en 2023) ont été réparées en 2024.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations, néfastes à la qualité de l'eau, des purges ont été réalisées dans les extrémités de réseau, notamment lors des raccordements de fin de chantier.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 45 reprises : 8 interventions concernaient une fuite, 14 des alarmes qualité d'eau, 1 des défauts d'appareils, 4 des problèmes sur le pompage et 18 des défauts d'électricité et de transmission.

Vente d'eau

	2024	2023
Eau vendue	2'850'000 m³	2'860'000 m ³
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	208 litres	221 litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

- 324 contrôles des installations intérieures
- la pose de 30 nouveaux compteurs

- la dépose de 14 compteurs
- l'échange de 325 compteurs

Au total, nous avons 4'961 compteurs en service au 31 décembre 2024.

Secteur qualité

Depuis 2015, Viteos dispose d'une permanence téléphonique Piquet qualité. Ce piquet, atteignable 24h/24, est en appui des autres piquets, lorsqu'un problème concerne la qualité de l'eau.

Autocontrôle

Les campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la législation en vigueur (Tableau 1).

Types d'analyses	Eau brute	Eau traitée	Chantiers
Microbiologie et physico-chimie	91	411	53
Micropolluants	2	2	-
Cytométrie en flux	-	49	-

Tableau 1 : Nombre d'échantillons de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds analysés en 2024

Eaux brutes

La qualité de l'eau brute a été analysée 4 fois en 2024, avec 44 échantillons analysés. Sa composition chimique est bonne et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

7 campagnes concernant l'étude pour la nouvelle usine des Moyats ont analysé 47 échantillons de manière complémentaire aux campagnes de l'autocontrôle.

Eaux traitées

Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les normes en vigueur tout au long de l'année.

Sur les 411 échantillons analysés (réservoirs, réseau, extrémités réseau et fontaines), 51 ont montré un dépassement de la valeur maximale pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml), 2 pour les E. coli et 4 pour les entérocoques (0 UFC/100 ml). Ces résultats n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement.

Concernant les paramètres physico-chimiques, 52 dépassements de la valeur maximale pour le chlore libre (0.1 mg/l), principalement liés aux conditions d'exploitation, et 146 pour la turbidité (1 FNU) ont été détectés. Ces dépassements ponctuels ne représentent aucun danger la santé des consommateur-trice-s.

Micropolluants dans l'eau brute et l'eau traitée

Une campagne d'analyses sur 419 micropolluants organiques, incluant des pesticides, y compris les PFAs, des résidus médicamenteux, des perturbateurs endocriniens, des composés organiques volatils, entre autres, a été effectuée en mai 2024. À l'exception d'un PFAs à l'échelle de traces, aucun micropolluant n'a été détecté au-dessus du seuil de quantification y compris concernant les métabolites du chlorothalonil. Ces résultats, malgré des méthodes d'analyses ultraperformantes qui permettent de détecter des concentrations de l'ordre de 1 ng/L, selon les substances, confirment l'excellente qualité de l'eau.

Étant donné le très grand nombre de substances susceptibles d'être présentes dans l'environnement, il n'existe pas de norme différenciée par substance, sauf pour certaines catégories, comme les pesticides.

Dans ce dernier cas, la norme en vigueur est de 100 ng/L (0.1 µg/L) par substance. Cette valeur est considérée comme maximale pour chaque substance de toxicité inconnue mais à la structure chimique connue et ayant des caractéristiques structurelles suggérant un potentiel génotoxique. Pour les substances qui sont considérées comme n'ayant pas un potentiel génotoxique, la valeur maximale est de 10 µg/L.

Provenance de l'eau

L'eau provient des captages exploités par la Ville dans les Gorges de l'Areuse et du SIVAMO; les proportions varient selon les saisons. En moyenne annuelle, l'eau des Gorges a contribué pour 87% de l'approvisionnement en 2024.

Ces eaux sont traitées par chloration.

Qualité

26 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2024, dont 8 ont nécessité une intervention sur place. Les autres cas ont été réglés par téléphone, lettre ou courriel.

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, calcique, chargée en hydrogénocarbonates, moyennement dure, peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 5.3 à 6.4 mg/L. La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année, ni d'une année à l'autre, ce qui confirme sa bonne qualité. Un exemple typique d'une analyse ponctuelle se trouve dans le tableau ci-dessous (analyse de l'eau du réseau prélevée à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, le 17 décembre 2024).

Hydrogénocarbonates	mg/L	273	Sodium	mg/L	2.84	Fluorures	mg/L	<0.1
Chlorures	mg/L	5.04	Potassium	mg/L	0.86	pH	-	7.75
Nitrates	mg/L	5.8	Magnésium	mg/L	7.12	Conductivité	µS/cm	442
Sulfates	mg/L	7.55	Calcium	mg/L	80.1	Dureté totale	°f	23.7

Bureau technique eau

Projets en cours

Sécurisation de l'alimentation en eau de La Chaux-de-Fonds

Le programme de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds, réparti en 3 étapes et initié en 2011 avec la nouvelle galerie de La Corbatière (mise en service en juillet 2013) et dont la deuxième étape a été finalisée en 2020 par la mise en service de la galerie de Jogne et de la nouvelle conduite ascensionnelle, s'est poursuivi en 2024.

Station de traitement aux Moyats – 3^{ème} étape

En 2019, le choix de la variante, soit la mise en œuvre de la filière de traitement dans l'usine actuelle, a été arrêté par la Ville.

La demande de crédit de réalisation a été voté par le Conseil général en mars 2023 pour la mise en œuvre de la troisième étape, qui consiste à rénover l'usine de pompage des Moyats en lui adjoignant un système de traitement de l'eau, dont la réfection des ressources alimentant l'usine a débuté à l'automne 2023.

Cette étape se poursuivra par la mise en soumission de la transformation de l'usine elle-même et par l'optimisation des installations de turbinage.

Développement réseau Boinod

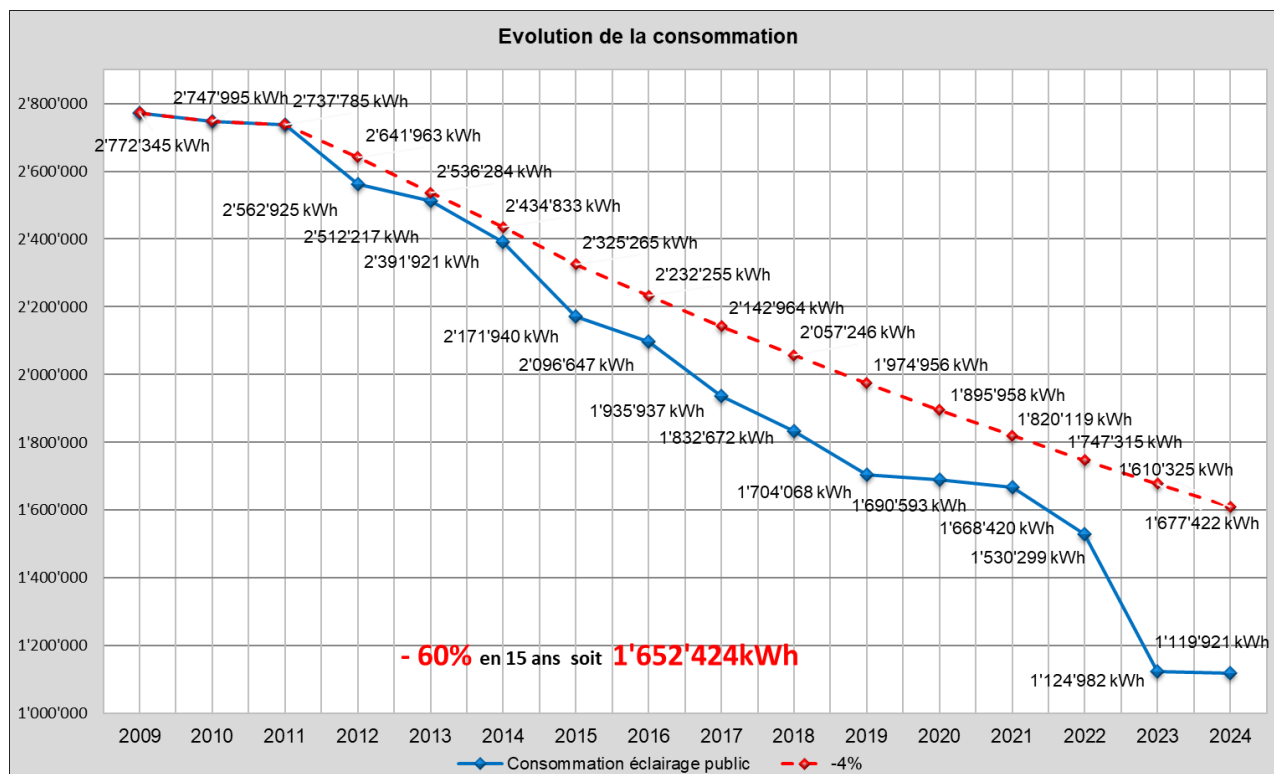
Le projet de raccordement des habitations et des exploitations agricoles du plateau de Boinod non encore alimentées en eau potable, à la suite notamment de la demande d'un agriculteur, a repris en 2021.

Parmi les différentes variantes développées, celle retenue prévoit la création d'un nouveau réservoir au lieu-dit La Sorcière, lequel sera alimenté depuis le réservoir de Boinod, propriété du SIVAMO. La votation d'un crédit de réalisation devrait intervenir dans le courant de l'année 2025.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

	2023	2024	Différence
Puissance installée [kW]	438	438	0
Nb ensembles lumineux ¹⁾	3235	3288	53
Nb de luminaires ²⁾	3503	3580	77
Nb de lampes ³⁾	3841	3914	73
Types de lampes			
Fluorescent	211	208	-3
Iodures métalliques	438	437	-1
Sodium	1196	1185	-11
LED	1996	2084	88
¹⁾ Emplacements composés d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses ²⁾ Luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses ³⁾ Sources lumineuses			

Les lampes LED représentent 54% de l'éclairage public de la Ville de La Chaux-de-Fonds.



Sur 15 ans, la réduction de la consommation électrique représente 60% et dépasse ainsi les objectifs fixés.

À noter que la diminution de la consommation normale s'est stabilisée cette année, l'éclairage étant déjà éteint une grande partie de la nuit.

À la demande de la Ville de La Chaux-de-Fonds, une commande "déneigement" permettant de forcer l'allumage de l'éclairage public a été installée.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2024

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

• Cheffe de service	90%
• Adjointe à la cheffe de service RH	80%
• Responsable secteur administratif et recrutement	100%
• Responsable secteur salaires/projets RH	100%
• Responsable secteur assurances & gestion des temps	70%
• Gestionnaires RH	90%
• Assistant-e-s administratif-ve-s	160%
• Collaborateur-trices administratif-ve.s	170%
• <i>Apprenti (stagiaire)</i>	100%

Année 2024

L'année 2024 a été marquée par des évolutions majeures pour notre administration, avec des défis importants en matière de gestion des ressources humaines. Dans un contexte de transformation et d'adaptation aux nouvelles exigences du service public, notre service RH a poursuivi son engagement en faveur d'une gestion efficace et humaine du personnel.

Aussi, la révision de la réglementation communale concernant le personnel a pu être finalisée en collaboration du SSP et sera présentée aux autorités législatives en 2025.

De manière plus large, nos priorités ont porté sur plusieurs axes stratégiques : le renforcement de l'attractivité et de la fidélisation du personnel, l'amélioration des conditions de travail, l'adaptation aux évolutions légales et réglementaires, ainsi que le développement des compétences et de la culture managériale. Par ailleurs, la digitalisation des processus RH et la promotion d'un environnement de travail inclusif et bienveillant ont également figuré parmi nos objectifs clés.

Formation management

Les RH des Villes de Neuchâtel, Le Locle/Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz et Val-de-Travers, ainsi que l'État de Neuchâtel ont mis en œuvre en 2023 une plateforme de formation des cadres de l'administration publique qui vise à créer un socle commun de formation.

Le concept continue à vivre et suite aux bilans effectués, différentes nouveautés sont prévues pour 2025.

Dans la continuité de ce projet, la première conférence des cadres des administrations publiques s'est tenue le 21 mars 2024 à La Chaux-de-Fonds au Musée international d'horlogerie avec comme thématique "Naviguer à l'ère de l'IA : collaboration, intelligence, hybride et leadership". Son succès (plus de 150 participant-e-s) a convaincu sur la forme et une nouvelle édition sera organisée en 2025.

Pour ancrer la thématique abordée dans le cadre de la conférence sous l'angle historique et global, la journée team building des cadres a repris le sujet de l'intelligence artificielle sous un aspect pratique, pour sensibiliser aux risques et aider à utiliser de la bonne manière les outils actuels.

Politique de formation/accompagnement et développement du personnel

Formation management

Dans le cadre du projet de formation commune aux différentes entités publiques, le catalogue proposé aux cadres utilise la nouvelle plateforme mise à disposition par le Canton.

Il est rappelé qu'une campagne de sensibilisation sur les notions de harcèlement, dont une partie est consacrée à la formation de nos cadres, a débuté en 2022 et s'est poursuivie sur 2023.

Formation continue pour le personnel communal

- *Développement organisationnel* : des actions particulières ont été mises sur pied dans plusieurs services; elles consistent en un accompagnement par les RH et/ou par des externes d'un point de vue organisationnel, formation, coaching, accompagnement du changement.
- *Formation en bureautique/informatique* : poursuite du programme mis en place → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- *Formations individualisées de perfectionnement* : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- *Formation d'apprenti-e-s et de stagiaires* : évolution en matière de formation pour apprenti-e-s et stagiaires.

Nombre de personnes formées dans le cadre du catalogue commun aux différentes entités publiques

Année	Compétences techniques et savoir-faire	Compétences organisationnelles et pilotage d'équipe	Compétences sociales et savoir-être	Développement personnel	Compétences métiers et langues	Compétences RH pour cadres
2024	0	12	2	15 *	2	2
2023	3	9	2	4	0	0

*dont 4 personnes formées à la thématique de la retraite : "S'y préparer pour la vivre pleinement"

Nombre de personnes formées en sus du catalogue commun aux différentes entités publiques

Année	Management	Bureautique	Accueil	Autres
2024	101 ***	1	24	19
2023	75 **	0	0	6
2022	87 *	2	11	4

*** dont 78 personnes formées à la thématique de l'intelligence artificielle.

** dont 72 personnes formées à la thématique du climat.

* dont 68 personnes formées aux thématique de l'intégration et de l'inclusivité.

Les formations "métiers" sont gérées par les services et n'apparaissent pas dans les statistiques.

Retraites anticipées

Durant l'année 2024, 14 collaborateur-trice-s ont bénéficié d'une retraite anticipée avec la rente pont AVS prévue à l'art. 14 du règlement général pour le personnel de l'administration communale (RGPA).

Pour chaque demande, une analyse chiffrée est effectuée par le SRH avec le/la chef-fe de service ou son adjoint-e afin de trouver des solutions pour pouvoir compenser financièrement le montant engagé au titre de la rente pont dans le service.

Évolution des conditions-cadre des collaborateur-trice-s en 2024

Mesures salariales

- Les traitements du personnel communal ont été adaptés à l'indice des prix à la consommation. Compte tenu de l'augmentation de 1.6 points de l'IPC entre les mois d'août 2022 et août 2023, l'échelle des traitements a été augmentée de 1,53% dès le 1^{er} janvier 2024.
- Attribution des échelons automatiques au 1^{er} janvier 2024.
- Octroi des échelons qualitatifs sur la base d'une enveloppe totale de CHF 180'000.-.
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateurs et collaboratrices arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.-, 1'500.-, 2'000.-, 2'500.- (pour un taux d'activité de 100%); le montant de la prime est octroyé par rapport à la moyenne du taux d'activité sur les dix dernières années. 45 collaborateurs-trices ont bénéficié d'une telle prime.

Statistiques

Évolution de l'effectif en 2024

*Effectif * en 2024*

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2024</u>
Personnes	794	782
Postes	649.47	638.42

* effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Si l'on reprend les mouvements de l'effectif et les modifications de taux d'activité en 2024, on constate une diminution globale de l'effectif de -11.05 équivalents plein temps (EPT). Des postes vacants depuis un certain temps ont également été repourvus.

Diminution principalement en lien avec la décision de sortir les aspirant-e-s sapeur-euse-s de l'effectif 2024, à savoir 9 EPT concernés.

Mouvement de l'effectif * en 2024

	<u>Entrées 01.01-31.12.2024</u>	<u>Sorties 01.01-31.12.2024</u>
Personnes	108	117
Postes à 100 %	78.55	93,10

* effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacement ou engagements horaires).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Augmentation / diminution des taux d'activité

	<u>Augmentation TA 01.01-31.12.2024</u>	<u>Diminution TA 01.01-31.12.2024</u>
Personnes	39	29
Équivalents postes à 100 %	7.65	4.23

Évolution du personnel en formation (apprenti-e-s et stagiaires)

	<u>01.01.2024</u>	<u>31.12.2024</u>
Personnes	56	63
Postes à 100 %	54.60	61.05

Il est à noter que les ambulancier-ère-s en formation (SISMN) et les documentalistes (MIH) ne sont pas pris-e-s en compte dans ces chiffres.

Taux de rotation du personnel en 2024

	2024	2023	2022
Fluctuation du personnel *	13.86** %	12.07 %	13.06 %

* effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

** A titre indicatif, la fluctuation du personnel sans les 26 départs en retraite (ordinaires et anticipées) seraient de 10.52% pour l'année 2024.

Autres indicateurs RH

Réduction horaire en lien avec l'âge et la santé en 2024 *

Nb personnes	Nb heures hebdo diminuées	Équivalent plein temps
75	129.97	3.25

* durée du temps de travail de 38 heures par semaine à partir de 60 ans

Gestion des recrutements

	2024	2023	2022
Nombre d'annonces	91	91	103
Nombre de dossiers (sans offres spontanées)	3'757	4'214	3'915
Offres spontanées	459	236	391

Taux d'absentéisme

2024		2023	
Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence		Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence	
Durée absence	Tendance	Durée absence	Tendance
1-2 jours	0.69 %	1-2 jours	0.80 %
3-30 jours	0.82 %	3-30 jours	0.87 %
31-60 jours	0.33 %	31-60 jours	0.35 %
61-90 jours	0.18 %	61-90 jours	0.44 %
91-120 jours	0.08 %	91-120 jours	0.30 %
121-180 jours	0.42 %	121-180 jours	0.34 %
180 jours et plus	1.61 %	180 jours et plus	1.83 %
Total	4.13 %	Total	4.93 %

La population concernée ne tient pas compte des apprenti-e-s, stagiaires, placements.

2024		2023	
Accidents	1.23 %	Accidents	1.16 %
Accident non-professionnel	0.76 %	Accident non-professionnel	0.83 %
Accident professionnel	0.47 %	Accident professionnel	0.33 %

En synthèse, il est constaté une diminution du taux d'absentéisme pour raison maladie par rapport aux années 2023 et 2022. On peut donc estimer que les différentes mesures mises en place portent leurs fruits.

Diverses statistiques secteurs administratifs

	2024	2023	2022
Nombre de courriers envoyés (estimation) :	8'941	9'502	11'274
Nombre de contrats :	350	390	370
Nombre d'avenants :	92	121	118
Nombre de conventions :	49	65	97
Nombre de déclarations d'accident :	315 *	313 *	359 *
Nombre de déclarations maladie :	74**	90**	120**

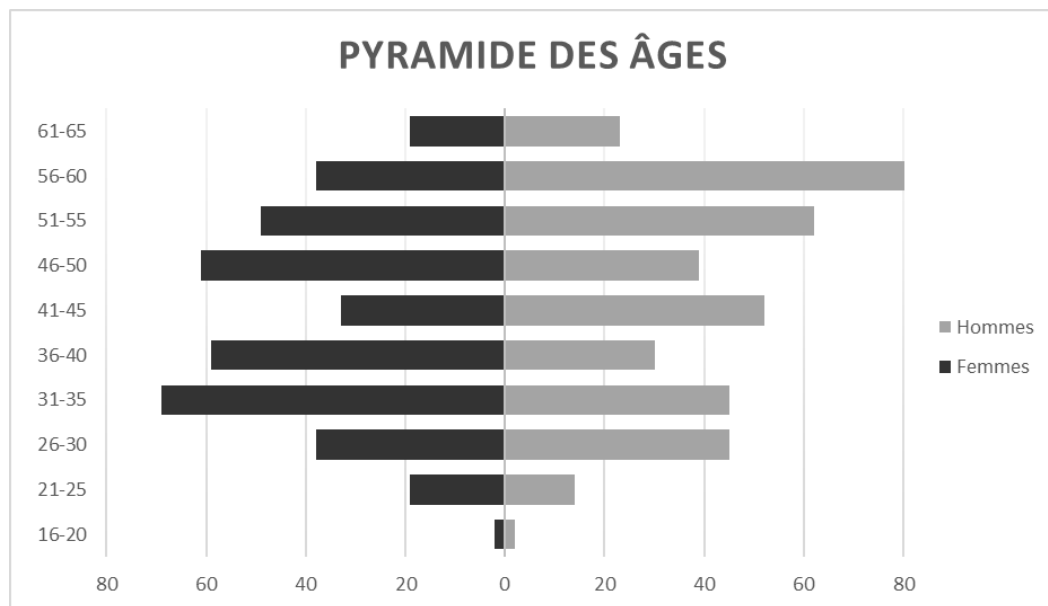
* **Dès 2022, le logiciel métier des accidents (SUNET) est utilisé pour les statistiques, soit** avec apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacement ou engagements horaires, enseignants et Sombaille).

** Statistique via le logiciel métier des accidents (SUNET), sur la base des effectifs mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires) y compris Sombaille.

Autres données statistiques :

	2024	2023	2022
Age moyen du personnel	44 ans	43 ans	44 ans
Personnel féminin	49.49 %	49.56 %	49.17 %
Personnel masculin	50.51 %	50.44 %	50.83 %
Années d'ancienneté moyennes	9.60 ans	9.62 ans	9.90 ans

Pyramide des âges



SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Organisation du service

Ce service est composé de trois collaborateurs, pour un total de 1.5 EPT, sous la responsabilité de la directrice du DJEPR, qui est également cheffe de service pour ce secteur.

Activité du service

Le rôle du service de la sécurité et santé au travail est principalement axé sur la prévention. Il effectue des audits pour définir les éléments déclencheurs, ainsi qu'à mettre à jour des analyses de risques pour chaque bâtiment et chaque activité comportant des phénomènes dangereux.

Il suit également les dossiers d'accidents professionnels et non-professionnels, des maladies professionnelles.

Dans ce cadre, les chargés de sécurité :

- Élaborent le budget du service, le tableau des subventions et des frais de formation, la facturation en lien avec le service
- Élaborent des protocoles et documents de référence en collaboration avec les responsables de l'activité des services
- Planifient le suivi et l'organisation des formations en lien avec la sécurité et détectent les formations métiers à mettre en place
- Organisent la mise en place de campagnes de prévention par des actions ponctuelles, de la communication et de l'affichage
- Contrôlent les équipements de protection individuelle
- Répondant aux normes en vigueur de la santé/sécurité au travail
- Conseillent en santé/sécurité au travail et effectuent régulièrement des analyses diverses
- Collaborent avec plusieurs entités cantonales, fédérales ou externes (SUVA, SECO, office de l'inspection du travail, BPA, service du feu, État de Neuchâtel, société de sauvetage de La Chaux-de-Fonds, Service de santé et promotion de la santé, etc).

Actions réalisées en 2024

Afin de poursuivre la prévention mise en place depuis 2018, il est conseillé aux nouveaux-velles collaborateur-trice-s des services exposés de se faire vacciner contre l'hépatite B, le tétanos et l'encéphalite à tiques ; les coûts sont intégralement pris en charge par la Ville.

De nouveaux documents ont été créés : consignes de sécurité pour l'évacuation d'urgence, réglementation des responsabilités de l'utilisation de produits chimiques, incompatibilité de stockage, permis de feu. Un protocole de sécurité est mis à jour chaque année concernant l'accueil des étudiant-e-s au sujet des principaux comportements de sécurité à adopter.

Poursuite du projet "ergonomie à la place de travail" : plusieurs visites de collaborateur-trice-s sur site (21 dossiers ont été finalisés en 2024). Concernant les services suivants : MIH, bibliothèque de la Ville, SBL, secrétariats des écoles, service de la jeunesse, suivi des demandes avec point de situation pour chaque collaborateur-trice avec l'appui d'un ergonome agréé et du service informatique, mise en place d'un protocole de prise en charge des personnes en souffrance pouvant être au bénéfice de moyens auxiliaires pris en charge par l'assurance invalidité.

Lutte contre les maladies professionnelles et non professionnelles : le service a mis en place une sensibilisation (QVT qualité de vie au travail) en collaboration avec la SUVA pour faire baisser leur nombre. L'information a été donnée dans les services de la Ville par un ergonome agréé.

EPI : l'emploi judicieux d'équipement de protection de sécurité permet de réduire fortement l'impact d'un événement dangereux, voire même de le supprimer. Dans ce cadre, le service de sécurité et santé au travail a ouvert un dossier concernant les tampons auriculaires personnalisés, dans le but de faire une détection des besoins. Les collaborateur-trice-s concerné-e-s ont effectué un dépistage dans le camion audiomobile de la SUVA.

Lutte contre les accidents professionnels et non professionnels : en collaboration avec la SUVA et le BPA pour faire baisser leur nombre, le service de sécurité et santé au travail a mis en place : analyse de différentes déclarations d'accident, mise en place d'actions correctives sur le terrain, distribution de différentes informations, listes de contrôle, et SafetyKit.

En collaboration avec le Service des Espaces publics, et suite à un contrôle du système SSST effectué par la SUVA, des améliorations ont été mises en place dans certains locaux.

En collaboration avec l'office du travail, une analyse a été effectuée dans les locaux du centre funéraire pour la mise en place de procédures et mesures de sécurité incendie et évacuation du site, ainsi qu'une demande d'analyse concernant les formaldéhydes et contrôle des masques de protection respiratoire.

Plusieurs visites de bâtiments ont également été effectuées durant l'année, soit : les collèges de la Ville, l'accueil pré et parascolaire, les musées (MIH, MBA, MUZOO), la piscine-patinoire des Mélèzes et les piscines des Arêtes et de Numa-Droz, les bibliothèques de la Ville et des jeunes, le service de l'action sociale, le service de la jeunesse, le centre des travaux publics (serrurerie, menuiserie, peinture, cimetière et centre funéraire, espaces verts, serres) ainsi que plusieurs chantiers.

L'installation des défibrillateurs en ville de La Chaux-de-Fonds nécessite des contrôles réguliers: échange des batteries, extension des demandes, etc. La gestion du projet doit être constamment contrôlée et adaptée à la situation et l'achat de boîtiers sécurisés a dû être réalisé afin de prévenir le vol de certains appareils. Ces maintenances sont réalisées par la société Swiss Defibrillator.

Mise en place d'**affichage** dans les bâtiments administratifs de la Ville, **selon les directives du BPA et de la SUVA.**

Formations

Les chargé-e-s de sécurité ont l'obligation de se présenter à des formations continues afin de valider leurs acquis et le brevet de chargé-e de sécurité. En 2024 l'équipe a participé à 13 formations (évacuation en entreprises, travaux en hauteur, risques pour la santé, etc.).

Le service de sécurité et santé au travail a par ailleurs été mandaté pour la mise en place des formations obligatoires suivantes:

- 1^{er} avril : Accueil des étudiant-e-s du SEP
- 18 avril, 22 mai, 12 et 25 juin, 23 août : Formation de secouristes d'entreprise, soit 52 personnes
- Formation de sécurité pour les nouveaux-velles engagé-e-s
- Formation aux travaux en hauteur avec harnais.